



Arrangements effectués de l'auteur
& sources d'auteurs.

Martin

Pagnols le 7. 1894.

TIRÉ A 125 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS :

50 sur Japon. . . numéros 1 à 50;

75 sur Hollande. — 51 à 125.

N° 1

LYON

à l'Exposition Universelle de 1889

LYON
à
l'Exposition Universelle
de 1889

PAR

ADRIEN STORCK & HENRI MARTIN

GROUPES I, II & III

Œuvres d'Art. — Éducation & Enseignement
Arts libéraux. — Mobilier



A. STORCK, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

AVIS AU LECTEUR



ous arrivons un peu tard, sans doute. Il n'a pas tenu à nous d'arriver plus tôt.

Lorsque nous avons conçu l'œuvre que nous présentons au public, nous n'avions pas songé tout d'abord lui donner la forme qu'elle a actuellement. Notre Livre d'or, pour employer son titre primitif, était plutôt, dans notre idée, un catalogue raisonné de l'œuvre lyonnaise à l'Exposition. Puis, l'étude plus approfondie des matériaux dont elle était constituée, du grand mouvement intellectuel et industriel qui se produit depuis quelques années dans notre ville, et l'amour profond du clocher nous poussant, nous comprîmes bientôt qu'il fallait faire plus grand pour mériter un peu de notre vieille devise : Avant, avant, Lyon le melhor.

Mais, alors, les difficultés pratiques surgirent : il fallait réunir les documents les plus précis, recueillir tous les éléments décoratifs possibles pour rendre notre œuvre attrayante, mettre en jeu toutes les bonnes volontés, et ce fut une tâche — agréable sans doute — mais interminable, quelque complaisance que chacun y ait apportée, de constituer un dossier à peu près complet et de lui donner sa forme définitive.

Nous y sommes arrivés et devons tout d'abord en remercier chacun de nos collaborateurs directs ou indirects :

L'Administration centrale, l'Administration municipale, la Chambre de Commerce nous ont puissamment secondés et nous leur en sommes profondément reconnaissants ;

Nos artistes, comme les meilleures plumes de notre cité, nous ont apporté leur contingent ; les exposants en fin se sont groupés autour de nous avec une bienveillance dont nous leur savons le plus grand gré.

Il serait trop long de relater ici les noms de ceux qui ont apporté leur pierre à

notre édifice. Qu'ils nous permettent de les remercier en bloc. La table des matières de cet ouvrage, qui contient plus de 700 noms pour le premier volume seul, dira assez à combien de bons vouloirs nous avons dû nous adresser et nous excusera d'avoir tant tardé à mettre au jour le résumé de tous ces concours.

Encore quelques mots seulement pour expliquer le plan de notre œuvre.

Nous avons suivi l'ordre des groupes et des classes adopté pour le Catalogue officiel de l'Exposition. En tête de chacun de ces groupes, nous avons mis une étude générale demandée aux hommes de notre ville les mieux qualifiés pour les présenter à nos lecteurs. Les notices particulières n'ont pas été traitées avec moins de soins ; et sur les questions d'art, d'enseignement, d'industrie, des écrivains d'une compétence reconnue ont bien voulu y exprimer leurs points de vue personnels.

Citer les noms de MM. Ed. Aynard, Gaspard André, Emile Bourgeois, J. Coste-Labaume, Marius Morand, Léo Vignon, Bleton, etc., c'est assez dire quelle brillante pleïade a bien voulu participer à notre travail.

Enfin, dans chaque groupe, nous avons donné la liste complète de nos exposants et les récompenses qu'ils ont obtenues. Si des erreurs se sont glissées, nous prions les intéressés de nous les signaler, nous les rectifierons à la fin de notre ouvrage.

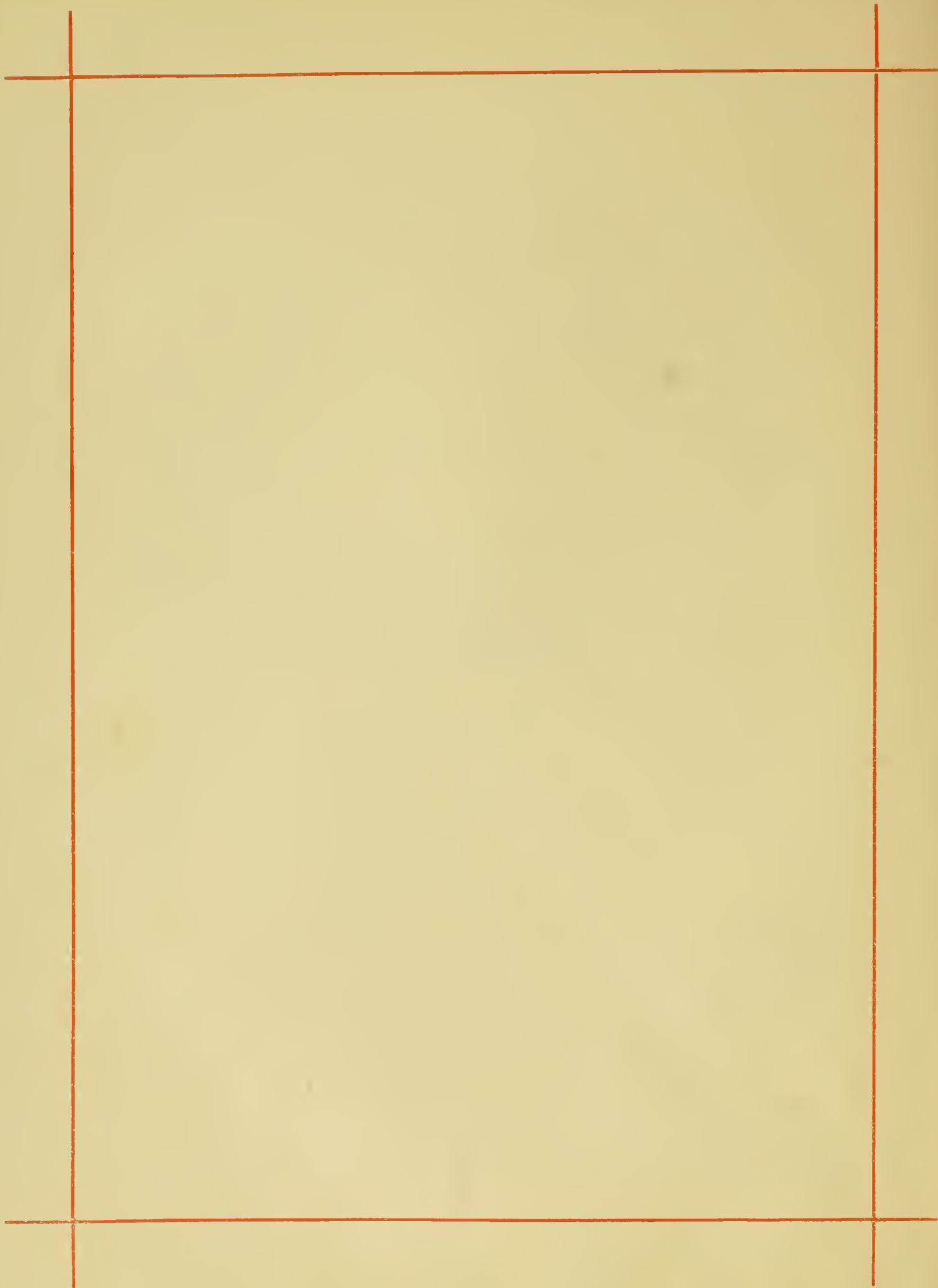
Les décorations seules ne sont point mentionnées. Nous nous réservons de les faire figurer ici.

A l'occasion de l'Exposition universelle un certain nombre de croix ont été distribuées à nos concitoyens :

M. Aynard a été promu officier de la Légion d'Honneur. MM. Bresson, Bouvard, Emery, Hedin. Gourd, Henry, A.-A. Hirsch, Gillet, Romain, Tresca, ont été nommés chevaliers. Combien d'autres méritaient cette distinction qui ont dû s'effacer ou attendre, en présence de la multitude des compétitions ou de mérites non plus éclatants mais mieux appuyés.

Enfin disons aussi que l'aspect typographique a été l'objet de soins spéciaux. Nos lettres ornées, dessinées spécialement, sont prises dans Les mondes célestes, terrestres et infernaux, imprimé à Lyon en 1580, et faisant partie de la bibliothèque du docteur Lacassagne. Les culs-de-lampe sont des dessins de Berjon ou de Genod. En un mot, il n'est rien dans notre œuvre qui ne soit Lyonnais. Nous avons tâché de n'être point inférieurs à ce titre, dont nous recommandons. Au public de décider si nous avons été à la hauteur de notre ambition.

Lyon en 1889





Lyon en 1889

Par M. EDOUARD AYNARD



'EST à bon droit qu'on s'efforce de compléter le sens de ces grandes revues du travail humain qui s'appellent des Expositions, par des recherches sur les conditions générales dans lesquelles ce travail s'accomplit. Tel est le but de l'Exposition particulière d'Economie sociale. Si la vue du produit est belle ou intéressante, il est non moins digne d'intérêt de savoir en vertu de quelle organisation il a été obtenu ; de rechercher si cette organisation est bonne ou mauvaise, et si les vices ou accidents, qui accompagnent toute œuvre humaine, sont rachetés ou atténués, dans le monde infini du travail, par des institutions témoignant d'une

Cette étude a été publiée comme introduction aux rapports du Comité départemental du Rhône pour l'Exposition universelle, section d'Economie sociale et d'Assistance. Nous ne pouvions présenter un meilleur tableau d'ensemble de l'état moral et matériel de Lyon en 1889. M. Aynard a bien voulu nous autoriser à le mettre en tête de notre ouvrage. Nous lui adressons, de nouveau, nos bien vifs remerciements.

préoccupation profonde de l'état des plus faibles et des plus souffrants. Jamais étude n'aura été plus à sa place que dans une Exposition destinée à célébrer le centenaire de 1789 ; au moment où les uns accusent la Révolution française d'avoir transformé notre société de fond en comble, et où les autres lui reprochent amèrement de n'avoir pas tenu ses promesses d'amélioration du sort populaire. Peut-être oublie-t-on des deux côtés que la révolution scientifique qui s'est opérée au XIX^e siècle, a plus agi sur les conditions du travail que la révolution politique. Quoi qu'il en soit, il demeure plus important que jamais, tout en admirant les résultats de notre labeur, de découvrir à quel prix ils ont été obtenus. C'est pour ainsi dire l'inventaire moral qui est à dresser à côté de l'inventaire matériel ; chacun dans nos provinces, nous avons dû en préparer les éléments. Nous nous sommes efforcés de le faire à Lyon, avec un succès moindre sur divers points que nous ne l'eussions souhaité, parce que nos compatriotes n'aiment pas à faire connaître leurs affaires, et surtout à montrer le bien qu'ils font. En raison de cette insuffisance, et pour l'intelligence même des travaux et des documents que nous avons pu réunir et envoyer à l'Exposition d'Economie sociale, il nous a semblé utile de les faire précéder d'un court essai de monographie lyonnaise, sorte de commentaire, qui pourra aider à en découvrir la véritable signification.

Les questions s'engendrent les unes les autres ; il serait difficile, surtout lorsqu'il s'agit d'apprécier l'état social et économique d'une ville dont la grandeur remonte à dix-neuf siècles, de ne pas retracer quelques traits de son esprit et de son caractère. Sur notre vieille terre lyonnaise, ce n'est point seulement par des constatations officielles, des statistiques, des comparaisons, et des chiffres qu'on peut bien juger de notre condition générale. Outre l'état matériel, il faut étudier l'état moral qui procède des traditions, des anciennes mœurs ; il faut respirer l'air ambiant, consulter la nature et le génie du lieu. En appelant, au reste, par quelques brèves paroles, l'attention sur l'esprit lyonnais et ses éléments de formation, on goûtera peut-être l'attrait d'une nouveauté, car jusqu'à présent, rien n'a été plus indéterminé.

Il est à remarquer que le type lyonnais n'a point encore été entrevu, ni par le théâtre, ni par la littérature, ni par l'opinion vulgaire, ou même par le préjugé courant. Tout le monde a une idée faite, ou acceptée, sur ce qu'est le Normand, le Gascon, l'Auvergnat, le Breton, le Picard, le Bourguignon ou le Marseillais. On perçoit même un sentiment vague de cet être complexe qui s'appelle le Parisien, quoique M. Alexandre Dumas fils ait prétendu que « Dieu a créé le

Parisien pour que l'étranger ne sût jamais à quoi s'en tenir sur le Français », mais l'homme de Lyon, où retrouver ses traits ? On ne le met point à la scène, on ne l'y berne pas, on l'ignore. C'est un être non pénétré, qu'on prend au sérieux, mais qui inquiète comme l'inconnu ; il faut convenir qu'il n'attire pas, parce qu'il ne se livre pas. Bien des gens seraient disposés à émettre ce jugement sommaire : Lyon, la ville de la soierie et des émeutes. Les écrivains nombreux qui ont parlé de Lyon, n'ont point fait d'observations assez prolongées pour le deviner. Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, n'a parlé de Lyon qu'animé par l'esprit de parti le plus violent ; Lamartine, dans les *Girondins*, ne veut y voir qu'un coin de république commerçante, d'importation italienne ; Michel Chevalier et Louis Reybaud se bornent à bien apprécier notre industrie et notre classe des tisseurs ; Sainte-Beuve (1) forme des jugements d'une fausseté charmante sur nos femmes lyonnaises réservées et charitables, dans lesquelles il ne voit que des Louise Labbé ou des Récamier ; M. Emile Montégut (2) fait de Lyon, de sa nature et de ses habitants, des descriptions aussi remplies de talent que d'inexactitudes ; Alphonse Daudet (3) nous a maudits parce qu'il a passé son enfance perdu dans nos brouillards ; Edgard Quinet (4), dans son discours d'ouverture de cours à la Faculté des Lettres de Lyon, apprécie notre ville en des termes de grande noblesse et de rare pénétration ; Renan (5) découvre bien nos origines spirituelles ; mais c'est Michelet (6) seul qui, par sa divination poétique, a pénétré en partie notre secret, en résumant Lyon dans la grande opposition de ses deux montagnes : la montagne mystique et la montagne qui travaille ; Fourvières et la Croix-Rousse.

C'est bien là notre image ; le mysticisme et l'activité coexistent, luttent et vivent ensemble ici : dans Lyon et le Lyonnais tout est opposition. La nature dans ses effets n'y est pas égale, l'homme ne s'y montre pas seulement variable comme partout, il y est plutôt fait de violents contrastes.

Un écrivain délicat (7) a émis cette considération un peu bouddhique, que le paysage est un état de l'âme. Peut-être faudrait-il se borner à dire que, selon les dispositions de notre âme, le paysage apparaît différemment et que le ciel bleu peut sembler un nouvel outrage à une âme triste ; mais pour ce qui regarde Lyon, on peut dire que sa nature est à l'unisson de son esprit. Lyon vit sous un

(1) *Portraits contemporains*, tome V. (2) *Impressions de voyage et d'art. Souvenirs du Lyonnais et du Forez*. (3) *Le Petit Chose*. (4) 10 avril 1839. (5) *Marc-Aurèle et la fin du monde antique. L'Église chrétienne*. (6) *Le Banquet*.

(7) Amiel.

ciel ou très sombre ou très radieux ; son climat est dans les extrêmes. Assis à la porte du midi, il est enveloppé de ses brouillards légendaires pendant une partie de l'année ; lorsque le soleil brille, c'est avec une ardeur plus intense que dans beaucoup de régions méridionales. La cité proprement dite se trouve resserrée dans une étroite presqu'île, entre deux cours d'eau qui sont d'allure contraire ; la Saône fainéante, *mollis Arar*, semble à peine trouver la force de s'unir au Rhône, fleuve de vertige et de désordre qui reste jusqu'au bout de sa course un torrent agrandi.

La ville, dominant le beau spectacle du confluent, se développe dans une situation merveilleuse qui rappelle celle d'Edimbourg avec plus d'ampleur. L'antique cité romaine est peu à peu descendue de la montagne ; elle s'installe au moyen âge au pied de Fourvières, passe la Saône à la Renaissance, et s'arrange à vivre dans la presqu'île jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. A la veille de la Révolution, elle franchit le Rhône et y établit une ville nouvelle, marchant à l'est, contrairement à ce qui est observé pour toutes les grandes cités.

L'aspect de ses constructions est sombre et colossal. La ville principale, trop étreinte par sa ceinture d'eau, a dû se bâtir en hauteur, mais depuis qu'elle peut s'épandre dans la plaine du Dauphiné qui paraît sans confins, ce goût pour les maisons trop élevées, rapprochant du ciel mais absorbant la lumière, a persisté. Dans le relief du paysage lyonnais, on distingue deux masses placées front contre front. Ce sont celles qui ont frappé l'imagination de Michelet ; la colline de Fourvières, avec la cathédrale gothique à sa base et la basilique de la Vierge à son faîte, vraie pyramide de couvents, de séminaires et d'hospices, forme comme un grand décor religieux toujours étalé aux yeux de la ville basse ; elle regarde l'autre colline, celle de la Croix-Rousse, qui apparaît surchargée de ses ruches industrielles, dont quelques-unes ont neuf étages et des centaines de fenêtres.

Dans ce milieu vit le Lyonnais, qui semble une race du nord égarée dans le sud, race de travailleurs pensifs qui, tout en portant haut ses regards, s'entend à exploiter la terre. Le Lyonnais s'agite dans les contraires, c'est pourquoi il paraît énigmatique. Tout se heurte en lui. Il est actif et contemplatif ; c'est un mystique intermittent, secoué par le rude travail ; il est mélancolique et crée Guignol, ce maître railleur plus profond que Polichinelle ; envieux et compatissant, prenant autant de soin d'empêcher ses semblables de mourir que de grandir, très intéressé et probe, de cœur chaud et d'aspect froid ; aspirant très haut, osant parfois beaucoup et se résignant facilement à la

médiocrité obscure, le Lyonnais entrevoit, rêve les grandes choses, se met en marche pour les atteindre et s'arrête. C'est un inachevé. Rien ne se complète ici, ni les monuments, ni les idées. C'est la cité du rêve et du réel, du chrétien austère, du visionnaire et du sectaire, de la folie soudaine et de la raison coutumière. En religion, Lyon est ardemment janséniste au XVIII^e siècle, puis il se partage entre l'ultramontanisme et la négation fanatique; il fournira de nombreux adeptes au spiritisme (1) et à l'athéisme. Tous illuminent pour la fête de l'Immaculée-Conception et la municipalité a pu briser sans révolte les croix des places publiques et des cimetières. C'est Lyon qui a créé la *Propagation de la Foi* et couvert le monde de missionnaires; l'esprit contraire s'y révèle en ce que notre démocratie, raisonnable à tant d'égards, ne devient aveugle que lorsqu'il s'agit de questions religieuses. C'est la ville couverte d'institutions de bienfaisance qui semble allier dans la charité la douceur infinie (2) du chancelier Gerson qui a enseigné et est mort chez nous, au socialisme pieux de Valdo et des « pauvres de Lyon », aux méthodes pratiques de saint Vincent de Paul. C'est en même temps le lieu où la fortune discrète est assise sur une âpre économie. En politique, mêmes contradictions; notre histoire est toute de soumission et de révoltes. Le vieux Lyon conquiert dès le XIII^e siècle sa liberté sur ses archevêques, mais il garde quelques-uns des caractères d'une propriété ecclésiastique; il n'a jamais été possédé par aucun seigneur; il n'a connu ni gens de robe, ni gens d'épée, ni Parlement, ni chevaliers; point de noblesse, si ce n'est la noblesse municipale de l'échevinage. C'est pourquoi l'on a pu dire chez nous, avec ironie comme avec vérité, que nos véritables gentilshommes descendaient de la Croix-Rousse.

Le commerce énorme auquel se livrait Lyon au moyen âge en faisait une place internationale, et comme une ville de la Hanse. Lyon était constamment pénétré par les étrangers qui y jouissaient de privilèges considérables; groupés en « nations », ils avaient la licence d'entretenir des gardes; des maisons déjà souveraines en Italie, les Médicis et les Sforza, avaient établi chez nous des banques puissantes aux XV^e et XVI^e siècles. Dans ce singulier état, Lyon reste très fidèle à ses rois, et cependant paraît comme une enclave de petite

(1) Cagliostro eut un temple à Lyon vers la fin du dernier siècle.

(Renan, *l'Église chrétienne*).

(2) M. Montégut a observé que dans les descriptions antiques de Lyon, les épithètes sont de nuance religieuse ou de sentiments de douceur morale, au lieu des : *époux incomparables et très chères épouses* des inscriptions romaines habituelles, ce ne sont à Lyon que *pieux époux, épouses saintes, filles très pieuses*.

république municipale dans la monarchie française. Ainsi que tous les autres pouvoirs intermédiaires, l'indépendance lyonnaise est abattue sous Richelieu ; mais cet ancien esprit, à la fois loyal et particulariste, se réveille sous la Convention. Lyon risque son existence dans un siège héroïque, il lutte, non point pour la monarchie et contre la France, mais contre les Jacobins. Précý et les officiers royalistes qui commandent, ne sont que des épées empruntées pour la défense. Dans notre siècle, passant toujours du repos complet à l'agitation violente, Lyon se révolte en 1831 et 1834, l'insurrection menace encore d'éclater en 1848 ; il se vante d'avoir proclamé la République au 4 septembre, avant Paris ; il ébauche un plan de Commune et de Fédération du Midi, qui est déjoué par l'héroïsme du préfet Valentin, puis tout se calme et depuis dix-huit ans, nous n'avons connu que l'ordre ininterrompu. Les esprits paraissent plus raisonnables que dans d'autres grandes villes, la presse révolutionnaire n'a pu trouver jusqu'à présent une clientèle pour la faire vivre, et tout cela ne garantit point la paix sociale du lendemain.

Il en est de même dans nos affaires ; on ne connaît que la sagesse rasant la terre, ou bien l'audace allant parfois jusqu'à la déraison. L'ordre et la prévoyance, un bon sens un peu plat, sont les maîtres ordinaires des affaires lyonnaises. Il n'en est pas moins vrai que c'est à Lyon que l'illustre Marc Seguin a trouvé les collaborateurs et les capitaux pour faire le premier chemin de fer français et les premiers ponts suspendus ; que c'est l'argent et le travail lyonnais qui ont exploité le bassin houiller de la Loire et participé à la création de sa grande métallurgie, développé des premiers l'industrie du gaz d'éclairage, cultivé et desséché les Dombes, créé le port de Saint-Louis ; qui ont fourni de nombreux explorateurs, qui ont été les pionniers de l'Algérie, les chauds partisans du canal de Suez, qui ont enlevé à la toute-puissance de Londres le marché des soies de la Chine et du Japon qui, récemment, achetaient et mettaient en valeur de nombreuses propriétés en Tunisie et fondaient au Tonkin la première entreprise importante : la Société des Docks d'Haïphong. Mais à tous ces actes de louable hardiesse, il faut ajouter ceux de la folie spéculative qui vient parfois s'abattre sur tous. On pourrait en citer d'étranges exemples : vers 1857, une machine dite Pascal, du nom de l'inventeur, devait réaliser des merveilles, ses actions de 500 fr., que des hommes d'affaires graves se sont passées de main en main, ont valu 18.000 francs. Il y a quelques années, un aventurier décora du nom de simili-soie un textile commun qu'un agent chimique mystérieux devait transformer en soie ; une Société s'est formée, entre chefs de grandes industries, pour réaliser

ce miracle ; nous avons vu s'ébaucher une autre Société pour la transmutation des métaux. En 1876, un mouvement de folie faisait monter la soie de 200 o/o ; en 1881, des entreprises trop connues, dans lesquelles la finance ne se séparait pas d'une dévotion spéciale, avaient changé Lyon en une vaste rue Quincampoix, où toutes les classes de la société se ruaient au jeu ; nous y avons couru le risque le plus sérieux d'y laisser l'honneur et la fortune. Les affaires n'en sont pas moins parfaitement rétablies et Lyon conserve la réputation, méritée et incontestée, d'être l'une des places commerciales les plus solides du monde ; seulement sa sagesse habituelle lui semble de temps à autre trop lourde à porter, et il se met au régime de l'excès accidentel recommandé par Hippocrate.

Sur les hauts sommets de l'esprit lyonnais, les mêmes contrastes s'observent. Avant la Révolution, aucun nom illustre ne se détache de notre histoire ; il semble que la grandeur véritable de Lyon soit une œuvre anonyme, collective et non individuelle, que, dans cette sorte de congrégation municipale, chacun y ait travaillé obscurément pour la gloire de la communauté (1). Mais dans ce siècle, où l'on ne dédaigne point de se mettre en lumière, nous connaissons ceux qui ont illustré le nom lyonnais. Est-il bien difficile de découvrir ces courants contraires de vague et grandiose rêverie, puis d'activité et de précision, dans nos poètes, nos philosophes, nos hommes de guerre, nos savants et nos artistes ? Il est frappant, qu'Amphère, Ballanche et Laprade ; Soulayr et Jean Tisseur ; J.-B. Say, Camille Jordan et Gérando ; le maréchal Suchet ; Hippolyte Flandrin, Paul Chenavard, Puvis de Chavannes et Meissonier ; Pierre Dupont et Jacquard, représentent notre double esprit dans ses manifestations élevées. Est-il malaisé de retrouver notre goût pour les hautes spéculations et les rêves chez le grand Amphère qui ajoute à des découvertes immortelles, ces livres radieux de jeunesse, d'amour candide et de noble amitié qui s'appellent son *Journal* et sa *Correspondance* ; dans la *Palingénésie* du « doux » Ballanche et sa croyance au progrès indéfini ; dans *Psyché* et les *Poèmes évangéliques* de Laprade ; dans l'idéalisme de Chenavard qui retrace par le pinceau la philosophie de l'histoire avec d'autres clartés que celles de ses rivaux allemands, Cornelius et Kaulbach ; dans les compositions douces et grises d'Hippolyte Flandrin ; dans la poésie profonde et le noble naturalisme de Puvis de Chavannes ? Les autres tendances de l'esprit lyonnais s'accusent en Suchet qui fait la guerre comme un Fabius Cunctator ; qui, ses mémoires nous le disent, dresse chaque jour son compte

(1) Lyon a montré souvent un grand peuple, rarement de grands hommes. (Lamartine, *les Girondins*, tome V. Edit. Furne, p. 277),

d'avantages et de revers, comme le ferait un de nos négociants de ses profits et de ses pertes, qui est modéré, estime le vaincu, aime le soldat, et représente en un mot la raison militaire; en J.-B. Say, l'un des illustres maîtres de la science économique qui découvre avec tant de netteté les grandes lois des échanges; en Gérando pour qui la science est l'instrument de la bienfaisance; dans Camille Jordan, le bon sens et la probité en politique; dans Soulyard, dont on peut rapprocher la perfection poétique de celle de Meissonier, deux maîtres de cet art minutieux que nous retrouverons chez le tisseur de soie; et jusque chez l'inégal Pierre Dupont, noble ou bas, doux ou révolté selon ses jours; enfin dans le bon Jacquard qui ne recherchait par sa grande découverte, qu'à diminuer les fatigues de l'ouvrier?

Après ces observations générales, nous procéderons à l'examen très sommaire de ce qui constitue l'organisme de notre grande ville de travail, de ce qui contribue directement ou indirectement à lui donner le mouvement et la vie. Les causes indirectes se trouvent : dans les affaires municipales, les institutions d'assistance et de prévoyance, les moyens généraux de transport et d'alimentation, les ressources en forces motrices et dans l'état de l'enseignement public à tous ses degrés. Nous parlerons ensuite de notre travail en lui-même, de sa constitution financière, de nos industries et commerces divers, et enfin de l'industrie capitale de Lyon, c'est-à-dire de la fabrique de soierie.

AFFAIRES MUNICIPALES

ON comprend la réserve avec laquelle nous devons apprécier les affaires municipales de Lyon; notre rapport se proposant de rendre justice à tout le monde, de signaler le bien social partout où il existe, et de nous affranchir de tout esprit de parti. Aussi n'entendons-nous parler des affaires de la ville, que dans leurs relations avec notre état économique. Au point de vue des engagements et des dettes, la situation financière de la ville est excellente; elle n'a point de dette flottante et n'a fait aucun emprunt depuis 1872, c'est-à-dire depuis dix-sept ans. Car on ne peut pas appeler emprunt, l'opération de conversion et d'unification de la dette, heureusement opérée en 1879, et qui était le contraire d'un emprunt, puisque par ce moyen on a pu à la fois réduire la dette et se procurer des disponibilités suffisantes pour écarter des emprunts nouveaux. C'est ainsi que, malgré les lourdes charges que nous avait léguées les

quelques mois d'administration désordonnée de 1870-1871 et qu'il avait fallu régler par vingt millions environ d'augmentation de la dette, ces charges de la guerre ont été non seulement amorties, mais on a encore réduit le passif consolidé de la ville, qui s'élevait au 4 septembre 1870 à 68 millions, à 53 millions environ au 31 décembre 1889. C'est donc une diminution de 15 millions, bonne à noter pendant une période d'exagération générale de toutes les dépenses publiques. On n'en a pas moins exécuté durant les seize dernières années et sans emprunt, pour environ 40 millions de travaux extraordinaires, consistant surtout en constructions de Facultés et d'écoles, d'édifices publics divers, et en améliorations de voirie au bénéfice des quartiers les plus déshérités. Le point culminant de la prospérité financière de la ville se fixe en 1880, alors que la mairie centrale a été rétablie. A ce moment, sur un budget d'environ 16 millions, il existait plus de 3 millions d'excédent de recettes assuré, sur les dépenses nécessaires; c'est-à-dire qu'un cinquième du budget pouvait être employé en travaux extraordinaires. Cette magnifique réserve a été largement entamée, soit par des dégrèvements intempestifs et inutiles, soit par une certaine prodigalité, provenant surtout de dépenses scolaires excessives et de la création de nouveaux emplois. On n'a pu appliquer aux travaux extraordinaires pendant le dernier exercice clos, c'est-à-dire en 1888, qu'une somme de 1,428,000 francs environ, soit la moitié moins qu'en 1880. La situation est encore bonne, mais elle est sur les limites de l'insuffisance pour les besoins d'une grande cité, et il ne serait pas étonnant qu'on songeât à rouvrir le livre de notre dette, depuis si longtemps fermé; car il reste un certain nombre de travaux publics utiles à exécuter. Trois grands ponts sur le Rhône sont à réédifier en même temps; on n'a point fait de grandes opérations de voirie depuis 1870; quelques trouées sur la rive droite de la Saône et dans la presqu'île, paraissent indispensables pour mettre en pleine valeur de riches quartiers et surtout pour les assainir.

Les impôts que nous payons, à titre municipal, sont assez lourds puisqu'ils représentent environ 32 francs par tête; ils ne constituent point cependant par leur importance, une entrave à la production. Il serait au reste facile à la municipalité d'y trouver des compensations, en s'appliquant à réduire le prix des eaux et du gaz, qui atteint à Lyon des proportions exorbitantes. Le gaz coûte 31 centimes $\frac{1}{4}$ le mètre cube, sans que la ville se soit réservée une participation dans les bénéfices de la Compagnie principale (1). Dès 1880, on aurait pu

(1) Le traité de concession date de 1853.

réduire de 50 0/0 le prix de l'eau en sachant accepter les concessions faites par la Compagnie privilégiée, et il serait facile de procurer de grands avantages à la génération présente en remaniant le traité de la Compagnie du gaz, qui n'a plus qu'une courte durée (1903). Quoi qu'il en soit, l'avenir de la ville est assuré, pour peu qu'on observe une sagesse relative. Dans les premières années du xx^e siècle et dès 1913, la ville verra s'éteindre toutes ses dettes. S'il n'est pas donné au temps présent d'en jouir par anticipation, le retour au domaine municipal des concessions d'eau et de gaz pendant la même période, sera une cause de richesse budgétaire, ou d'économie pour l'avenir, selon les solutions qui seront adoptées.

INSTITUTIONS DE CHARITÉ ET D'ASSISTANCE

ON pourrait se dispenser de parler des questions de charité, de bienfaisance et d'assistance à Lyon, tant la belle réputation de notre ville est faite sur ce point. Le sentiment religieux, l'humanité ou le simple goût de faire le bien, ont créé à Lyon des institutions sans nombre où sont soulagées les misères humaines; depuis le malade accidentel jusqu'aux incurables les plus repoussants, depuis l'enfant abandonné ou perverti, jusqu'au vieillard sans forces et sans ressources. Il y aurait tout un beau livre à faire sur la charité à Lyon; ce serait le recueil des vrais titres de noblesse de la vieille cité, et l'honneur de ce siècle généreux, qui, malgré ses agitations, restera grand parce qu'il a plus aimé qu'aucun autre l'humanité et la justice. Il nous est impossible assurément de comparer l'effort de la charité individuelle dans les diverses époques de notre histoire locale; cet effort a toujours été grand. Mais si l'on considère l'action de la bienfaisance, soit par l'application de quelques nouvelles lois et les contributions plus larges de la commune et du département, soit surtout par les ingéniosités multiples de l'initiative privée et de l'association charitable, il est facile de constater que le plus grand nombre des institutions de bienfaisance, en dehors des hôpitaux, datent de notre temps. A Lyon, sur nos centaines d'œuvres diverses, nous ne retrouvons que l'œuvre de la *Marmite* et l'œuvre des *Messieurs*, procédant de l'admirable famille de saint Vincent de Paul, la *Charité maternelle* fondée par Marie-Antoinette, et deux de nos hospices, l'Hôtel-Dieu et la Charité, qui remontent au-delà de 1789. On trouvera dans notre Rapport un essai de nomenclature des œuvres de la charité lyonnaise: ne pouvant les apprécier toutes, et ne voulant être injuste envers aucune, nous

n'en citerons aucune. Mais puisque M. Maxime du Camp, dans son livre sur la *Charité à Paris*, déclare que l'œuvre la plus admirable qu'il ait rencontrée est celle des *Dames du Calvaire*, où des femmes du monde recueillent et soignent de leurs mains les infirmes abandonnés partout ailleurs, à cause de la hideur de leurs plaies, qu'il nous soit permis de dire que cette institution a été créée à Lyon en 1842 (1), trente-trois ans avant Paris.

Il convient aussi d'indiquer en quelques mots les traits particuliers de l'organisation de nos hospices. Cette grande institution, qui remonte au VII^e siècle, a traversé sans encombre toutes nos discordes et demeure respectée de tous en conservant une double originalité. Elle montre d'abord le spectacle d'une harmonie complète entre le laïque qui administre le bien des pauvres, et le religieux qui les sert dans la maladie. Les Frères et les Sœurs de nos Hospices ne font point de vœux; ils forment une sorte de congrégation libre, fixée dans chacun des Hospices, n'émigrant pas de l'un à l'autre, et qui n'est liée que par un serment d'obéissance envers l'Administration civile, serment rigoureusement respecté. L'autre originalité, c'est que nos établissements hospitaliers suffisent avec leurs seules ressources, non seulement aux malades de la ville de Lyon, mais encore à la région qui l'entoure; car la plupart des hôpitaux sont généraux et admettent sans s'enquérir du lieu de résidence.

Le fait est unique parmi les grandes villes, qui toutes sont obligées de contribuer au budget de leurs Hospices. Le revenu ordinaire des Hôpitaux de Lyon, qui s'élève à trois millions et demi, se puise uniquement dans la charité accumulée de nos pères (2), et encore ce revenu ne représente-t-il qu'imparfaitement la richesse réelle; car, outre leurs immeubles et leurs rentes, les Hospices possèdent encore environ 1,500,000 mètres de terrain dans la ville nouvelle, dont le rendement est très faible par rapport à la valeur du capital, qui peut représenter 150 millions et forme ainsi une incomparable réserve pour l'avenir. L'administration libérale de ces établissements a réalisé de grands progrès pendant ces dernières années, au point de vue de l'hygiène, de l'alimentation, de l'éducation professionnelle du personnel congréganiste, et de tous les moyens curatifs mis à la disposition d'un corps médical, qui se recrute uniquement par le concours, et est aussi réputé pour la science que pour la dignité du caractère. Le cercle de leur action ne cesse de s'étendre; l'Hôtel-Dieu et

(1) La fondatrice a été M^{me} Garnier-Chabot.

(2) D'après la statistique dressée par Verninac, préfet du Rhône en l'an X, le revenu des Hospices à cette époque était tombé à 459,371 fr.; il s'élevait en 1789, d'après la même appréciation, à 1,510,827 fr.

la Charité, nous l'avons observé, datent seuls d'avant 1789; les hôpitaux et hospices de l'Antiquaille, de la Croix-Rousse, du Perron, des Vieillards de la Guillotière, de Sainte-Eugénie appartiennent à notre siècle. La création la plus récente (1887) est celle d'un hôpital pour les enfants et les convalescents à Gien près de Hyères, sur la Méditerranée.

Une seule partie de nos services hospitaliers paraît vraiment insuffisante; les vieillards y sont admis beaucoup trop tard et le nombre des places qui leur sont réservées ne répond point aux nécessités. On ne reçoit que 700 vieillards dans nos hospices, ce qui ne correspond pas aux besoins de cette assistance, dans une population qui doit compter environ dix-huit mille personnes âgées de 70 ans (1). En principe, les vieillards ont droit d'entrée à partir de 70 ans, mais par rang d'inscription; en fait ils attendent si longtemps, que c'est trop souvent la mort qui se charge de mettre un terme à leur patience. De ce côté, l'Administration des Hospices ne peut, malgré son zèle, remplir toute sa tâche, qui est complétée par les trois hospices des Petites Sœurs des Pauvres, qui reçoivent 500 vieillards, par la Cité de l'Enfant Jésus et ses annexes qui donnent le logement à un nombre égal de vieillards mariés, et enfin par un certain nombre d'asiles ou de refuges créés dans le même but de soulager la vieillesse (2). Il faudra toujours quelques hospices pour les vieillards sans famille ou abandonnés, mais pour l'ensemble des malheureux trop atteints par l'âge, ne pourrait-on point

(1) Le recensement de 1881 établit que 8 % de la population se compose de personnes âgées de 60 ans et au-dessus; il faut donc déduire le chiffre de mortalité présumée entre 60 à 70 ans.

(2) Voici comment on pourrait établir l'état de l'assistance à la vieillesse dans la ville de Lyon :

1	ASSISTANCE COMPLÈTE	}	Hospices civils.....	700 vieillards.
			Petites-Sœurs des pauvres.....	500 »
			Dépôt de mendicité (section des vieillards de la ville).....	400 »
			Hospices privés.....	250 »
			Ceuvre de l'abbé Rambaud.....	500 »
2	ASSISTANCE PARTIELLE	}	Pensions de 100 fr. données par la Ville.....	1.250
			Pensions de la société de secours mutuels des ouvriers en soie formées par la subvention de la Chambre de commerce.....	1.000
				4.600 vieillards.

On peut évaluer, en outre, de 1,400 à 1,500 les pensions servies par les sociétés de secours mutuels. Les pensionnés inscrits à la Trésorerie générale du Rhône pour la caisse nationale de retraites pour la vieillesse, sont au nombre de 5,700.

trouver un autre mode de secours, que celui de ce casernement, qui sépare le mari de la femme, qui fait passer les derniers jours de la vie dans l'oisiveté lourde et corruptrice d'une salle ou d'une cour d'hospice? A Lyon même, l'œuvre intelligente et belle de l'abbé Rambaud, que nous venons d'indiquer (la Cité de l'Enfant Jésus), donne le logement seulement à 500 vieillards, presque tous mariés. Il est impossible de n'être pas profondément frappé de la différence d'aspect de cette Cité et d'un de nos hospices. D'un côté le désœuvrement et souvent le vice; de l'autre, de braves gens se contentant d'être affranchis du loyer, la plus dure nécessité du pauvre, qui travaillent réunis jusqu'à leur dernier jour, vivant de peu, mais vivant de leur effort jusqu'à la fin. L'essentiel, c'est de ne point briser la famille; l'hospice ou l'asile, quels qu'ils soient, ne doivent pas être le dernier désir des vieux parents, ou le moyen pour leurs enfants de se débarrasser d'eux. Il y a mieux à faire, moralement et économiquement parlant, soit en aidant le vieillard à payer son loyer, soit en le maintenant et en faisant souhaiter son maintien dans la famille, à l'aide d'une petite pension en argent. A Lyon, un vieillard coûte 150 francs dans la maison de l'abbé Rambaud et bien près de 1,000 francs aux Hospices, si l'on ajoute aux frais d'entretien, ceux du logement qui ne sont point évalués dans les budgets. L'assistance à domicile pour les malades est déjà très fructueusement pratiquée à Lyon, par l'œuvre privée du *Dispensaire général*; pourquoi nos Hospices n'essaieraient-ils point, au moins partiellement, de secourir les vieillards chez eux, et de reporter les économies ainsi faites sur ces malheureux, si dignes de pitié et si peu secourus, sur les épileptiques?

Au reste, l'assistance de la vieillesse à domicile est déjà pratiquée par la Municipalité. Un crédit de 125,000 francs est inscrit au budget pour servir douze cent cinquante pensions de cent francs à des vieillards âgés au moins de 70 ans, ayant résidé pendant 20 ans à Lyon, et devenus incapables de travail. L'effet de ces très modestes pensions, extrêmement recherchées, est qu'un grand nombre de familles nécessiteuses conservent et même gardent précieusement les vieux parents. La ville fait ainsi de la morale et de l'économie.

Nous signalerons une autre lacune dans notre bienfaisance, mais peut-être existe-t-elle partout. La loi a édicté l'assistance obligatoire pour l'aliéné pauvre; dans la pratique, la loi est éludée par suite des préoccupations de trop grande économie qui hantent les pouvoirs départementaux. L'aliéné pauvre n'est admis d'office dans les asiles, que lorsqu'il en est arrivé à quelque tentative criminelle. De cette façon, l'aliéné pauvre étant traité trop tard, tombe à l'état d'incurable, et

reste à la charge perpétuelle du département. Le calcul est donc aussi contestable au point de vue de l'humanité qu'à celui de la dépense.

En résumé, les moyens d'assistance sont nombreux, variés et abondants à Lyon; aux jours de crise ou de chômage trop intense, la bienfaisance sait toujours trouver de nouvelles ressources. Nous citerons, comme exemple récent, une œuvre issue de la crise de chômage de 1884 et qui n'affecte point un caractère de permanence : l'œuvre des *Fourneaux de la Presse*, due à l'initiative des journaux de toutes les opinions, qui a réuni plus de 500,000 francs, et, chose plus extraordinaire, qui a su les faire arriver entièrement à leur destination. Il faut ajouter à tous ces moyens, l'action de la bienfaisance secrète et individuelle qui est considérable, soit qu'elle s'exerce par les plus fortunés, soit qu'elle se pratique dans les classes populaires elles-mêmes qui savent soutenir leurs malheureux d'une manière touchante : de voisin à voisin, de porte à porte, que de services rendus, que d'aide donnée parmi les plus pauvres, que de sacrifices silencieux ! Ce dont on pourrait plutôt se plaindre, c'est qu'il y ait conflit et confusion entre certaines institutions, pour le plus grand profit des pauvres de « carrière ». De plus, on attribue trop à notre ville le rôle de providence dans sa région ; sa renommée attire les déshérités d'alentour. Le bureau de bienfaisance compte près de 28,000 inscriptions (il y en a eu 45,000 en 1871), soit 7 % de la population. Cette proportion, supérieure à la moyenne, ne correspond nullement à l'état relativement aisé de notre peuple laborieux et économe ; elle ne peut s'expliquer que par le rayonnement de la charité lyonnaise, par le défaut complet d'organisation de l'assistance dans les campagnes, et enfin par beaucoup de doubles emplois dans les distributions. Il serait bon d'établir un *Clearing House* de la charité.

INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

ON ne saurait énoncer les moyens toujours douteux et restreints de soutenir la misère et de la relever, sans signaler les moyens autrement efficaces de la prévenir. La puissance humaine est bien faible contre la misère acquise, mais l'admirable prévoyance est bien forte pour l'empêcher de naître. Les institutions d'épargne et de prévoyance, les associations tendant à améliorer la vie par ces mêmes moyens, sont nombreuses à Lyon et se sont beaucoup développées, depuis que la liberté d'association, quelque mal réglée et incomplète qu'elle soit,

existe à peu près en fait. Deux grandes caisses d'épargne fonctionnent à Lyon ; l'une dite de Lyon, l'autre de la Croix-Rousse. La première compte 56 millions de dépôts et 182,215 livrets ; la seconde, qui dessert 30 à 40,000 âmes seulement, possède environ 6 millions de dépôts et 16,800 livrets ; soit ensemble 62 millions de dépôts et 199,065 livrets, dont 56 millions de dépôts et 169,790 livrets appartiennent à Lyon, le reste provient du département. Les 169,790 livrets de Lyon représentent donc plus d'un livret par famille. Il faut cependant signaler ce fait très fâcheux que, grâce aux taux excessifs payés par l'Etat, la Caisse d'épargne de Lyon compte dans le chiffre de ses dépôts plus de 20 millions qui proviennent d'une tout autre source que celle de l'économie populaire. Ce qui est meilleur à noter, c'est le million qui est fourni par la Caisse d'épargne scolaire ouverte en 1878 ; les petits sous de nos écoliers, recueillis depuis dix ans, représentent plus d'un million, répartis en 34,000 livrets et effectués en versements dont la moyenne représente 4 francs. C'est bien de l'épargne enfantine. Ces résultats sont merveilleux si l'on songe qu'avant 1822, date de la création de la Caisse d'épargne de Lyon, le peuple n'avait d'autre attraction pour ses épargnes que celle de la loterie (1).

(1) Il convient d'attirer l'attention de ceux qui douteraient de la nécessité et de l'efficacité des institutions d'épargne, sur le tableau comparatif qui suit, des versements faits à Lyon dans les bureaux de loterie et dans la caisse d'épargne pendant les douze dernières années de l'exploitation de la loterie :

ANNÉES	LOTERIE	CAISSE D'ÉPARGNE
1822.....	4.501.489 francs.	»
1823.....	5.778.563 »	79.208 francs.
1824.....	5.660.818 »	150.800 »
1825.....	3.582.069 »	232.144 »
1826.....	4.051.063 »	198.885 »
1827.....	3.732.045 »	233.738 »
1828.....	4.975.012 »	251.360 »
1829.....	4.751.541 »	253.998 »
1830.....	3.043.001 »	220.925 »
1831.....	2.218.488 »	92.679 »
1832.....	2.200.621 »	133.519 »
1833.....	2.287.727 »	234.775 »
TOTAUX.....	46.793.437 francs.	2.137.131 francs.
MOYENNE ANNUELLE.	3.899.453 francs.	194.273 francs.

soit un rapport de 1000 à 41.

A cette époque, la contribution foncière du département du Rhône entier, centimes additionnels compris, était de 2.876.000 francs, c'est-à-dire qu'elle ne représentait que 73 % des recettes de la loterie.

Les valeurs mobilières sont très répandues parmi le peuple; elles ne lui arrivent pas toujours par des mains scrupuleuses. De plus les combinaisons véreuses, consistant à faire payer des obligations à lots ou des marchandises par versements successifs, dépouillent beaucoup de pauvres gens; c'est de la contre-épargne. En heureuse opposition, nous pouvons signaler une vingtaine de Sociétés d'épargnes accumulées, se rapprochant plus ou moins du type de la *Fourmi*, et qui font l'opération contraire; c'est-à-dire qui réunissent de petits capitaux pour les faire profiter par le groupement, d'intérêts d'argent supérieurs, et des chances mises en commun pour les tirages de titres à lots.

Les Sociétés de Secours mutuels au nombre effectif de deux cent vingt, réunissent environ soixante-trois mille personnes. La plupart d'entre elles assurent des retraites variant de 60 à 300 fr. Cinquante Sociétés coopératives de consommation, dont la moitié environ ont une existence remontant à 20 ou 25 ans et ont ainsi leurs preuves faites, sont généralement prospères (1); tout en rendant service à leurs adhérents, elles sont utiles à tout le monde en exerçant une influence sur le prix des principales denrées, faussé chez nous comme ailleurs, par la mauvaise organisation du commerce de détail et la multiplicité croissante des intermédiaires. On ne cesse de déclamer contre les patrons dont les bénéfices se réduisent de plus en plus; on se tait sur le détaillant qui enlève au consommateur le bénéfice de ce bon marché, créé par le travail supérieur de l'industrie et du grand commerce. On parle sans cesse d'augmentation de salaires, sans réfléchir à son contre-coup ruineux sur l'industrie et on ne voit pas qu'actuellement, le moyen d'améliorer la condition de l'ouvrier, c'est de ne lui faire payer les choses que ce qu'elles valent. De cet ordre d'idées, est sortie la *Société de Logements économiques*, créée en 1886, au capital d'un million, avec la participation de la Caisse d'épargne, ce qui lui donne son caractère d'institution de prévoyance. Cette œuvre est jusqu'à présent couronnée d'un plein succès. Tout en assurant à ses actionnaires le revenu normal de 4 %, la Société donne aux ouvriers des logements beaucoup plus décents et plus confortables, avec une baisse de prix de 30 % au moins sur les prix courants des loyers de cette catégorie. On capitalise

Le notable abaissement des quatre dernières années n'est pas le résultat d'un retour à la raison des classes ouvrières qui alimentaient la loterie; il correspond au développement de loteries clandestines dont le siège était à Genève.

L'état des choses qui se reflète dans les chiffres ci-dessus est celui qui a précédé l'insurrection de 1834.
(LOUIS REYBAUD. *Étude sur le régime des manufactures. Conditions des ouvriers en soie.* 1859.)

(1) L'une d'elles, la *Ruche*, est une merveille du genre.

à Lyon des maisons occupées par les ouvriers au taux de 10 à 12 % en calculant 40 à 50 % de non-valeurs; les bons payent pour les mauvais. Les opérations de la Société de Logements économiques, qui seront largement poursuivies (car on annonce dès à présent le doublement du capital qui sera porté à deux millions), pourront exercer une influence capitale sur la question du logement de nos ouvriers.

Les Sociétés coopératives de crédit n'existent pas à proprement parler, à Lyon. *La Caisse de Prêts aux chefs d'ateliers*, *l'Assistance Mutuelle Lyonnaise*, tiennent de la bienfaisance en ce qu'elles aident leurs clients par des prêts dont elles exigent le remboursement; la seconde sans intérêts. Dans cette catégorie d'associations mixtes, tenant à la fois de la prévoyance et de la bienfaisance, il faut signaler avant tout la grande Société de secours mutuels des ouvriers en soie, qui compte près de six mille membres, et qui reçoit annuellement une subvention de cent vingt mille francs de la Chambre de Commerce, subvention destinée à former un fonds de retraites d'une importance exceptionnelle. Les patrons de la soierie, par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce qui les représentent, ont donc doté leurs ouvriers d'un instrument de prévoyance d'une puissance unique, et qui permet à ceux qui le veulent, d'assurer le repos de leurs vieux jours (1).

Les Sociétés coopératives de production ont échoué; deux Sociétés coopératives d'imprimerie s'efforcent de vivre, sans grande prospérité.

APPROVISIONNEMENT

L'APPROVISIONNEMENT de Lyon est facile et excellent. La zone du sud-est Labonde en tous produits. Nos vignobles ont été profondément atteints et vont en se reconstituant (2); leurs produits au reste sont d'une qualité supérieure au pouvoir d'achat de la grande consommation. La crise viticole a eu ce bon effet de développer considérablement la production des fruits; leur bas prix

(1) Par le seul fait d'être membre de la Société et grâce au versement de la Chambre de commerce, un ouvrier qui y est entré à 25 ans reçoit à 65 ans une pension de 100 fr. *S'il a ajouté seulement 15 fr. par an de ses deniers personnels, la pension s'élève alors à 900 fr., et s'il a commencé ses versements à 20 ans, la pension peut atteindre 1,200 fr. environ.* Ce magnifique résultat est obtenu au moyen d'un versement supplémentaire fait par la Chambre de Commerce en faveur de ceux qui font ainsi preuve de prévoyance personnelle.

On peut entrer en jouissance de la retraite dès 50 ans, à des conditions proportionnellement abaissées.

(2) On peut voir par le tableau qui suit, établissant la consommation composée du vin et de l'alcool

permet à nos plus humbles ménages de s'en alimenter. On peut dire en passant que le commerce local des fruits est encore à l'état rudimentaire et pourrait former plus tard une branche importante de nos exportations.

MOYENS DE TRANSPORT

Les moyens de transport, qui forment un des facteurs essentiels de la prospérité d'une grande ville d'industrie, pourraient être perfectionnés à Lyon et dans le rayon qu'il commande. La circulation urbaine a été tardivement, mais suffisamment assurée. Depuis 1881 seulement, un réseau de tramways couvre la ville, la Saône est bien desservie par des bateaux-mouches; deux lignes funiculaires relient Fourvières et la Croix-Rousse à la ville basse, une troisième concession est donnée pour créer une nouvelle communication de ce genre entre la partie nord-est du plateau de la Croix-Rousse et le centre de la ville. Quant à la circulation extérieure par voies ferrées, le grand centre de Lyon est la propriété exclusive de la Compagnie P.-L.-M.; elle ne subit une trop faible

pendant les onze dernières années, combien les hauts prix du vin ont été funestes à nos populations, en développant parmi elles la consommation de l'alcool :

IMPORTANCE DE LA CONSOMMATION DES VINS ET DES ALCOOLS A LYON

PÉRIODES	VINS	ALCOOLS
1878	745.033 hect.	10.707 hect.
1879	732.037 »	11.672 »
1880	728.926 »	13.903 »
1881	722.575 »	15.214 »
1882	650.791 »	15.595 »
1883	655.361 »	16.240 »
1884	696.810 »	16.899 »
1885	657.157 »	16.886 »
1886	628.910 »	16.998 »
1887	615.151 »	17.713 »
1888	610.858 »	18.332 »

Comme on peut multiplier par trois le chiffre de consommation de l'alcool pour arriver à celui des boissons alcooliques et liqueurs, on voit que la consommation lyonnaise représenterait environ 50,000 hectolitres, qui, estimés au détail à 3 fr. le litre, forment une dépense totale de 15 millions de francs. Cette dépense faite par la partie la moins aisée de la population constitue la plus écrasante des charges. La sobriété serait une des solutions de la question sociale.

concurrence que par la navigation du Rhône et de la Saône (1). Une seule Compagnie locale de chemins de fer, la Compagnie des Dombes et du Sud-Est, possédait un réseau de 400 kilomètres, et luttait sur certains points avec une trop puissante rivale. La Compagnie des Dombes a fusionné en 1884 avec la Compagnie P.-L.-M. au grand regret du public, qui a vu disparaître avec elle un exemple de bonne administration et d'une Société soucieuse de bien servir le public.

Les lignes de la Compagnie P.-L.-M. nous atteignent de tous les côtés; leur exploitation pourrait être améliorée. Au point de vue des arrivées et des départs, les gares sont placées d'une manière excentrique, ce qui résulte d'erreurs anciennes qui sont plus le fait de la Ville que de la Compagnie. Cependant une seule gare, qui a été créée par la Compagnie des Dombes, la gare Saint-Paul, est au cœur de la ville et n'est utilisée que pour des lignes très secondaires. En ce qui touche la marche des trains de voyageurs, des plaintes, trop fréquentes s'élèvent. On ne fait rien pour créer de véritables services de banlieue, qui pourraient permettre à cette partie de la population bourgeoise, plus aisée en apparence qu'en réalité, de se déplacer et de vivre d'une manière plus économique et plus salubre, tout en donnant le même temps au travail de la ville. Mais cette émigration, qui pourrait mettre des milliers de familles laborieuses dans de meilleures conditions, ne peut s'accomplir au moyen de trains faisant à peine 20 kilomètres à l'heure (2), toujours en retard et avec un horaire ne concordant point avec les occupations d'un industriel ou d'un commerçant. A force de plaintes, des améliorations ont été faites. La Compagnie a créé tout récemment dans quelques directions des trains dits tramways, sans doute parce qu'ils marchent plus vite que les autres. Après trente ans de réclamations, la Chambre de Commerce de Lyon vient d'obtenir un train de vitesse entre Lyon et Saint-Etienne. Jusqu'à cette année, les négociants de deux des plus grandes villes de France devaient perdre toute leur journée pour effectuer dans les deux sens un trajet de 58 kilomètres (3).

(1) On peut encore citer deux petites Compagnies de chemins de fer, celles de l'Ouest et de l'Est de Lyon; leur parcours et leur importance ne sont pas tels qu'ils puissent constituer une concurrence véritable.

(2) Entre Lyon et Bourg-en-Bresse, deux chefs-lieux, les trains marchent à la vitesse de 15 kilomètres à l'heure.

(3) Entre Bruxelles et Anvers, deux villes à peu près semblables, pour l'importance, à Lyon et à Saint-Étienne, on compte quatre *express* dans les deux sens, soit huit *express*, qui les relient.

Les communications avec les grands centres industriels voisins : Grenoble, Voiron, Annonay, Roanne, ne sont pas meilleures; pour les marchandises, la même lenteur s'observe dans les livraisons. La conséquence en est que dans notre région les diligences et les fourgons de marchandises prospèrent encore; il ne faut pas trop s'affliger de ce que l'insouciance du monopole laisse vivre tant de petits commerces de transport. Dans la périphérie lyonnaise, le rayon s'étendant jusqu'à 100 kilomètres et presque toujours parallèlement au tracé du P.-L.-M., on compte au départ de Lyon plus de soixante-dix entreprises de messageries pour les voyageurs, vingt services importants de fourgons-poste transportant les marchandises de valeur, et plus de six cents petits entrepreneurs de transport. Nous passons pour mémoire les individus sans nombre possédant une seule voiture de roulage, et qui convoient un tonnage impossible à évaluer, mais assurément considérable. On pourra être surpris d'apprendre qu'une partie très notable des transports de l'industrie de la soierie s'effectue par les fourgons-poste dits : *Fourgon stéphanois, Messageries du Dauphiné, Messageries de la Côte-Saint-André, Fourgon de l'Arbresle, de Saint-Laurent-de-Chamousset, Charlieu, Chauffailles, Thizy, des Echarmeaux, etc.*

Il n'y a point de remarques bien spéciales à faire sur les tarifs, en ce qui concerne la région lyonnaise. La Compagnie P.-L.-M. a paru procéder, en 1885, à un dégrèvement général; mais tout bien compensé, il se trouve qu'elle a octroyé aux uns ce qu'elle a repris aux autres.

Un tarif monstrueux a cependant été atteint dans ce remaniement, pour le plus grand bien de Lyon. Jusqu'en 1885, la houille du bassin de la Loire payait pour arriver à Lyon, huit centimes par tonne et par kilomètre, ce qui, avec les frais de déchargement, grèvait la tonne rendue à Lyon de plus de 5 francs. Pour faire parcourir 58 kilomètres à la tonne de charbon de la Loire, on payait à peu près le prix entier de cette même tonne de charbon sur le carreau de la mine en Angleterre ou en Westphalie! Ce tarif est maintenant réduit à six centimes, ce qui est encore le double du tarif moyen des chemins français sur cette matière première; il grève d'autant plus lourdement la consommation lyonnaise que son bassin d'approvisionnement, la Loire, est celui qui a les prix de revient les plus élevés en France. C'est une des raisons pour lesquelles il n'y a point à Lyon d'industries de gros tonnage, devant utiliser de grandes forces motrices. Nous n'employons à Lyon que 12,000 chevaux-vapeur (1), répartis entre 1,224 industriels; pas plus

(1) Auxquels il faut ajouter un millier de moteurs à gaz.

qu'un seul grand paquebot transatlantique. Lorsque le transport de la force à distance pourra s'opérer à bon marché, le Rhône deviendra un trésor de forces motrices; c'est sans doute le moyen de l'avenir pour l'établissement de grandes industries à Lyon. En attendant, on compte toujours chez nous sur la navigation du Rhône et de la Saône pour maintenir une concurrence indispensable. On a déjà obtenu des résultats. Sur la Saône, les transports de marchandises encombrantes sont très développés entre Lyon et Châlon; lorsqu'une dernière section du canal en construction aura réuni la Marne à la Saône, nous nous trouverons, directement et sans rompre charge, en communication par eau avec tout l'Est. Pour le bas Rhône (car la navigation reste nulle sur le haut Rhône de Genève à Lyon), les derniers travaux ont enfin donné des résultats qu'une expérience assez prolongée permet de considérer comme acquis. On a gagné 0,70 c. de profondeur entre Lyon et Avignon, ce qui permet de naviguer par les plus basses eaux. *La Compagnie générale de Navigation*, qui a eu l'honneur de maintenir son service à travers les plus grandes difficultés, a vu, grâce aux travaux effectifs dont nous venons de parler, son tonnage s'élever de 120,000 tonnes en 1879 à 200,000 tonnes environ en 1888 (1). Son terminus est le port de Saint-Louis, création entièrement lyonnaise, où les hommes d'imagination se plaisent à voir le futur rival de Marseille.

Il nous faudra bientôt parler du travail de Lyon; avant de le faire nous avons exposé les causes morales ou matérielles qui peuvent agir plus ou moins directement sur lui et créer un milieu plus ou moins favorable à son développement. N'ayant pas à apprécier le rôle important de l'État, puisque son rôle s'exerce à Lyon comme ailleurs, nous n'avons pour compléter notre examen de ce côté, qu'à dire quelques mots de l'enseignement public.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

L'ENSEIGNEMENT officiel ou libre a pris un grand développement à Lyon depuis 1870. L'enseignement supérieur s'y est complété par la création des Facultés de médecine et de droit, et par la fondation d'une Université catholique. Les anciennes Facultés de l'État des sciences et des lettres, qui végétaient avant

(1) On a constitué au capital de 500,000 francs une société d'essais des procédés de touage de M. Lombard-Gerin; ces essais ont donné d'excellents résultats et pourraient conduire à un grand développement de la navigation du Rhône.

1870, ont reçu une vigoureuse impulsion; le nombre de leurs élèves a presque décuplé. Si l'on en juge par les résultats des concours généraux, la Faculté de droit aurait quelques raisons de se croire la première de France; la Faculté de médecine, avec ses professeurs réputés et son installation magnifique, réunit déjà un millier d'étudiants auxquels vont s'ajouter trois ou quatre cents élèves de l'École de santé militaire qui vient d'être ouverte. La Faculté des lettres a mérité d'être appelée par M. Lavisse « la vaillante Faculté des lettres de Lyon ». Un grand courant de vie circule dans notre enseignement supérieur, dont les maîtres éminents, sachant se résigner à rester en province, travaillent de toutes leurs forces à établir des relations étroites entre les diverses branches du haut enseignement et à former le faisceau d'une grande Université lyonnaise. On comprend ici l'importance d'une création qui aurait une si grande influence sur l'esprit général et aiderait à son relèvement; dans le but de la poursuivre on vient de former une *Association des Amis de l'Université de Lyon*. Si nous pouvons obtenir pour notre ville la fondation de la première université provinciale, ce sera peut-être une grande date dans l'histoire morale du pays.

Nous n'avons pas à constater le même essor et les mêmes progrès dans notre enseignement secondaire classique; les élèves y abondent, mais sont-ils vraiment préparés pour la vie qui les attend et la tâche laborieuse qui leur incombe? il y a fort à en douter. Dans l'enseignement classique, les trois quarts des élèves reçoivent une instruction qui ne leur convient pas et dont ils ne profitent point. Si l'enseignement supérieur d'abord, si l'enseignement classique ensuite, sont comme la source sacrée d'où découle la force de l'esprit, s'ils lui impriment comme un sacrement de distinction que rien ne peut remplacer, s'en suit-il qu'ils conviennent à tous et qu'il faille multiplier les lycées ou leurs concurrents congréganistes? Combien de ceux auxquels on a offert la perle de l'instruction classique pensent amèrement plus tard que le moindre grain de mil aurait mieux fait leur affaire! Il faut bien soulever après tant d'autres, quelque indigne qu'on en soit, ce grand problème de l'instruction, parce qu'il est particulièrement grave dans les villes d'industrie et de commerce. Non seulement l'instruction classique ne prépare pas à ces carrières usuelles qui attendent la majorité des hommes, mais encore elle les en écarte comme par un secret mépris. De même, dans l'instruction primaire qui reçoit les futurs ouvriers de la terre et de l'usine, ce n'est point le travail manuel qu'on exalte et vers lequel on tend; par la surcharge et par la variété des connaissances effleurées, on donne surtout à l'enfant l'idée de changer de condition. Dans ces deux ordres

d'instruction, c'est la même chasse aux certificats, aux brevets, aux diplômes, à toutes ces fausses apparences de se grandir par le grade, et qui nous préparent en réalité des avocats sans clients, des diplômés faméliques, tout un monde de déclassés qui sont des ouvriers perpétuels de révolution, non point pour la foi dans une idée ou dans une chimère, mais simplement pour devenir des fonctionnaires. Le recrutement, comme l'esprit des travailleurs de tous les rangs, souffre beaucoup de la tournure ambitieuse donnée à notre éducation nationale. A Lyon, il s'est créé tout un groupe d'institutions qui s'efforcent de réagir contre cet ancien état de choses et préparent de bons sujets à l'industrie et au commerce. Voici leur énumération : l'École de la Martinière des garçons, l'École de la Martinière des filles, le pensionnat des Frères, l'École congréganiste de la Salle, l'École de comptabilité pour les dames et demoiselles, entretenue à frais communs par la Ville et par la Chambre de Commerce, la Société d'Enseignement professionnel, les cours municipaux du soir, l'École de tissage de la Croix-Rousse, l'École centrale lyonnaise, l'École supérieure de commerce et de tissage, l'École des hautes études de chimie industrielle, créée à la Faculté des sciences par M. Raulin et subventionnée par la Chambre de Commerce, l'École nationale des Beaux-Arts et les huit Écoles municipales de dessin qui préparent des sujets à nos industries d'art. Par elles, le cycle de l'enseignement préparatoire ou appliqué aux diverses professions est à peu près complet ; il s'ouvre à la plus modeste instruction ouvrière et se ferme aux études supérieures qui doivent former le savant chimiste, l'artiste, le grand industriel ou le grand commerçant. En outre, certaines d'entre elles, telles que la Société d'enseignement professionnel qui a eu jusqu'à huit mille élèves, travaillant librement le soir, ont exercé une profonde et salutaire action morale sur la population ouvrière. Les fondateurs de cette Société ont justement estimé que l'École professionnelle ou d'apprentissage se propose un but à peu près chimérique, lorsqu'elle a la prétention d'apprendre un métier à des élèves, mais qu'elle est de la plus haute utilité, lorsqu'elle s'applique, comme la Société d'Enseignement professionnel de Lyon, aux ouvriers et employés divers qui savent déjà leur métier et qui veulent se perfectionner par une instruction appropriée et spéciale.

A part l'École nationale des Beaux-Arts et les Écoles municipales de dessin, qui se rattachent encore à l'initiative privée par leur administration confiée à de simples citoyens, c'est en vertu de l'action seule de ces institutions, qu'une masse d'environ dix mille élèves se trouve préparée à fournir les cadres de l'industrie et du commerce lyonnais, depuis les plus hautes fonctions, jusqu'aux emplois de

contre-mâîtres et de commis, jusqu'au simple ouvrier rendu plus ouvert et plus habile. Sans elles, la participation à nos plus grandes affaires échapperait à nos compatriotes. Nous en avons un frappant exemple. Avant la guerre de 1870, la plupart des emplois de comptabilité et de banque étaient occupés à Lyon par des Allemands ou des Suisses, en raison de l'incapacité professionnelle de notre jeunesse. Par suite des progrès de toutes ces écoles, une génération nouvelle s'est rendue apte à toutes les places et a complètement évincé les étrangers de nos comptoirs. L'enseignement technique, commercial et professionnel qui s'est créé et développé à Lyon depuis un demi-siècle par les sacrifices et par le dévouement des particuliers, a marché résolument pendant que l'État élabore encore des programmes compliqués sur la matière; il a ainsi rendu des services énormes à tous nos travailleurs et marque l'un des efforts les plus énergiques et les plus intelligents de l'initiative individuelle et des associations libres.

LA PRODUCTION ET LE TRAVAIL A LYON. — LE CAPITAL

AVANT d'exposer l'état de la production et du travail à Lyon, il convient d'apprécier d'une manière très générale, ce qui les soutient et les met en œuvre, c'est-à-dire le capital. Il ne peut être question d'évaluer le capital lyonnais; vu sa dispersion et sa force d'expansion on ne pourrait arriver qu'à établir des calculs très incertains portant sur plusieurs milliards. Au reste, malgré les relations étroites qui existent entre toutes les sources de la richesse acquise, il faut, dans l'étude qui nous occupe, seulement s'enquérir de cette partie du capital qui s'emploie dans l'industrie et dans le commerce. De ce côté aussi, il serait téméraire d'avancer des chiffres, mais on peut faire quelques constatations qui éclaireront suffisamment. Lyon est richement pourvu de capitaux, puisque selon le langage économique, l'argent y est plus offert que demandé. C'est la caractéristique financière de Lyon, comme le contraire pourrait se découvrir à Marseille. Le capital commercial flottant, sans emploi, ou réservé, peut être estimé, d'après ce que l'on connaît des dépôts dans les banques, comme beaucoup trop considérable, si on le rapproche de celui qui paraît plus que largement nécessaire pour tout notre travail industriel et commercial. Cette abondance de capital disponible, d'argent qui s'ennuie, n'est pas sans danger et n'a pas été étrangère aux excès financiers de 1881. A Lyon, on économise tout, sauf la force du capital qui est généralement

disproportionnée aux affaires. Dans la fabrique de soieries, notamment, la surabondance de capital augmente les frais généraux par les pertes d'intérêts, ou bien fait subir des crédits à trop long terme, parce qu'on a trop de moyens d'attendre. De même les institutions financières sont trop puissantes pour la place. Lyon est la ville où la moyenne d'échéance de papier escompté à la Banque de France est la plus courte; les paiements de matières premières s'opèrent généralement à trente jours dans les principales industries et le crédit de banque est peu employé. Les valeurs mobilières de placement s'y absorbent avec une facilité particulière, et restent enfouies dans les portefeuilles. L'influence financière de la place de Lyon s'exerce particulièrement sur le bassin de la Loire dont elle possède la majeure part des valeurs houillères et métallurgiques, sur le midi de la France, sur la Chine et le Japon dont elle concentre les produits soyeux, sur l'Espagne et avant tout sur l'Italie, dont nous étions le grand marché séculaire de commerce et de banque, avant la guerre de tarifs, qui a été déchaînée en 1888.

LES INDUSTRIES DIVERSES

L'INDUSTRIE lyonnaise, considérée dans son ensemble, pourrait être comparée à l'une de ces chaînes de montagnes de hauteur modérée et semblable, desquelles se détache une masse dominante. Il existe dans l'agglomération lyonnaise une foule d'industries diverses d'importance à peu près égale; une seule est énorme et prépondérante, celle de la fabrique de soieries. Toutes ces industries diverses réunies forment cependant une valeur de production fort élevée; et par une rencontre assez curieuse, il se trouve qu'on peut l'évaluer à un chiffre se rapprochant de celui de la production des soieries. Ainsi la production des étoffes de soie représentant de 380 à 400 millions, celle de toutes les autres industries réunies seraient à peu près la même, de sorte que le total du travail de nos industries s'élèverait à 800 millions. A cela il faudrait ajouter le chiffre des affaires, c'est-à-dire celui du mouvement commercial, qui représente encore plusieurs centaines de millions (1). Toutefois, il est utile de faire des réserves au sujet de l'évaluation de la production des industries diverses, le

(1) Dans sa statistique de 1878, M. Morand l'évalue à 680 millions environ; ce chiffre a certainement beaucoup augmenté.

travail très sérieux et très complet qui a été fait à cet égard par M. Morand, secrétaire de la Chambre de Commerce et sur lequel nous nous appuyons, remontant à 1878; à ce moment les statistiques établies par M. Morand faisaient ressortir 340 millions pour les industries diverses. Depuis ce temps, ces industries, notamment celles des produits chimiques et des pâtes alimentaires ont beaucoup progressé, et les probabilités seraient plutôt pour une augmentation des valeurs de 1878. Les estimations de ce côté n'en ont pas moins un caractère en partie hypothétique et ne sauraient atteindre le degré de certitude de celles qui sont fixées annuellement, pour la fabrique de soieries, par la Chambre de Commerce, en collaboration avec la Chambre syndicale des fabricants.

Il est à remarquer qu'il n'existe point d'industrie primaire à Lyon, sans doute en raison du prix de la houille et des constructions; toutes sont des industries de transformation. Les principales sont : les produits chimiques, les pâtes alimentaires dites pâtes d'Italie, la tannerie, la fonderie et la construction mécanique, la chapellerie, la bijouterie, la fabrication des liqueurs et la brasserie, la verrerie, la confection, la fabrication des couleurs, la stéarinerie, la maroquinerie et la fabrication des chaussures, la sparterie. Les industries artistiques sont représentées à Lyon d'une manière supérieure; spécialement dans l'orfèvrerie religieuse, la menuiserie, la sculpture en bois, la serrurerie et l'imprimerie. L'orfèvre Armand-Calliat, les menuisiers Denat et Grimonet, l'atelier de sculpture en bois et de décoration de Flachat, les serruriers Guerre, Blanc et Salesse, le peintre verrier Bégule, maintiennent quelques belles traditions de ces arts industriels lyonnais, qui ont produit tant de merveilles depuis le moyen âge jusqu'au XVIII^e siècle.

LA FABRIQUE DE SOIERIES

LA fabrique lyonnaise de la soierie est au point de vue de l'excellence et de la variété des produits, de l'importance de la fabrication, comme de l'antiquité de l'origine, la plus belle des grandes industries françaises. Personne ne peut lui contester le prix de beauté. Si quelques industries de première nécessité, telles que celles des métaux ou des textiles communs comme la laine, le lin et le chanvre ont été exercées plus anciennement, elles n'ont point eu de ville capitale ou bien se sont déplacées et disséminées; mais on ne connaît point en France de grande industrie, implantée depuis bientôt quatre siècles et demi dans le

même lieu, y ayant grandi sans relâche, y étant pleine de force et de prospérité, et formant encore, le centre le plus puissant du monde entier pour sa production spéciale (1). Telle se présente notre principale industrie. A l'intérieur, les rivaux anciens n'existent plus; Paris, Nîmes et Tours constituaient autrefois des fabriques importantes de soieries; il n'en reste que des vestiges dans les deux dernières villes. Saint-Etienne seul, exploite encore avec intelligence et succès l'article du ruban et garde le premier rang dans cette spécialité; mais Saint-Etienne est un parvenu à côté du patricien lyonnais de la soie et en est un rejeton comme Saint-Chamond, la ville du lacet et de la passementerie. Une fabrique encore plus récente, dangereuse entre toutes pour ses concurrents par sa vive intelligence, son audace, son activité sans bornes, et sa fortune acquise, Roubaix, menace Lyon par le bon marché de ses tissus mélangés et ses imitations adroites de nos plus belles étoffes d'ameublement.

Nous résumerons en quelques traits, l'histoire de notre fabrique. Elle naît vers le milieu du xv^e siècle, d'importation italienne. Lyon était, depuis son origine romaine, une grande place de transit; il formait l'un des nœuds principaux du commerce entre le nord et le midi, entre les Flandres et l'Allemagne, entre l'Italie, la Provence, la Méditerranée et l'Orient. Les foires de Lyon étaient célèbres; on y pratiquait déjà les procédés les plus raffinés de l'art du commerce, on y employait la lettre de change et à la fin de ces marchés, il s'établissait des règlements de compensation à peu près semblables aux procédés des *Clearing Houses* que nous n'avons pas encore pu faire accepter dans notre pays. C'était déjà de l'Italie que nous tenions cet art du commerce; les proscriptions des républiques de Florence, de Pise et de Gènes, devaient nous doter de l'art de la soie. Cet art grandit chez nous jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes (1685) qui nous enlève brusquement les deux tiers de nos ouvriers. La proscription française implante à Crefeld et en Angleterre l'industrie que la proscription italienne avait amenée à Lyon. C'est à la fin du xviii^e siècle que se place l'apogée de nos manufactures. Au point de vue de la concurrence, presque toutes leurs rivales, notamment en Italie, sont abattues; au point de vue de la beauté et de l'originalité de la fabrication, elles sont alors incomparables. Aux xvi^e et xvii^e siècles, il est assez difficile à l'œil du connaisseur, de distinguer une étoffe de soie de provenance italienne, de Nîmes ou de Tours d'une étoffe

(1) La Chine et le Japon mis à part, la production des soieries dans le monde entier est estimée à 1,100 millions auxquels Lyon contribue pour 400 millions, soit plus d'un tiers du travail total.

lyonnaise; le goût et les procédés se ressemblent. Mais au XVIII^e siècle, notre fabrique est servie par des dessinateurs de génie et par des ouvriers admirables; les soieries de Lyon méritent une place à part dans l'art charmant de ce temps. Le dessinateur Philippe de la Salle donne à ses conceptions décoratives une originalité toute particulière; il n'accepte point servilement les règles du style délicat, mais un peu ténu et froid, de l'époque de Louis XVI; sa manière et celle de ses élèves est ample et majestueuse, sa palette sait marier les tons riches et opposés; il crée de véritables chefs-d'œuvre de l'étoffe décorée, exécutés par l'ouvrier avec une perfection inouïe. A ce moment, le produit lyonnais ne peut être confondu avec aucun autre et domine tout. La Révolution vient ensevelir tout cet éclat; la fabrique lyonnaise retombe aussi bas qu'au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes. Mais comme la cité elle-même, dont la Convention avait décrété la mort, elle se relève bientôt de ses ruines. La grande invention de Jacquard (1801-1805) vient à l'heure précise pour l'aider à se plier aux besoins de la production agrandie et à bon marché, qui est la résultante des temps démocratiques où l'on vient d'entrer. Depuis le commencement de ce siècle, qui s'ouvre par cette transformation capitale, la fabrique lyonnaise franchit, en progressant sans cesse, toutes les crises les plus graves: les émeutes de 1832 et 1834, la banqueroute américaine de 1837, la révolution de 1848 et les suivantes. Elle traverse en même temps des crises au moins aussi redoutables que les crises politiques et sociales, c'est-à-dire celles des transformations de production. Vouée par une tradition si lointaine à la production des articles riches et de haut luxe, elle doit peu à peu travailler à pénétrer toutes les couches de la consommation et arriver jusqu'aux plus humbles. Vers 1860, le « façonné », autrement dit l'étoffe ornée de dessins, qui était la gloire et la ressource principale de Lyon, est abandonnée complètement par la mode pendant douze à quinze ans, soit qu'elle eût trop duré, soit qu'elle ne laissât point assez à gagner à la couturière, soit surtout parce que nos dessinateurs ayant perdu toute intelligence décorative, sacrifiaient à un mauvais goût trop évident.

Presque en même temps, Lyon perdait son plus riche débouché par suite de la guerre de sécession des États-Unis. A ce moment si critique, c'est la liberté commerciale qui vient à point pour sauver la fabrique lyonnaise, en lui ouvrant de nouveaux marchés, en développant ses relations avec l'Angleterre d'une manière colossale. Par un changement de front rapide, on se rejetait sur les étoffes unies auxquelles on donna l'intérêt de ces inépuisables combinaisons de fils qui s'appellent « armures », et le charme de nouvelles couleurs dérivées

de la houille, dont l'industrie, largement et sagement développée de nos teinturiers, sut tirer un parti merveilleux. Cette crise avait l'effet salubre de faire de l'industrie de la soie, industrie de luxe, une industrie universelle. Puis, vers 1876, on revint au « façonné » par une heureuse révolution du goût; en même temps, la concurrence devenue plus pressante de l'étranger poussait au développement de la production mécanique qui allait devenir l'instrument du bon marché et prendre bientôt dans le travail ouvrier la moitié de la place des métiers à bras. Les étoffes mélangées, jointes à l'instrument du bon marché par excellence, l'article du « teint en pièce », achevaient de vulgariser la soie.

Les dernières épreuves qu'a subies notre fabrique ne sont point les moins graves; depuis 1880, la politique protectionniste a prédominé en Europe et s'est maintenue aux Etats-Unis; d'un autre côté, les industries concurrentes ont grandi. L'Allemagne et la Suisse nous serrent de près sur les marchés extérieurs et importent chez nous; notre plus grand client après l'Angleterre, les Etats-Unis, développent énormément leur production de soieries à l'abri de droits excessifs, outrés encore par une fiscalité sans scrupule; la Russie et l'Autriche nous opposent des barrières de douanes presque infranchissables. Sous ces atteintes si profondes, Lyon a semblé faiblir, d'autant plus que les fabricants avaient été frappés moralement par la crise financière de 1882. Nos chiffres les plus bas de la production et d'exportation, pour la période, se trouvent en 1883 et 1884; mais depuis 1885, les esprits se sont relevés, l'ingéniosité de nos industriels a créé de nouveaux articles, et notre production totale, évaluée pour 1888 de 390 à 400 millions, représente, si l'on tient compte de la différence des valeurs, la plus haute que Lyon ait jamais atteinte. En effet, nous avons connu des chiffres beaucoup plus importants en apparence; ainsi nous trouvons que, dans la période la plus favorable de 1867-1872, nous avons produit environ 460 millions et exporté 350 millions; mais il ne faut pas oublier que, pendant cette période, la valeur moyenne de la soie était de 100 francs par kilogr., tandis qu'actuellement, elle est à peine de 50 francs, soit l'énorme différence de 100 o/o. De plus, la proportion des mélanges étant devenue de plus en plus forte, et le prix moyen de l'étoffe s'abaissant de plus en plus, on a employé plus de métiers et fait plus d'ouvrage, de mètres et d'affaires, pour arriver à une valeur générale moindre (1). En d'autres termes, Lyon est à son point culminant comme

(1) La production actuelle de 400 millions équivaldrait, sans exagération, à une production de 600 millions, si elle était calculée sur les prix de 1867-1872.

quantité ; c'est le prix de l'étoffe, inclinant de plus en plus au bon marché, qui a baissé. Assurément, le succès est grand d'avoir pu se maintenir au plus haut point de production, tandis qu'on perdait des débouchés et que les fabriques concurrentes grandissaient.

La valeur technique est restée supérieure surtout par ce fait, que la fabrique de Lyon est la seule à pouvoir créer à la fois les articles innombrables auxquels la soie se prête, depuis le velours épais jusqu'à la gaze impalpable, depuis le brocart épinglé et rebouclé d'or à 200 francs le mètre, jusqu'à la guenille brillante à 0 fr. 75 cent., dont se pare la fille de campagne. Les autres fabriques possèdent des spécialités ; Crefeld a le velours schappe ; Zurich, les étoffes légères ; Côme, le satin et la faille. Lyon seul possède l'universalité des produits. La fabrique de Lyon a remporté cette victoire, qu'industrie de grand luxe, elle a su le rester et se faire en même temps industrie de bon marché. La lutte a été vive, la transformation a été pénible, car l'esprit industriel lyonnais est tout de patience et d'amour pour la perfection. C'a été une grande révolte pour lui que de soumettre sa délicatesse à la brutalité du métier mécanique et de travailler pour le « million » au lieu de garder l'unique clientèle des princes et des riches. Il n'en est pas moins certain que, ceux qui, comprenant la marche du siècle, ont voulu que Lyon restât une fabrique exceptionnelle d'art et haute nouveauté et devînt une industrie démocratisée par les productions des tissus mélangés et de ces étoffes si apparentes et si étonnantes de bon marché dites « teintes en pièces », ont probablement assuré l'avenir de notre ville.

La fabrique lyonnaise est donc plus que jamais soumise à cette double loi ; bien faire et beaucoup faire. A son ancien goût pour la perfection qui doit persister, elle a su ajouter à temps le sens du progrès et des créations incessantes. N'est-ce point au reste la loi de l'industrie française tout entière ? ne doit-elle pas vaincre en produisant à bon marché et en y ajoutant ce goût que les autres n'ont pas et qui ne nous coûte rien ?

La fabrique lyonnaise reste dans les conditions les meilleures pour accomplir ce programme ; car son organisation est des plus favorables à l'industriel, qui est vraiment privilégié.

Les principaux problèmes de la vie et du succès de l'industriel, sont ceux qui se rapportent au capital et au crédit, à l'approvisionnement de matière première à l'établissement des usines, à la vente, à la qualité des ouvriers. Nous avons déjà remarqué que le capital et le crédit n'étaient point seulement abondants, mais surabondants à Lyon ; on y recherche les placements d'argent en fabrique.

L'industriel y est très bien servi sous le rapport de l'approvisionnement de sa principale matière première, la soie et ses déchets dénommés schappe; quant au coton, les protectionnistes du Nord en ont décidé autrement. Ils nous font payer des taxes de douane même sur les fils qu'ils ne produisent pas et nous mettent ainsi en infériorité vis-à-vis de nos principaux concurrents, Suisses et Allemands, qui travaillent avec des matières franches de droits.

Le commerce de la soie est exercé à Lyon par plus de soixante maisons, qui forment une corporation des plus intelligentes et des plus honorables. Par leur hardiesse raisonnée, en même temps que par la solidité de leurs opérations, nos marchands de soie ont su enlever à Londres la suprématie de l'importation des soies de Chine et du Japon et ont fait de Lyon le premier des marchés d'Europe. Le mouvement des Conditions européennes étant de quinze millions de kilogrammes, il passe à la Condition de Lyon, cinq millions cent quatre-vingt-trois mille kilos, et à celle de Saint-Etienne, qui est son satellite, treize cent mille kilos, soit, pour le marché de Lyon et son annexe, six millions quatre cent mille kilos sur le chiffre total de quinze millions. (Il va sans dire que tout ce qui est enregistré à notre Condition, représente le mouvement commercial et non la consommation lyonnaise qui peut être évaluée à 2.500,000 kilos).

La fabrique a donc sous la main le plus grand marché européen de la soie; c'est un avantage considérable pour elle; il est à douter que ce soit au profit des détenteurs de la matière première. Le fabricant voit de trop près le stock et il est trop sollicité; il est ainsi porté à s'exagérer les existences. Sa politique générale est encline à la baisse; il s'approvisionne au jour le jour, et paraît s'en bien trouver, ce qui n'est point une consolation pour tout le monde; car le marché des soies souffre de dépressions continuelles qui détruisent la spéculation raisonnable. Si le marché du coton était à Manchester au lieu d'être à Liverpool, à Rouen ou dans les Vosges au lieu d'être au Havre, la même défaveur se ferait sentir sur cette matière. Théoriquement, le marché de la soie devrait être à Marseille, porte de l'Orient, point d'arrivée des soies de Chine et du Japon. Il ne reste à Lyon que retenu par la force du capital et par la valeur des négociants qui le dirigent. Il est déplorable que la guerre économique engagée par l'Italie envers la France, et attisée par nos producteurs séricicoles du Midi, tende à diminuer l'importance du marché soyeux de Lyon, au profit de Zurich et de Crefeld.

Au point de vue de la production elle-même, notre fabrication est encore mieux servie. Elle jouit d'une organisation séculaire, qui est toute à son avantage. sauf quelques exceptions, le fabricant lyonnais ne possède ni métiers, ni usines; il emploie les métiers et les usines des autres. Il évite ainsi les deux plus grands dangers de l'industriel : le capital englouti dans les immobilisations, puis la production outrée et intempestive parce qu'il faut faire marcher l'usine ou les métiers, que les frais généraux constants dévorent dans l'inaction. C'est pourquoi notre fabricant peut ne point s'enrichir, mais il succombe très rarement. Une faillite de fabricant, atteignant quelque importance, est chose à peu près inconnue à Lyon.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette organisation qui subsiste dans les petits ateliers de la ville, en vertu de la coutume de plusieurs siècles, a été appliquée au métier mécanique qu'on a commencé à employer vers 1860. Groupés en grandes usines pour remplacer le métier à bras, il semblait que les métiers mécaniques dussent retomber à la charge du fabricant. Point du tout; les grands usiniers qui possèdent les métiers mécaniques, sont des entrepreneurs de main-d'œuvre, des tâcherons pour le compte de nos fabricants à la manière des petits chefs d'atelier de la Croix-Rousse. En cela se découvre la cause de la solidité exceptionnelle de la fabrique de Lyon. Si cette organisation se révèle souvent bien dure pour la main-d'œuvre grande ou petite, elle sauvegarde cependant l'intérêt général en ce qu'elle permet d'éviter le fléau endémique de toutes les autres industries, à savoir la surproduction. Par ce système, le fabricant lyonnais n'est point un industriel pur, et c'est pourquoi, dans les actes anciens, on le dénomme « marchand ». Il fournit le capital, la matière première, la création, l'indication ou le choix de l'article, et court le risque commercial; l'ouvrier lui apporte à forfait et l'outil et le bras, tandis que, dans les autres industries, le patron a tout à sa charge; le bras est donné contre un salaire.

D'après les statistiques les plus sûres, la fabrique lyonnaise met en marche au moins 50 à 60,000 métiers à bras (1) et 20,000 métiers mécaniques; ce qui dissipe le préjugé assez répandu que les industries étrangères nous auraient distancés dans l'emploi du métier mécanique. Les métiers à bras sont répandus

(1) Si on voulait calculer le nombre de tous les métiers à bras existants, on arriverait à un chiffre bien supérieur; celui de 50 à 60,000 que nous avançons représente le nombre des métiers employés, *en moyenne*, pour les besoins de la production actuelle. Quant au nombre des métiers mécaniques, il est rigoureusement fixé par les rôles des contributions directes.

à Lyon et dans la région, spécialement dans le Rhône, la Loire, l'Isère et l'Ardèche. Les métiers mécaniques sont presque tous groupés à Voiron (Isère) et dans les localités voisines, Moirans, Saint-Geoire, etc. Le pouvoir de production du métier mécanique étant supérieur à trois métiers à la main, la fabrique lyonnaise dispose d'une force représentant 120 à 130,000 métiers ordinaires. Cela paraît être le plus haut point de sa puissance; le point minimum se trouve au moment de la révocation de l'Édit de Nantes et de la Révolution française, où le nombre des métiers était tombé à 2,000; c'est-à-dire 75 fois moins qu'à l'heure présente. En comptant toutes les industries accessoires, le travail de la matière première, Saint-Etienne et Saint-Chamond, on peut dire que la soierie met sur pied dans la région du sud-est une armée de plus de six cent mille travailleurs, dont l'état-major est à Lyon.

Le fabricant lyonnais ne possède pas davantage les magnifiques ateliers dans lesquels se prépare ou s'achève le tissu; ateliers de teinture, d'apprêt, de gaufrage, d'impression qui recouvrent avec tant d'art les misères de l'étoffe brute du charme de la couleur, ou bien lui donnent l'illusion de la richesse. Une nouveauté faisait rage il y a quelques années; on l'appelait la « pluie de diamants », elle était simplement produite par des gouttelettes de misérable matière, lancées sur l'étoffe par une ingénieuse machine d'apprêt. Il faut reconnaître encore une fois l'aide puissante donnée à la fabrique par les teinturiers de ce temps, qui sont devenus de véritables savants. La bonne organisation de toutes ces industries accessoires constitue l'une des causes principales de la supériorité de Lyon. Un fabricant de la Prusse-Rhénane disait en 1839 à Louis Reybaud : « Donnez-moi les ateliers de préparation de Lyon, et je transporte Lyon à Elberfeld. »

Quant à la vente des produits, le fabricant travaille également d'une manière sûre, c'est-à-dire qu'il exécute le plus souvent des commissions. Celui qui travaille pour le « placard », c'est-à-dire qui amasse un stock de marchandises ou les consigne, emploie ce système d'une manière permanente et peut s'en bien trouver; ce n'est un expédient que pour les rares maisons mal conduites. Cependant on est contraint de confesser que la fabrique de Lyon est en état d'infériorité, au point de vue de l'art du commerce et de la science des débouchés, en comparaison de ses principaux concurrents de Suisse et d'Allemagne. Certains progrès ont été accomplis, un plus grand nombre de jeunes hommes se déplacent, acquièrent la connaissance des marchés étrangers, et vont au devant des clients, mais on a encore trop l'habitude chez nous de les attendre dans les comptoirs.

Pour compléter ces quelques considérations sur l'état de notre fabrique, il reste à dire dans quelles conditions elle se trouve quant à la valeur d'art et de goût. De ce côté aussi, il est permis d'affirmer de nouveau sa supériorité certaine, mais sans trop en triompher, car cette supériorité est relative. Nous sommes à la tête, ce qui ne signifie point que nous soyons très haut. C'est encore à Lyon que se créent toutes les nouveautés; notre fabrique est tellement copiée par les autres, qu'elle doit se défendre contre un véritable espionnage des concurrents étrangers, qui sont à l'affût des articles nouveaux et cherchent à en dérober les échantillons jusque sur les métiers. On met vraiment beaucoup d'ingéniosité et, depuis quelque temps, un goût assez sûr, à satisfaire les caprices de la mode. Quant à la haute fabrication d'art, cette fabrication très restreinte, mais qui crée la renommée et met hors pair, qui est le pavillon qui couvre la médiocrité du fond, tout ce qu'elle peut faire se résume en copies honorables de nos chefs-d'œuvre anciens. L'art industriel contemporain est encore l'âne chargé des reliques du passé. Et cependant c'est un progrès, si l'on compare le temps actuel à la période que nous avons traversée de 1815 à 1850.

Pendant la première moitié de ce siècle, on avait perdu, à Lyon, les véritables traditions décoratives; on en était arrivé à confondre la peinture ornant un tissu, c'est-à-dire s'y incorporant, peinture qui a ses lois spéciales, ses conventions, et surtout ses fictions, avec la peinture, expression de l'art pur, où le sentiment humain s'affirme par une interprétation directe de la nature. L'étoffe décorée en était venue, chez nous, à ne plus être qu'un tableau sur soie. Rien de plus offensant pour le goût, ou pour le sens commun avec lequel le goût entretient parenté, que ces tissus couverts de bouquets touffus, modelés tels qu'ils s'étaient présentés à l'œil du dessinateur sous un jour d'atelier, c'est-à-dire formant tableau. On juge quel effet étrange devait produire cette série de tableaux, vus sur les mille plans et plis d'une robe, plans et plis brisant la lumière et dénaturant les formes. La femme, avec le sens si pénétrant de ce qui la pare ou la dépare, s'est aperçue de ces erreurs et a fait appel au costumier et à la couturière pour les combattre. C'est alors que ces artistes d'un nouveau genre ont ajouté à la robe de soie le décor approprié que le dessinateur n'avait su lui donner; ils ont remplacé par les effets du galon, des passementeries, des dentelles et du ruban, par toutes sortes d'ingénieuses manipulations du tissu, l'arabesque légère et toute la flore de fantaisie que le dessinateur ne savait plus y jeter.

A la longue, l'étoffe façonnée s'est remise de ce grave échec; elle est dans une meilleure voie, les principes du décor y sont mieux connus, mais l'originalité

dans la conception est contestable. Nos fabricants copient fort habilement et servilement d'anciens modèles, ou bien s'adressent trop souvent aux cabinets de dessin de Paris pour les articles dits de haute nouveauté. On invoquera à cet égard les caprices de la mode et le despotisme du marché parisien; mais l'industrie lyonnaise n'est-elle pas de force à dominer l'un et l'autre, et n'est-il pas anormal, inquiétant, qu'une grande industrie d'art n'ait point ses moyens artistiques chez elle et sous sa main, qu'elle sacrifie sa liberté d'invention et de recherche? En ce qui touche l'imitation littérale des étoffes anciennes, qui reproduit jusqu'à la décoloration triste que le temps a apportée, assurément elle vaut mieux que de méchantes compositions. Cependant les vieux maîtres doivent être consultés et non copiés; ce sont des inspireurs et non des modèles à décalquer.

Si nous devons employer les styles anciens, c'est pour y appliquer, avec notre propre sentiment, toutes ces formes nouvelles, que la nature livre avec une inépuisable prodigalité.

Ce travail d'affranchissement et de rénovation est nécessaire, il faut que nos fabricants se persuadent que l'art est l'une des grandes puissances d'une riche industrie; le goût s'apprend et s'oublie aussi, le passé en est la preuve. A Lyon, l'instruction artistique s'est accrue pendant ces dernières années, nos Écoles municipales de dessin donnent un enseignement pratique. L'École nationale des Beaux-Arts, qui s'obstinait par trop à procréer des artistes incomplets, a été profondément réformée en 1876, ou plutôt a repris ses anciennes traditions, car elle procède de l'École ouverte par le peintre Oudry dans l'intérêt des manufactures lyonnaises. L'enseignement des arts décoratifs y est intelligemment donné et promet des dessinateurs excellents. La Chambre de Commerce, de son côté, ne cesse d'enrichir le Musée et la Bibliothèque d'art et d'industrie qu'elle a créés en 1854. La superbe collection d'étoffes anciennes, et les documents précieux au point de vue de l'ornement et de l'étude des styles que possède la Bibliothèque, en font des laboratoires très fréquentés par nos dessinateurs et nos décorateurs. Les étoffes façonnées jouissent en ce moment d'une faveur qui paraît être durable; on ne peut même suffire à la demande, tant nos moyens de production se sont restreints pendant les longues crises de chômage; on voit, par cette renaissance du tissu riche, combien notre outillage artistique est précieux à conserver et à améliorer.

LE TISSEUR LYONNAIS

IL nous reste à parler du tisseur lyonnais, du canut; nous ne le ferons point sans une ardente sympathie. Le tisseur lyonnais est le dernier représentant des anciennes races ouvrières françaises; il a conservé son antique organisation et sa figure; c'est en quelque sorte l'autochtone de notre industrie. Ce ne serait point tout à fait un paradoxe d'avancer que ce petit chef d'atelier-tisseur de la Croix-Rousse constitue comme une sorte d'aristocratie ouvrière; il est plus ancien que le patron, qui en est souvent issu (1). Nous avons vu que ce n'est que de nos jours que Lyon a pris les allures de la grande production; auparavant, c'était une juxtaposition de petits ateliers. Le tisseur lyonnais prouve aussi, par son caractère, qu'il est ancien ici. Qu'on regarde ce travailleur ingénieux, actif et probe, qui tisse mélancoliquement des choses brillantes, à l'air sombre et doux, aux yeux pensifs, toujours entre la résignation et la violence, raisonneur et raisonnable, au fond très sensé et poursuivant volontiers la chimère, ne se croyant plus religieux dans sa généralité et restant sectaire (2), attaché profondément à son sol, s'assistant et empêchant ceux de sa classe de s'élever, acceptant tout avec l'ironie sournoise de Guignol, n'est-ce point encore le Lyonnais? C'est un chercheur. La Chambre de Commerce stimule l'esprit de découverte, en donnant aux tisseurs qui lui soumettent des inventions de modestes primes qui varient de 100 à 500 francs; il ne s'agit ordinairement que d'inventions secondaires, ou plutôt de perfectionnements mécaniques, mais toujours fort ingénieux et qui aident à la création des articles nouveaux. En 1887, on a pu récompenser ainsi vingt-deux de ces inventeurs-ouvriers. Nous ne devrions plus nous servir de ce mot d'ouvrier, qui n'est que partiellement juste. De même que le fabricant lyonnais n'est pas tout à fait un industriel, de même le tisseur chef d'atelier n'est pas tout à fait un ouvrier; il participe des deux, car il travaille manuellement, tout en étant entrepreneur. Le chef d'atelier lyonnais, propriétaire du métier et de l'outillage, fait un contrat de façon, à ses risques et périls, pour l'exécution

(1) L'établissement ouvrier à la Croix-Rousse ne date que du dernier siècle; à l'origine, les ateliers de soieries étaient placés au pied de la colline de Fourvières, dans le quartier de Saint-Georges.

(2) Les tisseurs se répartissent dans trois grandes associations syndicales : l'*Union des tisseurs et similaires*, la *Chambre syndicale des tisseurs* et la *Corporation des tisseurs*. Cette dernière compte 1,500 membres environ et paraît dominée par l'esprit religieux. Elle se relie à l'*Union chrétienne des fabricants de soieries*. On peut donc relever encore une opposition très marquée dans les idées de la classe des tisseurs.

de la pièce de soierie. Il concourt très souvent au travail, mais il est aidé, on devrait dire il était aidé, tant la race s'en éteint, par un véritable ouvrier, appelé du nom aimable de « compagnon », avec lequel il partage par moitié, le prix de façon convenu. C'est ce compagnon qui est l'ouvrier pur, ouvrier des plus misérables; car le fabricant ne peut payer qu'une fois le prix de la façon, et en compensation du local, de l'usage d'un métier peu coûteux et de ses accessoires, fourni par le chef d'atelier, il est opéré par ce chef d'atelier un prélèvement de 50 0/0 sur celui qui fait le travail manuel. Si un patron louait des métiers et des outils à ce taux, on considérerait ses exigences comme abusives et intolérables. Aussi est-ce la misère de ce pauvre compagnon, dont le fabricant n'était point coupable, qui a été l'une des causes des grandes insurrections de 1831 et de 1834. La question n'existe plus, parce que le compagnon disparaît peu à peu, depuis l'émigration ininterrompue du travail de la soierie à la campagne. Le chef d'atelier qui avait souvent autrefois cinq à six métiers en marche, devait s'occuper plus de surveillance que de travail manuel; il faut maintenant qu'il fasse l'ouvrage de son ancien collaborateur.

Le travail urbain est de plus en plus réduit; si l'on estime que la fabrique lyonnaise emploie 55 à 60,000 métiers à bras, il est difficile d'en compter plus de 10 à 12,000 restant à Lyon, dispersés dans 5 à 6,000 ateliers. En 1848, il y avait encore 50 à 60,000 métiers dans la ville. Le travail urbain n'a point été supplanté par le travail rural, seulement en raison du bon marché; c'est plutôt à cause de la sécurité qu'il donne au fabricant. L'émigration a commencé avec l'insurrection de 1831, et après chaque soulèvement ou discussion violente, ce mouvement de dispersion dans la campagne s'est accentué.

C'est toujours la question du tarif, c'est-à-dire la recherche de la fixité des prix de façon, qui a amené toutes les discordes entre nos patrons et nos ouvriers. Ces débats sont anciens et il n'appartiennent point qu'à notre libre temps; en 1693, en 1744 et en 1776 (1) il y eut déjà des conflits du même genre, allant jusqu'à l'émeute et à la répression sanglante. Cette poursuite chimérique du tarif, toujours persistante, et qui a failli amener de nouveaux désordres en 1885, procède des idées de règlement arbitraire des anciennes corporations. Elle est en même temps le témoignage du mal profond qui a toujours affligé la fabrique lyonnaise et contre lequel le tisseur, à toutes les époques, a voulu se révolter bien inutilement, car il se soulevait contre la force des choses et contre une

(1) Nous ne citons que les principaux conflits; ils ont été très fréquents.

organisation qui ne pouvait que comporter des prix librement débattus, ou bien disparaître. Certes, l'instabilité et le chômage qui atteignent périodiquement l'industrie de la soierie, industrie de luxe et esclave de la mode plus que toutes les autres, en font retomber plus durement les conséquences que partout ailleurs sur le tisseur, en raison même de son indépendance de petit patron propriétaire d'outillage. Si le salaire avait besoin d'une justification, c'est dans l'industrie lyonnaise qu'il la trouverait. Le socialisme dit à l'ouvrier de prendre la machine, comme au paysan de prendre la terre. A Lyon, le tisseur possède la machine, et sur lui seul pèse le risque de la concurrence et du chômage sous lequel il succombe trop souvent. Ce tisseur délicat, élite de la famille ouvrière, subit en moyenne cent jours de chômage par an, et, pendant qu'il travaille, il ne gagne pas autant que le robuste maçon qui ne met en œuvre que ses muscles. Les pauvres artisans de la navette, instrument des faibles et des femmes, sont moins bien rémunérés que la force brutale. Notre tisseur n'a de bons jours que lorsque les étoffes très riches ou de haute nouveauté, qui peuvent supporter de grands prix de façon, sont en vogue, ou bien lorsque la fabrique produit en masse un article dit de « fond », comme a été l'étoffe noire de 1860 à 1870; le travail prend alors ce caractère durable qui est la sauvegarde de l'ouvrier.

L'erreur bien excusable du tisseur lyonnais, qui poursuit à côté de la chimère du tarif immuable d'autres impossibilités, telles que celles de frapper d'une taxe les étoffes fabriquées dans la campagne, ou bien d'établir une marque municipale qui crée une sorte de privilège pour les étoffes fabriquées dans l'intérieur de Lyon, son erreur, disons-nous, c'est de ne point comprendre qu'il faut opter. On ne peut être à la fois indépendant des patrons, et ne pas en subir les conséquences. Le tisseur lyonnais travaille sous le régime de la liberté absolue; il n'est point un ouvrier d'usine, il s'en vante; pour rien au monde il ne voudrait abdiquer sa liberté. C'est une sorte d'artiste, il aime mieux garder son indépendance, lutter contre le fabricant, traiter avec lui de puissance à puissance, être maître de son modeste atelier, plutôt que de goûter la sécurité du travailleur d'usine. Mais si pendant des périodes assez longues, le chef d'atelier tisseur a pu amasser de l'aisance, devenir propriétaire (car il est à remarquer qu'une partie des immenses maisons de la Croix-Rousse sont possédées en commun par pièces ou par étages par les tisseurs), à d'autres moments sa liberté devient singulièrement périlleuse. Il épouse toutes les chances, bonnes ou mauvaises, il ne dépend de personne, mais, en revanche, le patron ne contracte

aucune obligation précise envers lui; il fait partie d'un stock flottant d'outils et de bras qu'on emploie ou qu'on délaisse selon l'état des affaires.

Cette organisation antique peut-elle durer? On entrevoit ses merveilleux côtés; elle donne l'indépendance au travailleur, elle maintient la famille, elle stimule l'esprit d'invention, elle donne un appui et une sécurité considérables au fabricant. Est-elle tout à fait condamnée? On ne peut se résigner à le croire. Certes il faut faire la part de l'inévitable. Le métier mécanique ne reculera pas, au contraire; il s'appliquera à un nombre d'articles de plus en plus grand. Le travail à la campagne est un grand bienfait; pendant que notre tisseur souffre, les nombreux métiers épars dans la région qui nous entoure, ont mis l'aisance dans ces familles qui ont tour à tour pour les nourrir la terre et l'industrie, qui peuvent ainsi faire face au mal cruel du chômage. Le rapporteur du concours régional de 1885, tenu à Lyon, a constaté que le travail de la soie répandu dans nos campagnes, avait été, par les ressources qu'il rapporte, l'une des causes déterminantes des grandes améliorations constatées dans l'agriculture du Rhône.

Peut-on dépouiller nos campagnes de cet avantage naturel? peut-on empêcher la science de faire son œuvre sans cesse inachevée? Ce sont bien les lois d'airain, contre lesquelles on ne peut rien, mais le tisseur urbain n'en représente pas moins une valeur précieuse qu'il faut ménager. Cette valeur est considérable; personne ne nie que le tisseur lyonnais ne soit le premier en son genre; son habileté est extrême, nul autre que lui, appuyé sur sa tradition de près de cinq siècles, ne peut produire ces étoffes splendides qui ne sont pas la quantité, mais qui sont la qualité, qui créent la réputation et qui sont comme l'enseigne brillante de la fabrique lyonnaise dans le monde.

En outre, le tisseur lyonnais s'associe aux créations du patron; la Croix-Rousse est, pour le fabricant, comme un immense laboratoire d'essais placé sous sa main. On ne saurait croire ce qu'il faut créer d'échantillons pour arriver à trouver l'article qui doit plaire dans la saison prochaine. Ces échantillons doivent être faits promptement, dans le milieu propice de la ville; ce n'est point au métier paysan ou bien au métier mécanique qu'on pourra jamais demander la souplesse et l'esprit ingénieux du canut. Il n'est point rare de voir dans ces ateliers minuscules cinq ou six fabrications différentes qui sont menées de front. Le jour où on laisserait s'éteindre cet actif foyer de créations industrielles qui s'appelle la Croix-Rousse, une faute morale serait commise; mais il y aurait en même temps une faute d'intelligence industrielle qui pourrait entraîner la

décadence de Lyon. Encore une fois, pouvoir tout faire et bien faire, c'est l'originalité et la force de la fabrique lyonnaise, et c'est le résultat de l'effort commun du patron et du tisseur urbain; ils sont solidaires.

A coup sûr, les difficultés sont grandes, le fabricant ne se maintient que par des prodiges d'économie et d'activité. Mais on pourrait lui rappeler les observations fort justes que M. Louis Reybaud lui adressait en 1859 « l'organisation de la fabrique couvre trop le fabricant et laisse trop l'ouvrier à découvert ». On peut entrevoir deux réformes possibles. Il semble qu'à Lyon, le fabricant use trop librement de l'outillage de l'ouvrier. Nous avons signalé ce travail d'échantillonnage fait par le tisseur et qui est si précieux pour le fabricant. Ce travail est payé seulement en promesses de façons, c'est-à-dire que, si l'article cherché par l'échantillon aboutit à une commande, l'ouvrier l'exécute; si l'essai a été inutile, l'ouvrier a perdu son temps. Même lorsque la production d'un échantillon amène du travail à l'ouvrier, il faut que ce travail s'étende à plusieurs pièces, autrement l'ouvrier risque encore de faire une besogne trop mal rémunérée. En effet, pour beaucoup d'articles nouveaux, il faut ce qu'on appelle de nouveaux « montages » ou appareillages de métiers. Ces montages coûtent parfois jusqu'à 80, 100 fr. et au delà, pour exécuter une pièce dont la façon totale ne dépasse pas en moyenne 100 fr. Si l'article réussit et alimente pour longtemps le métier, ces frais de premier établissement peuvent être récupérés à la longue, mais s'il ne se produit qu'une ou deux pièces, la main-d'œuvre reste trop maltraitée. Il est vrai de dire qu'en principe une indemnité est due, mais en pratique le fabricant s'en affranchit le plus souvent en inscrivant sur le livret de l'ouvrier, ce qui forme contrat, la mention : « Sans garantie de montages ». C'est user trop rigoureusement du droit, que de transformer ainsi le tisseur en agent d'expérience gratuite. Nos maisons de fabrique pourraient passer chaque année, quelques milliers de francs à leurs frais généraux, pour payer les échantillons ou les « montages » d'articles nouveaux, afin de parer aux cas où les façons obtenues n'indemnifieraient pas suffisamment le tisseur. En entrant ainsi en participation d'outillage dans ces circonstances spéciales, elles rendraient un service énorme à leurs collaborateurs de la Croix-Rousse et à elles-mêmes.

Et enfin, ne peut-on point calmer, en quelque mesure, la grande inquiétude de l'ouvrier, qui est le manque de suite dans le travail? Cela est plus difficile; les caprices de la mode sont devenus de plus en plus brusques, c'est de l'art commercial que de savoir s'assurer les consommations constantes, mais est-il

impossible de réserver aux tisseurs urbains les articles de production continue, et de rejeter à la campagne ceux qui sont les plus incertains ? La permanence dans les engagements est la clef de voûte des bons rapports entre patrons et ouvriers. La fabrique de Lyon, par humanité comme par intérêt, doit la préférence à ses collaborateurs d'élite, et doit savoir accomplir quelques sacrifices en leur faveur. On ne saurait oublier qu'il ne se forme plus d'apprentis à la Croix-Rousse. On s'en aperçoit au moment actuel, où il y a pour Lyon le plus heureux retour vers la fabrication d'art et de nouveautés dont il a le monopole ; la pénurie des bras en arrête le grand essor. Pour ses œuvres supérieures, cette noble industrie de la soie, dont après l'Italie nous gardons la tradition orientale, n'est plus représentée dans le monde que par les quelques milliers de tisseurs retranchés sur le plateau de la Croix-Rousse. Ne pas s'attacher à les faire vivre, serait un recul de civilisation. Ces bons ouvriers sont âgés ; au train rapide des choses, il ne serait point surprenant qu'avant vingt ans, la fabrication d'un beau lampas, d'un velours ciselé, ou d'un drap d'or, devint une curiosité historique, entretenue coûteusement par l'État, comme celle des Gobelins. Et alors Lyon ne serait plus que le centre banal d'une industrie découronnée.

CONCLUSIONS

POUR terminer ces quelques observations et afin de les résumer, nous devons tout d'abord reconnaître, qu'après tant de fortunes diverses, après avoir été mis au bord de la ruine il y a un siècle à peine, Lyon atteint actuellement le plus haut point de sa puissance laborieuse. L'œuvre sociale y avait été fortement construite. Malgré l'immigration incessante qui tend à dénaturer le vieux Lyon, cet esprit traditionnel, de formation chrétienne et démocratique, où dominant ensemble l'envie et la pitié, le sentiment moral et le goût du nivellement intellectuel subsiste encore. L'esprit de Lyon paraît si étrange et si compliqué à ceux qui n'en sont point imprégnés, qu'ils seraient tentés de lui appliquer la pensée de Catulle :

Oii et amo. Quare id faciam fortasse requiris
Nescio; sed fieri sentio et excrucior.

Il vaut mieux l'aimer pour le bien qu'il fait encore. Nos pères nous ont transmis ce qu'ils ont fait de noble et de fort, mais il n'est que vrai de dire que

pendant ce siècle, et par la génération actuelle, ce patrimoine de biens a été conservé et très largement accru. Le vieil esprit de charité a pris des formes nouvelles; de la conception un peu étroite de l'aumône et du soulagement matériel, il s'est élevé à la lutte contre la misère par la prévoyance et par l'enseignement pratique. Les associations de toute nature ont pris, surtout depuis vingt ans, un essor considérable; il n'y a plus qu'un petit nombre de nos concitoyens qui ne tiennent point à une association quelconque, ce qui les laisse moins isolés dans la vie et leur apporte quelque soutien aux jours difficiles. L'énergie pour le bien n'est point abattue, car aucune année ne se passe sans voir éclore quelque institution se proposant un but d'intérêt général.

L'organisation générale de notre travail est bonne en ce sens, que nous sommes sous le régime des industries divisées, moins dangereuses dans leurs mouvements que les industries trop concentrées. Les patrons traitent leurs ouvriers avec humanité, et dans l'industrie principale de la soierie qu'il nous est plus facile d'apprécier et de comparer par l'histoire, les habitudes commerciales sont assurément bien meilleures que celles des devanciers; diverses pratiques fâcheuses tenant de l'abus et de l'oppression ont disparu, soit par le fait du patron, soit par la plus grande liberté de défense de ses droits concédée à l'ouvrier en vertu de lois récentes.

Notre témoignage ne peut être que favorable à nos classes ouvrières sédentaires; celles qui tiennent au sol ont un fond de moralité auquel on peut toujours faire appel. La classe intermédiaire, celle qui s'élève et où se recrutent le petit patron et l'employé, est remarquable; elle s'instruit sans relâche et lutte avec une énergie et une intelligence véritables. C'est peut-être notre meilleur élément, mais il ne supplée point à la haute direction.

Ceux à qui incombe cette lourde tâche ont à ne point se lasser d'apprendre, d'aimer leur métier, d'y voir leur carrière, et non l'instrument d'une rapide fortune, de saisir les moyens de gagner l'influence sociale. Nous sommes de ceux qui estiment que les maux viennent beaucoup plus des fautes d'en haut, que de celles d'en bas. Trop d'hommes éclairés sont injustement écartés des affaires publiques; mais la plus haute fonction peut-être de ces temps ne leur en reste pas moins, à savoir le gouvernement du travail; et toutes les œuvres de l'initiative privée et de la bienfaisance restent leur honneur et leur charge naturelle. Qui ne peut trouver là un emploi assez beau de sa vie? Déjà l'oisiveté nous nuit, sous prétexte que les carrières sont encombrées. Cependant le monde du travail est sans limites; ce sont les hommes capables qui manquent aux affaires, et non les affaires qui

manquent aux hommes. Les travaux de l'industrie, du commerce, de la finance sont comme une gymnastique constante pour l'esprit; ils le tiennent en éveil, tandis qu'il sommeille dans tant d'autres carrières plus réputées. Est-il permis de rappeler que les républiques marchandes de l'Italie et de la Hollande ont formé un sol favorable à l'épanouissement des plus belles œuvres de l'esprit humain? Si l'oisiveté ou l'encombrement des carrières libérales, avaient pour compensation de vouer une élite aux œuvres de l'esprit et de relever le niveau intellectuel en province, il n'y aurait qu'à applaudir. Mais nous savons à Lyon ce que vaut l'*otium cum dignitate*. La vie littéraire n'y déborde pas plus que la vie artistique. La création d'une Université pourrait nous rendre les plus éminents services, si elle donnait plus d'étendue d'esprit à nos jeunes gens, tout en ne les détournant pas du travail professionnel et régulier, auquel l'immense majorité des hommes est appelée.

La vie d'un peuple tient surtout à deux éléments : une poignée d'hommes supérieurs dans le gouvernement, la science, l'art, les lettres; et une foule de bons travailleurs dont la capacité doit sans cesse s'élever. Certes les avocats, les médecins, les professeurs, forment une élite; mais à moins qu'ils ne s'attachent tout entiers à la politique, ce n'est point leur action qui perdra ou sauvera le pays. Le grand problème et la grande tâche de nos temps démocratiques sont d'améliorer le sort de l'homme par le travail rendu plus intelligent. C'est la valeur et la moralité du financier, de l'industriel, du commerçant, de l'agriculteur, de l'ouvrier, qui décideront de la bonne solution du problème et de la fortune de la France. C'est pourquoi il est vivement à souhaiter que des Universités régionales, tout en créant des spécialités éminentes et utiles, contribuent, surtout dans les grandes villes laborieuses, à la formation d'un esprit général, qui soit favorable au relèvement des professions. L'enseignement public de notre époque a autre chose à faire que de former des hiérarchies intellectuelles; à tous ses degrés, il doit tendre à ennoblir le travail général de la nation.

Notre état industriel et commercial est solide, grâce à la richesse et à la force acquises, à l'économie et au bon sens qui dominant. Notre industrie séculaire reste prééminente. Deux périls la menacent : la politique protectionniste, et l'état précaire de la population ouvrière urbaine. La politique de protection douanière ne cesse d'entraver cette belle industrie, qui a le droit plus que tout autre d'être qualifiée d'industrie nationale, puisqu'elle est la seule qui puisse alimenter à la fois le marché intérieur et le marché extérieur, et qui vive non seulement sans aucun droit de douane à son profit, mais voit encore, par une

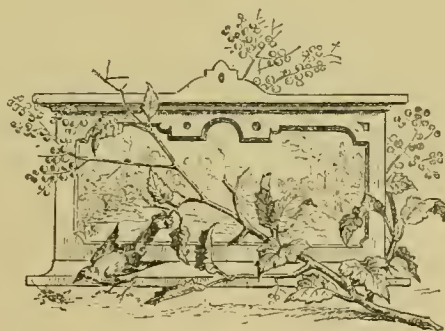
exception inique, ses matières premières, la soie italienne et les filés de coton, frappées au bénéfice des filateurs du Midi et du Nord.

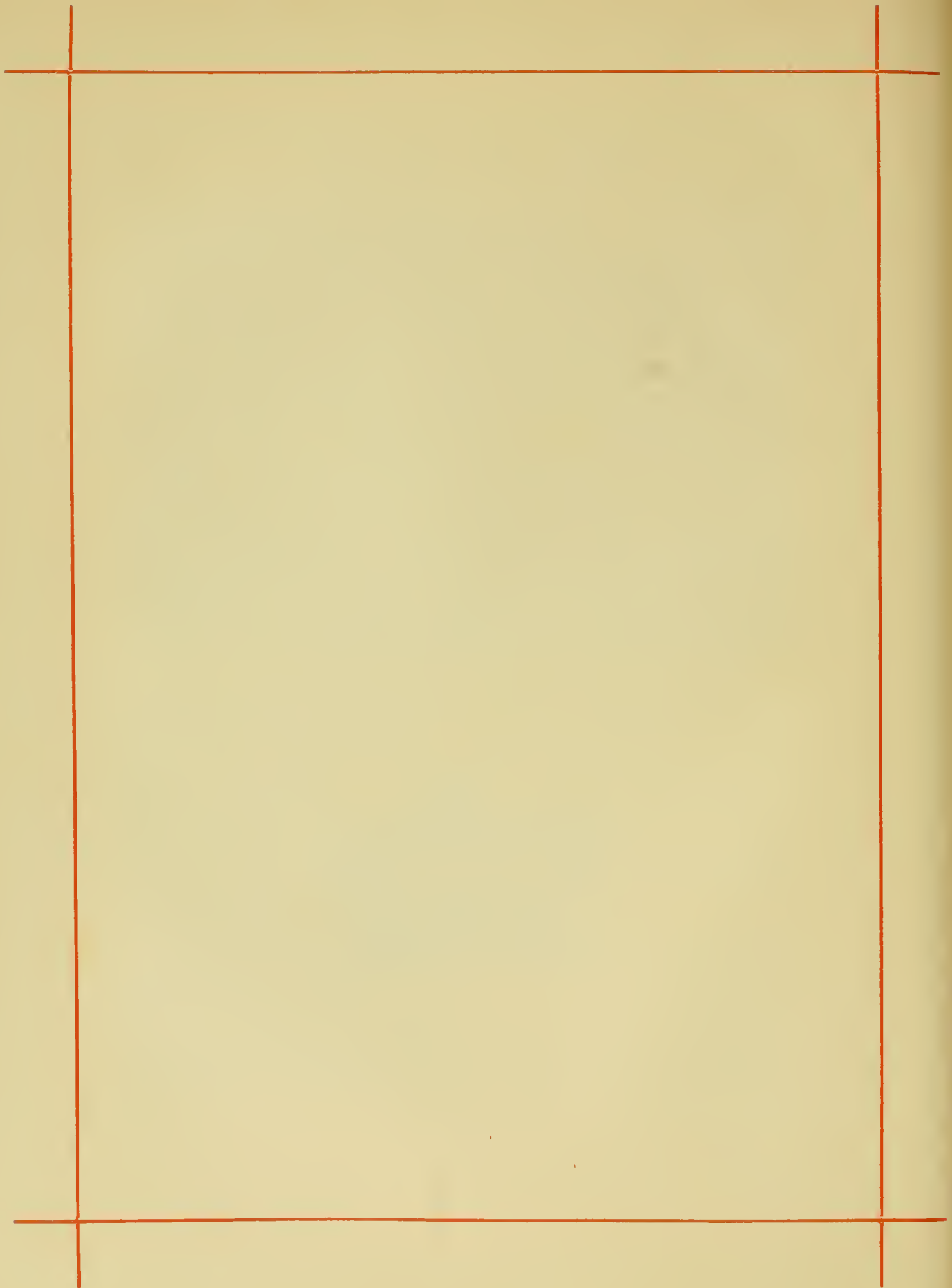
Quant à nos ouvriers-chefs d'atelier qui gardent dans la ville les traditions et la science technique qui donnent la suprématie à notre fabrique, autant il serait chimérique de rétablir les 50,000 métiers *intra muros* qui conféraient à une seule classe de la population, cette prépondérance dangereuse qui s'est révélée en 1831, 1834 et 1848; autant il serait funeste de ne pas savoir conserver précieusement ces quelques milliers de tisseurs de la Croix-Rousse, dont nous avons reconnu les excellentes qualités. Encore une fois, il y a envers eux un devoir à remplir, et un intérêt à ménager; et ne ferait-on point de la sorte de la bonne économie sociale?

Il nous semble que l'économie sociale consiste surtout à reconnaître et à pratiquer les devoirs sociaux; l'intérêt lui-même peut s'en bien trouver. Si le patron n'oublie jamais qu'il y a un lien moral entre l'ouvrier et lui; s'il fait une petite place dans ses calculs, au lendemain de son collaborateur manuel; s'il pense que tout ne finit point avec un salaire payé, et que tout ne s'excuse pas par les exigences de la concurrence; il tempèrera un peu cette fièvre de production incohérente qui nous dévore tous. Peut-être qu'en se préoccupant d'assurer, dans la mesure du possible, un travail permanent et régulier à celui qu'il emploie, il se trouvera assurer davantage sa propre sécurité. De son côté, l'ouvrier ne se soucie point de son devoir social, lorsqu'il est injuste et violent envers celui qui doit accomplir la terrible tâche de lui procurer du travail au prix de tant de risques et pour des profits qui tendent constamment à se réduire; et il est aveugle, lorsqu'il ne veut pas voir que les vrais moyens d'améliorer son sort sont dans la tempérance et dans cette prévoyance dont les merveilleux instruments, l'une des belles inventions du siècle, sont maintenant mis à sa portée. Qu'on y ajoute toutes les institutions libres de charité, de bienfaisance, d'assistance pour parer, sans contrainte légale, à l'accident et à la vieillesse; et la société ayant fait son devoir, nous n'aurons point à subir les injonctions du socialisme d'État.

L'erreur serait de croire qu'en économie sociale, on peut se contenter de la simple justice, c'est-à-dire de l'observation stricte de lois économiques qu'on croit inexorables. Les lois économiques sont certaines et doivent être obéies; elles règlent par la liberté et soumettent à une concurrence nécessaire les mouvements du travail humain. Mais ces lois ne sont que le résultat de l'expérience et de l'observation, qui les découvrent comme le meilleur moyen de développer et de féconder le travail; elles ne sont point inviolables à la manière des grandes

lois physiques. Si elles sont fondées sur la nature, on peut leur appliquer le mot de Bacon sur l'art : c'est que pour les appliquer, l'homme doit s'ajouter à la nature. Lois non écrites et dépourvues de sanction apparente, elles doivent être suivies par chacun en interrogeant une conscience mise en présence de Dieu. User d'un homme et user d'une machine seront des choses éternellement différentes aux yeux de la morale; il n'est point de lois fatales, naturelles, ou, à plus forte raison, économiques, qui puissent autoriser celui qui emploie à ne pas remplir son devoir envers celui qu'il emploie. L'économie sociale ne serait qu'une statistique raisonnée si elle ne s'appuyait point sur ces principes. Pour nous, en fondant le travail affranchi sur le spiritualisme, en réclamant la part de la conscience et de la pitié dans la lutte des intérêts matériels, nous ne faisons que suivre la plus ancienne et la plus haute des traditions lyonnaises. Arrivés au point dangereux de civilisation où nous sommes, avec toutes nos richesses, nos sciences, humaines et justes, dans leur généralité, nos libertés entières, il n'y a point à regretter le passé ou à se jeter au-devant d'un avenir chimérique. Il ne reste plus une révolution à faire, si ce n'est la révolution morale, qui peut seule faire lever de nouveau sur nous l'immense et splendide aurore de justice, d'humanité et de paix, que nos pères ont entrevue en 1789.







Ché Victoire, Lyon

Heliog Schwartzweber

MEISSONIER

GROUPE I

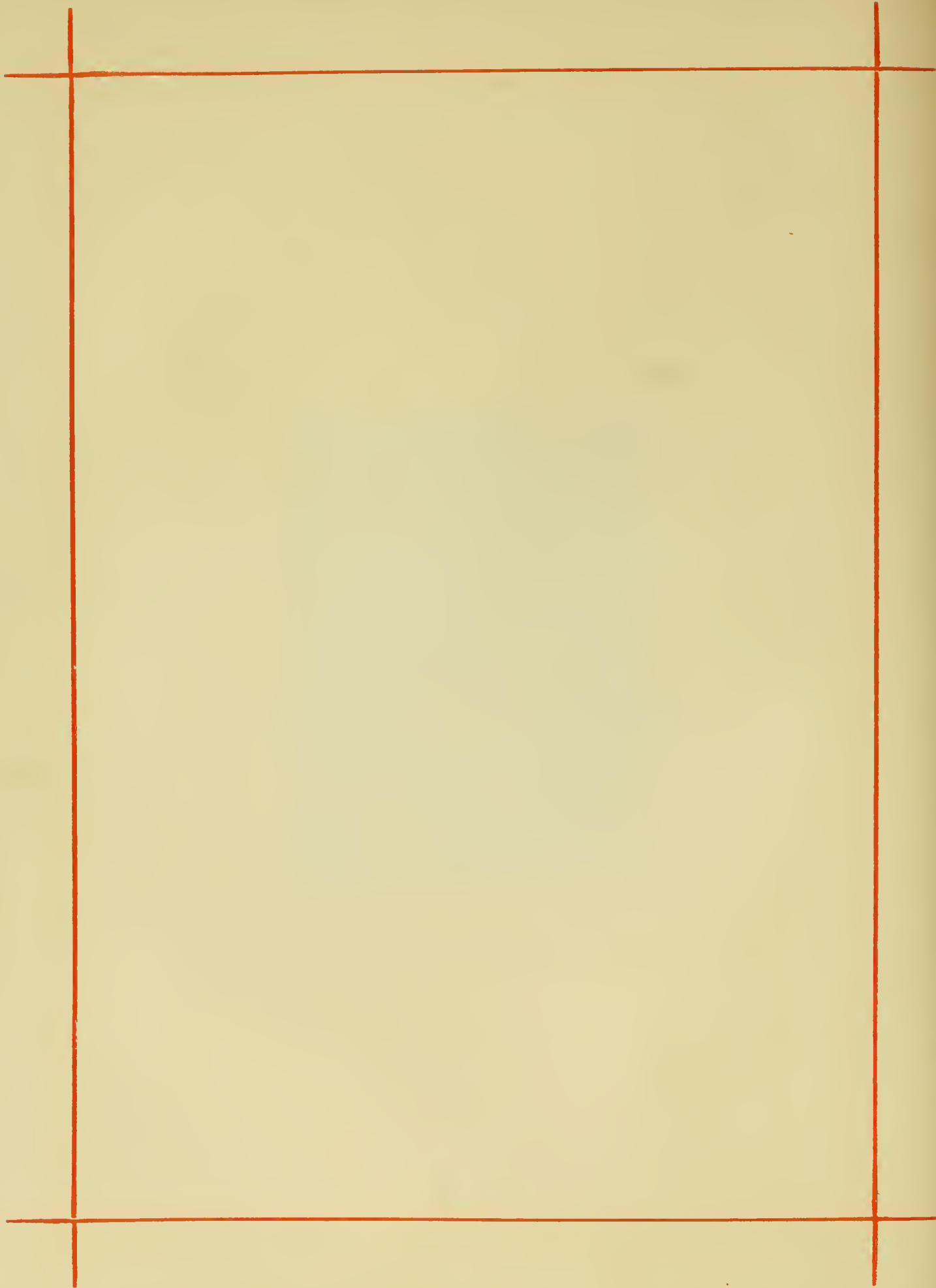
OEUVRES D'ART

PEINTURES ET SCULPTURES
ARCHITECTURE
GRAVURES ET LITHOGRAPHIES

LES BEAUX-ARTS A LYON

Par J. COSTE-LABAUME

LISTE DES EXPOSANTS LYONNAIS
RÉCOMPENSES





ADOLPHE APPIAN. — *Un Matin brumeux, au Bruce.*

LES BEAUX-ARTS A LYON



L'ÉTRANGER qui, pour la première fois, arrive à Lyon, peut se demander : Suis-je dans une ville artistique ?

Si son regard ne se porte que sur nos hautes maisons à cinq étages, aux façades nues, aux ouvertures symétriques, comme les cases d'un échiquier ; si son œil n'est caressé que par la perspective des cheminées d'usine se profilant dans la brume, il a le droit de douter.

Mais que notre visiteur dirige ses pas vers les larges quais d'où l'on voit le grand Rhône courir à la mer avec une fougue de cheval échappé, qu'il aille flâner au pied des coteaux sur lesquels s'étage un pittoresque enchevêtrement de maisons, de jardins, de pavillons et de clochers, suspendus et comme accrochés au milieu de la verdure, qu'il s'arrête dans nos vieux quartiers, devant une porte au cintre élégant, devant une grille curieusement forgée, il comprendra vite que

l'aspect de ces grands horizons, l'harmonieuse séduction de leur cadre et les traditions d'un glorieux passé ne sauraient manquer d'agir fortement sur l'âme des Lyonnais et d'y allumer une flamme assez vive pour percer leurs brouillards.

Ce sentiment artistique puisé aux sources d'une nature où la majesté s'allie à la grâce, alimenté par le culte du souvenir, est étouffé souvent sous la dure loi du travail, contenu par les incessantes préoccupations de la vie. Mais qu'il rompe ces entraves, qu'il force les serrures de sa prison et l'on assiste à l'éclosion du génie lyonnais portant la double empreinte du rivage où il est né et du milieu où il a grandi.

L'inspiration native s'y recouvre d'un voile de méditation et ses grands élans ne vont pas sans des retours de philosophie attristée et rêveuse.

Comment en serait-il autrement ? Le Lyonnais, cet âpre travailleur, dont on ne manque jamais de signaler les tendances mystiques, pouvait-il échapper à cette propension, dans la solitude de son atelier ou l'obscurité de son comptoir ?

Le pauvre canut trimant du matin au soir pour un maigre salaire, le négociant cloîtré au fond de son arrière-magasin, devaient tous deux avoir leurs aspirations et leurs songes enveloppés de la mélancolie d'un ciel souvent morose.

Semblables aux sources contenues, les âmes, ployées sous le perpétuel effort de la lutte pour l'existence, tendent à s'affranchir de la dure réalité par des échappées vers l'idéal.

Une population qui rêve en travaillant ne peut manquer de philosophes, de poètes et d'artistes.

Les uns fixent l'idée dans le moule de la phrase ou dans le rythme du vers, ils s'appellent Ballanche, Ampère, de Laprade, Soulayr, Pierre Dupont, Tisseur; les autres l'expriment sur la toile, ce sera Hippolyte Flandrin, Chenavard, Puvis de Chavannes, d'autres enfin la gravent dans la pierre ou la taillent dans le marbre, à la suite de nos vieux maîtres, Philibert Delorme, Simon Maupin, Coysevox et Coustou.

Et s'il faut un sourire à nos austérités philosophiques, ce sont les fleurs qui apporteront ce sourire sur la palette de Saint-Jean, de Berjon, de Chabal-Dussurgey auxquels font cortège Reignier, Maisiat, Laÿs, Perrachon, Rivoire, toute la pléiade de nos renommés fleuristes.

Le Lyonnais, qui n'est point sans parenté avec le Hollandais dont il se rapproche par l'esprit d'indépendance communale, la ténacité au travail, le goût de l'économie et l'amour du foyer, le Lyonnais professe pour ses fleurs le même culte que le bourgeois de Harlem pour ses tulipes. Il les aime par profession

et par goût personnel. Elles sont à la fois l'un des éléments de sa supériorité industrielle et l'un de ses délasséments favoris.

Le fabricant qui a fait tisser des pivoinés, des œillets et des roses dans l'harmonieuse disposition de ses riches façonnés, qui a demandé à la soie, au velours et au satin le secret de leurs couleurs les plus chatoyantes, de leurs nuances les plus douces et les plus caressantes, surveille avec amour les parterres où naissent et s'épanouissent ses modèles.



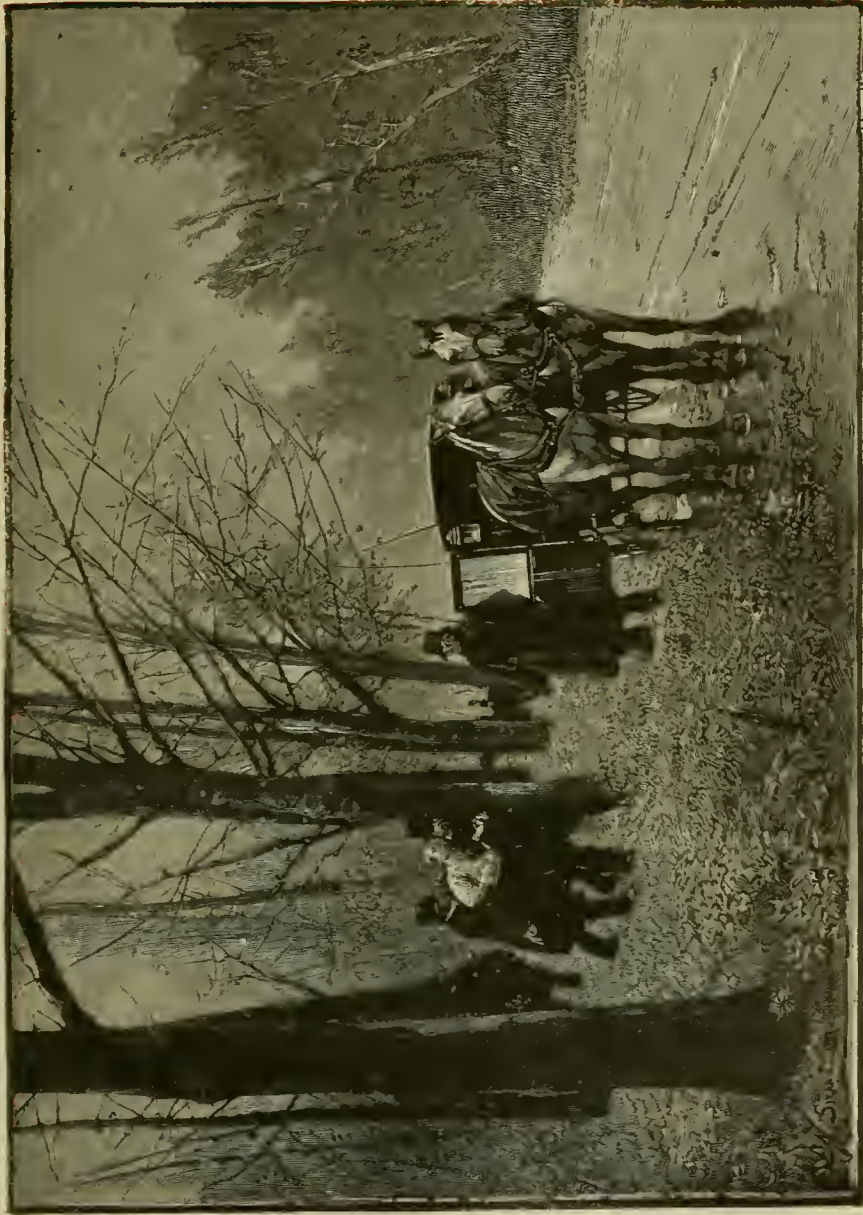
J.-CHARLES BEAUVÉRIE. — *La Cueillette des pois.*

Ces coûteuses villas qui égayent les coteaux de la Saône ou qui se réfugient dans les villages ombreux de nos campagnes voisines, renferment les collections les plus variées et les plus riches de notre flore lyonnaise.

Le jardinier est l'article de luxe de nos millionnaires, et tel de nos vieux fabricants, âpre au gain et rebelle à la dépense qui marchandait cinquante centimes d'omnibus pour venir de Collonge ou d'Écully, ouvrirait sa bourse sans compter dès qu'il s'agissait d'une serre ou d'une orangerie.



FRANÇOIS RIVOIRE. — *Roses trémières.*



NICOLAS SICARD. — *Après le duel.*

Plus d'un s'est fait un titre de gloire de donner son nom à une variété de roses, d'œillets ou de chrysanthèmes.

Le dessinateur de fabrique, gagné par cette contagion, s'est donc élevé peu à peu de l'habileté technique aux régions plus larges de l'art; son crayon est devenu pinceau, son carton palette, et nous avons vu s'affirmer et grandir cette école lyonnaise de la fleur illustrée par l'éclatante maëstria de Saint-Jean, l'harmonieuse sobriété de Berjon, le charme de Maisiat, la grâce poétique de Perrachon, l'exquise délicatesse de Rivoire, la fougue de Seignemartin, la vigoureuse facture de Castex-Dégrange, et les recherches audacieuses du père Vernay, ce grammairien de la couleur, auquel il ne manque que l'habileté de l'arrangement et l'art de la composition pour s'inscrire au premier rang.

Est-ce à dire que notre peinture lyonnaise reste limitée au champ de la fleur et que son essor ne dépasse pas l'envergure des ailes d'un papillon?

Les noms que nous citions plus haut sont un démenti à cette assertion.

Notre domaine est plus vaste qu'un parterre et nous pouvons avec quelque orgueil revendiquer des représentants illustres ou autorisés de tous les genres, depuis l'histoire jusqu'à la nature morte.

Hippolyte Flandrin, dans ses tableaux religieux, Chenavard dans ses cartons du Panthéon, si artistement reproduits par Armbrüster, Puvis de Chavannes dans ses fresques, Meissonier dans ses merveilleuses toiles, Vollon dans ses nature-morte dignes de Rembrandt, Guindrand, Paul Flandrin, Chenu, Allemand, Beauverie, Appian dans leurs paysages, Faivre-Duffer, Roybet, Comte, Aimé Perret, Villebesseyx, Hirsch, Bail, Frappa, Bayle, Sicard, sont les témoins que Lyon peut figurer avec honneur dans toute galerie et que le Musée des Peintres lyonnais est digne d'une visite.

Nous en oublions certainement, car il est juste de citer encore Stella, Orsel, Bonnefond, Grobon, Trimolet, Genod, Jacquand, Nicolas Fonville, Bellet-Dupoizat, James Bertrand, Guichard, Ponthus-Cinier, Chatigny, Carrey et nos animaliers Duclaux, Dubuisson, Louis Guy, ce dernier, peintre et modelleur à la fois, dont l'observation pénétrante savait rendre l'âme des bêtes.

Si nous parcourons les livrets du Salon de ces dix dernières années, nous trouvons à chaque page, indépendamment des artistes dont nous venons de parler, les noms d'autres Lyonnais : toute la dynastie Bail, l'Alpiniste Lortet, l'impeccable chaudronnier de Cocquerel, les paysagistes Girier, Bidault, Stengelin, Balouzet, Carrand, Arlin, Bouillier, Philipsen, Roman, les portrai-



Storck Edit

LYON

Al Aug HIRSCH — *Portrait de M. J. H.*

tistes Loubet, Poncet, de la Brély, Scohy, Fornier, Mazeran, Ollivier, les peintres de figure ou de genre Tollet, Reynaud, Marius Roy, Barriot, de Gaudemaris, Robin, Lévine, Sallé, Villard, de Bélair, Cornillac, Rougier, les fleuristes, Baudin, Martin, Médard, Besson, les décorateurs, Domer, Bardey, Détanger, qui, tous, à des degrés divers, méritent une mention pour avoir affirmé aux Expositions parisiennes la vitalité de notre École lyonnaise.

Cette École si variée dans ses manifestations porte en elle, répétons-le, la marque spéciale de notre tempérament et de notre caractère.

Ce mysticisme, ces tendances philosophiques, cette mélancolie dont nous gardons l'ineffaçable empreinte, se retrouvent chez les saintes diaphanes d'Hippolyte Flandrin, où le corps laisse transparaître l'âme, dans les hautes conceptions de Chenavard, synthèse de l'humanité, dans les compositions symboliques de Puvis de Chavannes, sur lesquelles plane un si vague dédain de la forme, non moins que dans les œuvres de nos paysagistes portés surtout aux impressions rêveuses et attristées chères aux maîtres flamands.

Ciels orageux, soleils couchants, crépuscules mystérieux, horizons noyés d'ombre, feuillages rouillés de l'automne, glaces de l'hiver, c'est à ces mélancolies et à ces frissons de la nature que s'est complu le pinceau de Guindrand, d'Hector Allemand et de Chenu. Ruysdaël et Hobbema auraient vite reconnu des élèves dans nos artistes.

Appian nous a apporté, sans doute, les marines ensoleillées de la Provence, elles ont eu le succès que méritait cette nouveauté, servie par une grande habileté de facture, mais la sincérité et le charme de son talent se manifestent mieux encore dans ses vues du Bugey, ses ciels gris reflétés par des eaux transparentes et surtout dans ses admirables fusains où il ne connaît pas de rivaux.

En littérature comme en art, nous sommes songeurs, notre poésie et nos impressions aiment à s'envelopper d'une brume derrière laquelle l'âme se replie et quand un rayon de soleil arrive jusqu'à nous, ce sont nos fleurs qui s'en font gloire.

A ce charme intime et pénétrant, nous savons cependant unir la précision et la netteté lorsqu'il s'agit de reproduire l'œuvre d'un maître, d'en serrer la forme et de vulgariser avec le burin les chefs-d'œuvre du pinceau.

La patrie d'Audran et de Boissieu n'a point laissé tomber en quenouille les traditions de ces maîtres dont les successeurs se nomment Dubouchet, Chipiez, Danguin, Lépagnez, Miciol, Vibert, Drevet.

Dubouchet et Danguin ont leurs noms gravés au bas de nos plus belles estampes. Le Corrège ni Raphaël n'ont à se plaindre de ces respectueux interprètes.

Dans le domaine de l'architecture, nous avons le droit d'inscrire sur les pages de notre Livre d'Or, Philibert Delorme, Simon Maupin, dont la lignée s'est perpétuée avec les Chenavard, les Dardel, les Echernier, les Tisseur, les Hirsch, les Pascalon, les Coquet, les Gaspard André, un pur Lyonnais celui-ci, dont le rare talent s'assaisonne de cette pointe de gouaillerie tranquille et en dedans où se fleure l'inimitable parfum du terroir.

Si la sculpture occupe une place restreinte, cela tient aux conditions difficiles que rencontrent les pétrisseurs de glaise et les tailleurs de marbre. Les monuments sont rares, la production laborieuse, les matériaux coûteux; il faut vivre.

Ce problème décourage bien des débutants qu'aurait pu tenter la gloire de Coustou, de Coysevox, de Chinard ou de Lemot. Cependant, nous pouvons noter plus d'une œuvre remarquable due au ciseau des Lyonnais; les bas-reliefs de Guillaume Bonnet, au Palais de Justice, le monument des Légions du Rhône, de Pagny, si plein de mouvement et de flamme, la gracieuse allégorie de Peau d'Ane, d'Arthur de Gravillon, qui figurait dans les galeries du Champ de Mars.

Nos places publiques voient s'élever encore le bronze d'Ampère, par Textor, le marbre de Jussieu, par Aubert mentionné à Paris; la belle horloge symbolique de la Bourse, dont l'ingénieuse composition représentant l'heure naissante, l'heure présente et l'heure passée, est du Lyonnais Bonassieu; les puissantes sirènes de la place des Jacobins, ont été taillées en plein marbre par le lyonnais Degeorges et le sculpteur Carrier a pris rang parmi les maîtres du ciseau.

Cette énumération n'est point sans honneur pour notre amour-propre.

Plus d'un de ces artistes a quitté Lyon, il est vrai, et s'est éloigné d'une terre natale, où il craignait de ne point trouver assez ample moisson de gloire et d'argent.

C'est, hélas! le grand obstacle au développement et à l'essor artistique en province.

L'absorption parisienne nous enlève la plupart des hommes d'espérance et de talent qui estiment trop minces la réputation et les avantages d'une renommée locale. Peintres ou sculpteurs se trouvent inévitablement attirés par le grand foyer

de la capitale; les uns, n'est-ce pas le plus grand nombre, s'y brûlent les ailes et reviennent à nous blessés et meurtris. D'autres font leur trouée et oublient trop facilement la main qui soutint leurs premiers pas.

Toujours est-il qu'au milieu de l'encombrement et de la mêlée parisienne, bien des talents se pervertissent, bien des caractères s'abaissent et finissent par ne demander le succès qu'au charlatanisme et à l'intrigue, — ces deux plaies vives qui s'élargissent de jour en jour.

La lutte pour les médailles et les rubans devient plus ardente que jamais et le cabotinisme envahit tout.

Comment réagir, comment retenir en province, dans le calme et la dignité de l'art, cette nuée de jeunes gens qui fuient à tire d'ailes vers la terre promise?

N'y aurait-il pas avantage à voir renaître les traditions d'antan, où chaque grande ville se montrait jalouse de maintenir ses écoles et de garder ses artistes?

Aurions-nous eu sans cela ces manifestations variées dont Rome, Florence, Venise, Madrid, Séville, Cordoue, Anvers, Bruxelles, Amsterdam se sont partagé la gloire? Raphaël ou Rembrandt, le Titien ou Velasquez, Véronèse ou Murillo n'auraient-ils pas été amoindris, n'auraient-ils pas vu leur puissante originalité s'effacer et s'éteindre dans ces promiscuités moutonnières, dans ces batailles vulgaires dont le théâtre est le paillason des ministères?

Si nous ne pouvons revenir à ces temps héroïques, il faudrait tout au moins ne pas décourager les artistes de province, en méconnaissant leur talent, en les rayant systématiquement de toutes les listes de récompenses réservées aux seuls et uniques Parisiens.

Dans cette courte étude sur les arts à Lyon, nous pensons avoir démontré que le génie de notre vieille cité n'est point en décadence.

A l'Exposition du Champ de Mars, notre Ecole des Beaux-Arts tenait, haut la main, la première place et les travaux de nos élèves promettaient des maîtres.

Le beau livre que dédie aujourd'hui un éditeur amoureux de sa ville aux manifestations multiples de l'activité lyonnaise dans toutes les branches du travail et de l'industrie, apportera un témoignage durable de la place importante que tiennent nos artistes et de l'estime qui leur est due.

En citant la plupart de leurs noms dans le passé et dans le présent, en rapprochant les modestes des illustres, nous avons tenu à montrer que la famille

est nombreuse et qu'à l'ombre de la gloire des maîtres, croît une génération qui saura, espérons-le, se montrer digne des aînées.

Que l'oubli des faveurs ou des réclames parisiennes ne décourage personne ; la réputation arrive à son heure, d'autant mieux assise et solide qu'elle fut moins surchauffée, et dût-elle se limiter à notre horizon lyonnais, on peut sans déchoir se contenter de l'éclat d'une couronne murale que vingt siècles n'ont pas ébranlée sur le front de l'antique et glorieuse cité.

COSTE-LABAUME.



ARTHUR DE GRAVILLON. — *Peau d'Ane.*

EXPOSANTS LYONNAIS

Groupe I. — Classe I

PEINTURE A L'HUILE

Appian (Adolphe), *Elève de Corot et de Daubigny*. — Méd. 1868. — A Lyon, Villa des Fusains.

Un matin brumeux au Brure.

Bail (Joseph), *Elève de J. A. Bail*. — Méd. 1886 et 1887. — A Paris, quai Bourbon, 11.

Le Marmiton.

Le Potiron.

Beauverie (Charles J.), *Elève des Ecoles des Beaux-Arts de Lyon et de Paris*. — Méd. 1877 et 1881. — A Paris, 29, rue Gabrielle.

Vallée d'Amby.

La cueillette des Pois.

La récolte des Pommes de terre.

Béroud (Louis), *Elève de MM. Gourdet, Lavastre et Bonnat*. — Méd. 1883. — A Paris, place Saint-Michel, 5.

Une copie au Louvre.

La salle des Etats, au musée du Louvre.

Le salon carré au Louvre.

Beyle (Pierre-Marie). — Méd. 1881 et 1887. — A Paris, boulevard de Clichy, 6.

Un sauvetage, Dieppe.

Les Pêcheuses de moules.

Les Brûleuses de Varech.

La mauvaise nouvelle.

Flandrin (J. Paul), *Elève d'Ingres*. — Méd. 1839, 1847, 1848, ✻ 1852. — A Paris, rue Garancière, 10.

En automne.
Un groupe d'arbres.

Hirsch (A.-A.), *Elève de H. Flandrin et de Gleyre*, — ✻ 1889. — A Paris, rue N.-D.-des-Champs, 73.

Portrait de M. J. H.

Maisiat (Joanny). *Elève de l'École des Beaux-Arts de Lyon*. — Méd. 1864, 1867 et 1872. — A Paris, rue Frochot, 5.

Sous bois au premier printemps.

Meissonier (J. L. Ernest), — Méd. 1840, 1841, 1843, ✻ 1846, 1848. Méd. d'hon. 1855 (E. U.) O. ✻ 1856; M. de l'Institut, 1861. Méd. d'hon. 1867 (E. U.) C. ✻ 1867; rap. de méd. d'hon. 1878 (E. U.) G. O. ✻ 1878. — A Paris, Boulevard Malesherbes, 131.

Le Guide -- Armée de Rhin et Moselle (1797).
Iéna.
Le voyageur
Eglise Saint-Marc. (Madonna del Baccio).
Venise.
Portrait de M^{me} J. M.
Portrait.
Postillon revenant haut le pied.
Postillon.

Perret (Aimé), *Elève de M. Vollon*. — Méd. 1877 et 1888. — A Paris, rue Rochechouart, 56.

La cinquantaine.
Bal champêtre. — Bourgogne (xviii^e siècle).
Le Saint Viatique.
Le Semeur.
La Fiancée du berger.

Puvis de Chavannes (Pierre), *Elève de Couture et de A. Scheffer.* — Méd. 1861, 1864, 1867, * 1867, O. * 1877, Méd. d'hon. 1882. — A Paris, place Pigalle, 11.

Pro patria ludus.
Vision antique.
Inspiration chrétienne.
Le Rhône et la Saône.
Le bois sacré.

Peintures décoratives pour le Palais des Arts de Lyon.
Décoration du grand hémicycle de la Sorbonne.

Roy (Marius), *Elève de Boulanger et de M. J. Lefèvre.* — Méd. 1883. — A Paris, rue Constance, 11.

Dans le manège. — Avant le duel.
Mort du colonel Charlier.

Sicard (Nicolas). — A Lyon, rue Saint-Georges, 120.

Après le duel.

Villebesseyx (M^{me} Jenny), *Elève de Aimé Millet et Ph. Rousseau.* — A Paris, avenue Frochot, 8.

Chrysanthèmes.

Vollon (Antoine). — Méd. 1865, 1868, 1869 * 1870. Méd. 1878 (E. U.) O. * 1878. — A Paris, boulevard de Clichy, 25.

Le Pont-Neuf
Potiche de Chine et accessoires.
Oiseaux du midi.
Potiron.
Vue du Tréport.
Les produits de la chasse.
Cour de ferme (Seine-et-Oise.)
Poterie.
Espagnol.
Une cour — effet de soleil.

Classe II

PEINTURES DIVERSES ET DESSINS

Flandrin (Paul).

Portraits divers,
Six dessins — paysages.
Deux dessins.

Meissonier (J. L. Ernest).

Aquarelle.

Rivoire (François), *Elève de l'École des Beaux-Arts de Lyon*. Méd. 1886. —
A Paris, rue Bréda, 15.

Pivoines,	<i>Aquarelle.</i>
Roses Trémières,	<i>Aquarelle.</i>
Fleurs d'automne,	<i>Aquarelle.</i>
Vase de fleurs,	<i>Aquarelle.</i>
Giroflées,	<i>Aquarelle.</i>

Classe III

SCULPTURES ET GRAVURES EN MÉDAILLES

Gaudez (Adrien), *Elève de Jouffroy*. — Méd. 1879, 1881.

La nymphe Echo,	<i>Statue plâtre.</i>
Parmentier,	<i>Statue plâtre.</i>
Lulli enfant,	<i>Statue bronze.</i>
Le Ciseleur XIV ^e siècle	<i>Statue plâtre.</i>
L'enfant prodigue,	
Moissonneur,	<i>Statue bronze.</i>

Gravillon (Arthur de), *Elève de MM. Fabisch et Lafrance.* — A Naples, via de Chiosa, 59.

Peau-d'âne, *Statue marbre.*

Lagrange (Jean), *Elève de Vibert, Flandrin et Bonnassieux.* — Prix de Rome, 1870. — Méd. 1874 et 1879. — A Paris, boulevard Montparnasse, 150.

Médailles.

Perrin (Jacques), *Elève de Dumont.* — Méd. 1886. — A Paris, rue des Martyrs, 37.

Pro patria, Groupe plâtre.
Le bateleur, *Statue.*

Pézieux (Jean-Alexandre), *Elève de Jouffroy, Noël et Fabisch.* — Méd. 1882. — A Paris, avenue Duquesne, 38.

Non omnes moriemur, Groupe plâtre,

Classe IV

DESSINS ET MODÈLES D'ARCHITECTURE

Chipiez (Charles), *Elève de Constant-Dufeux.* — Méd. 1878, ☼ 1888. — A Paris, rue Bréa, 20.

Les édifices du plateau de Persépolis.
Restauration des tours à étages de l'Assyrie.
Porte intérieure de Khorsabad.
Temple de Jérusalem.
Vue de la grande salle de Karnak.
Cella du Parthénon.

Classe V

GRAVURES ET LITHOGRAPHIES

Beuverie (Charles J.).

Une gravure (*eau-forte*).
 Une esquisse de Corot.

Danguin (J.-B.). *Elève de Vibert, d'Orsel et de Henriquel Dupont.* — Méd. 1863, 1868, 1872, 1878 (E. U.) * 1883. — A Paris, rue Campagne-Première, 12.

Saint-Sébastien, *d'après Raphaël.*
 La danse des muses, *d'après Mantegna.*
 La charité, *d'après André del Sarte.*
 Portrait de A. Chenavard.
 Tête de jeune femme, *d'après Palma le vieux.*
 La Vierge et Sainte-Anne, *d'après Léonard de Vinci.*
 Portrait de Meissonier, *d'après son dessin.*
 Le messager, *d'après Tenburg.*
 Jeune homme au bord de la mer, *d'après H. Flandrin.*
 Saint-Etienne visitant les malades, *d'après L. Cogniet.*

Dubouchet (Henri J.). *Elève de Vibert.* — Prix de Rome, 1860. — Méd. 1869 et 1870. — A Paris, rue Littré, 5.

Terpsichore, *d'après Baudry.*
 Le rêve de Sainte-Cécile, *d'après Baudry.*
 Regnault de Saint-Jean d'Angely, *d'après Gérard.*

LISTE DES RÉCOMPENSES

Classes 1, 2, 3, 4 & 5

MEMBRES DU JURY

Meissonier, Puvis de Chavanne, Antoine Vollon.

GRAND PRIX

Charles Chipiez.

MÉDAILLE D'OR

Adrien Gaudet.

MÉDAILLES D'ARGENT

Bail Joseph, Charles Beauverie.

MÉDAILLES DE BRONZE

Pierre-Marie Beyle, Aimé Perret, Marius Roy, François Rivoire.

MENTIONS HONORABLES

Adolphe Appian, A.-A. Hirsch, Villebeseyx, (M^{me} J. de), Arthur de Gravillon,
H.-J. Dubouchet,



Tambour, par MARIUS ROY.

CLASSE 5 bis

—

ENSEIGNEMENT DES ARTS DU DESSIN

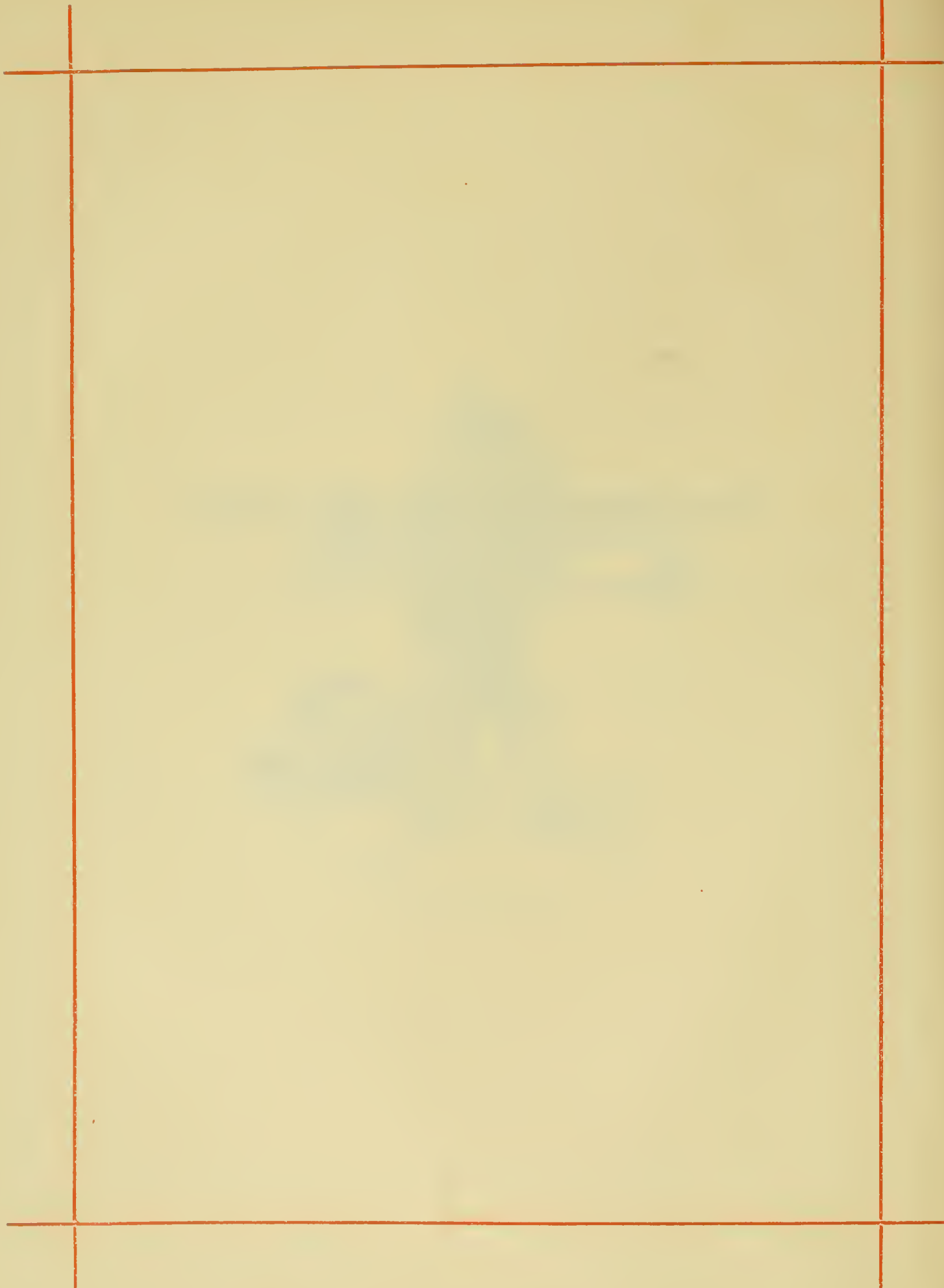
—

L'Ecole des Beaux-Arts de Lyon

PAR A. BLETON

—

RÉCOMPENSES





L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LYON

Par AUGUSTE BLETON



Les travaux de l'École des Beaux-Arts de Lyon ont été, à l'Exposition universelle, l'objet d'appréciations les plus flatteuses. Ces éloges et la haute récompense décernée à l'École par le jury sont la meilleure réponse aux craintes parfois exprimées sur une prétendue décadence des études artistiques à Lyon. De temps à autre, des voix s'élèvent, en effet, pour déplorer que notre enseignement n'ait pas une tendance plus marquée vers ce qu'on appelle « le grand art. » Comme si l'art n'était pas une chose absolument une et s'il y avait deux arts, un grand et un petit !

C'est notre siècle seulement qui s'est avisé d'ériger cette distinction en système. « Nos pères, qui aimaient le beau partout où il se pouvait mettre, ne s'embarrassaient pas de ces vanités, et l'on eût fort étonné Benvenuto Cellini,

en lui disant que le sculpteur du Persée ne pouvait, sans déroger, ciseler une cuiller (1). » Toutefois, les contempteurs actuels de l'art appliqué à l'industrie ont eu des prédécesseurs. Nous lisons dans un mémoire relatif à l'École lyonnaise, à la date du 25 septembre 1751, que c'est « un préjugé presque généralement adopté par tous les peintres de figure, mais surtout par les médiocres, que la fleur est une bagatelle. »

A la vérité, les auteurs du mémoire vont un peu trop loin et, pour éviter un extrême, tombent dans un autre. Il s'agissait de créer une classe de figure, et vingt « fabricants dessinateurs » se réunissent pour démontrer l'inutilité de cette création, par la raison qu'on n'emploie « jamais de sujets d'histoire dans les robes » et que « le dessein de fabrique est moins de règle que de goût. » Ils se trompaient assurément sur le rôle que l'étude de la figure doit tenir dans l'enseignement du dessin. En tout cas, nous voyons que l'École, en s'attachant aujourd'hui à diriger surtout ses élèves vers les applications industrielles, n'a fait que revenir à ses origines.



C'est en 1676 que le nom d'une institution publique pour l'enseignement des beaux-arts est prononcé la première fois à Lyon. Des lettres royales sont données par Louis XIV, pour l'établissement d'une *Académie de dessin et de peinture* ; mais aucuns fonds n'étant assignés pour cette école, le projet ne reçut pas d'exécution. Remarquons en passant que cette fondation précédait de près d'un siècle l'établissement de l'École de Paris (1767). Mais, dira-t-on, le pouvoir royal n'avait point institué l'Académie de Lyon sans y avoir été sollicité. Comment se fait-il que cet acte soit resté sans effets ?

A défaut de documents précis, nous pouvons supposer, en cette affaire, quelqu'un de ces mystères dont fourmille notre histoire municipale. L'initiative d'une reconnaissance officielle était peut-être partie des « gens du roi », de l'intendant ou de la sénéchaussée, et le Consulat se tenait coi, heureux d'un insuccès et attendant le moment de reprendre l'affaire. Peut-être aussi le projet

(1) Discours de M. Jules Cambon, préfet du Rhône, à la distribution des prix de l'École, 1887.

soumis à la sanction souveraine comportait-il une allocation prélevée sur les deniers royaux, ainsi que le prévoient les actes suivants; or le roi, qui commençait à être aux prises avec les difficultés financières, ne donnant rien, le Consulat estimait qu'il n'y avait rien de fait.

Quoi qu'il en soit, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, il se forme un enseignement, modeste d'abord, mais qui prend peu à peu des proportions satisfaisantes. Le professeur Douët tient un cours pour la fleur, subventionné par la ville. D'autre part, une *Société des Amateurs des Arts* avait fondé une petite école pour l'enseignement des principes du dessin. Aussi voit-on surgir le projet auquel nous avons fait allusion plus haut, d'ouvrir une classe pour la bosse et la figure. Les promoteurs ne devaient pas s'en tenir là, et le modelage eut bientôt sa place dans le programme. Désormais, l'enseignement est complet, hormis la géométrie et l'architecture qui viendront un peu plus tard.

Le mouvement est certainement dû à la Société des Amateurs des Arts. C'est une preuve qu'en dépit des reproches d'indifférence, si souvent adressés à la bourgeoisie lyonnaise, il s'est toujours trouvé, dans notre cité, des hommes épris de la cause de l'art, et payant de leur temps et de leur bourse.

* *

En 1756, l'intendant Bertin constatait, dans un mémoire, « le succès marqué qui répondait aux espérances qu'on avait conçues de la nouvelle école. » Il demande qu'une somme de 3,000 livres, prélevée sur les droits payés par les étoffes et les dorures étrangères, soit attribuée à l'institution : on sait que la ville de Lyon était fermière de la douane des soies. Le Consulat, de son côté, accordait quelques subventions pour les frais de chauffage, éclairage et entretien. En 1763, après le départ des jésuites, la municipalité s'était réservé, dans le Grand-Collège, une chapelle située sous la bibliothèque, côté du midi, laquelle avait appartenu à une confrérie supprimée, dite des « Grands Artisans. » Le local fut divisé en deux dans sa hauteur, comme il l'est encore : le Collège des médecins occupa le rez-de-chansée; l'École de dessin fut installée au-dessus.

La classe de figure dont nous avons déjà parlé avait été confiée au peintre Nonnotte, qui semble avoir été l'âme de cette organisation. Plusieurs écrivains

n'hésitent pas à reconnaître que l'école de Nonnotte a servi de modèle à toutes celles qui se sont organisées depuis. Il avait pour adjoint Villonne, qui lui succèdera. Perrache était chargé de la classe de sculpture, et Péguon, de la fleur.

Les appointements des professeurs étaient de 700 livres. Le traitement des maîtres de peinture et de sculpture paraît avoir été à la charge de la Société des Amateurs, ainsi qu'un crédit de 500 livres, affecté à l'entretien d'un jardin — probablement situé à Vaise — où se cultivaient les fleurs nécessaires aux élèves. C'était une création à peu près indispensable, à une époque où il n'eût pas été possible de trouver en ville les matériaux que réclame une classe de fleur.

Il se produit, à la date de 1764, une proposition bien faite pour nous sembler singulière : c'est l'ouverture d'un cours en trois années, pour des jeunes filles de quatorze à quinze ans, auxquelles on apprendrait la peinture des fleurs sur tissu de soie. Le professeur en admettrait successivement trente, chaque année ; ce qui porterait le nombre total à quatre-vingt-dix. Comme ce personnel devait être recruté parmi les orphelines de l'Aumône générale, et qu'en venant à leur travail, les jeunes filles devaient apporter leur nourriture, le professeur se bornait à leur promettre 4 sols par jour pendant la seconde année, 8 sols pendant la troisième ; la première année était à titre d'apprentissage.

Une proposition de même nature est formulée, le 19 mars 1765, par « le sieur Lasalle », dessinateur. Il offre d'enseigner, pendant six ans, à vingt-quatre jeunes filles de neuf à dix ans, l'art de peindre en étoffes unies, mélangées ou moirées. Les leçons auraient lieu tous les jours, hormis dimanche et jeudi, de 2 à 5 heures, avec vacances du 15 septembre au 15 novembre. Ces élèves recevraient, au terme de leur instruction, une gratification de 150 livres.

Ceci témoigne qu'à un moment, les étoffes peintes furent en grande vogue. On avait pensé appliquer aux tissus de soie le mode employé pour les tissus de coton, qui furent d'abord décorés à la main avant de l'être par l'impression. Mais il est probable que les résultats, en ce qui concerne les soieries, furent peu satisfaisants et que l'industrie dut renoncer à ce procédé.

C'est en 1676, avons-nous dit, qu'est intervenu le premier acte du pouvoir central. Par une coïncidence remarquable et peut-être unique dans l'histoire d'une institution, c'est en 1776, juste cent ans après, que fut pris l'arrêt qui organise définitivement l'École de Lyon, et ce sera en 1876 qu'un décret lui donnera la forme que nous lui voyons.

Voici comment débute l'arrêt d'octobre 1776 :

« Article premier. — L'École de dessin et de géométrie pratique, formée depuis plusieurs années dans la ville de Lyon, en faveur des jeunes gens qui se destinent aux beaux-arts, aux arts mécaniques et aux différents métiers, est et demeure établie sous le titre d'*École royale gratuite de dessin et de géométrie*. »

L'administration est confiée à un bureau composé de l'intendant de la province et du prévôt des marchands, administrateurs-nés, et de dix notables qui seront nommés, les premiers par le roi, les autres au fur et à mesure des vacances, par le bureau lui-même, à la pluralité des voix et au scrutin. Les places de professeurs seront données au concours et sont à la nomination du bureau. Il y a quatre titulaires et quatre adjoints : figure, modelage, géométrie, fleur et ornement ; à ces classes supérieures est annexée une classe de principes.

Une somme de 5,000 livres est assignée à l'entretien de l'École, prélevée, pour une moitié, sur la caisse des étoffes étrangères, et pour l'autre, sur les revenus municipaux. L'arrêt autorise, en outre, l'École à recevoir « tous legs et donations qui auraient pour objet son avancement, son soutien et sa décoration. » Enfin, il est dit que l'École est établie et sera logée à perpétuité « à l'hôtel commun ». Que si nous voulons connaître l'emploi du crédit ouvert à l'École ainsi réorganisée, nous trouverons que les quatre professeurs principaux reçoivent un traitement de 700 livres, le professeur de principes 600, les adjoints chacun 150. De plus, 1,800 livres sont affectées au chauffage, à l'éclairage, aux frais de modèles et aux prix. Soit, au total : 5,000 livres.

Notons, toutefois, que certaines difficultés durent entraver le fonctionnement de l'institution ; car un arrêt du Conseil, rendu à la sollicitation de l'intendant et du prévôt des marchands, intervint encore à la date du 11 août 1870. Mais, sauf l'enseignement de l'architecture qui est joint à celui de la géométrie, rien ne paraît avoir été innové par ce dernier acte administratif.

Jusqu'à la Révolution, les classes de dessin, sculpture, fleur et principes, se sont tenues à l'Hôtel de Ville, dans un des pavillons de la petite cour ; la classe de géométrie pratique et d'architecture, dans le bâtiment du Concert.

Nous avons tenu à exposer sommairement les origines de l'École, parce qu'elles nous semblent peu connues et qu'il s'y trouve, à notre avis, de précieuses indications. C'est, tout d'abord, une œuvre d'initiative privée à laquelle les pouvoirs locaux et l'autorité supérieure apportent leur sanction et leur appui : caractère commun à toutes nos institutions lyonnaises et qui ne pouvait manquer à cet établissement. En second lieu, tout nous montre que la pensée première de cette création fut de fonder un enseignement d'art appliqué à l'industrie, sans exclure les études, non pas d'un ordre plus élevé, mais d'un ordre autre. L'utilité de cet enseignement était tellement sentie qu'aussitôt après la tourmente révolutionnaire et dès l'an VI, une école de dessin industriel est rétablie. Un décret du 25 germinal an XIII (16 avril 1805) approuve cette restauration, et, en 1807, l'école est érigée en *École nationale et spéciale*, avec classe de peinture, de sculpture, de fleur et de principes. L'année suivante, on y joint une classe de mise en carte, et peu après une classe d'architecture. La classe de gravure date de 1833 seulement; l'enseignement de l'art décoratif fut introduit en 1854, sous le nom de classe d'ornement.

Mais la constitution définitive de notre École est due au décret du 2 décembre 1876, rétablissant l'ancien bureau dont nous avons parlé, sous la forme d'un Conseil d'administration investi de fonctions analogues, quoique un peu diminuées. Après avoir traversé des phases relativement brillantes, l'institution, pour les esprits clairvoyants, donnait des signes de décadence visible. Personne n'ignore que c'est, en grande partie, à M. Aynard que revient le mérite de cette œuvre de réorganisation, grâce à laquelle l'enseignement a reçu une impulsion plus vive, plus conforme aux traditions et aux véritables intérêts artistiques de la cité.

Dans le décret, il n'est pas fait mention pour l'École, de l'aptitude à recevoir des dons et legs. Mais cette capacité lui est, de droit, conférée par la loi du 11 floréal an X, qui l'étend à tous les établissements d'instruction publique, d'ordre supérieur. La Société des Amis des Arts, qui s'est dissoute récemment, se propose, au moyen de l'excédent de son actif, de doter l'École d'un prix à décerner chaque année : ce sera la première application du principe.

Aujourd'hui l'École compte dix professeurs, plus deux préparateurs ou répétiteurs. Il est fait aux élèves des cours d'anatomie appliquée aux beaux-arts, d'histoire de l'art et d'archéologie, de géométrie descriptive et de mathématiques. Quant au cours de mise en carte, il a complètement disparu depuis trente ans bientôt. La place de cet enseignement technique n'est point dans une école

d'art, et c'est sous l'impulsion d'un sentiment, inconscient peut-être, mais bien justifié, que la mise en carte, fondue d'abord dans un cours de composition applicable à l'industrie, a été finalement éliminée.

En effet, beaucoup de personnes inclinent à regarder une école des beaux-arts comme une maison d'apprentissage où, en classant les jeunes gens en autant d'ateliers qu'il y a de branches de l'art, on leur montre un métier. Beaucoup s'étonnent aussi que le même enseignement initial soit imposé au peintre, au sculpteur, au décorateur, à l'architecte, et restent un peu interdits, lorsque vous leur faites observer que les principes du dessin sont uniformes pour tous les artistes, comme les règles de l'orthographe et de la syntaxe pour tous ceux qui écrivent. Les professeurs eux-mêmes n'ont pas toujours été assez persuadés de cette vérité, pourtant si simple.

De là, tant de fausses impulsions et tant d'éductions incomplètes. C'est par un enseignement fortement discipliné que notre École des Beaux-Arts s'est relevée de l'état de défaillance où elle était un moment tombée; c'est en introduisant le même esprit de méthode et de direction dans nos Écoles municipales de dessin, que les promesses brillantes de ces écoles se changeront avant la prochaine Exposition universelle en résultats effectifs.

* * *

La classe de peinture de l'École des Beaux-Arts avait envoyé plusieurs figures peintes ou dessinées, dont trois exposées dans le vestibule du Palais des Beaux-Arts et les autres empilées dans des cartables. Tout le monde a pu remarquer combien était exigüe la place concédée aux écoles d'art. Les quelques châssis appendus, seules pièces offertes aux regards du public, ne pouvaient donner une idée des travaux, et c'est en feuilletant les collections du premier étage, qu'il devenait possible de faire une étude complète. Les académies dessinées d'après le modèle vivant, sont, d'ailleurs, la partie la plus remarquable de l'envoi fait par les élèves de M. Poncet, le collaborateur d'Hippolyte Flandrin.

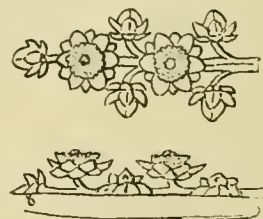
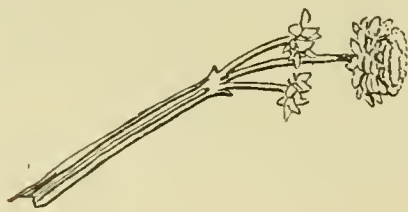
Pour la sculpture, la nature des travaux ne permettait pas même cette ressource d'un appoint de documents, dans les galeries du haut. Deux bustes et trois panneaux décoratifs représentaient seuls une classe qui se tient pourtant au

premier rang et qui, depuis trois années consécutives, a l'honneur de fournir le lauréat du prix de Paris. On sait que, chaque année, à la suite d'un concours en loges, un élève de l'École — peintre, sculpteur, graveur ou architecte — est envoyé, pour trois ans, à l'École des Beaux-Arts de Paris, nanti d'une pension que paient en commun l'État et la ville de Lyon.

L'enseignement de M. Dufraine offre ceci de particulier, qu'on trouve toujours, à la tête de sa classe, deux ou trois élèves dont les travaux se tiennent de si près, par ordre de mérite, que le jury est chaque fois embarrassé pour classer les concurrents à la fin de l'année scolaire. Aussi la médaille décernée à ce professeur, à l'Exposition universelle, lui a prouvé en quelle estime son enseignement est tenu.

Dans le même panneau que la peinture et la sculpture, figurait un des bons ouvrages de la classe d'architecture, dirigée par M. Louvier : un projet de *bibliothèque et musée*. Car il est de tradition que, dans les écoles, les élèves architectes font tout le temps des monuments : l'emplacement est toujours à souhait et, du coût de l'exécution, il n'est jamais question. De cette éducation il leur reste, pour la vie, une tendance à faire grand, et c'est, sans doute, la raison pourquoi votre architecte dépense régulièrement mille francs où vous n'en vouliez dépenser que trois cents.

Plaignons, toutefois, l'élève architecte. Un des côtés fâcheux de son art, c'est que le plan le mieux ordonné reste lettre close pour le public. Tout au plus, les profanes pourront-ils apprécier le profil heureux d'une façade ou certains détails ingénieux, mais il faut des connaissances techniques pour juger du reste. Seul de tous les artistes, l'architecte est dans l'impossibilité de présenter autre chose qu'un tracé hiéroglyphique de l'œuvre qu'il a conçue. Ce qui explique — nous pouvons bien le dire entre profanes — tant de déceptions pour nous et pour l'architecte lui-même, lorsque son projet arrive à réalisation.



Les travaux des classes de fleur et d'art décoratif ont été remarqués entre tous, par les hommes compétents. C'était la première fois, en effet, que l'École de Lyon se manifestait par de véritables œuvres d'art susceptibles d'applications industrielles. La voie des traditions glorieuses était enfin retrouvée, et le premier pas était un pas de maître.

La nature est, pour l'artiste, la source de toute inspiration ; mais l'art a pour mission de rapprocher le réel de l'idéal, et c'est justement lorsqu'il veut embellir et anoblir les objets à l'usage des hommes, que l'art doit être plus soigneux que jamais d'associer ces deux éléments, allant du réel à l'idéal et revenant de l'idéal au réel. Il y réussit en s'attachant à reproduire scrupuleusement les œuvres de la

nature, dans leur ensemble d'abord, puis dans leurs détails, et en cherchant à dégager de chacune de ces œuvres, plantes ou animaux, les caractères typiques de l'espèce. Les lignes essentielles du modèle choisi sont seules retenues ; inscrites dans des contours géométriques, assouplies au caprice de l'artiste ou aux nécessités du sujet, ces formes caractéristiques, bien loin de faire oublier la nature, devront, au contraire, plus fortement ramener l'œil et la pensée au type originel qui en a été le point de départ.

Prenons, comme exemple, trois fleurs dont la structure offre une certaine parenté : marguerite, coréopsis et chrysanthème des jardins. Lorsque l'artiste cherchera à les styliser — c'est le terme adopté — il constatera que les pétales de la marguerite se développent sous forme de rayons allongés ; les pétales du coréopsis s'inscrivent dans un triangle et ceux du chrysanthème dans un rectangle.

D'où trois genres de stylisation, troismotifs de décoration très différents bien qu'issus de fleurs ayant de grandes analogies. Styliser, c'est donc exagérer



Fenouil.

les caractères naturels; c'est, selon l'expression d'un maître en cet art délicat, faire « une caricature élégante », en pliant à des formes mathématiques un schéma tiré de la nature.

Les contours extérieurs ne sont pas seuls à fournir matière à stylisation. Il y a les nervures et la structure intime; le dessous de quelques feuillages — du croton, par exemple — peut, par sa bigarrure, offrir un thème à de riches variations. La couleur elle-même, moyennant certaines outrances ou certaines



interprétations, produira des effets inattendus. La stylisation tirée de la couleur est qualifiée de féminine, par opposition à la stylisation de la ligne, dite masculine. De ces deux interprétations sagement combinées, résulte une harmonie d'autant plus intense que l'accord sera plus complet.

Là est tout le secret de l'attrait captivant qu'exercent sur nous les compositions décoratives, appliquées aux objets les plus vulgaires : une pièce de vaisselle, un fragment de carrelage, un lé de tissu. Dans la nature, tout est

STYLISATIONS



Clematis.

STYLISATIONS



Girarde.



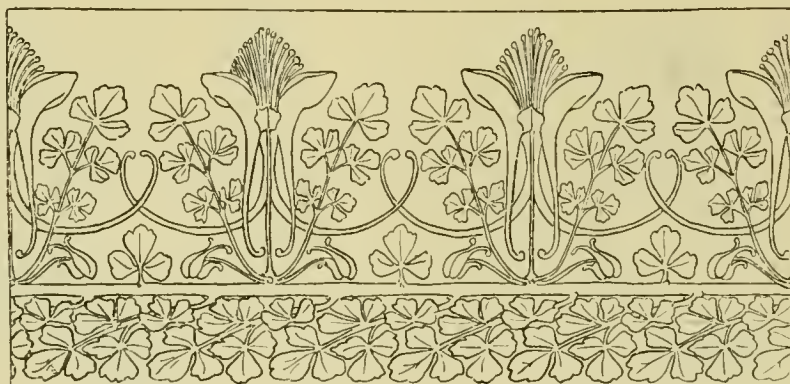
Coriopsys.

noble, et pour idéaliser les documents qu'elle nous prodigue, il suffit d'un effort sincère et bien dirigé. Chacun des peuples qui se sont fait un nom dans l'art a demandé son inspiration à la flore, à la faune, aux accidents du sol natal : pour



l'antique Egypte, c'est le lotus, le palmier, l'ibis ; pour la Grèce, l'acanthé, le laurier et les méandres de l'Eurotas ; pour l'Orient, la grenade et le lion ; pour les Indous, la vigne, l'œillet et la rose. En France, l'art du moyen âge a,

suivant les provinces, emprunté ses motifs au lierre, au trèfle, au chardon, aux eaux et aux bois. C'est à ces saines et fécondes traditions que la jeune génération de nos décorateurs tend à revenir.



Est-il rien de plus commun chez nous que l'ancolie aux feuilles trilobées, le fenouil à la tige fuselée et la rave épanouie en fleurs d'un or pâle? Voyez quel parti ornemental les élèves de M. Castex Dégrange ont su tirer de ces végétaux répandus à profusion par la nature. Et encore ne pouvons-nous ici traduire les riches et fantaisistes colorations auxquelles se prêtent ces simples documents : c'est la stylisation masculine réduite à ses propres moyens. L'ancolie groupe ses fleurs et ses feuilles en une bordure magistrale; le fenouil se courbe en un rinceau de l'effet le plus décoratif, et la prosaïque rave s'agence elle-même en un motif que le plus délicat n'oserait traiter de banal.



Dans une autre composition, les deux règnes, végétal et animal, s'associent (*v. bandeau en tête de ce chapitre.*)

Le héron au long bec, emmanché d'un long cou, le feuillage de l'arum sauvage et le panache échevelé d'une graminée fournissent les éléments d'une décoration où la nature se retrouve avec tous ses caractères, mais pliée par l'art aux exigences du sujet.



Ces principes, qui sont les seuls justes puisque, seuls, ils satisfont à la fois le besoin du vrai et le sentiment du



STYLISATIONS



beau, ont été trop longtemps méconnus. Tous nous avons encore présents à l'esprit ces tissus chargés de fleurs et de fruits que l'artiste arrangeait comme s'il se fût agi d'un tableau. Entre une peinture ou un pastel, tendu dans son cadre et accroché à la hauteur des yeux, et une robe qui flotte en plis mobiles, il n'existe pourtant aucune assimilation possible. Discerner et choisir est une condition essentielle de l'art, sinon la photographie brutale serait supérieure à toutes les productions du génie humain.

Il est dur d'avouer que le mauvais exemple était parti de haut. Les Gobelins avaient dévoyé le goût, en s'ingéniant à reproduire des peintures de maîtres, et des gens qui eussent passé indifférents devant les œuvres originales, se pâmaient d'aise à la vue d'une copie exécutée à la navette. C'est ainsi que des effets de flûte obtenus sur le violon semblent à quelques-uns le *nec plus ultra* de l'art musical; si le virtuose pouvait imiter le trombone sur la chanterelle, l'enthousiasme n'aurait plus de borne.

Cette singulière façon de concevoir le rôle de l'art n'est nullement celle de M. Hédin, directeur de l'École de Lyon. On sait qu'il est en même temps professeur de la classe d'art décoratif et qu'il partage avec M. Castex-Dégrange l'enseignement des applications industrielles (1). M. Hédin y apporte tout le goût d'un artiste et toute la précision d'un architecte. Les natures possédant ce double tempérament sont assez rares. Il ne faut pas moins, cependant, pour faire un décorateur; car l'art décoratif est fils de l'architecture, comme les fleuves, de la mer, et, pareil aux fleuves, il doit retourner à son point de départ.

Qu'il s'agisse d'un meuble, d'un vase ou d'une tenture, vous rencontrerez, dans toutes les compositions des élèves, cette valeur de la ligne, cette harmonie des tons, cette mise au point qui constituent la décoration véritablement artistique. Les styles sont scrupuleusement observés et il ne se produit aucun de ces mélanges bâtards où des époques se heurtent et se combattent, semblables à des choristes qui chanteraient des airs différents. Ce côté scientifique de l'art, trop de nos artistes l'ignorent encore. Le cours, professé par M. Bayet, a justement pour objet de donner aux futurs artistes ces notions indispensables que des études historiques et archéologiques peuvent seules leur fournir. Une restitution, particulièrement remarquable, du Monument choragique de Lysistrate a montré quels fruits les élèves peuvent retirer de cet enseignement.

(1) Les bandeaux aux armes de la ville de Lyon, qui figurent dans cet ouvrage, sont la reproduction de deux compositions décoratives exécutées dans la classe de M. Hédin.

C'est ici le lieu, puisque nous parlons des cours annexes, de mentionner le nom de M. le docteur Léon Tripiet, qui occupe d'une façon si magistrale la chaire d'anatomie à l'École des Beaux-Arts. Une part des succès de nos élèves peintres et sculpteurs revient assurément à l'éminent praticien. A qui ne connaît de l'homme que le « mannequin » extérieur, sans qu'on lui en ait découvert et fait étudier les ressorts intimes, il sera toujours difficile de traduire, dans ses créations, le sentiment de la vie et de la réalité.

Si l'enseignement de l'anatomie est nécessaire au peintre et au sculpteur, les principes de la stéréotomie ne le sont pas moins à l'architecte et ceux de la perspective à quiconque se réclame du titre d'artiste. Le dessin, a-t-on dit avec raison, est la probité de l'art; mais le dessin ne vaut que par l'observation rigoureuse des lois qui régissent les distances et les rapports des corps entre eux : c'est M. le professeur Girardon qui est chargé de démontrer aux élèves ces vérités trop souvent mises en oubli.

* *

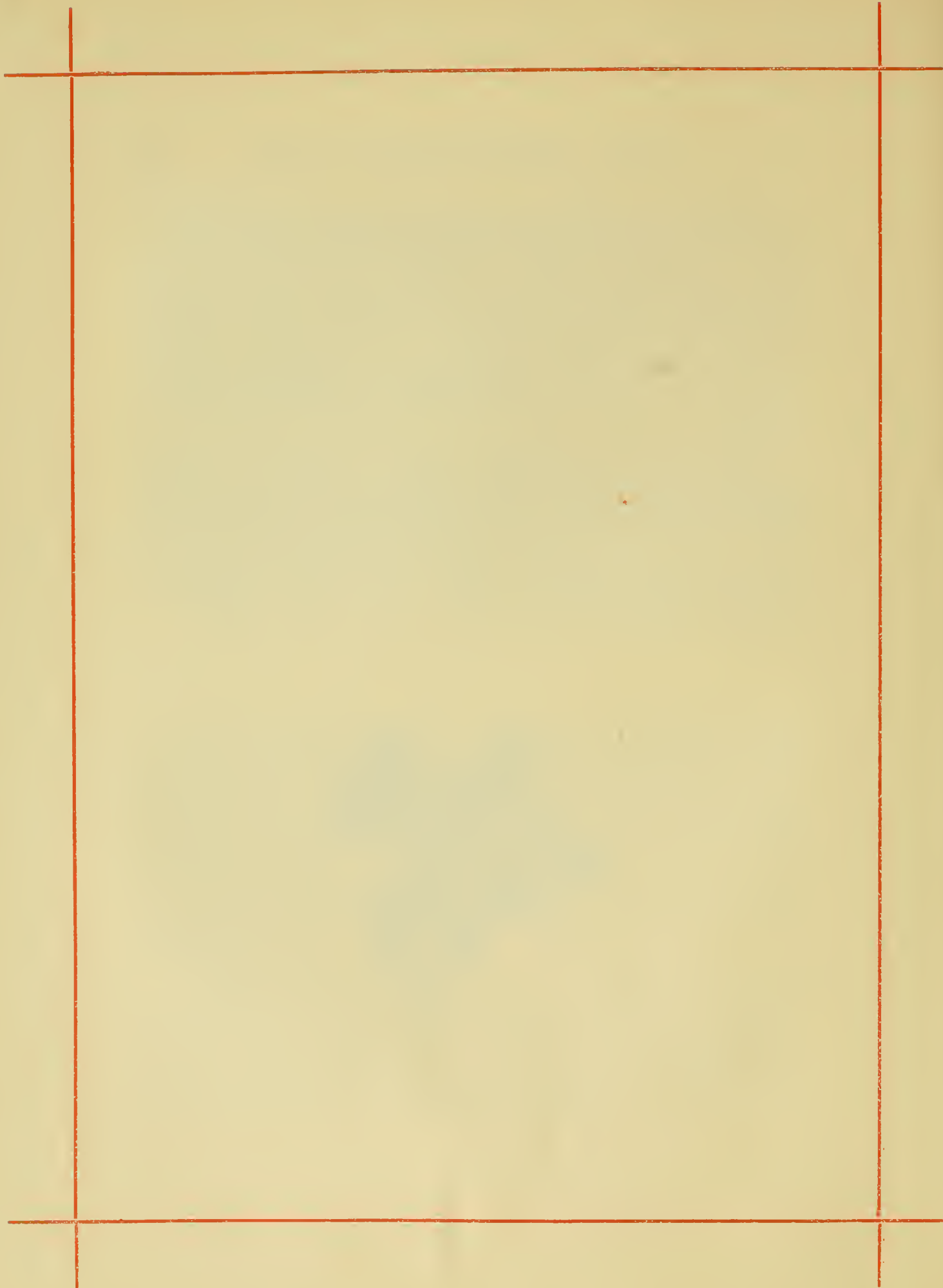
Toute cette partie des travaux de l'École est très intéressante à suivre pour quiconque s'occupe d'enseignement. Ce sont les armatures et les points d'appui d'un édifice dont le public n'est appelé à connaître que la montre extérieure. On peut y joindre, au même titre, les ouvrages des classes de bosse et de principes, où débutent, moyennant une préparation commune, les futurs élèves des classes supérieures et spéciales. Qui, d'entre ceux de la génération mûrie sous sa direction, méconnaîtrait tout ce qu'il doit à la méthode précise, ferme et nette de M. Danguin, l'éminent graveur, chargé de la division de bosse? Ce n'est que justice de citer aussi M. Loubet et son adjoint pour la partie géométrale, M. Péreyron.

En arrivant aux classes de principes, nous nous trouvons peu à peu au niveau moins élevé, mais non inférieur, où siègent nos Écoles municipales de dessin. Vulgariser ce langage universel qui parle aux yeux et fournit au moindre artisan les moyens de traduire, pour lui et pour les autres, sa pensée : c'est le but que s'est proposé la ville de Lyon, en créant les sept Ecoles dont les travaux figuraient en bon rang à l'Exposition universelle.

A ces Écoles il faudrait peu de chose pour en faire des institutions de premier ordre. Directeurs et professeurs sont bons, quelques-uns même excellents ; beaucoup d'entre eux sont jeunes et en pleine période d'activité. Mais si le talent est un facteur indispensable en matière d'enseignement artistique, la méthode pédagogique ne saurait être négligée, sous peine de n'avoir que des ateliers, là où l'on voudrait des écoles. L'art, pour sûr, ne s'apprend pas comme la grammaire et l'arithmétique. Encore faut-il qu'il y ait un plan général d'études, que tout ne soit pas livré à l'improvisation et abandonné à l'initiative individuelle de chaque maître ; encore faut-il que la diversité ne confine pas à la divergence.

Le jour où une direction sage et prudente aura donné à nos Écoles municipales de dessin cet appoint de cohésion et de force qui leur manque, Lyon n'aura plus rien à envier. A côté de l'École des Beaux-Arts, dont l'accès semble réservé aux jeunes gens pour qui l'art doit être une profession, la ville de Lyon possèdera un ensemble d'institutions de second rang, non moins bien ordonnées, non moins fécondes en résultats, ouvertes à tous les travailleurs et préparant à l'industrie lyonnaise des succès de plus en plus marqués.





LISTE DES RÉCOMPENSES

Classe 5 bis.

MEMBRE DU JURY

Ranvier

GRANDS PRIX

Conseil d'administration des Ecoles de Lyon.
Corps des inspecteurs de l'enseignement du dessin.
Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon.

MÉDAILLES D'OR

Ecole municipale du Petit-Collège de Lyon.
Ecole municipale des jeunes filles, quai Saint-Antoine.

MÉDAILLE D'ARGENT

Ecole municipale de la Croix-Rousse.

MÉDAILLES DE BRONZE

Ecole municipale de dessin à Tarare.
Lycée de Lyon.

MENTIONS HONORABLES

Ecole municipale de la Guillotière.

- des Brotteaux.
 - des jeunes filles, rue de la Tête-d'Or.
 - de Vaise.
-

COLLABORATEURS

GRAND PRIX

Hédin ✂, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, professeur de la classe d'art décoratif.

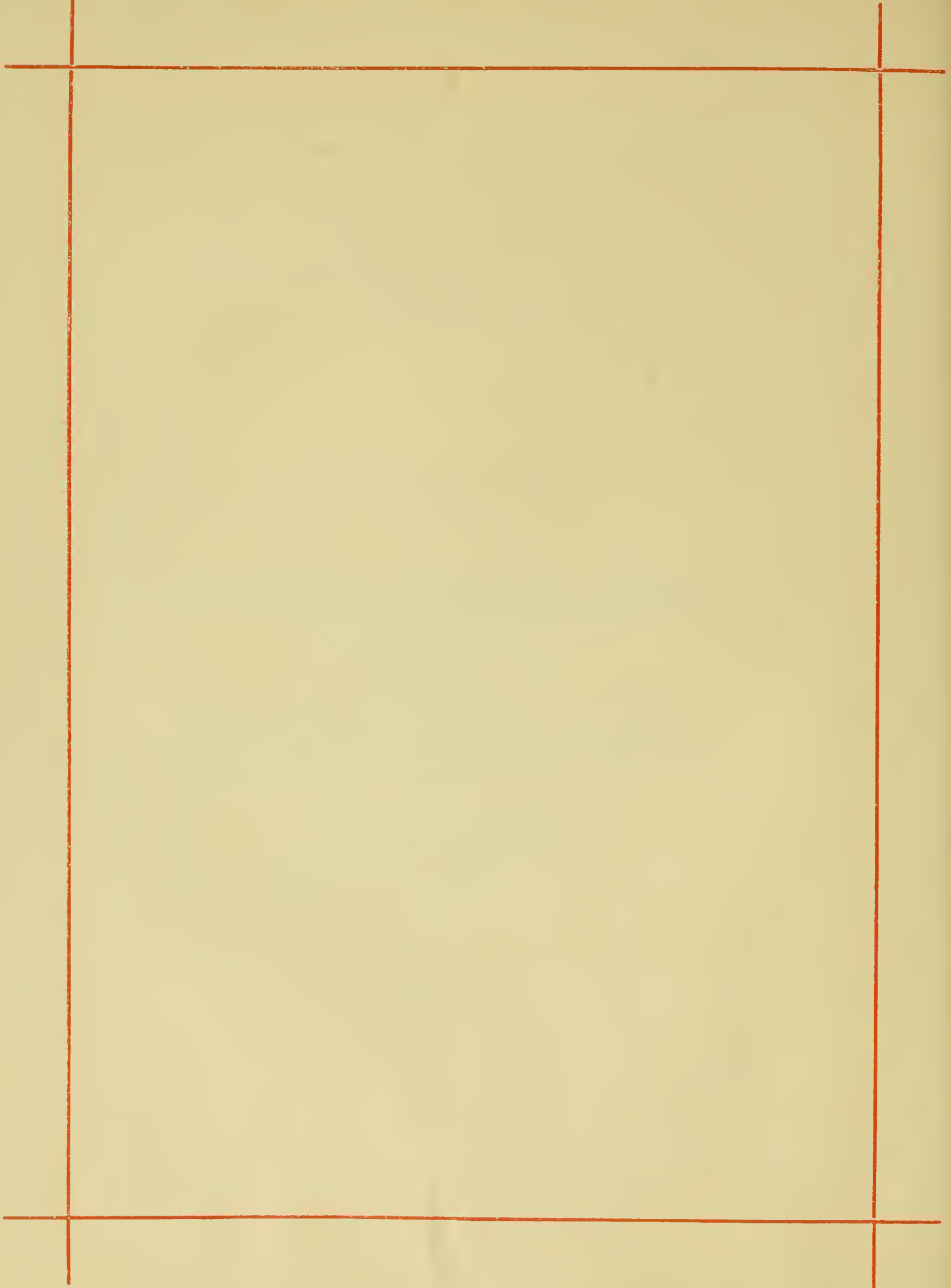
MÉDAILLES D'OR

Cahuzac, directeur de l'école municipale du Petit Collège.
Castex-Degrange, professeur à l'école nationale des Beaux-Arts.
Dufraigne, professeur à l'école nationale des Beaux-Arts.

MÉDAILLE D'ARGENT

Bruyas, directeur de l'école municipale de la Croix-Rousse.

ENVOIS DES MUSÉES DE LYON
A L'EXPOSITION CENTENALE

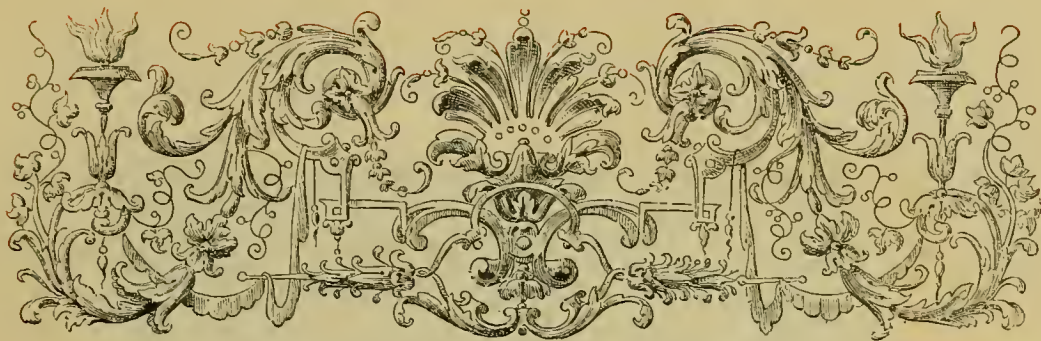




Storck Édit

LYON

Hip FLANDRIN -- *Dante aux Enfers*



ENVOIS DES MUSÉES DE LYON

A L'EXPOSITION CENTENALE



os Musées de peinture étaient représentés à l'Exposition universelle par quatre tableaux : la *Retraite de Russie*, de Charlet, *Dante aux Enfers*, d'Hippolyte Flandrin, l'*Automne*, de Puvis de Chavannes, le *Chœur d'un couvent*, de Granet, et par deux des panneaux de la grande composition de Chenavard : *les Catacombes* et le *Triomphe romain*.

Il n'eût tenu qu'à l'administration de faire figurer au Champ-de-Mars quelques centaines d'objets. Des demandes étaient venues de tous les côtés : Exposition rétrospective du travail, Exposition rétrospective militaire, Exposition du centenaire, etc. Donner satisfaction à toutes ces demandes, en y joignant les instances personnelles des artistes qui ont de leurs œuvres à Lyon, équivalait à une fermeture de nos Musées pendant l'année 1889. A quoi bon maintenir ouvertes des galeries dépouillées de ce qui en fait la gloire et le principal attrait? Le Ministère de la guerre, à lui seul, avait dressé une liste de plus de cent pièces appartenant à notre Musée archéologique et même à notre Musée de peinture!

Mais il y a plus. L'expérience a montré que ces déplacements ne sont pas sans danger pour les objets expédiés. En des circonstances antérieures, des avaries se sont produites. Cette fois encore, la toile de Flandrin a subi un léger accroc, et le châssis, sur lequel est peinte la colonne cannelée qui sépare les deux parties de la composition de Chenavard, n'a pu être retrouvé. Fort heureusement l'accident du *Dante* a porté sur une partie accessoire. Quant à la colonne, on la découvrira quelque jour dans le dépôt où elle gît sans doute.

Ce n'est donc point sans quelque résistance que l'Administration s'est départie de son *non possumus*, en faveur des œuvres énoncées plus haut. Ces tableaux, « attribués à titre de dépôt » à nos Musées — c'est la formule officielle — restent la propriété de l'État, et c'eût été risquer de tarir pour l'avenir les libéralités du ministère des Beaux-Arts, que d'opposer un refus formel à sa demande. Les six toiles sont parties pour Paris, en un wagon de dimensions spéciales, requis à cet effet et plombé, sous la garde du conservateur.

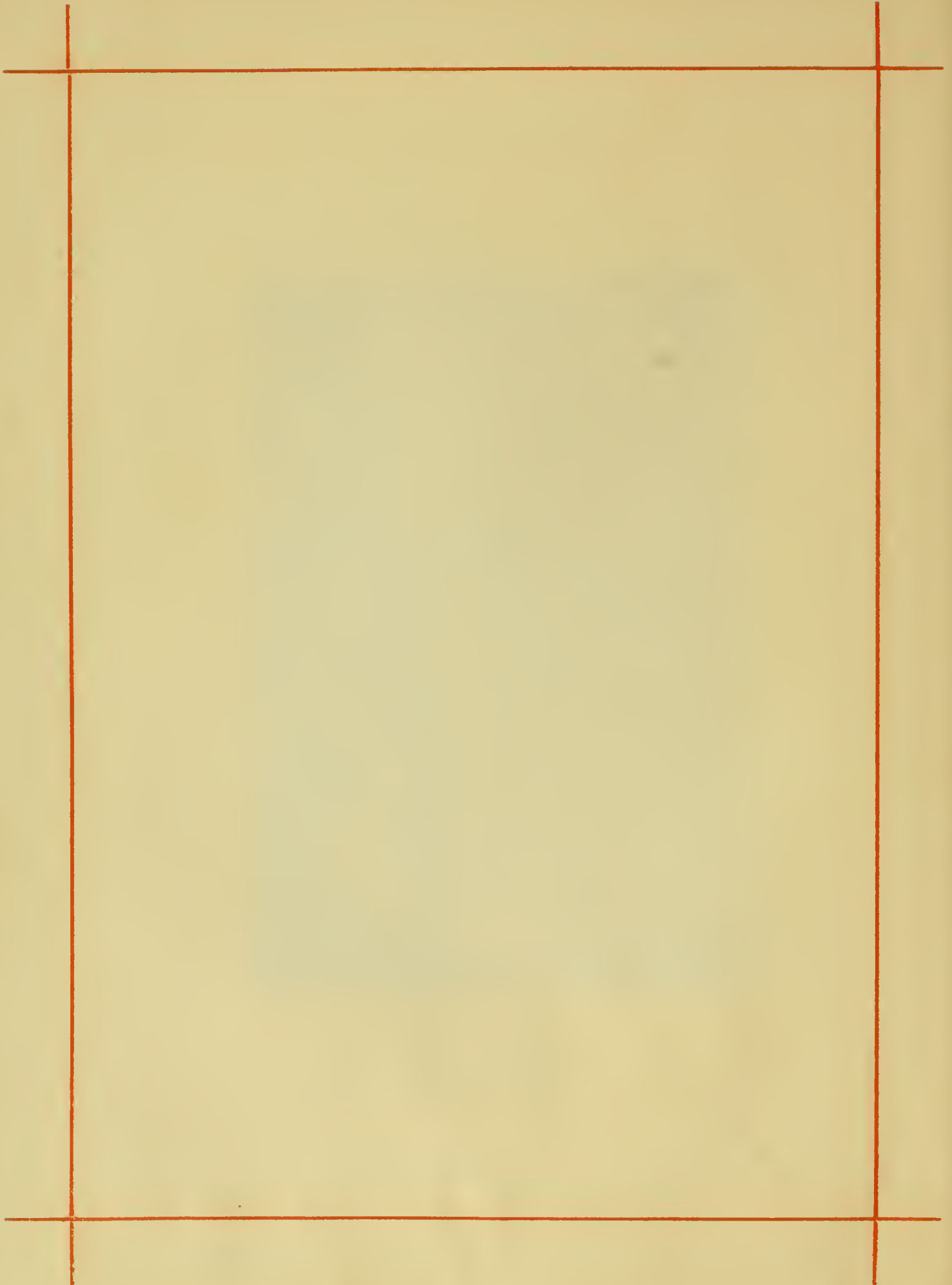
*
* *

Tous les Lyonnais ont pu aisément les retrouver à l'Exposition centennale. Le Charlet captivait particulièrement les nombreux visiteurs. C'est une des deux seules grandes toiles qu'ait peintes le maître, et la meilleure des deux. Dans la *Retraite de Russie*, le chantre de la vieille garde, le charmant conteur d'anecdotes, s'est élevé à la hauteur de l'épopée. Quelle éloquence sublime et poignante, dans cette page d'une histoire qui est la nôtre, hélas ! La colonne se déroule, luttant contre cette neige implacable qui l'enserme de toutes parts et l'ensevelit à mesure que les rangs s'émiettent. L'œil plonge avec angoisse à l'horizon, sentant que les dernières files jalonnent, de loin en loin, le désert silencieux. S'attarder, c'est mourir ; continuer, ce ne sera souvent qu'aller tomber un peu plus avant. Ne dirait-on pas que le poète des *Châtiments* avait ce tableau sous les yeux, lorsqu'il écrivait ces strophes dont le rythme funèbre tinte aussitôt, comme un glas, dans notre pensée ?

La solitude, vaste, épouvantable à voir,
Partout apparaissait, muette, vengeresse.
Le ciel faisait sans bruit, avec la neige épaisse,
Pour cette immense armée, un immense linceul,
Et chacun se sentant mourir, on était seul.



CHARLET. — La Retraite de Russie



Nous voilà bien loin de la classique peinture militaire du grand siècle et du premier empire, toute de mise en scène et racontant la gloire de nos armes. Cette fois, c'est la guerre en son lugubre appareil. Plus de héros s'appêtant au retour triomphal ! L'artiste nous montre ceux qui ne doivent plus jamais revenir et dont les noms même ne survivront pas. Et, avec quelle sobriété l'auteur nous traduit cette vision sinistre ! On la devine autant qu'on la voit, cette armée confuse, aux rangs pressés et innombrables. Le compte y est pourtant, et plus on a conscience du nombre, plus la sensation douloureuse s'accroît.

L'école impressionniste actuelle fait grand bruit de ses façons nouvelles de voir et de ses procédés d'exécution. Il nous semble que rien de tout cela n'était à inventer. Si quelqu'un objecte que Charlet fut un précurseur, mais un timide qui s'est arrêté à mi-chemin, nous pouvons répondre à ce partisan de la tache à outrance : « Que ne vous êtes-vous arrêté au même point que Charlet ! »

*
* *

Avec le *Dante aux Enfers*, nous nous trouvons en face d'une autre malédiction et d'un autre désespoir. Mais les damnés de Flandrin, il faut bien le dire, conservent une certaine sérénité, et leur douleur ne se départit point de la noblesse d'attitude que comporte une composition classique. Pourtant, regardez-les bien. L'artiste, entre tous les habitants du sombre séjour, a choisi, pour nous les dépeindre, les ombres des Envieux. Couvertes d'un cilice, elles se tiennent entassées le long d'une étroite corniche, immobiles et les yeux clos — ces yeux jaloux qui ont convoité le bonheur d'autrui ! Ce n'est rien, tout d'abord, cette cécité, cette immobilité, cette vie végétative. Mais, au bout d'un moment, vous vous sentez l'âme envahie par une tristesse navrante, et quelque bonne torture, fer ou feu, vous paraîtrait préférable à cette sourde angoisse qui n'aura pas de fin.

L'œuvre est d'un contemplatif. Tout Lyonnais, d'ailleurs, l'est un peu, sous peine de faillir à ses origines. La tonalité générale du tableau est plus neutre qu'harmonieuse ; mais l'allure en est magistrale, l'ensemble bien ordonné, le « morceau », comme disent les peintres, est fait savamment. Cette toile, œuvre de la jeunesse du maître — il avait alors vingt-six ans — était une de celles qui avait ses préférences. Aussi la famille avait-elle expressément témoigné le désir que le *Dante* figurât à l'Exposition centennale.

Il en serait autrement, dit-on, de l'*Automne*, de M. Puvis de Chavannes. Le glorieux auteur des décorations de Marseille, d'Amiens, de Lyon, de la Sorbonne, n'estimait pas qu'une toile de chevalet pût ajouter quelque chose à sa renommée. Eh bien, qu'il nous soit permis de le lui dire avec tout le respect auquel il a droit, le tableau du Musée de Lyon a été une véritable révélation. Si, de cette exhibition, son nom n'est pas sorti plus grand, ses admirateurs ont au moins eu l'occasion de l'apprécier dans une manière toute différente et peu connue.

Nous pourrions même ajouter que la révélation n'a pas été moindre pour les Lyonnais que pour les autres. L'*Automne* est, en effet, en si mauvaise place dans notre galerie des Peintres lyonnais, que plus d'un de nos compatriotes, en le voyant à Paris, déclarait ne pas le connaître. Il y a, dans cette composition, une Pomone et deux nymphes qui, pour avoir été nourries d'une ambrosie plus terrestre que leurs sœurs cadettes du *Bois sacré*, n'en font pas moins honneur à leur père commun.

*

* .

La toile de Granet est de dimension modeste. Ce peintre brilla par la conscience et la correction, même en un temps où ces qualités étaient moins rares qu'aujourd'hui. A la noblesse de David dont il fut l'élève, il sut mêler une note plus humaine, plus contemporaine. Son *Chœur de couvent* révèle une entente parfaite des effets de lumière et une grande science dans l'emploi du clair-obscur. C'était le temps où les peintres savaient faire et se donnaient la peine de faire leurs tableaux.

Enfin, Chenavard ne pouvait manquer à cette fête de l'art français. Les deux panneaux désignés pour l'Exposition étaient ceux qui, juxtaposés, représentent le *Triomphe d'un empereur romain*, à la partie supérieure, et en dessous, une réunion de chrétiens dans *les Catacombes*. Le génie du maître semble avoir eu comme une réminiscence d'un autre âge où, vêtu de la toge patricienne, il aurait promené dans le monde son front olympien.

Le César a bien le port arrogant de l'homme qu'attend l'apothéose et dont on approche en disant : « Votre Eternité ». Les dépouilles des nations vaincues l'environnent, et, des captifs enchaînés qui grossissent son cortège, les uns seront frappés, au moment où il franchira le seuil du Capitole, les autres

serviront aux jeux sanglants de l'amphithéâtre. La foule enthousiaste l'acclame, « se ruant à la servitude », selon la parole de l'historien latin; c'est, hélas! de tous temps, ce que les foules savent le mieux faire. Seuls, quelques disciples de la foi nouvelle, agenouillés auprès de ces tombes dont la possession commune couvre au regard de la loi l'existence de leur association, se préparent dans la Rome souterraine, par la prière et la méditation, à recueillir l'héritage du monde affranchi, que l'avenir leur garde.

Telles sont les œuvres de nos Musées qui ont figuré en place honorable à l'Exposition universelle. Trois de ces peintures sont dues à des artistes lyonnais.

Le nom d'Hippolyte Flandrin appartient à la postérité depuis plus de vingt ans. On peut dire de Chenavard qu'il est déjà entré dans la sienne. Quant à Puvis de Chavannes, il connaît sans doute le mot de Diderot : « La postérité ne commence proprement qu'au moment où nous cessons d'être, mais elle nous parle longtemps auparavant. »

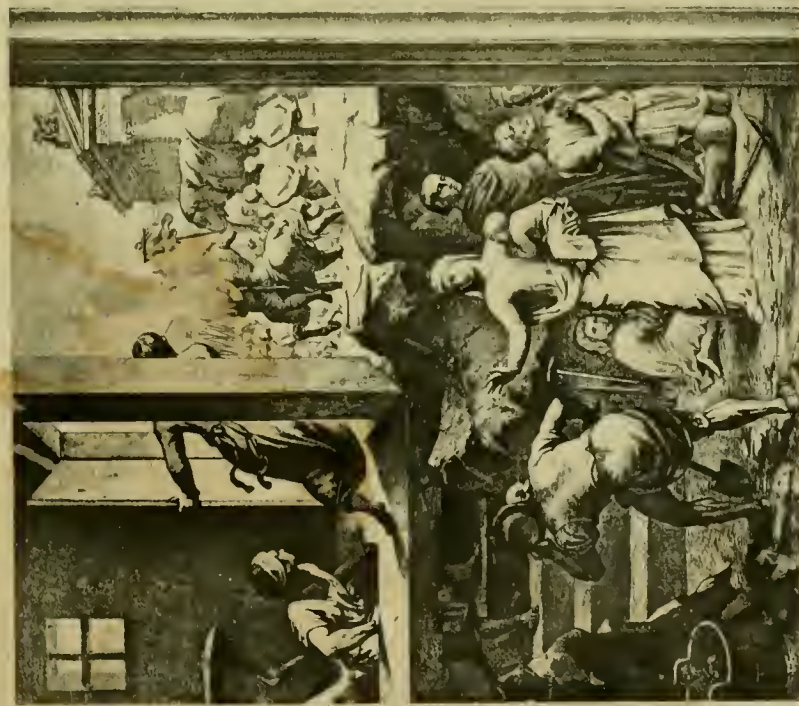
AUGUSTE BLETON.







LYON



Storck Edu

Paul CHENAVARD — *Les Catacombes*



GROUPE II

—

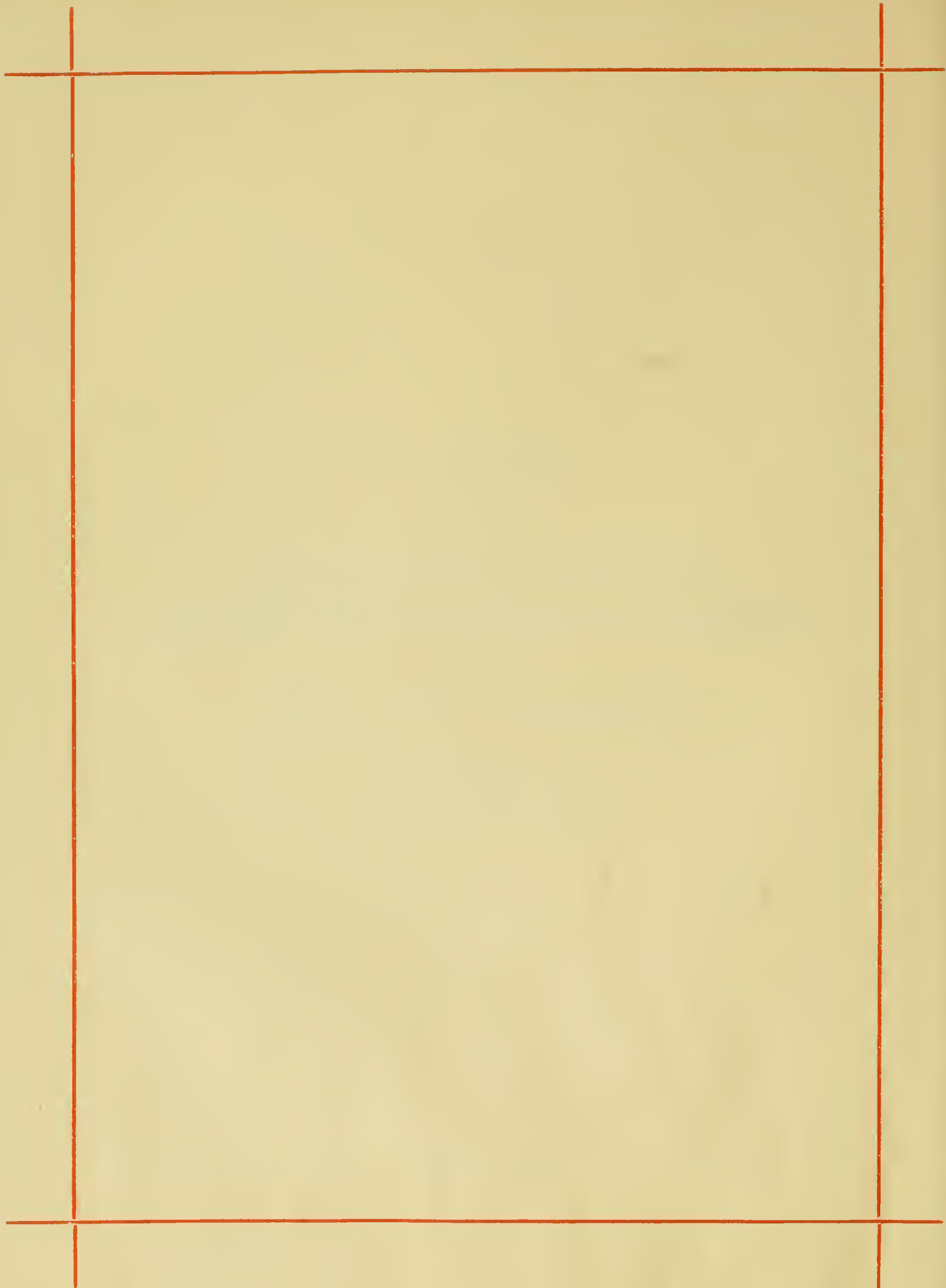
ÉDUCATION & ENSEIGNEMENT
MATÉRIEL & PROCÉDÉS DES ARTS LIBÉRAUX

L'Enseignement à Lyon en 1889

PAR

ÉMILE BOURGEOIS

Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.





L'Enseignement à Lyon en 1889

PAR EMILE BOURGEOIS



Il y a un art lyonnais, dont le secret est gardé là-haut, dans les petits ateliers et les grandes maisons de la Croix-Rousse, par des générations d'ouvriers, poètes à leur manière, sous notre ciel brumeux, et peintres assurément. Quand on voit à quelle science magistrale de la décoration l'industrie de la soie s'est élevée au temps de Philippe de la Salle, et quelles allures encore les étoffes lyonnaises avaient à la dernière Exposition, on ne doute pas de la réalité et de la valeur de cet art. Il y a par le monde d'autres fabriques de soie que celles de Lyon, outillées à souhait, soutenues par de puissants capitaux; mais elles viennent prendre et parfois dérober leurs modèles à Lyon, jusque sur les métiers des Lyonnais qui, seuls, appuyés sur une tradition de près de cinq siècles, ont en ce genre le sens et le désir du beau, que les capitaux ne créent point et que la mécanique détruirait plutôt : En avant Lyon le meilleur !

Il y a une charité lyonnaise, qui, comme l'art de la soie, est pour la cité un titre de noblesse. C'est une noblesse qui remonte au delà des croisades, d'autant plus grande qu'elle est fondée non sur des souvenirs de prouesses militaires,

mais sur une tradition séculaire de bienfaisance obstinée, éclairée, anonyme. Où donc trouverait-on ailleurs qu'à Lyon huit hôpitaux et hospices, ouverts à tous les malheureux de la ville et de la région, sans que les pauvres contribuent à leur entretien sous forme d'impôts publics, départementaux et municipaux ? L'administration hospitalière de Lyon est un modèle du genre, comme sa fabrique. Et à côté d'elle, que d'œuvres particulières fondées hier, ou prêtes à se fonder demain, dès qu'une misère est signalée ou un moyen nouveau de soulager des misères anciennes. Le bien se fait comme le beau : la charité de chacun s'absorbe dans des bonnes œuvres sans nom. Mais les unes et les autres, œuvres du cœur ou de l'imagination, ont une marque qui les distingue entre toutes les œuvres similaires et pourrait justifier la devise de la cité : En avant Lyon le meilleur !

Il y a aussi un enseignement lyonnais, c'est-à-dire une manière lyonnaise d'entendre la science, d'aimer la vérité et de la transmettre. Personne à Lyon ne s'étonnera de cette assertion, car tout le monde y connaît les institutions d'enseignement qui sont spéciales à la cité. Mais au dehors, c'est une autre affaire. Moins de gens peut-être ont examiné à l'Exposition les vitrines de nos écoles que celles de nos fabriques. Et beaucoup pourtant auraient trouvé dans les unes comme dans les autres de quoi les surprendre, je ne dis pas toujours aussi agréablement. Pour les visiteurs par exemple, qui auraient voulu y admirer la constante uniformité d'un enseignement d'État, imposé heure par heure à toutes les communes de France, grandes et petites, par l'administration centrale et rien d'autre, la surprise eût été tout à fait désagréable. Ils auraient appris qu'à Lyon ce beau rêve maladroit de centralisation intellectuelle n'est pas près de se réaliser, qu'on s'en éloigne le plus qu'on peut, et qu'avec le temps on espère bien le détruire. Il appartient au livre d'Or de l'Exposition lyonnaise de consigner ces tendances, d'enregistrer ces espérances. Elles sont des titres de gloire pour la cité, en ce siècle qui va passer, les garants de sa grandeur dans l'avenir.

Certes, il y a à Lyon un enseignement d'État très prospère, un enseignement primaire admirablement dirigé, outillé, installé dans de grands locaux aérés et spacieux ; deux lycées de garçons, dont l'un a fait ses preuves depuis longtemps, dont l'autre, installé en pleine campagne, à Saint-Rambert, devrait être le modèle des internats, si tant est qu'il y ait des internats modèles ; un lycée de jeunes filles qui a trop d'élèves pour la place dont il dispose ; des Facultés enfin qui sont au premier rang, après Paris, en France. Comment en

serait-il autrement, lorsque l'Etat a confié le soin de ce triple enseignement à un homme dont le caractère et la science ont mérité l'estime et la sympathie de tous les Lyonnais, dont l'esprit est ouvert à tous les progrès, d'un recteur, M. Charles, qui semble avoir pris pour devise la devise même de Lyon ?

Quels que soient cependant les progrès réalisés par son administration, l'œuvre qui se poursuit à Lyon, par l'initiative et sous le contrôle de l'État, ne diffère pas essentiellement de l'œuvre analogue de réorganisation que l'État a entreprise dans d'autres grandes villes : à Bordeaux, à Nancy, à Lille. L'école primaire à Lyon a les mêmes programmes, les mêmes livres, les mêmes instituteurs qu'à Toulouse. Le Lycée de jeunes filles y est organisé de la même manière que dans toutes les villes de France. Notre cité a été un terrain favorable aux semences d'éducation et d'instruction que la République y a jetées depuis dix ans, comme sur toute la surface du territoire, et la moisson y lève déjà, abondante et forte. La ville de Lyon s'est associée aux efforts de l'État, elle a donné une large hospitalité aux institutions, aux facultés, lycées, écoles que le gouvernement lui apportait. Mais elle n'a eu en somme ni l'initiative, ni la direction de ce mouvement de réorganisation scolaire. C'est un grand honneur pour elle d'y avoir concouru, et sa bonne volonté marque un grand progrès dans l'état d'esprit de nos concitoyens depuis un siècle. Nous voilà loin du temps où le Consulat lyonnais s'opposait à la création d'une Université à Lyon, « pour ne pas détourner les jeunes gens du commerce et de l'industrie ».

Mais, en matière d'enseignement, les vrais titres d'honneur de la cité lyonnaise ne sont pas là. Son mérite est moins d'avoir aidé l'État à faire ce qu'il faisait, que de l'avoir devancé, en faisant ce qu'il ne faisait pas. Guidée par un instinct sûr, servie par un bon sens pratique, elle a eu son programme d'instruction à elle, et l'a réalisé avec une patiente obstination, en ce siècle qui comptera parmi les plus grands et les plus féconds de son histoire.

Ce programme, elle le formulait en 1763. La suppression des Jésuites rendit alors à la ville la propriété et la direction de ses collèges. On n'avait pas encore imaginé de confisquer au profit de l'État les établissements d'instruction, et le gouvernement royal, plus libéral en ce sens que l'État aujourd'hui, pensait avec raison que personne ne pouvait être meilleur juge des besoins d'esprit d'une ville que les notables de cette ville, qui en connaissent les besoins et les intérêts matériels. Le Consulat et les notables avaient en 1763 le droit de donner leur avis sur l'organisation et la direction des collèges. Ils le donnèrent : ils se plaignirent qu'on usât les années fécondes de la jeunesse tout entière

dans l'étude sèche, difficile et inutile pour beaucoup, des langues mortes. Ils ne niaient pas la beauté et l'utilité pour quelques-uns de l'éducation classique : mais ils la proclamaient dangereuse, si on l'appliquait sans discernement à toutes les intelligences. Ils demandaient ce que beaucoup d'esprits éclairés aujourd'hui demandent sans l'obtenir, que des deux lycées de la ville, l'un restât consacré à l'enseignement classique, l'autre fût livré à l'enseignement moderne. Cet enseignement aurait pris l'enfant à quatorze ans au sortir de l'école primaire : il eût consisté surtout dans l'étude des langues modernes et des sciences, de l'histoire et particulièrement de l'histoire de Lyon. Faute de maîtres, ce programme, si original pour le temps, ne fut pas appliqué : l'administration municipale fut obligée de donner aux Oratoriens la succession des Jésuites. La routine des professeurs fut plus forte que les idées si nouvelles des magistrats lyonnais.

Mais les idées justes font toujours leur chemin. Celles-là, depuis 1763, se sont répandues peu à peu dans toutes les classes de la population lyonnaise : elles forment comme un air que chacun respire, dont l'étranger se pénètre après un court séjour, et dans lequel se développent, par le concours et l'accord de toutes les bonnes volontés, des institutions libres appropriées à leur milieu naturel.

Ce n'est pas un hasard si Bourgelat a fondé à Lyon en 1761 la première École vétérinaire qui ait existé au monde. Bourgelat était un Lyonnais, en même temps qu'un savant. Il connaissait la nature de la vraie science, il comprenait aussi le prix et les avantages que la pratique devait en retirer. La science n'était pas pour lui une curiosité d'amateur, ni la pratique, un ensemble de recettes. Il voulait que l'une éclairât et guidât l'autre ; il créa ce jour-là un enseignement professionnel et le plus haut, celui qui se met sans cesse à la recherche de nouvelles vérités scientifiques, pour réaliser chaque jour dans la pratique de nouveaux progrès. Il créa donc cette école, qui devint le type des établissements similaires, plus encore : une tradition. Ses successeurs, Chauveau, Arloing, l'ont continuée avec éclat. C'est avec fierté que la cité lyonnaise peut rapprocher le nom de Bourgelat de ceux de Cuvier et Vicq d'Azir, le nom de Chauveau de celui de Pasteur. A cent ans d'intervalle, c'est à l'École vétérinaire de Lyon que la France a emprunté les chefs et les représentants de sa médecine vétérinaire, un art dont, depuis Bourgelat, la direction appartient à la science, pour le plus grand profit et honneur de la pratique même.

Au commencement de ce siècle, l'enseignement professionnel a remporté à Lyon une autre victoire. Le collège moderne, que le Consulat voulait fonder

en 1763, l'a été soixante-dix ans plus tard, grâce à la bienfaisance éclairée du major Martin. Tandis que l'empire reprenait et imposait à tous les lycées l'enseignement condamné des Jésuites, ce Lyonnais, qui avait appris aux Indes, par lui-même, la puissance moderne de l'esprit commercial, donnait à ses concitoyens, en 1800, le moyen de corriger les vices de l'organisation impériale dont nous souffrons encore. La Martinière était fondée par un legs de deux millions qu'il fit à sa cité natale, école professionnelle destinée à l'étude des sciences et des arts appliqués à l'industrie et au commerce. On n'a pas eu la prétention, qui eût été absurde, de former dans cette école la jeunesse lyonnaise à l'usage d'autant de professions qu'il peut y en avoir dans une grande ville, d'en faire une multitude d'écoles d'apprentissage juxtaposées. Son fondateur, Tabareau, ancien élève de l'École polytechnique, doyen de la Faculté des Sciences, était un vrai savant qui n'aurait jamais consenti à faire de l'établissement qui lui était confié une maison d'apprentissage manuelle : c'était l'esprit de la jeunesse ouvrière, non ses mains qu'il entendait former. Il inventa, pour y réussir, une méthode d'enseignement par les sciences et le dessin, toute moderne et toute neuve, qui est un vrai chef-d'œuvre de pédagogie pratique. L'État l'a reconnu, en empruntant pour ses écoles de dessin le type de l'enseignement à la Martinière. Quel dommage qu'il n'ait pas encore fait de même, pour renouveler et l'on peut dire pour créer cet enseignement spécial des lycées, qu'on nous a présenté autrefois comme quelque chose d'infiniment moderne et varié, et qui n'est guère resté à l'heure actuelle qu'un enseignement classique imparfait et découronné ?

Il y a un certain nombre de conditions à réaliser pour faire un véritable enseignement moderne, adapté aux besoins de notre société ; consulter les hommes, industriels, négociants, ingénieurs, qui sont à la tête de cette société et connaissent ses besoins, non pas une fois, mais mille, et d'une façon constante — créer avec eux, non une œuvre uniforme, mais propre et vraiment spéciale aux diverses régions de la France ; — donner enfin à cette éducation la sanction de diplômes qui ouvrent aux élèves non les écoles du gouvernement, mais les fabriques et les maisons de commerce, qui peuplent le pays non de nouveaux fonctionnaires, mais d'hommes préparés aux affaires. La Martinière a réalisé pour Lyon toutes ces conditions, tandis que pour la France l'État décrétait, imposait et en somme échouait.

La Martinière a été longtemps la seule œuvre de ce genre qui existât en France : elle garde encore, au milieu des institutions similaires qui sont nées

depuis dans d'autres villes, son originalité et sa marque propre. Il en est ainsi de tous les organismes qui ont été pourvus à leur naissance des moyens nécessaires à leur développement dans le milieu où ils sont placés. Leur développement se fait conformément à leur nature. On ne saurait plus concevoir Lyon sans la Martinière; on imitera, on a imité la Martinière au dehors; elle ne peut être qu'à Lyon ce qu'elle est. Voilà le véritable enseignement spécial.

Un bienfait ne vient jamais seul : il y a une contagion du bien comme du mal, et, pour le plus grand profit de l'humanité, il faut plus espérer encore de l'une que craindre de l'autre. L'exemple du major Martin a déterminé à Lyon tout un courant de libéralités en faveur de l'enseignement professionnel : la Martinière en a profité d'abord; les legs qui lui ont été faits en 1843, en 1873, en 1876, ont accru sa fortune et sa prospérité; un seul legs récent, celui de M^{me} de Cuzieu, lui permettra d'étendre son enseignement aux jeunes filles de la classe ouvrière.

Le plus grand effort qui ait été fait en ce sens depuis la création de la Martinière, et par la seule bonne volonté de nos concitoyens, c'est la constitution de la Société d'enseignement professionnel du Rhône (1864). La Martinière prend les enfants à quatorze ans, au sortir de l'école primaire, mais elle ne fait rien pour les adultes qui, en 1864, n'avaient pas reçu les bienfaits de l'instruction primaire, et pouvaient encore moins prétendre à une instruction professionnelle, à la fois théorique et pratique. Cette lacune n'a pas été plutôt signalée qu'elle a été comblée, grâce à l'initiative d'hommes généreux et éclairés qui ont groupé dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue plus de 200 professeurs, autour d'eux 6.000 élèves adultes, et constitué un budget annuel de près de 100.000 francs. La Société a sa méthode d'enseignement propre, comme la Martinière, ni trop élevée, ni trop pratique, comme il convient à un véritable enseignement professionnel; elle a su associer et intéresser ses élèves, par l'intermédiaire des commissaires désignés élus par eux, à ses opérations, à sa prospérité, à son avenir. D'une société, elle a fait une sorte d'école mutuelle et presque une famille. Elle a fait le bien, en répandant le vrai : tant il est vrai que tout ce qu'il y a de grand dans la nature et la société humaine ne se sépare point.

Depuis, les écoles techniques se sont multipliées à Lyon autour de ce noyau primitif. La Chambre de Commerce a créé une École de Commerce, la Ville une École de Tissage; des ingénieurs et des industriels se sont unis pour constituer une École Centrale Lyonnaise qui fournit des collaborateurs utiles aux

chefs d'industries lyonnaises. L'élan était donné : sans se soucier de l'État, qui ferait mieux et surtout plus vite, s'il savait associer à ses réformes ceux qu'il prétend servir, la ville de Lyon et toutes les classes de la cité se sont procuré à leurs frais et à leur idée l'outillage intellectuel nécessaire à leurs besoins. Elles ont mis cent années à réaliser un programme que bien des esprits entrevoyaient déjà à la fin du siècle dernier, que la France a bien des fois entrevu en ce siècle et qu'elle a par malheur trop souvent perdu de vue ; mais elles l'ont, elles du moins, réalisé pleinement : c'est un rare exemple, et presque unique, d'initiative éclairée, de sagesse pratique, d'obstination dans la vérité.

A côté de cette expérience heureuse, il s'en fait, mais depuis quelques années seulement dans cette cité, une seconde qui n'aura pas moins d'importance, pour son avenir et pour l'avenir de la science en notre pays. Lyon, ville commerçante et industrielle, a été longtemps rebelle et presque hostile aux institutions de haut enseignement. Elle n'avait pas sous l'ancien régime d'Université et craignait d'en avoir. L'esprit lyonnais s'est heureusement transformé à cet égard depuis quelque temps : la municipalité lyonnaise a construit en 1876 un véritable palais pour les Facultés des Sciences et de Médecine. Elle a, pendant dix ans, entretenu à ses frais des Facultés de Médecine et de Droit qui, du premier coup, grâce à ses largesses, ont pris le premier rang parmi les Facultés similaires de France. Elle a institué des cours municipaux dans les autres. Aucun effort ne lui a paru trop considérable pour rattraper le temps perdu, aucun sacrifice trop lourd pour donner enfin à la cité la puissance scientifique et intellectuelle qui convient à la seconde ville de France. Son Muséum est aujourd'hui un des premiers d'Europe, son Observatoire, un des mieux outillés qu'il y ait chez nous ; et ses collections botaniques comptent parmi les plus belles. Tout récemment encore, la municipalité a donné un rare exemple de libéralisme éclairé en remettant la direction de ses bibliothèques à une commission d'hommes spéciaux, qui, ailleurs, est purement consultative, et qui a reçu ici de pleins pouvoirs et de larges ressources pour réorganiser et entretenir ces dépôts précieux, la demeure sacrée « des honnêtes gens des siècles passés ».

Tout le monde à Lyon a applaudi à ces efforts. On a compris que les villes enrichies par leur travail ne tarissent pas les sources de leur richesse en favorisant les travaux de l'esprit, qu'elles créent au contraire comme des réservoirs d'idées et de progrès, d'où découleront par la suite, à travers mille canaux souterrains, et avec une régularité féconde, de nouveaux éléments de prospérité. Il y a deux ans, Lyon élevait une statue à Ampère. Ce monument n'était pas

seulement un juste tribut d'admiration donné à un enfant du pays qui fut un grand esprit et un noble cœur, c'était le signe manifeste et durable de l'évolution bienfaisante qui s'est produite en ce siècle dans les idées de la société lyonnaise. Elle a compris que l'industrie et le commerce, en abandonnant aux études désintéressées quelques intelligences d'élite, regagneraient au centuple ce qu'elles paraîtraient avoir perdu; qu'encourager la science et les lettres, c'était accroître indirectement la richesse publique et élever le niveau de la moralité générale, qui n'est pas moins nécessaire que la richesse. L'exemple d'Ampère était concluant : elle a tenu à proclamer très haut qu'il serait suivi. Et il le sera.

C'est aux sociétés savantes de la cité qu'il faut attribuer le mérite de cette heureuse évolution. Elles sont toutes, à l'exception de l'Académie qui remonte au début du siècle dernier, de création récente. Par des moyens différents, avec des ressources variables et des statuts parfois opposés, elles ont concouru au progrès, à la naissance même de la recherche scientifique, à Lyon, sous toutes ses formes. Les unes ont conservé la constitution ancienne des académies provinciales, accessibles à un très petit nombre de membres, recrutées par cooptation; les autres se sont, dès le début, largement ouvertes à toutes les bonnes volontés. Les premières, flattant la vanité, ont été les plus riches; les secondes, plus pauvres, ont suppléé à l'exigüité des cotisations par le nombre : toutes ont été également bienfaisantes.

C'est d'abord l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres qui est en correspondance avec les académies du monde entier, subventionne les recherches scientifiques, encourage les travailleurs et publie des mémoires qui, comme ceux de MM. Allmer et Dissard sur les fouilles de Trion, sont des œuvres véritables. — C'est ensuite la Société d'Histoire Naturelle et Agriculture, organisée d'une manière analogue, qui a publié les travaux remarquables de MM. Arloing, Locard, Cornevin, Saint-Lager et groupé tous ceux qui, à Lyon, s'occupent de science agricole et d'histoire naturelle. — La Société de Médecine a été, longtemps avant l'institution d'une Faculté de médecine, le centre de ralliement des savants de la ville en cette spécialité, et ses Annales, une publication scientifique qui faisait honneur au corps médical de la cité.

La Société Littéraire a été, dans ces dernières années surtout, une sorte de Société d'histoire lyonnaise qui, parmi les Sociétés d'histoire provinciale, occupe un rang honorable. La Société Botanique et la Société Linnéenne, l'une beaucoup plus jeune que l'autre, se sont proposé la connaissance des richesses naturelles que renferme le bassin du Rhône, et, par des publications importantes, ont rempli

leur programme. — L'Association Lyonnaise des Amis des Sciences naturelles s'est constituée auprès du Muséum, par l'initiative de son directeur, le docteur Lortet, pour enrichir encore cet établissement, déjà si riche. — La Société d'Anthropologie est une des premières qui ait été fondée en ce pays, à l'appel de Broca, et l'une de celles dont on fait le plus de cas à l'étranger : le nom de son secrétaire général, M. Chantre, est un sûr garant de son avenir et de ses services. — La Société de Géographie est certainement la première en date des sociétés provinciales de cette sorte : par son bulletin, sa bibliothèque, ses conférences fort recherchées, elle met le public lyonnais au courant des découvertes géographiques, encourage les voyageurs, et leur offre le moyen d'exposer le résumé de travaux qu'ils ont poursuivis aux dépens de leur vie, pour la vérité et la patrie. — La Société des Sciences Médicales joint ses efforts à ceux de la Société de Médecine, et publie avec elle le *Lyon-médical*. — Enfin la Société d'Economie Politique, puissante et riche, parce qu'elle a fait appel à tous les grands industriels, banquiers et commerçants de la cité, est un levier considérable de progrès, un moteur d'activité intellectuelle dans le monde du travail : elle l'éclaire, le guide et l'encourage.

Ainsi, sciences historiques, géographiques, médicales, naturelles, science de la richesse, de la terre et de l'homme, toutes les sciences humaines ont, à Lyon, leurs représentants, leurs apôtres, leurs bienfaiteurs. Sait-on qu'elles disposent, dans cette cité généreuse, et par la libéralité des particuliers seulement, d'un budget annuel de près de quarante mille francs, qu'elles ont à leurs services près de douze publications différentes ! Sans doute, il vaudrait mieux pour la science que ces Sociétés formassent un faisceau plus étroit : moins nombreuses ou plus rapprochées, elles lui rendraient plus de services encore. Mais elles lui en ont rendu, en ce siècle, un du moins, entre tous, qui est inappréciable : elles l'ont mise en honneur dans une cité qui autrefois ne la connaissait pas, ne la pratiquait pas, la redoutait même. Elles ont défriché un terrain jusque-là inculte, où s'élève déjà, grâce à la fécondité naturelle du sol, aux sacrifices de l'État, de la Ville et des particuliers, un grand arbre aux rameaux puissants, à l'ombre duquel les générations viendront se reposer du labeur du jour, l'arbre de science et de vérité.

Sur ce terrain, en effet, il se fait à l'heure présente, une expérience qui peut être décisive pour l'avenir de la cité et de notre pays en général. Reprenant une tradition glorieuse de l'ancienne France, l'Etat a reconstitué en province un enseignement supérieur qu'au siècle dernier il avait abandonné, et

qu'en ce siècle il n'avait pas encore songé à rétablir. Rompant d'autre part avec une tradition mauvaise de despotisme administratif, il a donné à ces Facultés nouvelles le droit et le moyen de se gouverner elles-mêmes. Aussitôt, à Lyon, les professeurs du haut enseignement public ont compris les devoirs que leur créait cette liberté même ; ils ont cherché à connaître les besoins et les intérêts de la cité pour les servir, justifier les services qu'ils en avaient reçus et fonder un jour sur cette réciprocité de bienfaits une grande institution durable. L'élan a été donné à la Faculté des Sciences, par la création d'un service horaire et météorologique, d'une école des hautes études de chimie industrielle, dans les Facultés des Lettres et des Sciences par le concours que donnent leurs professeurs à la Société d'Enseignement professionnel et au Cercle Commercial, à la Faculté de Médecine par les services rendus aux hôpitaux de Lyon.

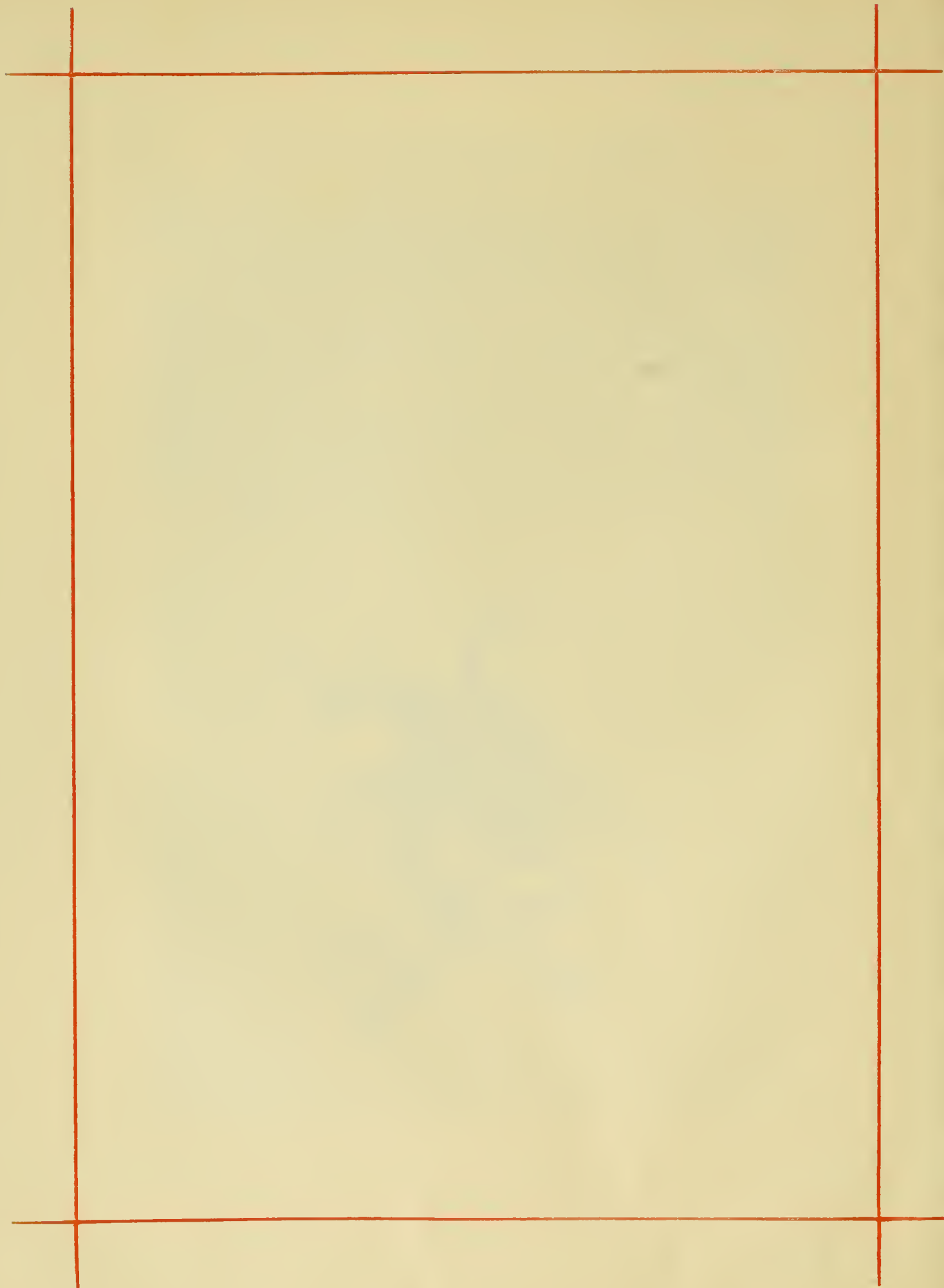
Les professeurs des différents ordres, pour s'aider dans cette œuvre de leurs relations, s'éclairer mutuellement de leurs avis, se sont rapprochés les uns des autres et leur union a été plus étroite qu'elle n'est peut-être nulle part ailleurs en France. C'est pour affirmer cette cohésion, et non par une maladroite imitation du passé ou de l'étranger qu'ils réclament aujourd'hui le titre d'*Université*. C'est enfin pour avoir droit de cité à Lyon, pour se rapprocher de la ville aussi intimement qu'ils se sont rapprochés les uns des autres, qu'ils veulent devenir membres non de telle ou telle Faculté de l'État, mais de l'*Université de Lyon*. Ils prétendent être non seulement dans la ville, mais de la ville.

L'année 1889 sera plus tard une grande date dans l'histoire des hautes études à Lyon ; car les Lyonnais auront, cette année, entendu le premier appel qui ait été adressé en France par les professeurs de l'Etat aux hommes soucieux de la grandeur morale et intellectuelle du pays, en faveur de l'enseignement supérieur. Et le nombre est bien plus grand que par le passé, des Lyonnais capables d'écouter cet appel. Fondée il y a un an à peine, la Société des Amis de l'Université lyonnaise compte déjà près de six cents membres. Elle a son programme très net et l'ambition très noble de mettre la science lyonnaise au rang où se sont élevés depuis longtemps l'industrie et le commerce de la cité. Elle peut déjà raconter le bien qu'elle a fait, des bourses distribuées à des étudiants, des subventions à des publications qui portent au loin le nom et le renom de l'*Université de Lyon*. Elle espère que l'Etat, frappé des bienfaits de sa politique éclairée et de l'effet des libertés qu'il avait données, accroîtra les uns en augmentant les autres. Elle attend et réclame la consécration officielle de l'*Université de Lyon* ; elle compte enfin que la cité tout entière viendra à ceux

qui sont venus à elle pour lui demander les moyens de rechercher le vrai avec la même passion qu'elle a, depuis des siècles, apportée à la pratique du bien et du beau, pour ajouter le fleuron de la science à sa couronne municipale.

Si ces espérances se réalisent, la liberté aura remporté, à Lyon, une victoire nouvelle dont le souvenir se rattachera à celui du centenaire. Grâce à elle, une grande œuvre intellectuelle se sera faite dans cette cité laborieuse, à côté d'œuvres utiles ou charitables, séculaires : il aura de plus été prouvé à la France et à l'Etat que la liberté seule peut en accomplir de semblables ailleurs. Le fleuve majestueux qui traverse la ville entre les coteaux de la Croix-Rousse, la façade monumentale de l'Hôtel-Dieu, et les pavillons de l'Université, n'en traversera pas alors une pareille, quoiqu'il vienne de Genève et s'achemine vers Marseille. Avant. avant Lyon le meilleur !







ÉCOLE DES SOURDS & MUETS

A VILLEURBANNE (près Lyon)

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR M. J. HUGENTOBLER



L'INSTITUTION de Sourds-Muets de Lyon pour l'enseignement par la parole fut fondée, en 1872, par M. Hugentobler (Jacques), son directeur actuel. L'école fut ouverte, le 18 septembre 1872, rue Duhamel, 10 (quartier de Perrache).

Au début, l'établissement n'était organisé que pour recevoir un petit nombre de pensionnaires ; mais il ne tarda pas à attirer sur lui l'attention des Sociétés savantes de notre cité, notamment de la « Société nationale de médecine, de la « Société des sciences médicales » et de la « Société nationale d'éducation. »

A l'instigation de quelques amis, M. Hugentobler résolut d'élargir le cadre de son activité. Il adressa dans ce but, en février 1881, au Conseil municipal de Lyon, un projet tendant à la fondation d'une institution régionale de sourds-muets, basée sur l'enseignement par la parole.

A la suite de ce projet, M. le Maire de Lyon nomma une Commission qui, par la plume du regretté D^r Létievant, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, se prononça énergiquement en faveur de la nouvelle méthode, comme étant

infiniment supérieure à l'éducation par signes. Dès lors, l'enseignement des sourds-muets par la méthode orale acquit chez nous droit de cité.

L'année suivante, le Conseil municipal de Lyon vota une subvention et des bourses en faveur de l'institution Hugentobler, et le Conseil général du Rhône imita son exemple par sa délibération du 1^{er} septembre 1882.

Confiant en l'avenir de son œuvre et en l'esprit de progrès de la population lyonnaise, M. Hugentobler transféra son établissement du centre de la ville dans la banlieue, au milieu d'un vaste clos admirablement situé, à Villeurbanne, 77. rue des Maisons-Neuves.

Là eut lieu, le 29 juillet 1882, la première distribution des prix aux onze élèves de l'institution ainsi transformée, sous la présidence de l'honorable M. Guichard, conseiller général, depuis député, qui, en s'assimilant l'idée du directeur de la jeune école, y posa la pierre de fondation de la *Société d'assistance et de patronage pour les Sourds-Muets du département du Rhône et des départements voisins*.

Par son transfert à Villeurbanne et par la création de ladite Société, l'établissement est entré dans une phase nouvelle; depuis, il n'a cessé de prospérer, grâce à sa belle installation et aux progrès réalisés chaque jour.

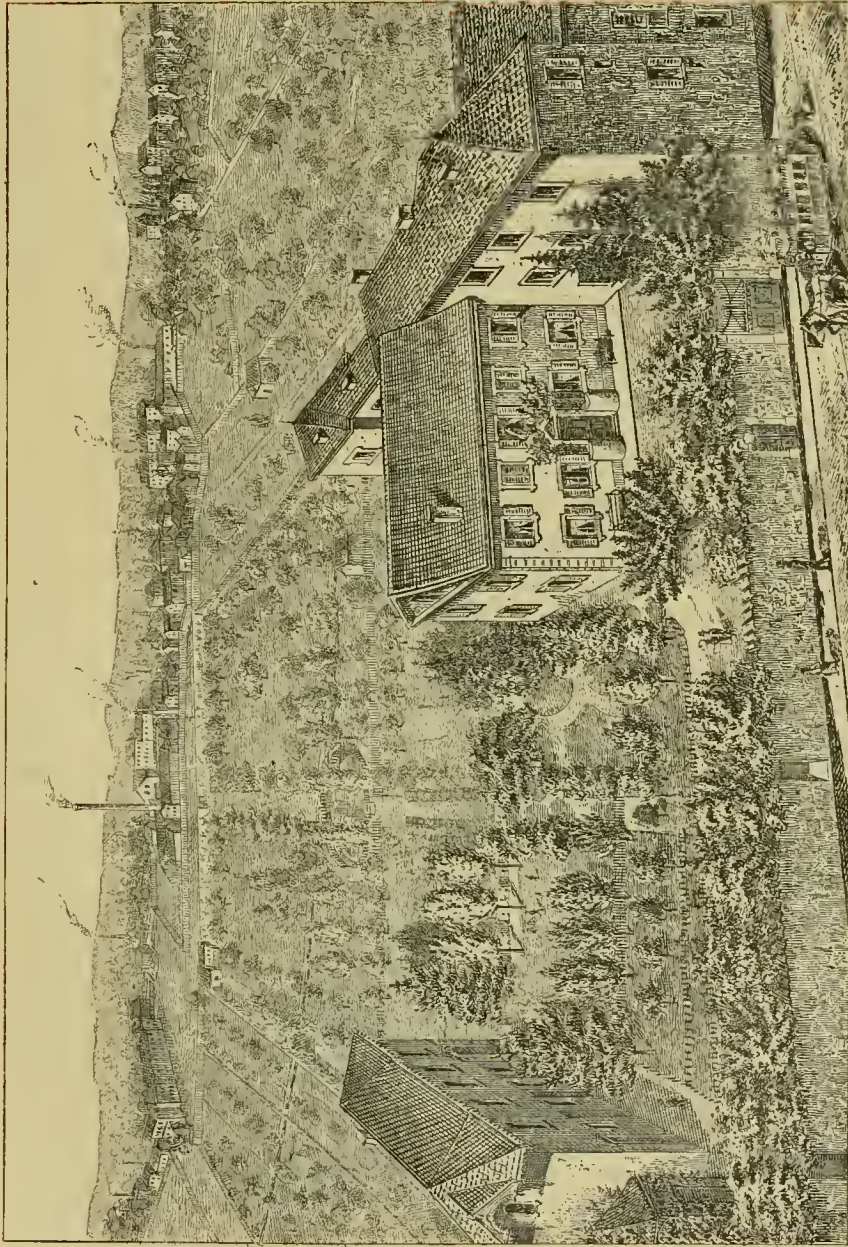
L'institution Hugentobler est aujourd'hui populaire dans notre région. Citons en premier lieu, et avec une très légitime satisfaction, l'attention bienveillante que lui porte le corps médical de notre Université.

Le Conseil municipal de Lyon et le Conseil général du Rhône, n'ont pas voulu rester en arrière en vue de favoriser cette institution, dont les débuts furent des plus modestes.

En 1886, s'inspirant de l'exemple donné par le gouvernement à l'égard des établissements nationaux de sourds-muets, ces deux assemblées décidèrent que, dorénavant, les bourses municipales et départementales seraient uniquement attribuées à l'École de Villeurbanne, qui instruit les enfants sourds-muets par la méthode orale pure.

« Ces votes qui sont à l'avantage de notre institution et qui seront d'une portée considérable pour son développement, dit M. E. Bérard, notre nouveau député, dans son rapport du 2 décembre 1886, imposent à notre société des responsabilités et des sacrifices nouveaux; mais ils seront pour nous un titre de gloire, et ne seront méconnus par aucun de nous, j'en ai la certitude ».

Enfin le gouvernement vient de donner également une preuve de sympathie à ce bel établissement.



ÉCOLE DES SOURDS & MUETS HUGENTOBLER

Par arrêté du 5 octobre 1888, en réponse au vœu émis par le Conseil général du Rhône, tendant à ce que l'école de M. Hugentobler soit comprise au nombre des institutions de bienfaisance subventionnées par l'État, M. le Ministre de l'Intérieur lui a accordé une allocation annuelle pour être affectée à l'entretien de quelques jeunes sourds-muets de l'un et de l'autre sexe, à la désignation du ministère.

C'est là, nous aimons à le croire, un grand pas fait vers l'assimilation de l'école de sourds-muets de Lyon aux institutions nationales, en ce qui concerne l'admission des boursiers de l'État.

(Extrait des rapports, notes et documents de la Section d'Economie sociale et d'assistance Exposition universelle de 1889. — Comité départemental du Rhône).





PORTRAIT DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Tissé par les Élèves de l'École Municipale de Tissage de Lyon



ÉCOLE MUNICIPALE DE TISSAGE



Dès longtemps, la ville de Lyon s'est préoccupée d'assurer la défense de sa principale industrie, en créant un certain nombre d'institutions capables d'assurer à ses négociants les collaborateurs nécessaires pour perpétuer les traditions d'élégance et de goût artistique et maintenir l'ancienne réputation de sa fabrique de soieries. Parmi ces institutions, il faut, au premier rang, placer l'École municipale de tissage. Elle était réclamée par la fabrique avec une insistance remarquable; le Conseil municipal avait été saisi du projet de création de cette école, l'avait mis à l'ordre du jour de ses travaux et avait à l'avance promis son concours. Ce n'est cependant qu'en 1884, le 15 janvier, que ce projet aboutit.

Pour faciliter la création de cette nouvelle école, la Société de crédit aux petits ateliers de tissage céda son local et son outillage comprenant un atelier de métiers mécaniques. C'est dans ces conditions modestes que débuta l'École de Tissage, installée au centre même du quartier de la soie, au milieu de la population ouvrière que cette industrie fait vivre et qui, à son tour, par un entraînement spécial où l'atavisme a une part considérable, lui a donné un éclat incomparable. Les services que l'école pouvait rendre ne tardèrent pas à être appréciés, et

chaque année, depuis la fondation, enregistra un nouveau progrès. A l'atelier mécanique, on adjoint, dès 1885, un atelier de tissage à la main; puis on installe un musée et une bibliothèque, compléments indispensables à l'enseignement. Enfin, en 1887-88, fixé par les expériences des trois premières années, on arrête un programme d'étude qui correspond au double but de l'École : former d'abord de bons ouvriers tisseurs, connaissant à fond par la théorie et la pratique leur industrie d'art si délicate et si difficile; venir en aide ensuite aux tisseurs embarrassés en présence de difficultés imprévues qu'offre parfois la création d'articles nouveaux.

Pour cela on a institué trois cours de théorie et un cours de pratique qui réunissent aujourd'hui deux cent quatre-vingts élèves. Les cours de théorie sont destinés à donner aux jeunes gens qui les suivent les connaissances nécessaires pour faire d'eux soit de bons tisseurs, soit d'excellents employés de commerce. La progression raisonnée des cours leur révèle tous les détails de leur industrie si compliquée, depuis l'élevage des vers à soie, jusqu'à la fabrication des lourdes et riches étoffes façonnées, en passant par tous les degrés intermédiaires, par toutes les manipulations indispensables, dévidage, ourdissage, pliage, garnissage, ajustage, etc. On leur donne une connaissance approfondie des divers montages et on leur permet de la sorte de se rendre plus facilement compte des rapports qui existent entre la carte, le lisage de la mécanique d'une part et le tissu de l'autre.

En outre on a installé dans l'atelier mécanique qui porte le nom significatif d'atelier mécanique de démonstration et d'expérimentation, les spécimens des divers systèmes de métiers existant, munis de tous leurs accessoires pour les opérations préalables relatives au tissage. Ces métiers sont actionnés par un moteur à gaz, système Otto, et peuvent servir soit à l'étude pratique, soit à l'étude comparative des divers genres de tissus. Les tisseurs y trouvent une foule de renseignements précieux, surtout pour la fabrication de nouvelles spécialités. C'est ainsi que, non seulement l'École assure l'avenir de la fabrique de soierie, mais que, dans le temps présent, elle accorde aux tisseurs le précieux concours de ses ateliers et de son personnel d'élite et ne les laisse pas lutter seuls contre la concurrence si redoutable des ouvriers de Suisse ou d'Allemagne.

Le simple aperçu des cours indiquera combien doivent être expérimentés, pour peu qu'ils aient voulu travailler, les jeunes gens qui ont passé par l'École :

PREMIÈRE ANNÉE

- 1° Enseignement de la production de la soie et des opérations qu'elle subit avant le tissage;
- 2° Description des divers remettages;
- 3° Formation et décomposition des tissus unis et armures.

DEUXIÈME ANNÉE

- 1° Description de la Jacquard, du lisage et de la mise en carte ;
- 2° Démonstration des divers empontages;
- 3° Formation et décomposition des tissus façonnés.

TROISIÈME ANNÉE

- 1° Formation et Décomposition des grands façonnés, Damas à plusieurs cordes, Pékins, double chaîne, etc.;
- 2° Étude des différents genres compliqués;
- 3° Étude approfondie des notes du lisage et de la lecture de la carte.

Il nous reste à dire un mot du personnel et de l'administration de l'École. Le personnel, nommé par le Maire, se compose d'un directeur, professeur du cours de pratique; de deux contremaîtres, chefs d'atelier; d'un contremaître gareur et de deux professeurs de théorie. Ces différentes fonctions sont aujourd'hui remplies par MM. Guigardet, Mathé, Girod, Feuillet, Félix Denis et Berjon.

Le Conseil d'administration est également à la nomination du Maire; il se compose de dix-huit membres dont voici la liste :

MM. AYNARD, député, président de la Chambre de Commerce.

BÉRARD, député.

CLATEL, conseiller municipal.

COMMISSAIRE, ancien adjoint au Maire.

DOUBLIER, Conseiller Prud'homme ouvrier.

DREVET, Conseiller Prud'homme ouvrier.

MM. DUFOUR, Conseiller Prud'homme ouvrier.
GAY, Conseiller Prud'homme patron.
GÉRAVELLE, Conseiller Prud'homme ouvrier.
GUICHERD, conseiller d'arrondissement.
FARGÈRE, conseiller Prud'homme patron.
PERMEZEL, membre de la Chambre de Commerce.
PIOTET, fabricant de soieries.
RANGE, fabricant de soieries.
RIEL, chef d'atelier de tissage.
ROMAIN, chef d'atelier de tissage.
TESTENOIRE, directeur de la Condition des soies.
BUREL, chef d'atelier de tissage.

Comme spécimen de l'habileté artistique et professionnelle des élèves de l'École municipale de tissage, nous avons fait figurer dans notre volume le portrait tissé du Président de la République. C'est un ouvrage assez curieux et qui méritait d'être conservé, quoiqu'il n'ait pas figuré parmi les envois de l'École à l'Exposition. Ces envois se composaient d'un immense panneau représentant une série de combinaisons de tissage variées à l'infini, et d'une difficulté d'exécution inouïe, et d'un grand portrait de Jacquard. Ces deux envois représentaient dignement l'École et témoignaient tout autant du zèle et de la compétence des maîtres que de l'ardeur au travail et de l'instruction professionnelle déjà remarquable des élèves.

H. M.





ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



u point de vue de l'enseignement primaire, l'Exposition lyonnaise a été tout à fait remarquable et digne des maîtres éminents qui se sont dévoués, dans notre ville, à l'instruction publique.

Il nous convient de rappeler au début de cette courte notice qu'elle a été récompensée par six médailles d'or, trois médailles d'argent, cinq médailles de bronze, trois mentions honorables. En tout dix-sept récompenses. Ces résultats en disent plus long que tous les éloges sur la valeur du corps enseignant et sur le niveau des études.

Nous devons à l'obligeance de M. Poirier, inspecteur d'Académie, les renseignements qui suivent sur la participation des écoles lyonnaises à l'Exposition universelle, en notant tout d'abord au passage les rapports de MM. Gaudin et Courcière, inspecteurs d'Académie, et les Mémoires sur l'inspection envoyés à Paris par M. Baudry (Adolphe), inspecteur primaire à Villefranche et M. Ragot (Henri), inspecteur à Lyon. Ceci dit, abordons notre sujet.

Les demandes formées par les écoles de toute nature ou par les personnes qui ont désiré collaborer à cette Exposition individuellement se sont élevées à quarante-quatre. Les demandes et les objets que les établissements et les personnes désiraient exposer ont été adressés le 15 février 1889, à Paris, quai d'Orsay, pour être examinés.

Ces travaux comprenaient :

1° Des exemplaires de plans, devis, dessins, croquis d'objets mobiliers scolaires, de matériel didactique et d'outillage de l'enseignement dignes d'attention ;

2° Des collections représentant l'ensemble des travaux faits par les élèves des Écoles primaires pendant toute la durée de la scolarité, c'est-à-dire pendant une période de six ans, et accompagnées de notices retraçant autant que possible leur évolution intellectuelle et morale ;

3° L'ensemble des travaux exécutés, pendant l'année scolaire 1887-1888 tout entière, par la totalité des élèves d'un cours, d'une classe, d'une école ;

4° Des travaux de maîtres consistant en reliefs géographiques ou en monographies communales ou scolaires, les premières retraçant l'histoire et la géographie de la commune, les autres, l'historique de l'établissement, son fonctionnement actuel, les résultats qu'il atteint, son influence sur le milieu où il se trouve placé ;

5° Des Mémoires pédagogiques sur l'enseignement de telle ou telle matière du programme ;

6° Des spécimens de rapports d'inspecteurs primaires ;

7° Une collection de rapports annuels sur la situation de l'enseignement primaire dans le Rhône, depuis 1878 ;

8° Pour les Écoles normales et les Écoles primaires supérieures, des spécimens de travaux manuels, avec l'indication de la méthode suivie.

Parmi les travaux particulièrement remarquables et qui ont obtenu des récompenses, il y a lieu de citer les suivants :

ÉCOLES NORMALES

INSTITUTEURS

L'envoi comprenait :

1° Des spécimens de carnets d'atelier à main levée représentant la leçon faite collectivement par le professeur ;

2° Des exécutions achevées, fixées sur des panneaux en bois et accompagnées de photographies représentant les ateliers (menuiserie, ajustage,

moulage, sculpture), les laboratoires avec l'outillage en place et les élèves au travail ;

3° Des appareils relatifs à l'enseignement des sciences physiques, construits par les élèves maîtres ;

4° Quelques produits chimiques obtenus ;

5° Des collections d'histoire naturelle réalisées ;

6° Un herbier ;

7° Des cahiers de notes de classe, prises par les élèves pendant la leçon du maître, des séries de devoirs, de plans de leçons faites par les élèves, le tout exprimant avec la plus grande sincérité le travail personnel des élèves et leur valeur intellectuelle ;

8° Des cahiers de dictées musicales ;

9° Des collections de dessins graphiques et d'imitation pour chacune des trois années.

L'École annexe où les élèves-maîtres se livrent à la pratique de l'enseignement était représentée par des séries de cahiers de devoirs corrigés, de cahiers mensuels, de cahiers de notes prises par les élèves-maîtres au cours de pédagogie pratique, faite par le Directeur de l'école annexe.

Deux récompenses ont été décernées à l'exposition des Écoles normales, une médaille d'or et une mention honorable.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

GARÇONS

Les divers travaux envoyés ont été pris dans les trois écoles primaires supérieures de garçons de Lyon, et disposés sur trois tableaux, de manière à présenter la suite et l'ensemble des principaux exercices de menuiserie, de tour, d'ajustage et de forge. Le premier tableau se composait d'assemblages en bois, le deuxième des exercices gradués de tour et une série de petits objets d'application : balustres, colonnettes, compas, etc. ; le troisième des assemblages à mi-fer, à queue d'hironde, équerres, marteaux, clés à écrou, des exercices gradués d'étirage, de soudage, de coudage, de trempe, et comme application des objets usuels : pointes, burins, bédanes, tenailles, cylindres, poignées, etc. L'enseignement du travail manuel dans les Écoles primaires

supérieures de Lyon est considéré comme un moyen d'éducation générale. En exerçant l'œil et la main, en développant l'esprit d'attention, l'amour de l'ordre et du travail, il permet aux diverses aptitudes de se réveiller.

Récompense : *Médaille d'argent.*

ÉCOLES PRIMAIRES

GARÇONS

Oullins. — *Médaille d'argent.* 1° Carte en relief physique et politique, à pentes douces, du canton de Saint-Genis-Laval, à l'échelle de 1/40,000 pour la surface et de 1/20,000 pour les hauteurs. Les points culminants ont été indiqués au moyen de points. Les montagnes, vallées, replis du sol, ont été indiqués avec de la terre glaise. M. Maillet, instituteur, a coulé ensuite du plâtre sur le tout; 2° Devoirs d'élèves faits en classe journallement de janvier à août 1888. Les corrections et observations qu'ils renferment témoignent de leur sincérité.

Givors-Canal. — *Médaille de bronze.* M. Idoux, mémoire pédagogique se rapportant à la préparation des leçons et contenant le développement des sujets pédagogiques donnés à traiter dans les conférences cantonales.

Lyon (Rue Jacquard). — M. Destips, instituteur, a produit un plan en relief de Lyon au 1/20,000 (0,60 X 0,40), à gradins équidistants de dix mètres en dix mètres, d'après la méthode Bardin. Les noms, voûtes, viaducs, représentés en relief, ont été gravés en creux dans le moule. Les eaux, voies ferrées, tramways, etc., ont été représentés par les couleurs. M^{me} Destips, également institutrice, a collaboré à ce travail dont nous parlons dans une autre partie de l'ouvrage.

Récompense : *Médaille de bronze.*

M. Destips a également produit : la *Géographie rationnelle*, travail manuscrit dans lequel l'auteur expose la méthode et l'esprit qui doivent présider à l'enseignement de la géographie.

Récompense : *Mention honorable.*

Neuville. — M. Bâton a exposé l'étude historique de la commune de Neuville, ainsi que divers mémoires pédagogiques.

Récompense : *Médaille de bronze.*

FILLES

Villefranche. — M^{lle} Verdreau. Cahier de devoirs mensuels et de devoirs journaliers.

Récompense : *Médaille de bronze.*

Lyon (rue Mazenod). — M^{me} Hanon. *Médaille d'or.* Envoi de la série complète des cahiers de devoirs journaliers et de cahiers mensuels. — Nombreux devoirs faits par les enfants depuis leur entrée à l'école. — Albums de cartes de géographie et de cahiers de dessins. — Collection complète d'objets de lingerie. Ces derniers objets exécutés à partir de mars 1888 formaient l'application des leçons de couture et de coupe professées depuis le commencement de l'année par la directrice et une de ses adjointes, M^{lle} Mugnier, d'après la méthode Schœffer.

Lyon (rue de l'Ordre). — M^{me} Maurin. *Médaille d'argent.* Monographie scolaire contenant le développement progressif de son école pendant deux ans, du 15 octobre 1886 au 31 juillet 1888.

Belleville. — M^{lle} May. Cahiers mensuels et recueil de mémoires pédagogiques. *Mention honorable.*

ÉCOLES MATERNELLES

Lyon (cours Lafayette). — *Médaille d'or.* Collection d'images exécutées par les enfants. — Cahier contenant des dessins d'invention, copiés et des frisquettes. — Travaux de pliage, découpage, collage, tissage, constructions en liège, en bâtonnets. — Emploi du temps disposé en éphémères.

Lyon (Avenue des Ponts). — M^{lle} Delons. *Médaille d'or.* Méthode Froebel. — Album contenant des travaux d'élèves : tissage, piquage, travaux avec lattes. — Etagère.

Lyon (rue Montgolfier). — M^{lle} Paluid. *Médaille d'or*. Album de tissage, tressage, piquage.

Lyon (rue du Pré Gaudon). — M^{me} Antonini. *Médaille d'or*. Différents objets de découpage, canevas au point de marque, tapis, paire de bas tricotée à l'aiguille par petits carreaux, etc. — Collage et nœuds de rubans confectionnés par les maîtresses.

INSPECTION DES ÉCOLES

Rapport de M. Ragot, inspecteur primaire à Lyon, indiquant le système suivi pour l'inspection des écoles primaires et la direction imprimée aux études.

Récompense : *Médaille de bronze*.

*
* *

Cette brève analyse suffit pour se rendre compte de l'esprit qui préside au développement de l'enseignement primaire à Lyon. Nos instituteurs ne se contentent pas de suivre par routine les sentiers battus et de s'inspirer uniquement des anciennes méthodes. Ils veulent faire d'eux-mêmes, ils cherchent à créer de nouvelles formules didactiques, ils rompent avec le passé, ils ne craignent pas les innovations souvent heureuses et cette activité intellectuelle, dans toutes les branches de l'enseignement, est aussi profitable aux élèves qu'aux maîtres eux-mêmes.

L'instituteur n'est plus le vieux maître d'école d'autrefois qui pensait avoir fini sa tâche quand il avait appris à lire aux enfants qu'on lui confiait. Il a d'autres ambitions, il veut être aussi un éducateur d'âme, il veut éveiller progressivement, rationnellement, la curiosité inquiète des jeunes esprits dont il a la charge. Il sait qu'on ne retient bien que ce qui a intéressé, et il s'efforce par la variété de ses connaissances d'attirer et de captiver l'attention de ses petits auditeurs. Ses travaux personnels témoignent aussi qu'il a conscience de sa valeur, de son véritable rôle. Les recherches qu'un grand nombre d'instituteurs ont faites dans les archives des mairies de leur commune ou de leur canton, leur ont permis de constituer de précieux trésors pour ces histoires locales jusqu'à maintenant ignorées et dont l'ensemble formera un jour la véritable histoire du pays. D'autres se sont préoccupés avant tout de l'enseignement géographique. Ils se sont efforcés de montrer cette science, si aride quand on l'étudie seulement dans la sèche nomenclature des atlas, sous un jour nouveau, en levant la carte de la

région qu'ils habitent. Beaucoup enfin ont résumé le fruit de leur expérience personnelle, de leur pratique didactique dans des mémoires qui témoignent de leur zèle intelligent, de leur bonne volonté, de leur dévouement.

Le corps des instituteurs du Rhône peut être fier justement des récompenses qui lui ont été décernées; elles sont le prix bien gagné d'un labeur incessant et le témoignage bien faible de la sympathie qu'il inspire à tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

Encore à Paris n'a-t-on pu le juger que d'une façon imparfaite. Le crédit restreint qu'on avait mis à sa disposition ne lui a pas permis de faire largement les choses et de prendre un brillant essor. Mais si l'on veut juger de ce dont il est capable, il faut le voir à sa tâche, chez lui.

Une population de plus de cinquante-quatre mille enfants a passé, pendant l'année 1889, dans quatre cent trente-sept écoles, publiques ou privées, maternelles ou élémentaires, et dans six écoles supérieures, dirigées par un personnel de treize cent cinquante-neuf membres seulement.

Une observation tout à l'avantage de la valeur professionnelle de nos instituteurs est que cent soixante-neuf d'entre eux seulement ne sont pas pourvus de brevets. Sur ce nombre, on compte dix-sept instituteurs laïques, tous du reste dans les écoles privées.

Il n'est pas inutile, dans cette brève revue de l'enseignement primaire, de mentionner d'une façon spéciale la maison d'instruction où se sont formés tous ces jeunes talents qui sont l'honneur de nos écoles.

L'École normale d'instituteurs compte cinquante-huit élèves dont vingt-un admis l'année dernière au concours. Sur vingt-sept élèves sortant en 1889, quatorze ont obtenu le brevet supérieur.

Les résultats obtenus par l'École normale d'institutrices sont encore plus brillants. Sur vingt-six élèves sortants en 1889, vingt-cinq ont obtenu leur brevet supérieur.

Le budget de cette école s'élève à 59,000 francs environ, celui de l'École normale de garçons à 75,000

A côté des écoles de toute nature que nous venons de citer rapidement, il faut noter, comme favorisant le développement si remarquable que l'instruction publique a reçu dans notre département, les institutions auxiliaires de l'enseignement.

Ces institutions sont les suivantes :

- 1° Les bibliothèques scolaires ;
- 2° Les bataillons scolaires ;
- 3° Les bibliothèques pédagogiques ;
- 4° Les conférences pédagogiques ;
- 5° Les caisses des écoles ;
- 6° Les caisses d'épargne scolaires ;
- 7° Les cours d'adultes.

Quelques détails sur chacune d'elles.

1° *Bibliothèques scolaires.* — En 1889, il y avait 103 bibliothèques avec 14,435 volumes. Le nombre des prêts s'est élevé à 49,413. Il y a à Lyon trois bibliothèques pédagogiques.

2° *Bataillons scolaires.* — 775 élèves environ de plus de douze ans, pris dans les écoles des six arrondissements, forment un bataillon scolaire régulier.

Conférences pédagogiques. — Il y a trois conférences à Lyon par année; la dernière a pour objet le choix des livres classiques; elles sont suivies avec exactitude.

Caisse des Écoles. — A Lyon, il n'existe pas de caisse des écoles organisée conformément à la loi du 2 mars 1882; mais sur le budget de la Ville qui, en 1889, s'est élevé à 1,913,275 francs pour l'enseignement primaire, figurent des articles spéciaux pour les fournitures classiques, secours aux enfants (aliments et vêtements), distribution de livrets, etc., comme il est indiqué ci-dessous :

1° Fournitures de livres, matériel.	110,000	francs.	} 181,608 fr.
2° Secours aux enfants.	35,000	»	
3° Distribution de prix.	30,000	»	
4° Achat de cartes.	5,000	»	
5° Dons et legs pour livrets de fondation.	1,608	»	

Cette somme est ainsi annuellement dépensée et concourt puissamment à l'œuvre entreprise par d'autres sociétés parmi lesquelles il faut citer le « Denier des Écoles ».

Caisses d'Épargnes. — En 1889 on comptait 109 caisses, 8,138 livrets et une épargne totale de 61,800 francs.

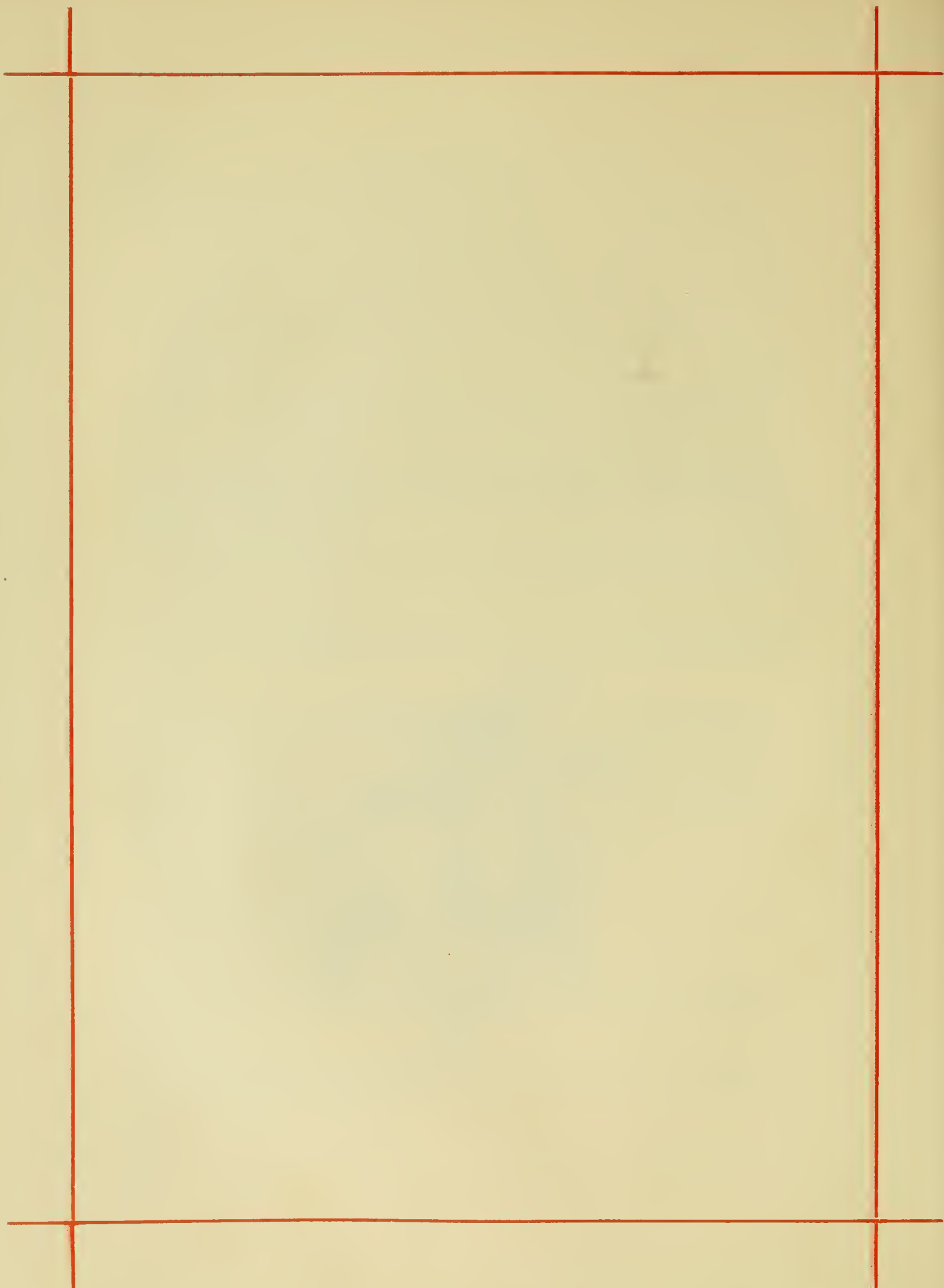
Cours d'adultes. — Il y a eu l'année dernière 19 cours (dont 7 de femmes) d'ouverts qui ont reçu 791 élèves des deux sexes.

La Société d'Enseignement professionnel a entretenu 150 cours dont 57 de femmes. Ces cours ont été fréquentés par 5,400 élèves dont 1,800 femmes.

Cette énumération suffit à montrer avec quelle généreuse émulation est partout et par tous soutenue dans notre ville la cause de l'instruction primaire. C'est là une constatation rassurante pour la vitalité et la prospérité de ce pays. Il est bien vrai de dire en effet que l'enseignement secondaire et surtout l'enseignement supérieur sont indispensables à un grand peuple. Là est la source de son activité morale, de son prestige, de son éclat extérieur ; mais il ne faut pas oublier non plus l'enseignement primaire, il est la base suprême de tout l'édifice social, la force vive de l'État, il est le bas de laine et comme l'épargne intellectuelle de la nation. C'est avec des gros sous qu'on a fait la fortune et le génie de la France.

HENRI MARTIN.





PLAN EN RELIEF DE LYON



Dressé et Exposé par M. et M^{me} DESTIPS



PLAN EN RELIEF DE LYON

par M^r et M^{me} DESTIPS



On a beaucoup remarqué à l'Exposition un plan en relief au 1/20,000 de la ville de Lyon. Ce plan était dû à un jeune professeur de nos écoles municipales, M. Destips. Il offrait ceci de particulier que ses auteurs, M. et M^{me} Destips, étaient parvenus à vaincre une très réelle difficulté, et quoique ce plan fût à gradins, à y faire figurer en relief les noms les plus importants. Les routes, fortifications, les ponts et les autres détails topographiques du sol étaient également figurés en relief. Enfin un emploi habile et judicieux des couleurs et un ingénieux système de numérotage achevaient de rendre la lecture de ce plan aussi facile que celle d'une carte plane quelconque.

C'était un résultat qu'on n'avait pas atteint jusqu'alors et dont M. et M^{me} Destips furent vivement félicités. Leur beau travail obtint une médaille de bronze, pendant qu'un manuscrit, rédigé par M. Destips sur l'enseignement rationnel de la géographie valait de son côté à son auteur une médaille de bronze.

M. et M^{me} Destips ne s'en sont pas tenus à ces premiers succès. Ils ont entrepris un plan en relief du département du Rhône qui n'a pu malheureusement être terminé assez à temps pour être envoyé à l'Exposition, mais qui est beaucoup plus considérable et bien supérieur à tous les points de vue au plan de Lyon.

Ses auteurs ont mis d'ailleurs deux ans à le terminer afin de joindre à la valeur scientifique de leur œuvre une véritable valeur artistique. Leurs patients efforts ont été récompensés par le résultat; leur plan du département est une véritable merveille de fini et d'exécution délicate et savante.

Inutile d'ajouter que tout le mérite revient à M. et M^{me} Destips, qui ont exécuté eux-mêmes tous les travaux, la construction des reliefs, le moulage, la gravure, la peinture, et notamment la préparation des cartes. M. Destips est en effet un excellent géographe et qui a fait ses preuves. Élève de M. Berlioux, dont la méthode scientifique modifia si profondément l'enseignement de la géographie, il montra pour ces études des aptitudes vraiment rares. En 1881, au Congrès de géographie de Lyon, il obtint une médaille de bronze; en 1885, au Congrès scolaire organisé à Lyon, ses travaux géographiques lui valaient le renouvellement de cette récompense. Depuis lors, chargé de l'enseignement de la géographie, à l'école municipale de la Croix-Rousse, M. Destips s'est toujours pénétré de cette vérité qu'on n'apprend bien et qu'on ne retient que ce qui intéresse et il s'est efforcé de rendre son enseignement intéressant en donnant à ses jeunes auditeurs une idée exacte, une vue frappante de la configuration des terrains et de la forme du sol qui jouent un rôle si considérable dans l'histoire des peuples, leurs goûts particuliers et la situation de leurs cités. Cette préoccupation l'a amené à se préoccuper de la construction des plans en relief dont nous avons parlé et à l'établissement de cartes planes donnant l'illusion du relief et des formes du sol et indiquant, au premier coup d'œil, l'altitude des lieux. Ces cartes ainsi établies seront prochainement réunies en atlas et nous ne doutons pas qu'elles ne soient appelées à rendre dans les écoles et dans les centres universitaires les plus grands services. Ainsi, par un juste retour des choses, les recherches entreprises par M. et M^{me} Destips dans l'intérêt de leurs élèves, le dévouement professionnel qu'ils ont apporté à leur instruction, leur vaudront une large et légitime part de réputation et de profit et bénéficieront indirectement au corps tout entier des instituteurs Lyonnais qui doit être honoré et fier de compter dans ces rangs des maîtres comme eux.





L'ÉCOLE DE COMMERCE

pour les Jeunes Filles

DIRIGÉE PAR M^{lle} LUQUIN

PARMI les établissements scolaires qui font le plus d'honneur à notre ville, il faut faire figurer en première ligne l'École de Commerce pour les jeunes filles. Elle n'a point une origine officielle et ne porte pas l'estampille de l'État, mais cette œuvre absolument originale, telle qu'auparavant dans aucune ville de France, il n'en existait de semblable, témoigne de ce que peut de fécond l'initiative individuelle quand elle est mise au service d'une idée généreuse et poursuivie avec autant de zèle et de dévouement que d'intelligence et de sens pratique. Il y avait en effet dans l'instruction des jeunes filles une lacune regrettable. On passait sans transition de la jeune fille riche aimant l'étude pour elle-même et pour en retirer un charme de plus en ajoutant l'élégante culture de l'esprit à ses dons naturels, à la jeune fille pauvre qui doit vivre du produit de ses doigts laborieux, qu'elle

excelle à coudre un corsage, à peindre des emblèmes ou à fabriquer des fleurs artificielles dans l'active monotonie de l'atelier. Il y avait cependant toute une classe intermédiaire de jeunes filles, dans une situation mixte, intéressante à tous les points de vue et dont on ne se préoccupait pas, les laissant aux prises avec toutes les difficultés de la vie, contre lesquelles rien ne pouvait les prémunir. On avait tenté de leur donner l'accès d'une carrière libérale et on les avait poussées dans l'enseignement. Mais bientôt les cadres ont été pleins, les nominations retardées, les listes de postulantes indéfiniment allongées, et il semblait que la société ne pût rien faire pour les jeunes filles qui n'étaient pas assez riches pour se dispenser de tout gain personnel. et pas assez pauvres pour avoir eu le bonheur d'apprendre un métier manuel. Il fallait pour songer à remédier à un aussi triste état de choses, l'infinie tendresse d'une femme et pour arriver à un résultat pratique, il fallait que cette femme d'élite mit au service de sa conviction passionnée de véritables trésors d'énergie et d'infatigable persévérance. Ce fut en 1856 que M^{lle} Luquin, une Lyonnaise du terroir, alors jeune institutrice conçut l'idée qu'il y avait une œuvre utile à faire, en assurant aux jeunes filles dont nous venons de parler, une éducation commerciale, capable d'offrir à leur activité de nouveaux débouchés, moins aléatoires que l'enseignement, et assurant à toutes celles d'entre elles qui le voudraient, si nombreuses fussent-elles, une carrière sûre, honorable, lucrative. Certes les difficultés ne manquaient pas ; il ne suffisait pas de créer cet enseignement, d'en préparer les programmes et d'en faire comprendre aux intéressés les immenses avantages ; il fallait plus encore, il fallait triompher de la routine, des préjugés des commerçants faire pénétrer dans le courant de l'opinion publique cette idée simple et vraie qu'à l'homme appartiennent les entreprises actives, lointaines, les travaux où la force physique est indispensable, ceux qui exigent les vastes conceptions et les responsabilités effectives mais que la femme peut trouver sa place légitime à ses côtés, comme auxiliaire fidèle, collaboratrice sûre, employée soit aux comptoirs, soit aux écritures et dans les magasins privés comme dans les grands établissements. M^{lle} Luquin ne se dissimula pas les difficultés de sa tâche, mais elle eut la conviction, justifiée par le résultat, qu'elle les surmonterait. Elle eut foi en elle-même, en son idée, en son œuvre, et dans les heures les plus critiques, cette foi profonde sans laquelle nul succès n'est possible, ne l'abandonna jamais.

Les débuts furent modestes. L'école-type, sur le modèle de laquelle toutes

nos grandes villes organisent aujourd'hui des institutions semblables, fut ouverte, il y a 34 ans, sous le nom bien simple, bien modeste de Cours de comptabilité pour les jeunes filles. M^{lle} Luquin groupa d'abord autour d'elle une soixantaine d'élèves. C'est dans ce noyau de la première heure que l'école trouva plus tard ces maîtresses dont le dévouement incomparable l'a amenée au degré de florissante prospérité où nous la voyons maintenant. On suivit avec curiosité, cette tentative intéressante. Il y avait là en germe une petite révolution sociale, un essai humanitaire qui correspondait bien aux idées de l'époque. La Ville et la Chambre de Commerce l'encouragèrent, par de modiques subventions, pour le principe. Mais bientôt, il fallut se rendre à l'évidence. Il y avait là plus qu'un essai intéressant, il y avait une œuvre utile, moralisatrice, pratique, et chaque année en consacrait à la fois les résultats et les bienfaits.

En 1868, sous l'impulsion généreuse d'un grand maître de l'Université, M. Duruy, alors Ministre de l'Instruction publique, qui la visita, l'École fut dotée d'une subvention de son département à la condition, « disent les rapports de l'époque, » que serait propagé l'enseignement commercial pour « les jeunes filles et que M^{lle} Luquin préparerait à cet enseignement des institutrices professeurs. » Depuis lors la modeste école a grandi.

Le gouvernement de la République comprit ce que renferment de résultats pratiques les programmes de l'enseignement professionnel des jeunes filles ; il encouragea cette œuvre ; la Ville et la Chambre de Commerce augmentèrent leurs subsides et le Ministre du Commerce sanctionna, par des subventions et des récompenses des efforts aussi persévérants.

Aujourd'hui l'École est devenue une institution modèle ; aussi chaque année, c'est dans le Palais municipal, sous la présidence du Maire et en présence des notabilités lyonnaises les plus autorisées, que sont proclamés les noms des élèves auxquelles sont accordées les récompenses : prix et livrets de Caisse d'épargne donnés par les Ministres du Commerce et de l'Instruction publique. C'est dans cette fête du travail qu'est lue la liste de celles qui ont obtenu le diplôme d'études commerciales. Ce diplôme décerné aux élèves, après un examen sévère, acquiert par la haute compétence du jury spécial qui le délivre, une valeur officielle et devient pour ces jeunes filles la garantie sincère et certaine des connaissances acquises à l'École.

Lyon a donné la preuve de ce que réserve pour l'avenir des jeunes filles l'enseignement commercial.

Il y a quatre ans, le Ministre du Commerce, M. Lockroy voulut visiter, à son passage en notre ville, l'École de commerce des jeunes filles ; frappé des résultats obtenus il chargeait M^{lle} Luquin de la mission d'honneur de propager et d'organiser dans les grandes villes cet utile enseignement.

Depuis lors M^{lle} Luquin, nommée inspectrice générale, a parcouru la France. L'idée qu'elle propage est maintenant universellement acceptée, les municipalités répondent à ses sollicitations et créent sinon des Écoles de commerce au moins des sections commerciales annexées aux Écoles primaires supérieures et aux Écoles professionnelles. Saint-Etienne, Marseille, Toulon, Toulouse, Nîmes dans le Midi ; Nantes, Tours, Nancy et d'autres villes encore ont réclamé à l'École de Lyon, ses méthodes, ses programmes, ses professeurs ; elles ont parfois envoyé leurs institutrices se former à son enseignement.

L'École de Lyon est devenue l'École Type.

Malgré ses nouveaux devoirs, malgré les sollicitations les plus instantes et les perspectives les plus brillantes, la nouvelle inspectrice générale n'a point voulu abandonner son École lyonnaise, elle tient à l'œuvre à laquelle s'attache son nom.

L'idée dont elle a eu l'honneur d'être la promotrice fait brillamment son chemin ; elle est maintenant universellement acceptée et à côté des écoles normales d'institutrices ne tarderont pas à se dresser partout, comme un heureux dérivatif, les écoles d'enseignement commercial.

Mais il ne suffisait pas de munir les jeunes filles d'un diplôme nouveau ; c'était là seulement la première partie de la tâche de M^{lle} Luquin ; la seconde et la plus difficile consistait à faire reconnaître par les négociants et les industriels la possibilité avantageuse de confier à des jeunes filles, instruites et expérimentées, certains emplois jusque-là réservés à des commis du sexe fort. L'appui de la Chambre de Commerce, celui de grands industriels, que l'entreprise de M^{lle} Luquin avait séduits et convaincus, leva tous les obstacles et le compte-rendu de la dernière année scolaire nous fournit à ce sujet des renseignements intéressants.

Parmi les élèves sorties des rangs de l'École, la plupart sont aujourd'hui placées. Les grandes maisons de banque, la Recette générale, la Caisse d'épargne, la Société lyonnaise ont réclamé à l'École ses élèves d'élite. Vingt-deux d'entre elles sont entrées, au concours, dans ces établissements ; d'autre part, les maisons industrielles de Lyon ont ouvert leurs comptoirs à ces vaillantes

jeunes filles. Le commerce de détail, comme le commerce de gros en occupe un grand nombre.

Enfin quelques élèves d'élite munies des grades supérieurs académiques et du diplôme d'études commerciales, ont été, par arrêté de M. le Ministre du Commerce, déléguées au professorat de l'Enseignement technique commercial au Havre, à Amiens, à Saint-Etienne, à Toulouse ; elles vont collaborer par leurs efforts à la mission poursuivie par leur directrice.

Les services rendus par l'École ont été récompensés.

Les Ministres du Commerce et de l'Instruction publique lui ont accordé leur tout puissant patronage et l'ont dotée de subventions annuelles. Des médailles l'ont signalée à l'attention publique aux Expositions universelles. Les récompenses accordées au personnel sont venues aussi encourager le dévouement le plus absolu.

Depuis de nombreuses années, M^{lle} Luquin a l'honneur d'être Officier de l'Instruction publique ; ses travaux personnels sur l'Enseignement commercial, publiés pour compléter son œuvre, ont eu la sanction de l'Académie des sciences morales et politiques et ont obtenu un prix de l'Institut.

M^{lle} Coste, sous-directrice de l'École, collaboratrice de l'œuvre à laquelle elle s'est vouée tout entière depuis près de vingt-cinq ans, a, depuis plusieurs années, les Palmes académiques accordées aussi à M^{lle} Grivet et à M^{me} Essertail, toutes deux adjointes professeurs depuis la même époque.

Viennent enfin les récompenses accordées à l'Exposition de 1889.

C'est qu'elle était très remarquable cette Exposition qui comprenait les travaux des élèves, collections géographiques, enseignement théorique et pratique de comptabilité, comptes-rendus de l'École depuis sa création ; méthodes, programmes, travaux personnels de M^{lle} Luquin publiés en 1859 et en 1883 pour faciliter le développement de cette œuvre moralisatrice et tracer la voie aux jeunes professeurs ; enfin le Livre d'Or de la Maison renfermant l'historique et la statistique de l'École ; un vrai livre d'or où sont inscrits les noms de plus de six mille élèves, qui, pendant cette période de trente-quatre ans, ont reçu les bienfaits de cette éducation spéciale ; rien n'était oublié dans cette longue liste, on trouvait à côté des noms des élèves les positions diverses qu'elles ont pu acquérir à la sortie de l'École.

Une médaille d'or a été décernée à l'École.

Les professeurs collaboratrices ont obtenu des suffrages du jury :

M^{lle} Luquin une médaille d'or; M^{lle} Coste une médaille d'argent.

M. le Ministre du Commerce a voulu témoigner sa satisfaction en accordant à l'École deux récompenses spéciales; de splendides volumes ont été offerts en son nom aux deux élèves collaboratrices dont les travaux ont été les plus remarqués à l'Exposition.

M^{lle} Luquin a complété son programme d'études spéciales en créant, en 1880, un cours complet d'enseignement télégraphique qui donne aujourd'hui les meilleurs résultats. Les élèves sortant de ce cours sont immédiatement admises au concours de l'État; placées par l'administration elles sont rétribuées après un court stage et forment depuis dix ans le principal recrutement du bureau central du Télégraphe place de la République.

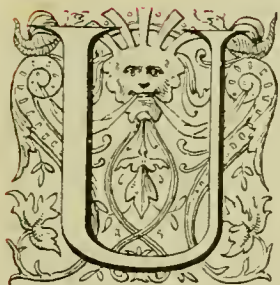
Ainsi une série de carrières fort honorables et fort bien rétribuées, jusque là fermées aux jeunes filles s'ouvre maintenant devant elles pour diminuer le nombre des déclassées et des désespérées. C'est aux efforts courageux, à l'initiative hardie de M^{lle} Luquin qu'on devra cette réforme pratique, cette conquête par la femme du droit au travail qui lui vaudra le droit au respect et à l'admiration de tous. L'humble grain semé sur la terre lyonnaise a levé une riche et féconde moisson. L'école qu'une simple institutrice conçut et créa en 1856 est aujourd'hui comme un tronc vigoureux et fort qui pousse dans toutes les directions de robustes rameaux. Fondée loin des agitations stériles de la politique, elle contribuera plus que les revendications tapageuses, à relever la condition matérielle et morale de la femme dans notre chère patrie. Ce sera l'éternel éloge d'une femme de bien qui a été en même temps une femme de cœur, d'intelligence et de volonté, d'avoir pressenti, recherché et provoqué ce résultat.

H. M.





INSTITUTION NOLOT



UN des plus remarquables plans exposés au Palais des Arts libéraux, dans la section de l'instruction publique était assurément celui qui concernait la maison d'institution de M. Nolot.

Une longue pratique de l'enseignement, une expérience de dix-huit années avaient conduit M. Nolot à se préoccuper des conditions hygiéniques si défectueuses dans lesquelles sont installés, au point de vue du chauffage et de l'éclairage, la plupart des établissements d'instruction publics et privés. Personne n'a perdu le souvenir de ces salles d'études où la température, traversant subitement toutes les variations, passait d'une chaleur démesurée, étouffante, à un froid presque glacial. Personne non plus n'a oublié les effets funestes des becs de gaz qui, laissant échapper des produits de combustion dangereux, contaminaient rapidement l'atmosphère des pièces où ils étaient allumés et dont la lumière, mobile et brûlante, a causé tant d'ophtalmies et compromis à toujours la vue de tant d'élèves.

M. Nolot, que le développement de son institution amenait à faire construire une maison spécialement aménagée, chercha à obvier à ces deux inconvénients capitaux pour donner à ses jeunes élèves tout le confortable hygiénique dont on

ne saurait trop se préoccuper. C'est le résultat de ces recherches qu'il a appliqué dans sa nouvelle installation et qu'il a exposé à Paris dans l'espoir de créer un précédent à imiter.

Le système est simple. Un générateur multitubulaire de vingt-cinq mètres carrés de surface de chauffe a été établi pour fournir la vapeur nécessaire au chauffage, à la buanderie, à une salle de bains et à un moteur à vapeur d'une force de douze chevaux. Ce moteur actionne à son tour une machine dynamo-électrique pour la production de l'électricité et une pompe pour le service des eaux.

Voilà les grandes lignes de l'installation; reprenons-la en détail.

La vapeur fournie par le générateur circule dans toute la maison, du rez-de-chaussée aux combles. La pression indiquée par un détendeur, placé près du générateur, peut varier de cinq cents grammes à un kilo, suivant les besoins.

Les surfaces de chauffe consistent en poêles en fonte, à lames ou ailettes, très élégants et très coquets, dissimulés aisément dans les encadrements des pièces ou dans les embrasures des fenêtres, ne tenant aucune place et ne présentant ni inconvénient ni danger. Parfois ils sont placés à l'intérieur des cheminées elles-mêmes, et ce n'est pas un des moindres étonnements du visiteur que de constater la chaleur uniforme et douce qui règne dans l'appartement sans apercevoir de feu dans les foyers, ni cendres ou charbons sur le parquet.

On est agréablement surpris aussi, en passant des diverses pièces dans le vestibule, l'escalier et les corridors, de ne ressentir aucune différence dans la température, qui est maintenue à peu près partout à 17 ou 18°.

Chaque poêle est muni d'un robinet de réglage et d'arrêt indépendant, de façon à permettre à chacun de se chauffer à sa guise et sans les exagérations et surtout les variations des anciens systèmes, encore malheureusement en usage. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'installation se complète par d'abondantes prises d'air extérieur qui assurent une ventilation parfaite.

La vapeur du générateur alimente en outre un réchauffeur placé dans la buanderie et qui sert à chauffer un réservoir fournissant l'eau nécessaire à la salle de bains où se trouvent tous les appareils hydrothérapeutiques désirables.

Le même moteur actionne une pompe qui prend l'eau du Rhône dans un puits très profond où les graviers forment un filtre naturel et l'élève dans un réservoir de trois mètres cubes placé dans les combles à une hauteur de dix-huit mètres. De là, l'eau se distribue aux robinets placés à tous les étages et dans

tous les services; mais il est interdit d'en faire usage pour la consommation. C'est l'eau de la Compagnie prise, comme on le sait, en amont de la ville, qui sert à la boisson et à la cuisson des légumes. Par surcroît de précautions, un filtre Chamberland, système Pasteur, est établi sur le branchement et ne livre l'eau que soigneusement épurée.

Il nous reste à parler de la dernière utilisation du générateur à vapeur. Nous avons dit qu'il actionnait un moteur qui actionnait lui-même une machine dynamo-électrique. Tout l'éclairage de la maison, comme tout le chauffage, provient donc d'une source unique et c'est précisément de cette concentration de services que résulte l'économie notable, une économie de 40 % sur l'ensemble des services constatée dans la première année, malgré les déficiences inévitables du début.

L'éclairage électrique est produit par des lampes à incandescence, du système Edison-Swan. Elles brûlent dans le vide, dans des ampoules de verre fermées hermétiquement et par conséquent ne laissent échapper dans l'atmosphère aucun gaz dangereux.

Le courant engendré par la dynamo est maintenu automatiquement à une tension constante quel que soit le nombre des lampes allumées, par la résultante des effets de la double excitation en série et en dérivation des inducteurs ou électro-aimants.

La machine dynamo-électrique auto-excitatrice Edison tourne à une vitesse de 1,000 à 1,100 tours et peut développer une énergie électrique de 4,800 watts. Son rendement électrique est de 95 % et son rendement mécanique atteint 90 à 92 % du travail transmis sur sa poulie de commande. Le courant, en sortant de la dynamo, se rend à un tableau de distribution et de là se divise dans les différents réseaux ou circuits qui parcourent toute l'institution et à l'aide de divers appareils charge une batterie de vingt-huit accumulateurs qui permet de supprimer la dynamo et d'alimenter, notamment pendant la nuit, quelques lampes des différents réseaux pour faciliter le service de surveillance.

Nous ajouterons en terminant qu'avec ce mode d'éclairage et de chauffage, les causes d'incendie provenant du mode habituel, sont totalement supprimées.

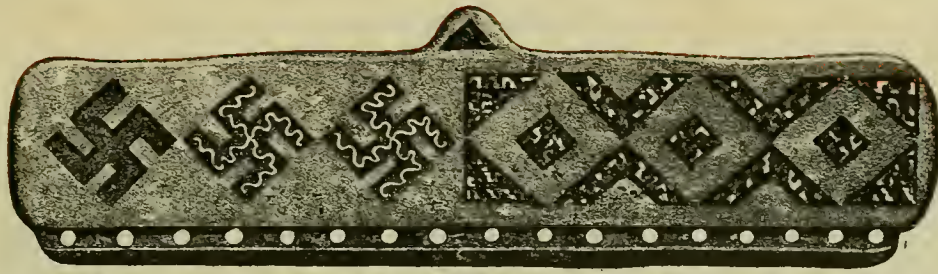
Telle est brièvement résumée l'installation, on peut dire, modèle, que M. Nolot a eu l'initiative courageuse d'organiser chez lui. Cette tentative d'un simple particulier, pleinement couronnée de succès, méritait d'être notée comme un progrès réel au point de vue des conditions matérielles que l'enseignement

doit présenter dans l'intérêt des élèves. L'exemple de M. Nolot a été si concluant qu'il a déjà trouvé un imitateur. Le département du Rhône a décidé d'installer le même procédé de chauffage et d'éclairage dans les bâtiments de la Nouvelle Préfecture, et il est probable que la municipalité l'installera dans la Nouvelle École de Santé militaire.

Voilà qui en dit plus long que tous les éloges, sur les avantages multiples et la commodité extrême du système que les plans de l'institution Nolot ont si utilement vulgarisé à l'Exposition de Paris.

L'avenir de l'éclairage par l'électricité est en effet dans les installations particulières et restreintes, parce que les fils conduisent des courants à trop faible tension pour être dangereux. Mais que dire des grandes accumulations électriques en vue des distributions urbaines? « Il n'y a pas, dit Edison, de procédé d'isolement connu qui puisse emprisonner, confiner ces courants à haute tension pour plus d'un temps limité ». Il y a donc un péril considérable dans les canalisations électriques, telles qu'on les établit pour distribuer l'électricité aux clients de toute une ville. Ce danger, si nettement indiqué par Edison et si réellement constaté par M. Harold P. Brown, le grand praticien des Etats-Unis, disparaît avec les installations d'éclairage électrique, telles que celles de l'Institution Nolot et de la Nouvelle-Préfecture.





Bronze antique des Nécropoles protohistoriques de l'Ossethie.

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE Du travail et des Sciences anthropologiques

ERNEST CHANTRE

Sous-Directeur du Muséum des sciences naturelles.
Secrétaire général de la Société d'Anthropologie,
Membre du Comité d'organisation de l'Exposition rétrospective du travail
et des sciences anthropologiques.



ERNEST CHANTRE a exposé dans cette section quelques spécimens des belles collections archéologiques et anthropologiques qu'il a recueillies au Caucase durant ses divers voyages.

On remarquait dans la première catégorie de nombreux bijoux, des ustensiles divers et des armes en bronze quelquefois incrustés de fer, provenant des nécropoles que M. Ernest Chantre a fouillées en 1879 et en 1881 en Ossethie, au centre de la grande chaîne Ponto-Caspienne, et qui remontent à l'époque dite du premier âge du fer.

Dans la seconde catégorie, on a pu voir une précieuse série de crânes, de Caucasiens proto-historiques (la seule qui existe) dont quelques-uns portent des traces d'une déformation crânienne des plus curieuses.

M. Ernest Chantre a encore exposé dans cette section une carte ethnologique du Caucase, et enfin son important ouvrage intitulé : *Recherches*

anthropologiques dans le Caucase (5 vol. in-4° avec cartes et planches). Cette remarquable publication, richement illustrée, renferme des reproductions des principaux monuments archéologiques recueillis et décrits par l'auteur, et des types choisis des populations qu'il a été appelé, le premier, à étudier scientifiquement.

La plupart des illustrations de cet ouvrage ont été exécutées par des artistes lyonnais, et les photographies reproduites sont dues à l'auteur. Enfin la publication tout entière a été imprimée à Lyon.

En dehors de la section I, M. Ernest Chantre a exposé, dans la galerie réservée aux missions scientifiques du Ministère de l'instruction publique, de très intéressantes séries de photographies et de photogravures représentant des objets antiques recueillis par lui en Syrie, en Mésopotamie et dans le Kurdistan, ainsi que de nombreux types anthropologiques.

Le départ de M. et M^{me} Chantre pour une nouvelle mission au Caucase, au moment où nous composons cet ouvrage nous a empêchés de recueillir des renseignements plus complets sur son exposition. Pour suppléer à cette lacune nous donnons, avec le programme de cette section, les gravures que M. Chantre a gracieusement mises à notre disposition.

SECTION I

ANTHROPOLOGIE. — ETHNOGRAPHIE

I. — ANTHROPOLOGIE

Pièces d'anatomie comparée et d'embryogénie relatives à l'homme. — Moulages de cerveaux. — Crânes et squelettes typiques, et, à leur défaut, moulages.

Crânes préhistoriques, crânes trépanés et pathologiques préhistoriques.

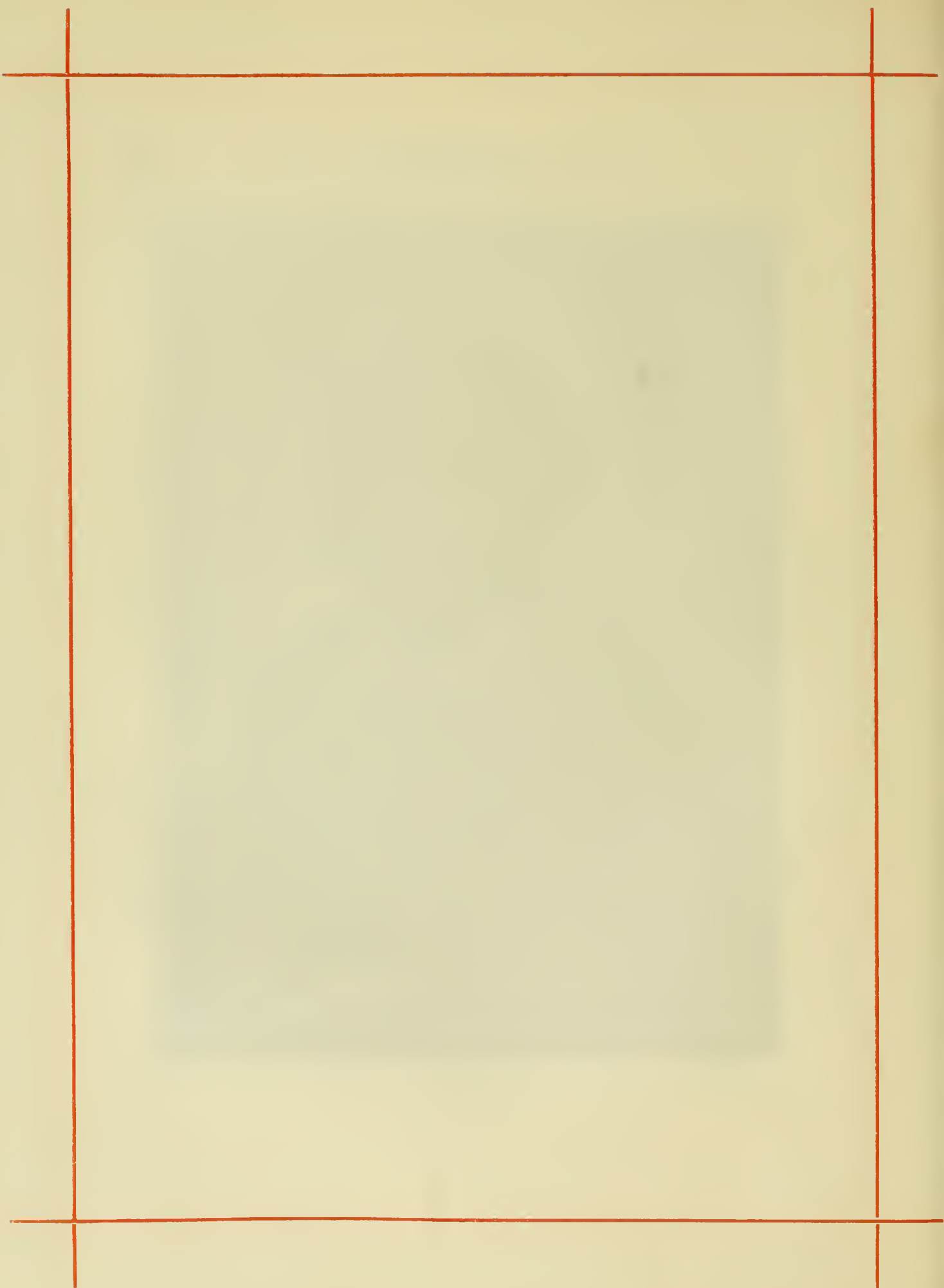
Moulages de bustes et de masques typiques (vivant).

Instruments d'observation physique et physiologique. — Instruments de craniométrie et d'anthropométrie.

Cartes de répartition des races ou des caractères des races. Photographies des crânes et de types ethniques. — Photographie composite.



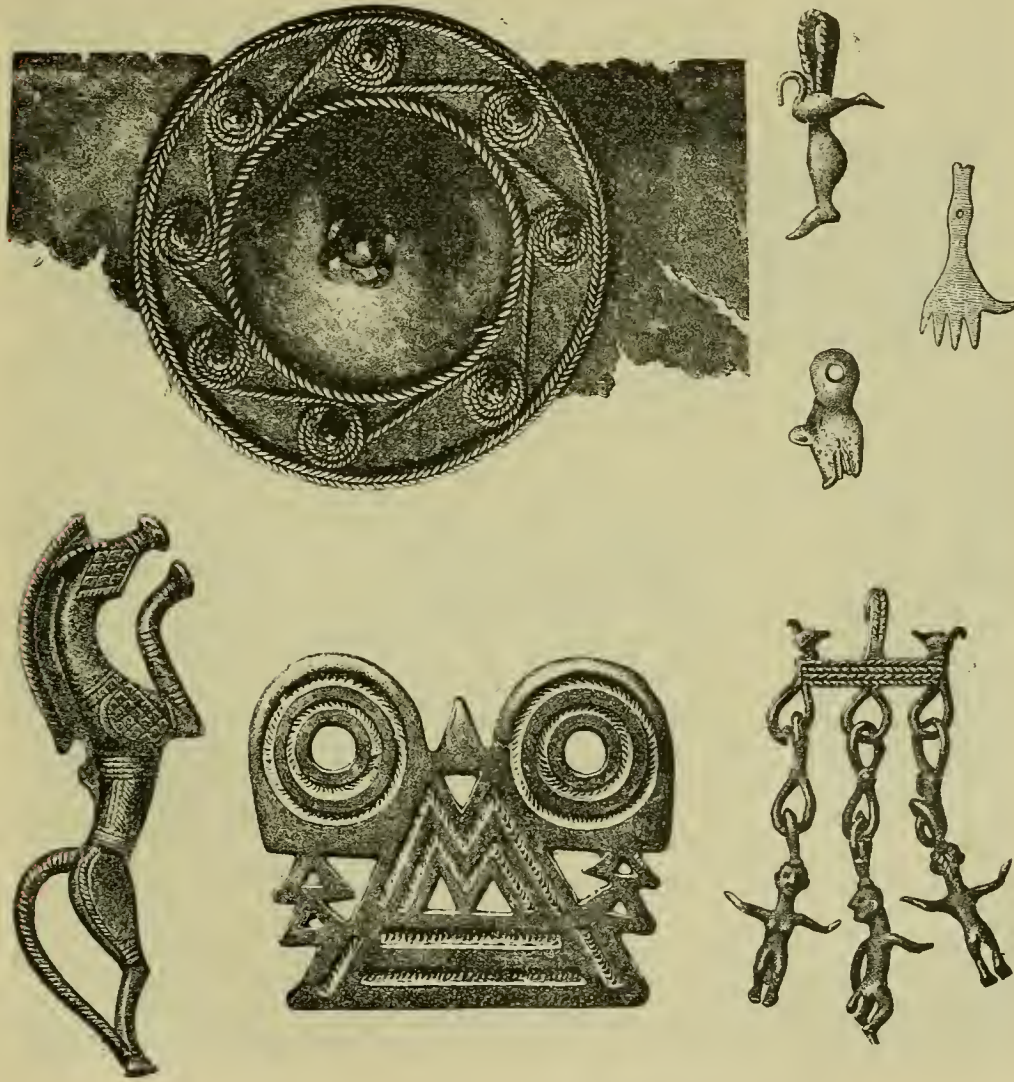
Lesghin de Botlich.



II. — ETNOGRAPHIE

Matériel de travail et spécimens représentant les diverses phases de la fabrication des instruments primitifs.

Taille, polissage, perforation, etc., des objets de pierre. — Travail des os, des bois de ruminants, etc. — Pièces se rapportant aux origines de la pratique des arts, du dessin, etc. — Céramiques primitives.

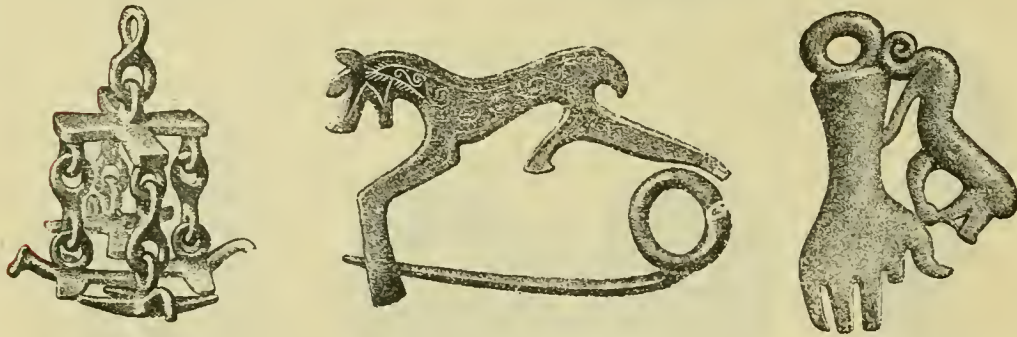
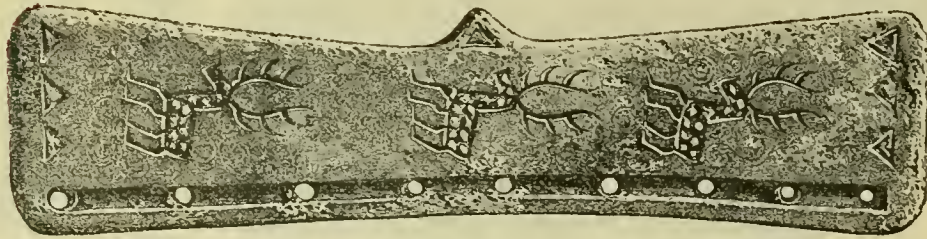


Bronzes antiques des Nécropoles protohistoriques de l'Ossethie (Caucase)

Vues, plans ou modèles réduits d'habitations, de monuments funéraires des temps antiques, etc.

Coulage et martelage des métaux : cuivre, bronze, fer. — Spécimens de moules et d'objets en métal fondu ou martelé. — Cachettes de fondeur, etc.

Origines du verre, de l'émail, etc.



Bronzes antiques des Nécropoles préhistoriques de l'Ossétie (Caucase)

Termes de comparaison empruntés aux populations sauvages actuelles. — Moyens d'obtenir le feu, de fabriquer les objets en pierre, en os, en bois, en terre cuite, etc. — Métallurgie comparée.



Image de Thonkoud (Sennar).



III. — ARCHÉOLOGIE

Objets relatifs à l'histoire du travail dans l'antiquité : Egypte, Assyrie, Phénicie, Grèce, Empire romain (Gaule en particulier), Extrême-Orient, Nouveau-Monde.



Khensoure en armes

Modèles réduits, plans, etc., de constructions caractéristiques. — Sculptures et peintures (originaux ou copies) reproduisant des professions manuelles. — Appareils scientifiques et matériel des arts industriels jusqu'au règne de Charlemagne. — Spécimens représentant les diverses phases de la fabrication — Collections de produits fabriqués caractéristiques.

SECTION II

ARTS LIBÉRAUX

I. — SCIENCES

ASTRONOMIE. — Instruments : zodiaques, cadrans solaires, gnomons, clepsydres, astrolabes, armillaires, sphères célestes, horloges, sphères, lunettes, quarts de cercle; bibliographie astronomique.

Reconstitutions d'ensembles : Observatoires chinois, hindou, égyptien, d'Ulugh-beg, d'Uranienborg; 1^{er} observatoire de Paris; 2^{me} observatoire de Paris.

GÉODÉSIE. — Instruments et appareils des stations géodésiques.

MÉTÉOROLOGIE. — Instruments et appareils des stations météorologiques.

PHYSIQUE. — Instruments.

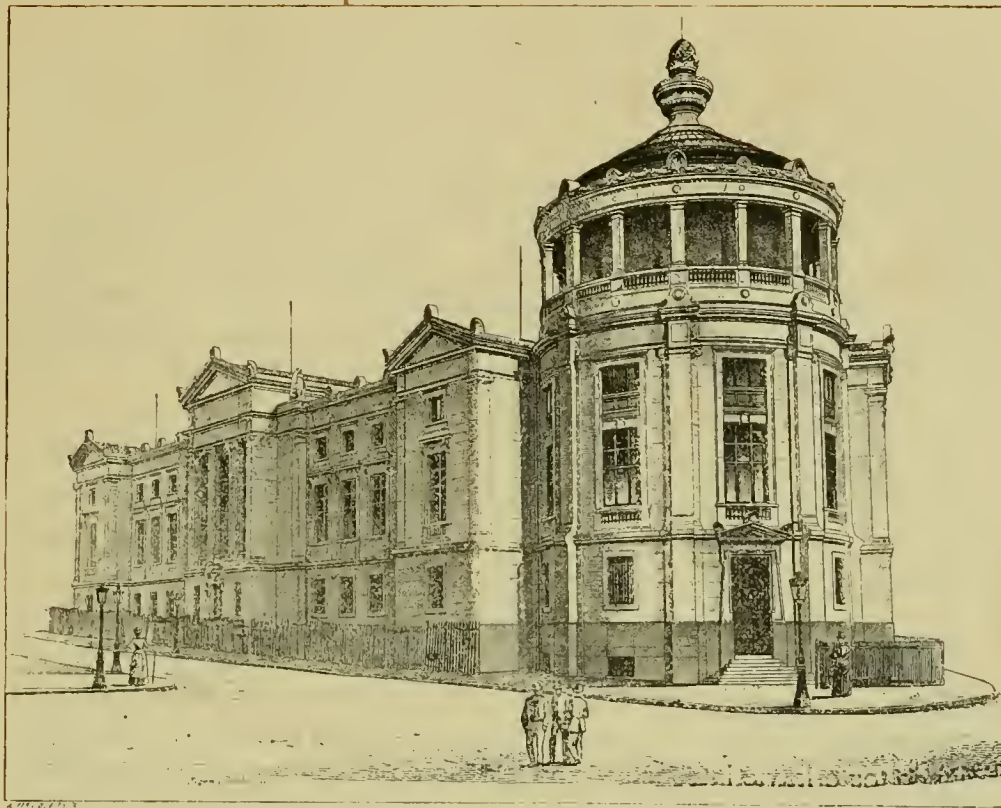
CHIMIE. — Instruments.

Reconstitutions d'ensembles : Laboratoire d'alchimiste; laboratoire de chimistes; cabinet de physique.

CHIRURGIE ET PHYSIOLOGIE. — Instruments.

II. — MANUSCRITS, IMPRIMERIE, LIVRES, JOURNAUX

MANUSCRITS. — Outils employés; matières employées; types de tablettes, de papyrus, de parchemins, etc.



Le Musée Guimet à Paris

LE MUSÉE GUIMET



Ce n'est pas sans regret que nous sommes obligés par la suite de ces courtes études, de ces brèves notes sur le développement de la vie littéraire et artistique dans notre ville de parler du musée Guimet. C'est que cette œuvre superbe, ce musée presque unique au monde où toutes les religions se retrouvaient comme dans un sanctuaire historique et voyaient revivre à travers les vitrines, précieuses gardiennes de merveilleux trésors, sous le ciel embrumé de l'Occident, les souvenirs les plus reculés de leur origine orientale, ces collections d'un prix inestimable, notre ville n'a pu ni les garder ni leur offrir un cadre digne d'elle et qu'en parlant de

ce musée, il nous faut maintenant le représenter à la fois à Lyon où il fut et à Paris où il est.

C'est en 1882 que M. Guimet conçut le projet de transporter son musée à Paris, jugeant, et nous n'osons trop l'en blâmer, que notre ville n'était pas un centre où cette admirable institution pût se développer comme il convenait et rendre les services en vue desquels il l'avait fondée. Il offrit donc au ministre de l'instruction publique les collections qu'il avait réunies dans une mission dont il avait été chargé en Orient, les divinités, les livres, les objets sacrés, les manuscrits religieux, qu'il s'était plu à rassembler.

Le musée était alors à son apogée, en correspondance régulière avec tous les musées ethnographiques et archéologiques, avec les bibliothèques publiques, les académies et les sociétés savantes ; il avait acquis la collaboration de tous les savants qui s'occupent des questions religieuses de l'Orient et de l'antiquité. Il avait donné à ces études spéciales une impulsion puissante et copiant son organisation, d'autres musées semblables allaient se créer en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suède. Il était fâcheux, avec notre déplorable système de centralisation, qui reporte tout à la capitale et en fait l'âme, le souci unique de toute la vie intellectuelle de la nation, que le musée relégué à Lyon, y fût oublié dans une obscurité relative et que la France parût laisser dans l'ombre, après avoir donné l'exemple, le *premier* musée de religion qui eût été créé.

Précisément, à ce moment même, les collections ethnographiques du Trocadéro, les recherches du savant docteur Hamy sur les divinités du Mexique, prenaient une ampleur nouvelle. C'était compléter d'une façon heureuse le cercle de ces études que juxtaposer à cet ensemble les séries japonaises, indiennes et chinoises organisées et expliquées par les collaborateurs de M. Guimet.

Avec le large désintéressement dont il est coutumier, notre éminent concitoyen offrit à l'Etat toutes ces collections d'objets religieux, ces antiquités et curiosités indoues, chinoises, japonaises, thibétaines, égyptiennes, grecques, romaines, gauloises, alexandrines, ces riches spécimens de céramique japonaise, ce tableau ethnographique si intéressant, sa merveilleuse bibliothèque relative à l'Orient et composée de 13,000 volumes imprimés ou manuscrits, tout cela d'une valeur artistique et vénale de plusieurs millions.

Il demandait seulement que sur un terrain offert gratuitement par la ville de Paris, l'État élevât à frais communs avec lui, un musée en tous points semblable à celui de Lyon. A frais communs n'est même point tout à fait exact puisque la

dépense était divisée en deux fractions inégales. Ce n'est pas la moins grosse qu'il s'était réservée. L'État se chargeait en outre de subvenir aux frais annuels du Musée et s'engageait à lui maintenir à perpétuité le nom de son généreux donateur.

On ne rencontre point souvent pareilles aubaines ; celle-ci était si évidente que l'État et la ville de Paris se hâtèrent de se mettre d'accord avec M. Guimet et de signer avec lui le traité qui déposait si malheureusement notre ville au profit de la capitale.

Tout au moins M. Guimet s'est-il attaché à faire du musée parisien, situé avenue d'Iéna, la reproduction aussi exacte que possible du musée lyonnais, construit en 1878 par M. Jules Chatron, l'un des architectes-décorateurs les plus habiles du département du Rhône.

Nous présentons du reste dans les deux gravures jointes à cette note la vue du musée, tel qu'il était à Lyon et tel qu'il est à Paris.

Le vaste développement de constructions qui forme le musée de Paris construit par M. Charles Terrier à qui l'on doit déjà l'installation des galeries de l'histoire de l'art ancien à l'Exposition de 1878, occupe les côtés d'un quadrilatère irrégulier, suivant la forme même du terrain acheté par la Ville pour cette destination spéciale. Il a paru naturel à l'auteur de l'œuvre d'emprunter, pour un édifice destiné à contenir l'histoire des religions, les éléments de sa conception architecturale et de son parti décoratif à l'art gréco-romain, vu la place importante occupée par la Grèce et Rome dans l'histoire politique, religieuse et artistique de l'Europe.

C'est en 1885 que la Ville mettait à la disposition de M. Guimet le terrain destiné à recevoir le nouvel édifice ; la construction a été achevée à l'époque prescrite et inaugurée l'an dernier par M. le président de la République.

C'est sur la rue Boissière que se développe la façade principale, suivant une longueur de plus de 70 mètres. Elle comprend trois avant-corps reliés par des galeries, celui du milieu plus saillant que ceux des extrémités. La façade donnant sur l'avenue d'Iéna, longue de 50 mètres, ne comporte pas de motif milieu ; elle se termine seulement par deux ailes saillantes. Les deux façades sont raccordées entre elles par un bâtiment de forme circulaire, dont le dernier étage abrite un vaste panorama accentué au dehors par une loggia décorée de pilastres, qui se profilent en vigueur sur un fond peint en brun rouge.

Il nous reste à dire un mot sur les publications du musée Guimet, d'après

une note émanant de M. Guimet lui-même et qui renferme l'exposition du vaste plan de travaux conçus par lui.

Ces publications sont au nombre de deux, les *Annales du Musée* et la *Revue de l'Histoire des religions* ; elles sont certainement les créations les plus intéressantes parmi cette série de résultats scientifiques dus à l'organisation du musée Guimet.

Ce musée n'est pas seulement une collection d'objets curieux, c'est, avant tout, une collection d'idées. Chaque vitrine représente un dogme, une croyance, une secte ; il a donc fallu, en dehors du catalogue qui ne peut donner que des esquisses à grands traits, publier un ensemble d'études destinées à déterminer et à mettre en lumière les idées représentées par les objets.

C'était, à tout prendre, l'exposé complet de toutes les religions de l'antiquité et de l'Orient qu'il s'agissait de présenter au public, et, pour une telle entreprise, il fallait un plan que voici :

C'est à l'Asie qu'on a voulu d'abord s'attaquer. On a l'espérance d'y trouver l'origine d'un certain nombre d'idées religieuses, et puis, il y a là au point de vue chronologique une masse d'inconnues à dégager. Or, la religion la plus répandue en Asie est le Bouddhisme, et c'est aussi celle qui nous fournit la littérature la plus abondante. C'est donc par le Bouddhisme qu'on a commencé, et c'est le Bouddhisme au Tibet qu'on a interrogé le premier, car là, les croyants n'ont pas eu, autant qu'en Chine, au Japon et à Java, à s'assimiler des superstitions locales ; à part quelques pratiques de sorcellerie, les rites, les dogmes et la littérature sont restés sensiblement purs.

Deux collaborateurs de haut mérite, M. Léon Feer et M. de Milloué se sont attachés à ces études sur les cérémonies et les mœurs des bouddhistes tibétains.

Des travaux analogues sont en préparation sur le Bouddhisme en Chine, au Japon, à Java, à Siam, au Cambodge, en Birmanie, etc. Resserrant ainsi le cercle, on arrivera au Bouddhisme indien, point de départ des autres ; mais qui, soit par les persécutions, soit par un contact incessant avec les idées qui l'avaient inspiré, a fini par disparaître et s'absorber dans les religions d'où il était sorti.

Pendant que les Foucaux, les Feer, les Bigandet, les Alwys, les Regnaud et les bouddhistes de l'Orient eux-mêmes exécuteront ce vaste mouvement tournant, d'autres spécialistes s'occuperont des hymnes védiques, de leurs transformations et migrations, et suivant leurs traces jusqu'en Grèce et en Italie

arriveront peut-être à reconstituer cette littérature latente qu'on devine comme véhicule de certaines légendes, et qu'on pourrait appeler les *Hymnes perdus*. Puis, serrant de plus près ces poésies curieuses où l'on voit naître les dieux sur la bouche du poète, ces savants détermineront la part que le Brahmanisme doit à ces cantiques primordiaux.

Ainsi cerné par ces émanations et ses origines, le Brahmanisme, et peut-être le Jaïnisme, nous livrera sa chronologie. L'Inde retrouverait son histoire ! Mais pour atteindre à ce résultat, il faudra que les philologues s'appuient sur le concours actif des archéologues de l'Inde, de l'Inde du sud particulièrement où les dieux locaux ont laissé dans les temples, dans les usages, dans les légendes, des traces vivaces de leur ancienneté et du rôle qu'ils ont joué antérieurement à l'assimilation grossière que les Brahmanistes sectaires en ont fait avec leurs divinités d'origine védique. On pourra alors répondre sûrement à la question que se pose la science actuelle au sujet de l'influence des Grecs dans les Indes, et on saura si les soldats d'Alexandre qui ont détruit les livres perses et les palais de Darius, qui ont fait sur l'histoire de l'Asie cette tache noire que produit la perte d'une littérature, sont les mêmes qui ont donné à l'Inde son architecture merveilleuse et ses philosophies transcendantes.

En poursuivant le Bouddhisme à travers la Chine et le Japon, le musée ne néglige pas les religions locales plus anciennes, qui sont encore en honneur dans ces pays extrêmes. Les doctrines de Confucius sont bien connues ; les livres des lettrés chinois ne donneront guère à glaner que quelques monographies sur les croyances antérieures à Confucius.

Pendant que ces études se feront sur l'Asie, il y aura un autre centre d'action qui étendra ses recherches tout autour de la Méditerranée. L'Égypte, qui semble au premier abord immuable dans ses usages et ses croyances, nous montrera qu'au contraire, depuis huit mille années, elle n'a cessé de modifier ses mœurs et ses idées. Cernée par la mer et le sable, elle a souvent jeté ses regards au-delà du désert et de l'Océan. Son histoire est connue et remonte à une antiquité vertigineuse, mais il y a à faire une histoire de la religion égyptienne. Ce sera un monument dont les travaux déjà donnés aux Annales par Mariette, Chabas, Maspero, Naville, Lieblein, Lefébure, etc., sont de magnifiques pierres d'attente. Il y aura même à suivre les dogmes égyptiens pénétrant à travers l'empire romain, et déjà les documents abondent, et les travaux de MM. Lafaye, Rigollot, etc., sont prêts à paraître. Ils nous mèneront au seuil du christianisme

qui, s'inspirant de l'édit de Théodose II, n'a pas dédaigné d'utiliser un grand nombre de représentations Isiaques; l'ancien monde pénétrant dans le nouveau par l'iconographie.

Depuis longtemps les savants s'occupent des religions phénicienne, pélasgique, étrusque, grecque, romaine et gauloise; il n'est donc pas nécessaire pour ces études de suivre une marche particulière; il faut prendre les travaux à mesure qu'ils se présentent. On peut espérer pourtant que les découvertes faites en Egypte et en Asie feront voir ces croyances sous un nouvel aspect, et, après les avoir considérées pendant longtemps à travers les classiques, il sera intéressant de les éclairer des reflets de l'Orient mieux connu.

Enfin le cercle de ces études historiques est terminé par des travaux personnels, des aperçus originaux et qui témoignent d'une érudition spéciale sur les origines du judaïsme et du christianisme traitées avec toute la délicatesse et toute la mesure que comporte un pareil sujet.

Les *Annales* donnent de deux à quatre volumes par an. A cause des difficultés que présente l'impression des caractères étrangers, des textes sanskrits, chinois, hébreux, coptes, égyptiens, etc., il y a toujours simultanément sous presse trois ou quatre volumes qui paraissent dès que le *bon à tirer* est donné par les auteurs.

A côté des *Annales* on a créé chez M. Leroux, éditeur à Paris, et sous la direction de M. Maurice Vernes, la *Revue de l'histoire des Religions* qui paraît tous les deux mois.

On comprend quelle impulsion tous ces travaux ont donné à la science des religions et on voit que c'est une véritable armée de savants qui plane dans les Olympes et vit dans les dogmes pour y trouver les matériaux variés destinés à constituer plus tard *l'histoire de la pensée humaine*.

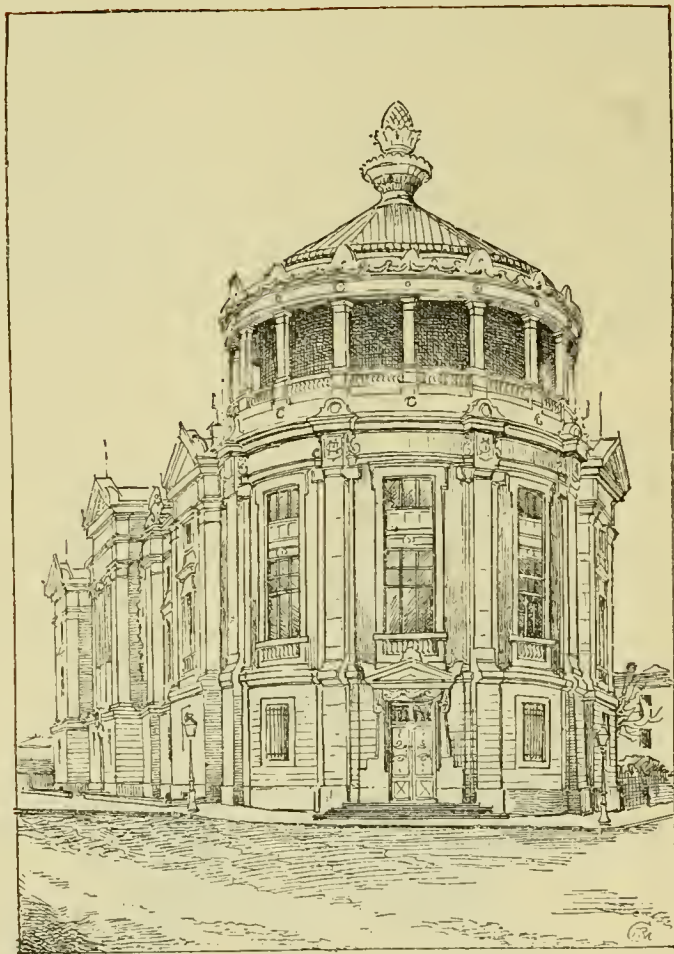
La *Revue*, qui a coûté certains frais d'organisation, peut maintenant vivre de ses propres forces. Il n'en est pas de même des *Annales du musée Guimet*, publication luxueuse avec textes orientaux et illustrations. Les *Annales* coûtent, en moyenne, 20,000 francs par an. Si on en déduit le produit des ventes chez les libraires, la dépense est réduite à 14,000 francs. C'est là le budget que l'administration du musée y consacre chaque année. Les ventes iront sans doute en se développant et allégeront les frais; mais cette bonification sera immédiatement utilisée pour éditer des ouvrages plus chers qu'on n'a pas encore osé aborder à cause du coût des planches qu'ils nécessitent.

Tout cela était un peu à nous, on nous l'a ravi, c'était pourtant jadis un

des fleurons de la couronne littéraire de notre cité. M. Guimet a cédé à l'attraction de Paris, à son irrésistible influence, à la légitime ambition de voir son musée où tant de richesses ont été si péniblement amassées par un incessant labeur, devenir le point de mire de tous les érudits européens. Le motif est trop louable, trop hautement scientifique et trop patriotique à la fois pour qu'on puisse en la regrettant, blâmer cette détermination. Mais en tout cas notre compatriote peut être assuré que nous ne cesserons de suivre avec intérêt le développement considérable auquel son œuvre est appelée et que nous nous plairons toujours à croire que si elle est féconde en résultats heureux, c'est peut-être parce qu'elle est née en terre lyonnaise. Si elle n'y a pas eu l'éclat de Paris qui se prend vite, elle y a gagné dans son obscurité relative, dans le repos, dans le calme favorable aux choses de l'esprit, cette maturité heureuse et robuste que notre ville sait donner à tout ce qu'elle enfante.

H. M.





Le Musée Guimet, à Lyon.



PALAIS DES FACULTÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ET FACULTÉ DES SCIENCES



La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon a été créée en vertu d'une loi votée par l'Assemblée Nationale le 8 décembre 1874 et promulguée le 20 du même mois.

La Faculté des sciences existait anciennement et était installée dans l'aile orientale du Palais des Arts.

L'emplacement sur lequel sont édifiés les bâtiments affectés actuellement à ces deux Facultés est situé sur le quai Claude-Bernard, troisième arrondissement municipal de Lyon. Il renferme dans son ensemble les terrains formant le périmètre limité : au nord par la rue de la Vitriolerie, au sud par la rue de Chevreul, à l'est par la rue de Béarn et à l'ouest par le quai Claude-Bernard. Sa superficie totale est d'environ 26,160 mètres carrés.

La disposition générale des bâtiments comprend cinq grandes sections distinctes désignées par les lettres *A*, *B*, *C*, *D*, *E*.

Des rues d'isolement et de vastes cours intérieures ont été ménagées pour

faciliter une large et active circulation d'air, pour permettre à la lumière de se répandre à profusion et pour réaliser toutes les conditions désirables au point de vue de la commodité des services, de leur classement et de leur corrélation, de la ventilation et de la salubrité, dans toutes les parties de l'édifice.

Les différentes sections comportent les dispositions et les destinations suivantes :

Section A. — Cette partie des bâtiments occupe le quartier sud-est; elle est affectée aux services de l'anatomie comparée et de la zoologie, à la médecine opératoire, à l'anatomie, à l'anatomie générale et l'histologie.

Dans le sous-sol se trouvent des laboratoires, des ateliers pour la préparation et le montage des pièces anatomiques, une glacière et des chambres pour la conservation des cadavres, etc.

Au rez-de-chaussée est l'entrée des professeurs et des élèves, au milieu de l'aile nord, sur le jardin botanique; en arrière un vestibule, puis l'amphithéâtre des cours, pouvant contenir environ 250 élèves. Une disposition particulière de cet amphithéâtre permet aux élèves d'entrer par la partie supérieure des gradins, de façon que les retardataires n'apportent aucun trouble quand la leçon est commencée.

Une cour disposée en jardins sépare cet amphithéâtre des locaux affectés au dépôt des morts, aux injections, macérations, mise en cercueils, dépôts, glacière, etc.

Section B. — Les bâtiments de cette section forment le quartier sud-ouest et renferment les divers services de la chimie organique, de la pharmacie, de la chimie minérale, de la physique et enfin du secrétariat et de l'administration de la Faculté de Médecine.

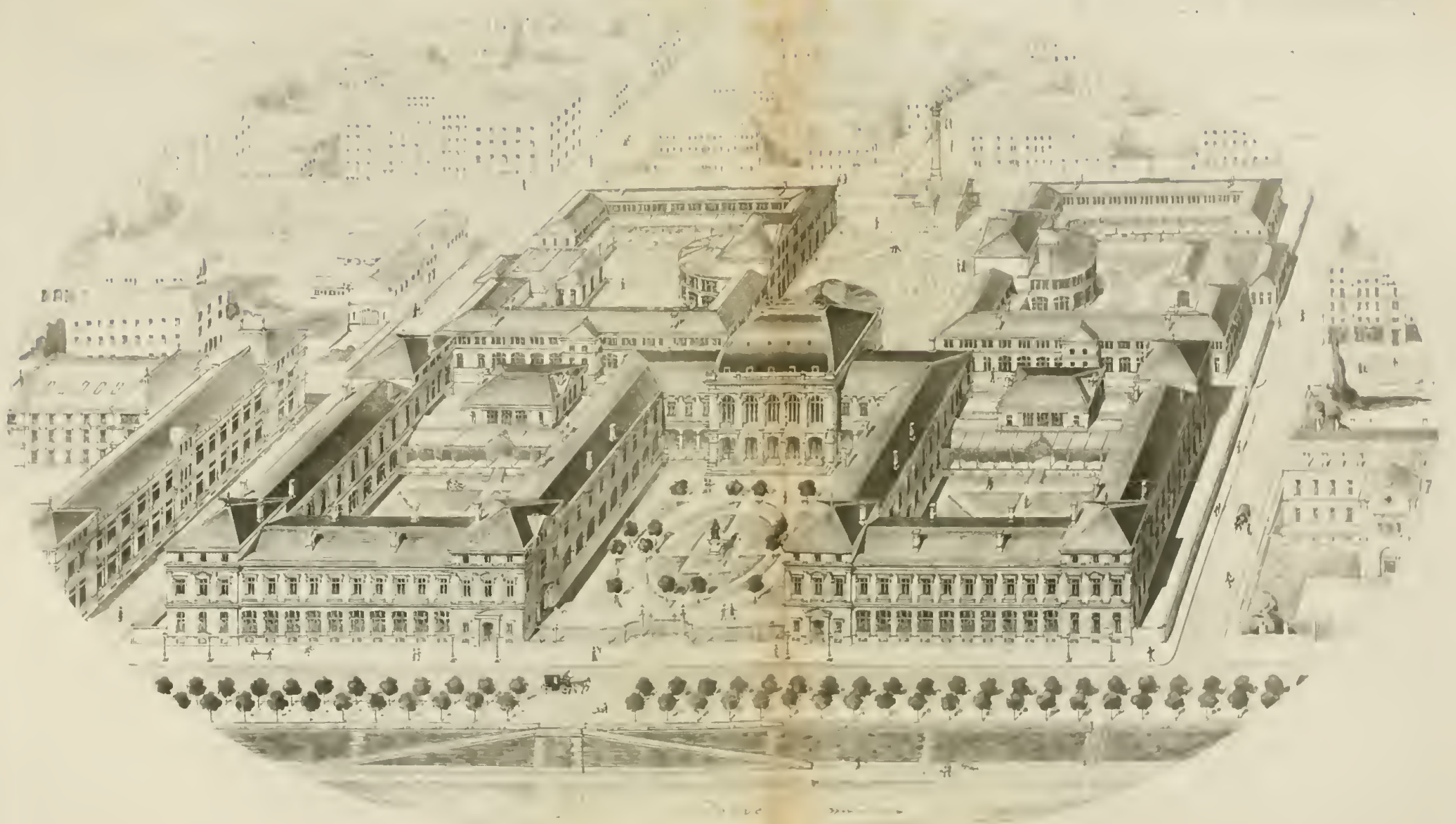
On y accède par une entrée spéciale sur le quai Claude-Bernard.

Indépendamment des laboratoires pour professeurs et élèves, des salles de manipulations, de collections d'appareils, cabinets, etc., plusieurs amphithéâtres sont disposés dans cette section; le plus important peut contenir environ trois cents assistants et est précédé d'un vaste laboratoire pour la préparation des cours.

Comme dans la section précédente, les différents corps de bâtiments se développent autour d'un jardin central.

Section C. — Cette section, qui occupe le quartier nord-est, est disposée symétriquement avec celle située dans le quartier sud-est (*Section A*), dont elle

LYON



est séparée par le jardin botanique. Elle renferme l'anatomie pathologique, la médecine légale, l'hygiène, la physiologie, la pathologie générale, la thérapeutique, la médecine expérimentale et comparée, la pathologie interne, la pathologie externe, la botanique et l'ophtalmologie.

Les mêmes dispositions générales que dans la section A se retrouvent ici comme ordonnance architecturale des bâtiments, cours intérieures, galeries, etc., mais les installations intérieures sont disposées suivant la nature spéciale de chaque service.

Section D. — Les bâtiments de cette section occupent le quartier nord-ouest et présentent une disposition symétrique avec celle de la section B, dont elle est séparée par la cour d'honneur. Cette section, affectée à la Faculté des sciences, a son entrée principale sur le quai. Elle est aménagée intérieurement pour les services suivants : chimie appliquée, chimie générale, physique, physiologie, mécanique, mathématiques, astronomie, géologie, minéralogie, zoologie, botanique, etc.

Les mêmes dispositions générales que dans la section B ont été conservées ici pour les galeries, amphithéâtres, jardins et structure des bâtiments, lesquels n'ont subi des modifications que dans les aménagements intérieurs, appropriés à chaque service.

Section E. — Cette section comprend tout l'espace séparant les deux quartiers nord de ceux du sud et s'étend de la rue de Béarn au quai Claude-Bernard, où la cour d'honneur est fermée par une grille en bordure sur le quai.

Au fond de cette cour est le pavillon central renfermant : le grand amphithéâtre destiné aux conférences générales, réunions et grandes solennités universitaires; les salles des thèses et du Conseil, la bibliothèque et ses annexes, etc. En arrière est le jardin botanique, à l'extrémité duquel est élevée une serre adossée au bâtiment des générateurs distribuant le chauffage à vapeur dans les diverses parties de l'établissement.

Les plans et devis de l'édifice ont été dressés par M. A. Hirsch, architecte en chef de la ville, approuvés le 10 avril 1876, par le Ministre de l'Instruction publique et adoptés le 16 mai suivant par le Conseil municipal de Lyon, qui a décidé en même temps que la ville prenait à sa charge les frais d'acquisition des terrains et les dépenses des constructions.

La première adjudication publique des travaux a eu lieu le 22 juin de la même année.

Le 20 décembre 1879, l'institut anatomique a pris officiellement possession des bâtiments de la section *A*.

Une cérémonie a eu lieu le 14 novembre 1881 pour la pose d'une pierre commémorative du monument. Les bâtiments des sections *B* et *C* ont été terminés en 1882 et mis complètement à la disposition de la Faculté de Médecine, qui a pu, dès lors, évacuer les locaux qu'elle occupait rue de la Barre dans l'hôpital de l'Hôtel-Dieu.

En 1883, la Faculté des Sciences a quitté le Palais des Arts et s'est installée dans les locaux de la section *D*, affectés à cette destination, aux termes d'une délibération du Conseil municipal en date du 11 février 1881 ; cette section, dans le projet primitif, était comprise dans le domaine de la Faculté de Médecine.

La prise de possession des bâtiments de la section *E* (partie centrale) a eu lieu à la séance de rentrée des Facultés, le 3 novembre 1884, dans le grand amphithéâtre, inauguré à l'occasion de cette solennité.

A cette notice historique et descriptive des travaux, il est presque superflu d'ajouter que le palais des Facultés de Médecine et des Sciences fait le plus grand honneur à l'architecte de la ville, M. A. Hirsch. L'ordonnancement du plan décèle une ingéniosité et une souplesse d'esprit égales à la parfaite connaissance des besoins à satisfaire, de même que la grande allure des façades et du bâtiment central dénotent un sens artistique de premier ordre. D'ailleurs il suffira d'ajouter que M. A. Hirsch a été chargé successivement, une fois cette immense tâche remplie, d'édifier les bâtiments de la Faculté des Lettres et de la Faculté de Droit dont on voit l'amorce à gauche de notre planche, puis ceux de l'École du Service de Santé militaire, qui s'élèveront, avenue des Ponts, à une faible distance au sud de Faculté de Médecine. Il semble que ces divers travaux aient attendu, pour se présenter, que le même architecte pût présider à leur conduite, de manière à avoir une communauté d'origine, un air de famille qui fasse de cette immense cité universitaire, constituée de toutes pièces en quelques années, sur la rive gauche du Rhône, un quartier de notre belle cité sans pareil au monde, et que l'on pourra désormais à bon droit appeler le quartier Hirsch.





Heliog Lumiere fils

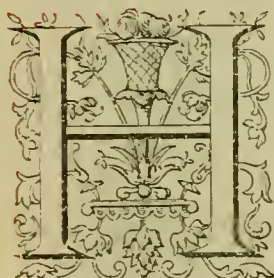
Vincent de Montpetit pinxit 1752

CL. BOURGELAT
Fondateur de l'École Vétérinaire de Lyon
1712 - 1778



ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE

RENSEIGNEMENTS SUR LE SERVICE GÉNÉRAL



ISTORIQUE. — L'École vétérinaire de Lyon, la première qui ait existé au monde, a été fondée en 1761 par Claude Bourgelat, écuyer, directeur de l'Académie d'équitation de cette ville, membre correspondant des Académies des Sciences de Paris et de Berlin.

En 1764, elle fut autorisée à prendre le titre d'École royale vétérinaire, et, en 1768, le roi de France lui accorda une dotation régulière prélevée sur le revenu des fiacres de la ville de Lyon. Une loi du 29 germinal, an III, en fit définitivement une école nationale subventionnée par le Trésor public.

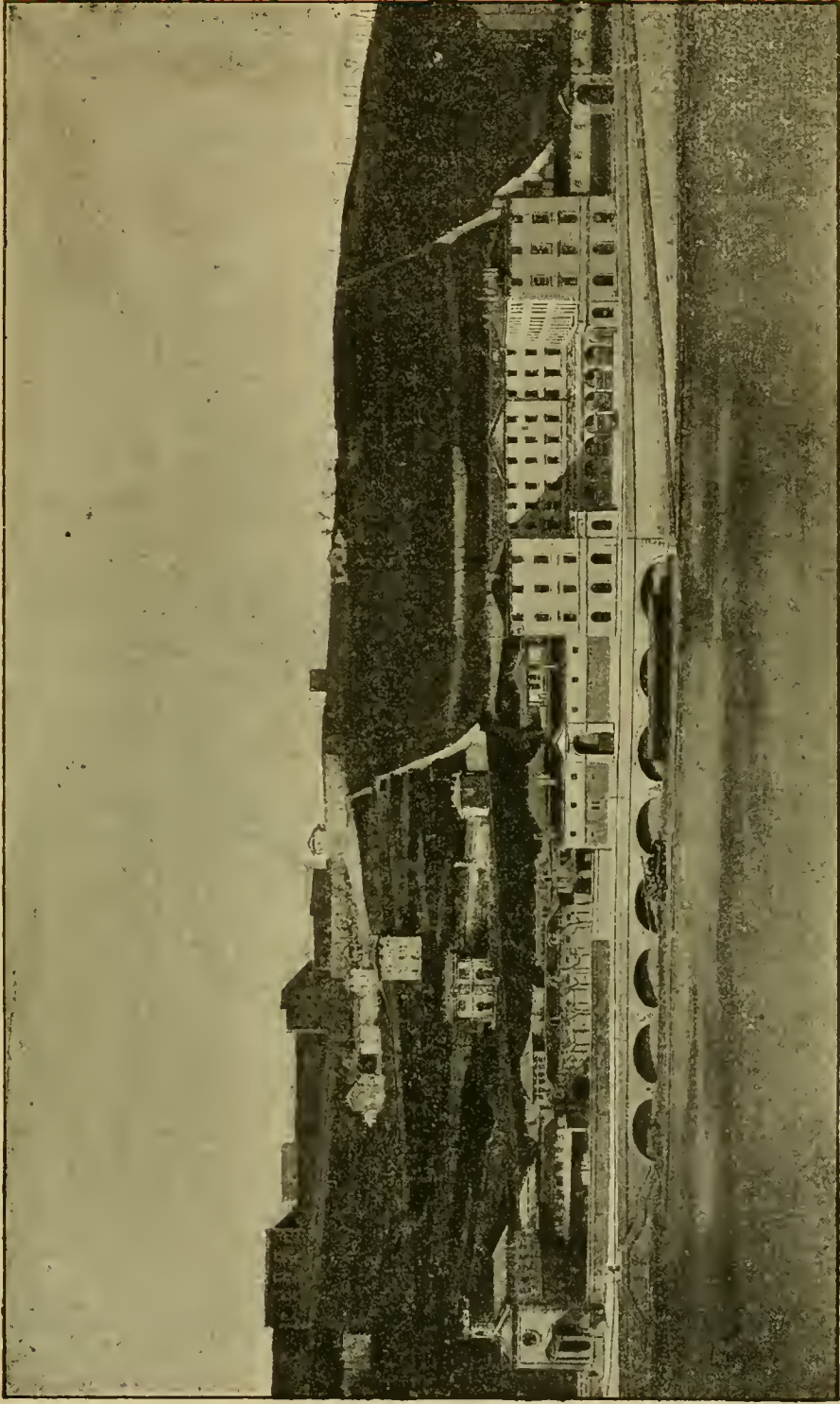
L'établissement s'ouvrit le 1^{er} janvier 1762, dans une ancienne hôtellerie du faubourg de la Guillotière, à l'est du Rhône. On reconnut bientôt que le local était insuffisant. Néanmoins l'École ne fut déplacée qu'en 1795. On la transporta au nord-ouest de la ville, sur la rive occidentale de la Saône, dans le ci-devant Claustral des Deux Amants. Elle s'étendit peu à peu, de 1795 à 1842, sur l'ancien Claustral des Cordeliers de l'Observance qui était contigu au couvent des

Deux-Amants, du côté méridional, et parvint à l'occuper entièrement. De 1848 à 1864, de nombreux travaux d'aménagements ont transformé les anciens bâtiments des Deux-Amants pour recevoir surtout les élèves et le personnel, et ont substitué, au couvent des Cordeliers, une série de bâtiments nouveaux où sont installés la clinique, les hôpitaux et la plupart des services d'enseignement.

PERSONNEL

Voici le tableau du personnel en 1889 :

MM. ARLOING, *directeur-professeur.*
 PÉTEAUX, *professeur*
 CORNEVIN, »
 GALTIER, »
 FAURE, »
 VIOLET, »
 CADÉAC, »
 LESBRE, »
 CLÉDAT, »
 LÉVY »
 MATHIS, *répétiteur chef des travaux.*
 BLANC, *répétiteur.*
 GUINARD, »
 BOUCHER, »
 MICHEL (LÉVY), *régisseur, agent-comptable.*
 NACHON, *économe.*
 LEGRAND, *1^{er} commis de régie.*
 COURBET, *2^{me} commis de régie.*
 FAROUX, *secrétaire de la direction.*
 PAULIAC, *surveillant en chef.*
 CANAL, *surveillant d'étude.*
 ROUSSEL, » »
 BIANCHI, *médecin.*
 M^{lle} BONNES, *maîtresse lingère.*



Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.

L'École a été dirigée successivement par

MM. BOURGELAT, *devenu Inspecteur général.*

L'ABBÉ ROZIER.

PÉAN.

FLANDRIN.

BREDIN (Louis).

BREDIN (Claude-Julien).

MAFFRE DE VERDTS.

RAINARD.

LECOQ, *devenu Inspecteur général.*

RODET.

CHAUVEAU, *devenu Inspecteur général.*

ARLOING.

Les élèves sont au nombre de deux cents environ et se décomposent en élèves internes, élèves demi-pensionnaires et élèves externes.

Les matières de l'enseignement sont réparties par chaires de la manière suivante :

1^{re} Chaire. — Anatomie descriptive. — Anatomie générale. — Extérieur des animaux domestiques.

2^{me} Chaire. — Physiologie. — Thérapeutique générale. — Tératologie.

3^{me} Chaire. — Physique. — Chimie. — Pharmacie.

4^{me} Chaire. — Maladies contagieuses. — Police sanitaire. — Jurisprudence et Médecine légale. — Inspection des viandes de boucherie.

5^{me} Chaire. — Pathologie interne. — Pathologie générale. — Anatomie pathologique.

6^{me} Chaire. — Pathologie chirurgicale. Anatomie topographique. — Manuel opératoire. — Ferrure. — Obstétrique.

7^{me} Chaire. — Zoologie. — Matière médicale. — Géologie — Botanique.

8^{me} Chaire. — Hygiène. — Zootechnie générale et spéciale.

La durée des études est de quatre ans.

A leur sortie, les élèves qui ont subi avec succès l'examen de la 4^{me} année, reçoivent un diplôme de vétérinaire et se dirigent, le plus grand nombre, vers une clientèle civile, les autres vers la carrière militaire.

PARTICIPATION DE L'ÉCOLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

L'École de Lyon a utilisé le mieux possible les ressources qui ont été mises à sa disposition pour donner une idée :

- 1° Des progrès réalisés depuis un siècle dans son organisation ;
- 2° De la nature et de l'esprit de son enseignement ;
- 3° De ses moyens d'instruction ;
- 4° Des travaux de ses professeurs ;

Pour atteindre le premier de ces objectifs, le directeur a fouillé dans les Archives lyonnaises, afin de trouver les documents nécessaires à la reconstitution matérielle de l'École vétérinaire telle qu'elle existait en 1789, et il a exposé des plans et dessins dressés d'après ces recherches en face des plans et des dessins qui représentent la disposition générale de l'établissement actuel.

A l'appui de ces documents graphiques, pour les animer et augmenter leur intérêt, il a écrit une brochure sur la création et l'évolution de l'École vétérinaire de Lyon, dont le titre principal *Le berceau de l'enseignement vétérinaire*, rappelle qu'à Lyon Bourgelat jeta les bases de notre instruction professionnelle. La nature et l'esprit de l'enseignement sont contenus dans les programmes détaillés des leçons et des travaux pratiques de chaque chaire, dans les considérations générales qui précèdent les programmes, et les règlements de tous les services.

Ces programmes et règlements sont enfermés dans des albums spéciaux à chaque chaire et accompagnés des plans détaillés des services et de quelques photographies représentant des installations particulières. Les albums avec les grands plans et la brochure sus-indiqués formeront un noyau précieux pour les Archives historiques de l'École vétérinaire de Lyon.

Les plans détaillés de chaque service donnent déjà une bonne idée de nos moyens d'instruction, car l'installation influe beaucoup sur la manière dont l'enseignement peut être fait.

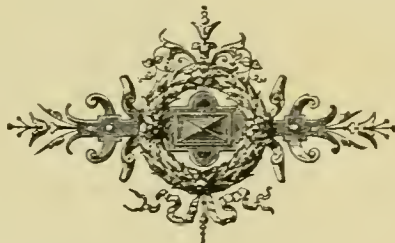
Ces éléments ont été complétés par l'exposition d'instruments et appareils, de pièces de démonstrations et d'études, de dessins au trait ou à l'aquarelle et de photographies dont on se sert dans les cours ou les travaux pratiques. Nous nous sommes efforcés de prendre les objets exposés parmi ceux qui appartiennent

plus particulièrement à l'École de Lyon et que l'on ne rencontre pas habituellement dans les collections similaires ou qui se distinguent par la rareté ou l'originalité

Je citerai notamment : le grand enregistreur universel de M. Chauveau et le graduateur automatique des courants du même auteur, l'analyseur bactériologique de M. Arloing et l'appareil à contenir les chiens enragés de M. Galtier ; une belle collection de graphiques sur les principales questions de la physiologie ; une excellente série de moulages peints d'après nature, représentant des régions et des organes de cheval, due à MM. Blanc et Seignol, un cheval pour la démonstration des aplombs et de la dynamique chez cet animal, d'après M. Lesbre ; des pièces pathologiques et une nombreuse collection de fers, bien sériee, donnent une parfaite idée de l'histoire de la ferrure due à M. Violet et à M. Mathis ; des pièces et des aquarelles offrant des spécimens des lésions causées par les maladies contagieuses exécutées sous la direction de M. Galtier ; une collection de pièces squelettiques due à M. Cornevin, où l'on peut suivre les modifications que la charpente intérieure des mammifères domestiques subit pendant le développement, spécimen des collections nombreuses du même genre que ce professeur a accumulées dans son laboratoire ; quelques types tératologiques envoyés par MM. Arloing et Guinard.

Enfin, les travaux des professeurs sont exposés en partie dans les appareils ou les dessins qui viennent d'être mentionnés ou bien sont représentés par une série de monographies, de mémoires ou d'ouvrages classiques sur toutes les branches de la biologie et de la médecine vétérinaire et par la collection du *Journal de médecine vétérinaire et de zootechnie* publié à l'École de Lyon.

Récompense : Les Écoles nationales vétérinaires de France ont obtenu un grand prix, dans la classe 73 *ter*, groupe 8.





ÉCOLE CENTRALE LYONNAISE

FONDÉE en 1857 par un certain nombre de notabilités industrielles et commerciales de notre région. l'École Centrale lyonnaise a pour but de donner aux jeunes gens l'enseignement industriel dont la nécessité devient de plus en plus impérieuse, urgente même, et qui sert pour faciliter l'accès des carrières dans lesquelles on applique les théories des mathématiques, de la mécanique, de la physique et de la chimie.

Lyon, par son industrie propre, par sa position dans une région où toutes les industries sont représentées par d'excellents types et par les ressources scientifiques que lui offrent ses savants, ses ingénieurs et les chefs de ses nombreuses usines, remplissait toutes les conditions qui rendent si difficile l'établissement d'une école industrielle. De plus, sa situation dans la région méridionale de la France, permet à un grand nombre de jeunes gens, pour lesquels l'éloignement de Paris eût été un obstacle insurmontable, de participer aux avantages de cet enseignement.

La Chambre de Commerce, le Conseil municipal, le Conseil général du Rhône, comprenant l'utilité d'une école de ce genre ont voulu apporter leur collaboration par des allocations annuelles sous forme de bourses accordées au concours.

De leur côté, les chefs d'industrie de Lyon et des environs, mettant de côté une réserve assez générale, ont autorisé les élèves à visiter leurs usines, et facilitent ainsi l'enseignement de l'École en leur donnant la possibilité de s'initier d'une manière directe à l'industrie par l'étude des machines et le contact de l'atelier.

Les cours s'ouvrirent au mois de novembre 1857, dans un local aménagé à la hâte, situé quai Castellane (actuellement quai des Brotteaux). Pendant cette première année scolaire 1857-1858, 14 élèves suivirent les cours de première année d'études. La deuxième année scolaire 1858-1859, fonctionna avec 38 élèves, se composant des 14 élèves de l'année précédente et de 24 élèves nouveaux. La troisième année scolaire 1859-1860 fonctionna avec 50 élèves. A partir de cette époque, le roulement des élèves s'établit en moyenne entre 50 et 60 élèves, répartis dans les trois années d'enseignement.

A cette époque, le programme de l'enseignement, comprenait les cours suivants : *mathématiques, mécanique, physique, chimie, résistance des matériaux, hydraulique, métallurgie, exploitation des mines, constructions civiles, construction des machines, industrie de la soie, filature, moulinage, tissage, dessin industriel, langue anglaise, législation industrielle, comptabilité, histoire naturelle, géologie, minéralogie, atelier de travaux manuels.*

A la fin de l'année scolaire 1867-1868, il y eut un changement de Direction, et dans le courant de l'année 1868-1869, l'École fut transférée quai Joinville (actuellement quai de la Guillotière), dans des bâtiments construits spécialement sur un terrain appartenant aux hospices civils de Lyon et loué à long terme. En 1878, les bâtiments subirent une dernière transformation et les cours se complétèrent par l'installation d'un atelier de machines-outils, mises en mouvement par une machine à vapeur de 10 chevaux. A partir de cette époque le programme qui avait déjà subi diverses modifications fut définitivement arrêté.

Par sa délibération en date du 20 juin 1860, la Chambre de Commerce avait voté une somme de quinze cents francs, à attribuer par parts de cinq cents francs, à trois élèves, de manière à ce qu'il y eût toujours un élève boursier de la Chambre dans chacune des trois années d'études de l'École. Depuis cette époque le même crédit a été voté tous les ans. En 1872, la Chambre de Commerce a pris une part active au fonctionnement de l'École en lui affectant une subvention de deux mille francs qui a été portée à quatre mille francs l'année suivante, et qui s'est maintenue à ce taux jusqu'à ce jour. En 1880, la Chambre de Commerce a pris une part de fondateur de trois mille francs, part qui a été transformée en six actions de cinq cents francs, lors de la constitution de la société, sous forme de société anonyme par actions en 1883. Pendant les années 1883 et 1884, la Chambre a voté une bourse supplémentaire de neuf cents francs en faveur d'un élève de la Martinière. En 1887, lors de l'augmentation du

capital social, la Chambre de Commerce a souscrit six nouvelles actions de cinq cents francs. Enfin, en 1887, la Chambre a voté une bourse supplémentaire en faveur d'un autre élève de la Martinière, et en 1888, elle a placé l'École sous son éminent patronage.

Depuis la création de l'École, 650 jeunes gens, environ, en ont suivi les cours et 417 y ont complètement terminé leurs études. Sur le nombre, 80 élèves ont obtenu un diplôme de première classe et 204 élèves un diplôme de deuxième classe.

Presque tous les élèves sortis de l'École, occupent des positions dans l'industrie et pour la plupart dans notre pays. Cependant il y en a neuf dans les colonies françaises et vingt-quatre dans différents pays étrangers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. GILLET (Joseph), *.....	<i>Président.</i>		M. JACQUAND (Antoine), *..	<i>Vice-Président.</i>
	M. VAUTIER (Théodore).....			<i>Secrétaire.</i>
MM. ANCEL (Alfred)	} <i>Membres.</i>		MM. MONNIER (Lodoix).....	} <i>Membres.</i>
DIÉDERICHS (Théophile)...			PERMEZEL (Léon), *.....	
ISAAC (Louis).....			ROBATEL (Tobie).....	

Programme de l'Enseignement — Emploi du temps

Les études ont une durée de trois années.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES		DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES		TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES	
	Par semaine		Par semaine		Par semaine
<i>Mathématiques</i>	10 h. 1/2	<i>Mathématiques</i>	6 h.	<i>Machines à vapeur</i>	3 h.
<i>Physique générale</i>	4 h. 1/2	<i>Statique</i>	1 h. 1/2	<i>Résistance des matériaux</i>	2 h.
<i>Chimie générale</i>	4 h. 1/2	<i>Cinématique</i>	1 h. 1/2	<i>Chemins de fer</i>	1 h. 1/2
<i>Géométrie descriptive</i> ..	1 h. 1/2	<i>Géométrie descriptive</i> ..	1 h. 1/2	<i>Constructions civiles</i> ..	1 h. 1/2
<i>Géologie</i>	1 h. 1/2	<i>Physique industrielle</i> ..	3 h.	<i>Hydraulique</i>	3 h.
<i>Physiologie, Anatomie</i> ..	3 h.	<i>Machines-Outils, Métal-</i>		<i>Chimie analytique</i>	3 h.
<i>Etude</i>	5 h.	<i>lurgie</i>	3 h.	<i>Manipulations</i>	3 h.
<i>Dessin</i>	8 h. 3/4	<i>Chimie organique</i>	4 h. 1/2	<i>Cinématique</i>	3 h.
<i>Travaux manuels</i>	7 h. 1/2	<i>Minéralogie</i>	3 h.	<i>Géométrie descriptive</i> ..	3 h.
		<i>Hygiène</i>	1 h. 1/2	<i>Pathologie d'urgence</i> ...	1 h. 1/2
		<i>Etude</i>	5 h.	<i>Etude</i>	5 h.
		<i>Dessin</i>	8 h. 3/4	<i>Dessin</i>	8 h. 3/4
		<i>Travaux manuels</i>	7 h. 1/2	<i>Travaux manuels</i>	7 h. 1/2

Tous les deux ans, un cours d'architecture, de 1 heure trois quarts de durée, est fait à la 2^{me} et à la 3^{me} année réunies. Ce cours a lieu les vendredis, pendant le temps consacré au dessin.

PERSONNEL ENSEIGNANT

MM.

- FORTIER (G.), O U, directeur de l'École : *Chimie analytique et manipulations*.
- RIGOLLOT, chef des travaux de physique à la Faculté des sciences : *Chimie générale et organique*.
- MATHEY (J.-B.), U, licencié ès sciences : *Mathématiques et Physique (1^{re} année)*.
- BARBIER (L.), U, ancien élève de l'École polytechnique : *Mathématiques et Statique (2^{me} année)*.
- VANDERPOL, ingénieur des Arts et Manufactures : *Machines-Outils*.
- VIOLET, ingénieur des Arts et Manufactures : *Métallurgie*.

CINQ CHEFS DE TRAVAUX MANUELS : *Machines, Forge, Ajustage, Ferblanterie, Tour, Menniserie*.

MM.

- GOBIN (A.), U, ingénieur en chef des Ponts et-Chaussées : *Chemins de fer, Constructions, Architecture*.
- GIRARDON (A.), U, ancien élève de l'École polytechnique : *Géométrie descriptive, Cinématique, Dessin*.
- ARCHINARD, ingénieur des Arts et Manufactures : *Physique industrielle, Résistance des matériaux*.
- COSTE (H.), ingénieur des Arts et Manufactures : *Machines à vapeur*.
- GONNARD (F.), ingénieur des Arts et Manufactures : *Hydraulique*.
- DIDELOT (L.), professeur agrégé à la Faculté de médecine : *Histoire naturelle, Hygiène, Pathologie d'urgence*.

Fonctionnement de l'École

La rentrée a toujours lieu au commencement de novembre (du 3 au 5).

Les élèves entrent à l'École à 8 heures du matin. Ils en sortent à 5 heures. Le jeudi, la sortie a lieu à 11 heures. Les élèves déjeunent à l'École à 11 heures.

De 8 heures du matin à 5 heures du soir, le temps est ainsi partagé : de 8 heures à 9 heures 1/2, un premier cours; de 9 heures 1/2 à 11 heures, un deuxième cours; de 11 heures à 11 heures 1/2, déjeûner; de 11 heures 3/4 à 1 heure, travaux manuels; de 1 heure à 2 heures, étude et bibliothèque; de 2 heures à 3 heures 45, dessin; de 3 heures 45 à 5 heures, dernier cours. Le jeudi, il n'y a que les deux cours du matin, de 8 heures à 9 heures 1/2, et de 9 heures 1/2 à 11 heures.

Dans l'intervalle des cours, pendant la journée, les élèves ont 35 minutes de repos ou récréation. Du reste, les travaux manuels qui succèdent au déjeûner constituent un exercice physique extrêmement utile.

A partir du mois de décembre, des examens écrits, d'une durée de 1 heure 1/2 ont lieu toutes les semaines. Le temps passé hors de l'École doit

être mis à profit pour la préparation à ces examens, dont les dates sont affichées trimestriellement. A la fin de l'année, les élèves subissent un examen général oral, sur chacun des cours qu'ils ont suivis. L'élève est interrogé pendant une demi-heure environ.

La fin des cours réglementaires a lieu le 13 juillet. Les examens généraux sont achevés du 10 au 15 août, en général.

Des bulletins trimestriels sont envoyés aux parents, aux dates suivantes : 1^{er} février, 1^{er} mai, fin août. Ce dernier bulletin donne la moyenne générale de l'élève, c'est-à-dire son classement.

Ces bulletins donnent des indications très détaillées et très précises, et permettent aux familles de se rendre exactement compte du travail des jeunes gens.

Les élèves de 2^{me} année sont envoyés en visite d'usines six à huit fois pendant l'année scolaire. Ils y vont par groupes de quatre à cinq élèves et doivent en rapporter des croquis soigneusement cotés qui doivent être reproduits en dessin de projection, à une échelle donnée par le Professeur.

Les congés réglementaires sont donnés au

époques suivantes : 1^o le jour de Noël; 2^o à l'occasion du Jour de l'An, trois à quatre jours; 3^o à Pâques, du Mercredi Saint, à 11 heures du matin, au lundi de Quasimodo, à 8 heures du

matin; 4^o le dimanche et le lundi de la Pentecôte; et 5^o le jour de l'Ascension.

Les grands congés du Jour de l'An et de Pâques sont toujours annoncés aux familles.

Conditions d'admission — Programme de l'examen

Il y a deux sessions d'examens : la 1^{re}, au commencement du mois d'août; la 2^{me}, au milieu du mois d'octobre. Les candidats refusés à la 1^{re} session peuvent se présenter de nouveau à la 2^{me} session.

Les candidats doivent être âgés de 16 ans.

Ils doivent présenter les pièces suivantes : 1^o leur acte de naissance; 2^o un certificat de bonne conduite délivré par le dernier établissement d'instruction qu'ils ont fréquenté.

L'examen porte sur les matières suivantes :

Arithmétique, Géométrie, Algèbre, Trigonométrie rectiligne, Physique et Chimie (notions élémentaires).

métrie rectiligne, Physique et Chimie (notions élémentaires).

L'examen comporte deux épreuves : 1^o une composition écrite d'une durée de 3 heures 1/2; 2^o une épreuve orale d'une durée de 3/4 d'heure.

Les bacheliers ès-sciences et les bacheliers de l'enseignement spécial sont admis en 1^{re} année d'études sans subir d'examen et sur la présentation de leur diplôme. Les candidats qui, à l'examen, justifieraient qu'ils possèdent les connaissances enseignées en 1^{re} année, peuvent entrer directement en 2^{me} année.

Sanction des études — Diplôme

A la fin des études et en tenant compte des résultats obtenus pendant toute la durée du séjour à l'école, les élèves qui ont atteint la moyenne de 16 à 20 reçoivent un diplôme de 1^{re} classe, et ceux qui ont atteint la moyenne de 13 à 16, reçoivent un diplôme de 2^{me} classe. Les élèves dont la moyenne est au-dessous de 13 ne reçoivent aucune attestation.

Les élèves qui ont obtenu le diplôme de 1^{re} classe peuvent, à 25 ans révolus et dans la 5^{me} année après leur sortie de l'École, demander un nouveau diplôme leur conférant le titre d'Ingénieur de l'École Centrale Lyonnaise. Un règlement spécial indique les conditions à remplir.

Placement des Elèves

Les élèves de l'École Centrale Lyonnaise se placent aisément dans les établissements industriels de notre région particulièrement. La Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée les accueille favorablement pour le service de la traction et celui de la voie. Les Ingénieurs de cette Compagnie ont reconnu les aptitudes pratiques que nos cours développent chez les jeunes gens, et, sur leur proposition, la Compagnie a pris l'arrêté suivant, en date du 17 juin 1874 :

NOTE ADRESSÉE A MM. LES INGÉNIEURS

Les anciens élèves de l'École Centrale Lyonnaise qui ont obtenu à leur sortie de cette école le diplôme de 1^{re} classe, sont dispensés de l'examen prescrit par les articles 91-95 de l'instruction V-282, et seront sans plus ample formalité déclarés admissibles à l'emploi de chef de section.

L'association des anciens élèves facilite par ses nombreuses relations industrielles le placement des jeunes camarades.

Prix de l'Enseignement

La rétribution scolaire est de sept cents francs par an. Cette somme s'augmente : 1^o de dix francs représentant la cotisation pour la bibliothèque; 2^o des fournitures d'objets classiques, etc., représentant environ quatre-vingts à quatre-vingt-dix francs; 3^o du prix du déjeuner calculé sur quatre-vingt-dix centimes par repas (140 à 145 francs pour l'année scolaire).

Bourses

Des bourses ou des parts de bourse sont attribuées à l'École par le Conseil général du Rhône, par le Conseil municipal de Lyon, par la Chambre de Commerce de Lyon, par l'association des anciens élèves de l'École et par l'École. Ces bourses

sont accordées au concours et les candidats doivent satisfaire à des conditions variées, stipulées par les corps élus ou les associations qui accordent ces faveurs.

Renseignements généraux

Les élèves doivent se munir d'un service de table composé d'un couteau et d'un couvert en maillechort ou en composition.

Les élèves étrangers à la ville de Lyon doivent être placés dans des maisons agréées par l'École qui peut toujours fournir aux familles les références nécessaires.

En cas d'absence d'un élève, les familles ou correspondants sont prévenus le même jour par missive postale. L'élève ne peut rentrer à l'École qu'avec une lettre justificative des motifs de l'absence.

La présence aux examens est obligatoire. Cependant l'absence peut être excusée pour un cas de force majeure que l'Administration appréciera, ou par une indisposition constatée par un certificat du médecin de l'École.

Les élèves trouveront dans la bibliothèque de l'École tous les ouvrages qui peuvent leur être nécessaires pour le travail et le développement de leurs cours. Un règlement spécial affiché à l'École règle le service de la bibliothèque.

Mesures d'ordre — Discipline

Les mesures d'ordre général et les moyens disciplinaires sont revus toutes les années par le Conseil d'administration. Un règlement qui arrête ces mesures est constamment affiché dans les

cours de l'École. De plus, à la rentrée, lecture en est faite aux élèves afin d'éviter les fausses interprétations.



ÉCOLE DE CHIMIE INDUSTRIELLE



L'ÉCOLE de chimie industrielle de Lyon a exposé des spécimens des produits préparés par les élèves de première année et par ceux de deuxième année, des photographies de nos laboratoires, et un tableau de statistique. Elle a obtenu une médaille d'argent.

Cette École a été fondée en 1883 dans les locaux destinés à la chimie appliquée, à la Faculté des Sciences, Palais du quai Claude-Bernard.

On n'exige à l'entrée à l'École aucune condition de titres ou d'âge ; il y a un concours très large dont les sciences élémentaires constituent les matières obligatoires ; les candidats présentent en outre tout ce qu'ils veulent comme matières facultatives. On reçoit 14 élèves en première année. A la fin de la première année a lieu un examen éliminatoire dans lequel les notes hebdomadaires comptent pour moitié, et 9 élèves seulement sont admis à passer en deuxième année. A la fin de la deuxième année, a lieu l'examen de sortie, dans lequel les notes de l'année comptent encore pour moitié, et à la suite duquel les élèves reçoivent un diplôme d'honneur ou un certificat d'études.

Pendant la première année les élèves étudient la chimie minérale ; pendant la seconde année la chimie organique ; pendant les deux années la chimie industrielle : ils suivent les cours de chimie de la Faculté, et fréquentent le laboratoire tous les jours de huit heures et demi du matin à midi moins un quart et de deux heures à six heures.

Les meilleurs élèves, au sortir de la deuxième année, peuvent encore passer

à l'École deux autres années pendant lesquelles ils apprennent d'abord, sous la direction des maîtres, les méthodes de recherches ; ils font ensuite sous la direction du directeur un travail original.

Tous les élèves sortis de l'École à ce jour sont placés dans des industries diverses de la région : teinture, impression, fabrication des matières colorantes, usines à gaz, laboratoires d'analyses, métallurgie, raffineries de sucre, chaux hydraulique, etc.

Cette École est subventionnée par la Chambre de Commerce de Lyon, la ville de Lyon, le département, le Ministère de l'Instruction publique et le Ministère du Commerce.

Le personnel enseignant se compose de : un directeur, un sous-directeur, un maître de conférences, un chef de travaux, quatre préparateurs.

Le progrès réalisé par la création de cette École peut être envisagé à un double point de vue :

1° Offrir à l'industrie lyonnaise des chimistes lyonnais qu'elle préférera sans nul doute aux chimistes que, il y a quelques années encore, elle était obligée de demander à l'étranger ;

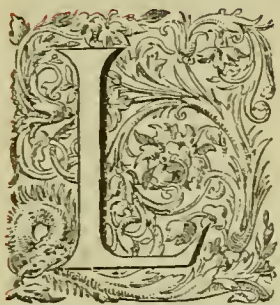
2° Jusqu'à ce jour les laboratoires des Facultés des Sciences ont été exclusivement réservés aux jeunes gens qui se destinent au professorat. Cependant les jeunes gens qui se destinent aux industries chimiques ont besoin de connaissances chimiques bien plus étendues, et je dirai plus élevées que les candidats à la licence. Pourquoi donc ne pas leur ouvrir largement les portes de nos Facultés alors que là seulement ils peuvent trouver l'enseignement dont ils ont besoin.

C'est là le principe dominant de l'enseignement des Universités allemandes et étrangères : appeler à profiter de cet enseignement, de la façon la plus large, tous les jeunes gens auxquels il peut être utile, à quelque carrière qu'ils se destinent. La réalisation de cette idée a contribué pour beaucoup à la prospérité de ces Universités dont les laboratoires de chimie sont en majeure partie occupés par de futurs industriels. Et si l'Université lyonnaise veut devenir une véritable Université, elle ne doit pas négliger ce point de vue.

C'est du reste l'application de la même idée que la Faculté de Droit vient de réaliser dans un ordre d'études bien différent, grâce à l'initiative éclairée de son éminent Doyen, M. Caillemer, par la création de l'École de notariat.



ÉCOLE LA MARTINIÈRE



LA fondation de l'École la Martinière est due à un legs du major-général Martin, né à Lyon, en 1735, mort à Lucknow (Indes anglaises), en 1800.

Ce legs, qui était de 700,000 francs à l'origine ne fut touché qu'en 1826. Les intérêts capitalisés l'avaient élevé au chiffre de 1,700,000 francs. Plus tard, on toucha en plus 515,000 francs provenant encore de la succession Martin. Enfin, lors de l'abolition de la contrainte par corps, le legs Martin pour la libération des prisonniers pour dettes, devenu sans emploi, est échu à la Martinière. Il s'élevait alors à 20,000 francs de rente environ.

La fortune de la Martinière s'est augmentée successivement, en 1843, de la succession du docteur Eynard s'élevant à 15,000 francs de rentes, en 1873 de celle du docteur Gilibert, s'élevant à 21,000 francs de rentes, en 1876 d'un legs du docteur Bonnaric, s'élevant à 55,000 francs en capital. Tout cela, indépendamment de legs de moindre importance de M. Christophe Martin, de M. Arlès-Dufour, etc., ayant des destinations spéciales.

En ce moment est pendante la succession de M^{me} de Cuzieu en faveur de la Martinière, succession qui s'élèvera à près de trois millions.

La Martinière, Garçons et Filles, possède un immeuble et des collections valant de 12 à 1,500 mille francs et 200.000 francs de rente environ, sans compter le legs de Cuzieu. C'est une des institutions d'enseignement les plus riches du monde entier.

L'École s'est ouverte à titre provisoire, au Palais Saint-Pierre, le 9 juin 1826. Elle a été fondée à titre définitif, et inaugurée le 2 décembre 1833 dans son local actuel, qui est l'ancien cloître des Augustins.

La Martinière a été organisée par M. Tabareau, ancien élève de l'École Polytechnique, qui devint plus tard doyen de la Faculté des Sciences de Lyon et qui resta professeur à l'École jusqu'à sa mort, en 1866.

M. Tabareau, aidé plus tard de M. Dupasquier, a créé pour la Martinière des méthodes spéciales d'enseignement qui ont fait la prospérité de cette école et qui constituent encore son originalité.

La Martinière est administrée, sous l'autorité et la surveillance du Préfet, par une commission gratuite dont les membres sont désignés par le Conseil municipal et définitivement nommés par le Ministre du Commerce. La liste des noms des administrateurs de la Martinière qui se sont succédé jusqu'ici pourrait constituer le livre d'or des notabilités les plus éminentes de la ville, dans le commerce, dans l'industrie et dans la science.

La Martinière est une école professionnelle destinée à l'étude des sciences et des arts appliqués à l'industrie et au commerce. Elle a pour but, non de préparer les élèves à l'exercice spécial de telle ou telle profession, mais de les rendre aptes à réussir dans une profession quelconque, avec les avantages que donnent une intelligence ouverte, l'habitude du raisonnement scientifique, une instruction relativement large, et surtout cet énorme entraînement au travail, qui est la caractéristique dominante des élèves de cette école.

Cet entraînement exceptionnel au travail, cette émulation, qui n'existe peut-être à un degré égal dans aucune autre école composée d'enfants aussi jeunes, cette suppression absolue des queues de classe, sont précisément le résultat des méthodes spéciales d'enseignement de la Martinière, principalement de la méthode Tabareau.

L'enseignement de la Martinière, qui est surtout scientifique, est à la fois théorique et pratique. Il comprend des travaux manuels, mais qui n'ont pas la moindre prétention à l'apprentissage.

La Martinière compte 600 élèves. Elle reçoit chaque année environ 300 enfants âgés de 13 ans et sortant de l'école primaire. Ceux de ces enfants qui achèvent leurs études passent trois années à la Martinière. Les meilleurs

obtiennent le diplôme à la sortie. Il est délivré chaque année de 50 à 60 diplômes. Les examens de sortie sont faits par des jurys composés de personnes étrangères à l'École, négociants, industriels, artistes, professeurs, choisis parmi les plus compétents dans chaque spécialité.

Les élèves sortants de la Martinière se placent, en général, dans le commerce et dans l'industrie. Ils sont tellement demandés qu'il y a toujours plus d'emplois proposés par des patrons à l'Administration de l'École qu'il n'y a d'élèves disponibles.

Les industries chimiques absorbent un nombre assez considérable d'élèves de la Martinière. Les chefs de presque toutes les grandes maisons de teinture de Lyon ont fait leur instruction en chimie dans cette institution. Or, on sait le rang élevé que tient l'industrie lyonnaise de la teinture, non seulement en France, mais à l'étranger. L'École la Martinière peut revendiquer une part sérieuse dans les progrès réalisés par cette industrie, et ce n'est pas un de ses moindres titres de gloire.

Une partie notable des grands constructeurs mécaniques de Lyon, dont l'industrie est aussi une des premières dans notre cité, se compose de même d'anciens élèves de la Martinière. Le commerce en absorbe beaucoup et un grand nombre de patrons lyonnais sont aussi d'anciens élèves de la Martinière.

Du reste, on peut dire qu'on les trouve à peu près partout, à Lyon et dans la région lyonnaise. Et partout ils réussissent admirablement, grâce à leur intelligence ouverte, à leur esprit d'ordre et de méthode et à leur habitude du travail. Toutes ces qualités tiennent chez eux précisément au mode d'éducation intellectuelle qu'ils ont reçu à l'École.

Il est sorti environ 20,000 élèves de la Martinière.

L'opinion de tous les hommes compétents, en France et à l'étranger, sur l'enseignement de la Martinière, et particulièrement sur la méthode Tabareau, est absolument unanime. Cette école est aussi connue, plus peut-être, dans tous les pays de l'Europe, et même au-delà, qu'en France même. Les professeurs les plus éminents de l'Angleterre, de la Belgique, de la Suisse, du Portugal, de l'Allemagne, du Danemark, de la Hongrie, de l'Italie, de la Grèce, de la Russie, des États-Unis, du Japon, sont venus la visiter, ont étudié avec soin son organisation et ses méthodes spéciales d'enseignement et s'en sont inspirés dans les réformes qu'ils ont essayé d'introduire dans les écoles de leurs pays respectifs.

En France, la réforme universitaire de l'enseignement du dessin s'est faite à l'imitation de la méthode employée à la Martinière pour cet enseignement.

La Martinière a obtenu une médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1878. A l'Exposition de 1889, elle a obtenu un grand prix, et son directeur, M. T. Lang, personnellement une médaille d'or.

En résumé, la Martinière est une institution célèbre dans le monde entier, unique dans son genre et l'une des gloires de la cité lyonnaise. Elle a rendu depuis 60 ans les services les plus éminents au commerce et à l'industrie de notre région.

ÉCOLE LA MARTINIÈRE DES FILLES

La Martinière des Filles a été fondée en 1879, dans le local qu'elle occupe encore actuellement à titre provisoire, rue Royale, 20.

Cette École dépend de la même administration et de la même direction que la Martinière des Garçons. Elle est dirigée immédiatement par une sous-directrice. Elle est absolument gratuite, comme l'École des Garçons.

La Martinière des Filles est une école professionnelle destinée à instruire les jeunes filles de la classe ouvrière à Lyon, tout en leur donnant une profession manuelle. Son principe diffère absolument par là de celui de la Martinière des Garçons. Dans celle-ci, on évite de spécialiser les élèves; on donne à tous le même enseignement scientifique capable de leur assurer la supériorité sur leurs concurrents dans toutes les carrières industrielles et commerciales. Au contraire, à l'École des Filles, on donne aux élèves une profession déterminée, pour éviter les risques de déclassement qui accompagnent trop souvent l'instruction chez la jeune fille.

L'enseignement de la Martinière des Filles se compose d'une partie théorique, commune à toutes les élèves, et, pour chacune de ces élèves, de l'apprentissage d'une profession choisie par ses parents parmi celles qui s'enseignent à l'École.

De plus, toutes les élèves, quelle que soit la profession choisie par elles, apprennent la couture et le repassage.

Les élèves d'une même division sont divisées, pour l'apprentissage, en autant de sections qu'il y a de professions diverses enseignées à l'École. Ces professions sont actuellement le commerce, le dessin industriel, la broderie, la couture (robes et confections). Mais d'autres sections peuvent être créées, en s'inspirant des besoins de l'industrie locale et des débouchés que cette industrie peut offrir aux élèves.

Les ateliers manuels où s'effectue l'apprentissage sont organisés industriellement et travaillent pour la clientèle.

La durée normale des études générales et de l'apprentissage est de trois ans. Mais les élèves ayant achevé leurs trois années régulières d'études sont admises à perfectionner leur apprentissage dans les ateliers de l'École. Dans ce cas, elles exécutent, sous la direction des professeurs, les travaux qui leur ont été commandés par l'industrie privée, travaux dont le salaire leur appartient intégralement.

Les élèves de la Martinière des Filles sont toutes externes, comme ceux de l'École des Garçons. Elles entrent à l'École à douze ans, à la sortie de l'École primaire.

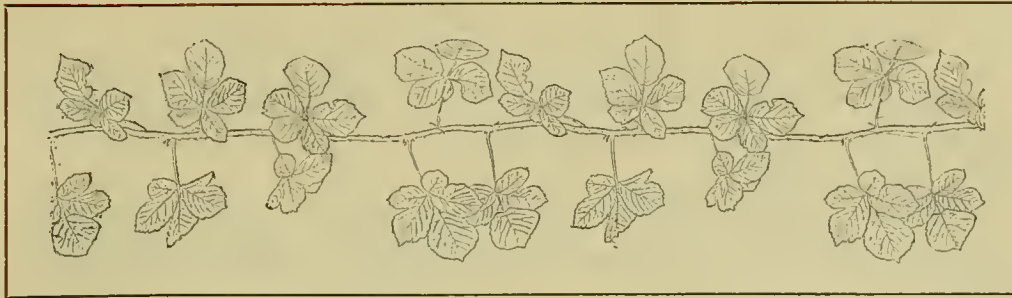
Des diplômes sont accordés aux meilleures d'entre elles, dans les diverses sections d'apprentissage, après les trois années d'études. Les examens de sortie dans les sections d'apprentissage sont faits par des jurys étrangers composés de spécialistes de chaque profession.

Les bonnes élèves sont placées, autant que possible, par les soins de l'Administration de l'École. Elles trouvent très aisément des emplois.

La Martinière des Filles avait, à l'Exposition de 1889, une exposition commune avec celle des Garçons. Le grand prix obtenu par la Martinière a été décerné à l'ensemble des deux institutions qui ont aussi le même directeur.

Cette École a déjà conquis largement la faveur de l'opinion publique. Il ne lui manque plus qu'une installation convenable. L'Administration de la Martinière est décidée à la lui donner par la construction d'un immeuble spécial, dès qu'elle sera entrée en possession du legs de Cuzieu.





École supérieure
DE COMMERCE ET DE TISSAGE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'Honneur :

M. LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Président Honoraire :

M. ED. AYNARD, O , Député.


Président :

M. LOUIS ISAAC, Fabricant de tulles-dentelles.

Vice-Présidents :

M. EMILE SCHULZ, , Fabricant de soieries.

Secrétaire :

M. GILLET FILS, , Teinturier.

M. ETIENNE COTTET, Administrateur de la Société
Lyonnaise de Dépôts et Comptes-Courants.

M. ANDRÉ DESCOURS, Marchand de fers.

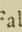
M. PIOTET, Fabricant de soieries.


M. CHAVENT, Membre de la Chambre de Commerce.

M. ADRIEN GOURD, Membre de la Chambre de Commerce.

M. F. GUÉRIN, Membre de la Chambre de Commerce.

M. FRANÇOIS JACQUIER, de la M^{on} Evesque et C^{ie}.

M. LAMY, , Fabricant de soieries.

M. AUGUSTE SEVÈNE O. , Ancien Président de la
Chambre de Commerce.

Commissaires :

M. ETIENNE TESTENOIRE, de la Maison Palluat
et Testenoire.

M. PIERRE PAGNON, Président de la Société
amicale des Anciens Élèves de l'École.

Directeur de l'École : M. St-Cyr PENOT, Officier d'Académie.

Historique.

L'École supérieure de commerce et de tissage a été fondée en 1872, avec le concours de la Chambre de Commerce et des négociants lyonnais.

Elle a été pour ainsi dire la continuation de l'École de Mulhouse, puisqu'elle a recueilli son fondateur, le docteur Penot, et plusieurs de ses professeurs obligés de quitter l'Alsace.

L'École a pour but de donner aux jeunes gens qui se destinent à la banque, au commerce ou à l'industrie des soieries, une instruction spéciale théorique et pratique.

Les élèves diplômés peuvent concourir pour les fonctions d'élèves-consuls.

L'École est constituée en société anonyme par actions, au capital de 1,120,000 francs; elle reçoit une subvention du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Elle est administrée par un Conseil composé de treize membres, dont quatre nommés par la Chambre de Commerce.

Son personnel enseignant comprend un directeur, vingt-et-un professeurs ou contremaîtres.

Participation financière de la Chambre de Commerce à la création de l'École.

Elle a souscrit 200 actions de 500 francs, entièrement libérées.	100,000 fr.
En 1876 elle a donné pour construire un atelier de tissage.	50,000 fr.
En 1887 elle a fait pour compléter l'outillage un don de.	7,000 fr.
Depuis 1872 elle entretient à l'École cinq bourses de.	600 fr.

Programme de l'École.

L'École est divisée en section commerciale et en section de tissage.

L'enseignement commercial comporte deux années d'études; l'âge minimum d'admission est seize ans.

Les matières enseignées sont : Comptabilité, changes et arbitrages, systèmes de tenue de livres, géographie, législation commerciale, économie politique, étude des marchandises, histoire du commerce et devoirs des négociants, langues étrangères.

Un cours préparatoire est annexé à l'enseignement supérieur.

Le cours de tissage ne dure qu'une année; il est à la fois théorique et pratique.

Des diplômes sont accordés, après examens, aux élèves de 2^{me} année de l'enseignement commercial, et des certificats à ceux de la section de tissage.

STATISTIQUE

Jusqu'au mois d'avril 1889, le nombre des inscriptions a été de 1,875 soit une moyenne annuelle de 110 élèves.

(En 1889, l'École en comptait 117.)

Il a été accordé 332 diplômes pour l'Enseignement Commercial et 130 certificats pour l'enseignement du tissage.

Une association amicale a été formée entre les anciens élèves de l'École ; elle compte actuellement plus de 500 membres qui, au point de vue des professions, se groupent ainsi :

Carrières administratives	4
Barreau ou notariat	7
Professorat	4
Armée	6
Journalisme	1
Explorateur	1
Agents de change ou Maisons de coulisse	15
Assurances	6
Banques	34
Denrées coloniales, produits chimiques	23
Commerce des vins	19
» des métaux	22
» des soies et soieries	253
Commerces et industries divers	135
	530

Parmi les membres de l'Association ayant passé 10 et 15 ans dans les affaires :

54 % se trouvent encore dans la maison où ils sont entrés à leur sortie de l'École ;

57 % sont chefs de maison.

EXPOSITION DE L'ÉCOLE

SECTION COMMERCIALE

Livres de comptabilité. — Durant la première année d'études, les élèves apprennent les éléments de la science commerciale ; pendant leur seconde année, ils ouvrent chacun une maison fictive sur une des grandes places de

commerce, françaises ou étrangères, et font entre eux des affaires basées sur les cotes journalières. Ce sont les livres de quelques-unes de ces maisons qui étaient exposés :

Trade Bank and Agency — Londres — Société en commandite par actions.

Handels und Bankverein — Hambourg } *Sociétés anonymes par actions.*
Import and Export Company — Calcutta }

Géographie. — Cet enseignement était représenté :

1° Par le cours autographié du professeur ;

2° Par des cartes imprimées sur lesquelles les élèves ajoutent des signes conventionnels servant à indiquer les principaux produits d'un pays, ses voies de communication, ses lignes télégraphiques, etc. ;

3° Par des rapports faits par les étudiants de deuxième année, et qui ont été en même temps pour eux le sujet de conférences destinées à les exercer à la parole.

Ces travaux empruntent un grand nombre de renseignements au cours fait sur l'étude des marchandises.

Cahiers reproduisant les différents cours de l'École, législation commerciale, économie politique, histoire du commerce, étude des marchandises.

Rapports présentés par les élèves lauréats à la suite de leurs voyages. — Chaque année, le jeune homme qui obtient le premier diplôme de l'enseignement commercial fait un voyage aux frais de l'École et en remet le compte-rendu au directeur.

Ce sont les rapports des cinq dernières années qui étaient exposés :

1883 *Le commerce des soies en France.*

1887 *L'industrie laitière en France et en Suisse.*

1885 *Législation sucrière en France et à l'étranger.*

1888 *Les ports de Marseille et de Saint-Louis.*

1886 *Bassins bonillers de la Loire et du Gard.*

SECTION DE TISSAGE

Son enseignement est à la fois théorique et pratique : au point de vue théorique, on enseigne aux élèves à analyser un tissu de façon à pouvoir le reproduire sur le métier ; par le travail pratique, on lui apprend à monter un métier et à le faire marcher dans les meilleures conditions.

La vitrine de l'École contenait quelques cahiers de théorie dont les principales phases se trouvaient reproduites par vingt-trois tableaux fixés au mur.

Ces tableaux étaient divisés en trois séries correspondant aux trois grandes divisions du cours de théorie.

PREMIÈRE SÉRIE. — Représentant l'étude des remettages et des armures fondamentales sur lesquelles sont basés tous les tissus. C'est par cette première étude que l'élève se familiarise avec les signes conventionnels et les termes techniques employés dans le tissage :

Remettages ; suivis, à retour, en plusieurs corps, interrompus. — Remettage amalgamé. Armures ; taffetas, sergés. — Sergés croisés, chevrons dans le sens de la chaîne. — Satins. — Gros de Tours, royales, reps. — Cannelés, Cannelillés.

DEUXIÈME SÉRIE. — Elle se composait de huit tableaux avec échantillons et disposition d'étoffes unies dites armures, pouvant s'exécuter par le seul emploi des lisses.

Disposition d'une faille, — d'un sergê (étoffe parapluie), — d'un satin duchesse, — d'une royale, — d'un velours ottoman, — d'un pékin faille et satin, — d'une gaze anglaise armurée, — d'un velours uni.

TROISIÈME SÉRIE. — Elle comprenait huit tableaux avec échantillons, mise en carte et disposition d'étoffes façonnées nécessitant l'emploi de la mécanique Jacquard ou autres.

Carte et disposition d'une cachemirienne (tissu mélangé), — d'un pékin broché, — d'un damas robe, nuancé. — d'un damas meuble, — d'une mexicaine doubletée, — d'une gaze façonnée, — d'un velours miniature ciselé trois corps, — d'une brocatelle pour meuble.

Tous ces échantillons provenaient de pièces fabriquées par les élèves sur les vingt métiers dont l'Ecole dispose.

Ces tableaux avaient été exécutés sous la direction de M. Loir professeur de tissage à l'Ecole.

EXPOSITION DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE

M. HURBIN LEFÈBVRE. — Changes et arbitrages, origines de la comptabilité. Essai de comptabilité industrielle.

M. GANEVAL. — Cours de géographie commerciale, géoscope ou appareil géographique destiné à rendre possible la lecture d'une carte contenant des renseignements sur les produits, les richesses minières, les industries, etc. d'un pays.

M. MERRITT. — Méthode et exercices pour l'enseignement de la langue anglaise. — Correspondance commerciale.

RÉCOMPENSES OBTENUES

L'École.	une médaille d'or.
MM. HURBIN LEFÈVRE . . .	« d'argent.
MERRITT.	« «
GANEVAL.	« de bronze.

M. ST-CYR PENOT, directeur de l'École, promu officier de l'Instruction publique.

EXPOSITION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE (Fondée en 1877).

Au mois d'avril 1889, l'Association comptait 530 Membres. Elle s'occupe du placement de ses membres, établit entre eux, par le moyen de son annuaire et des réunions qu'elle organise, un lien de bonne camaraderie utile aux affaires.

Elle publie un *Bulletin trimestriel* contenant les travaux de ses membres et les faits intéressant l'Enseignement commercial. Elle a créé une *Revue des affaires* qui paraît tous les trimestres et qui contient, pour chaque branche de commerce de la région lyonnaise, une étude d'ensemble sur les variations des prix et sur les faits saillants qui s'y rapportent.

C'est la collection complète de ses bulletins, annuaires et revues que l'Association avait exposée.

Comme elle l'avait fait sous le couvert de l'École même, elle n'a pas eu de récompense spéciale, mais a contribué pour sa part à l'obtention de la médaille d'or.

En outre, M. Pagnon, Président de l'Association depuis sa fondation, a été nommé officier d'Académie.



Société d'Enseignement professionnel du Rhône.



LA Société d'Enseignement professionnel du Rhône a été fondée en 1864, à Lyon, dans le but de créer des cours d'adultes, et spécialement des cours professionnels pour les ouvriers, les apprentis et les employés.

Parmi les fondateurs de la Société se trouvaient MM. Arlès-Dufour, Brosset, Président de la Chambre de Commerce, de la Saussaye, recteur de l'Académie, Henri Germain, président du Crédit lyonnais, Félix Mangini, président actuel de la Société, Chabrières, Monet, Girardon, Riboud, Piaton, docteur Desgranges, etc.

La Société se proposait de poursuivre son but par trois moyens, des cours, des bibliothèques, des conférences.

Des conférences ont été faites pendant huit années, chaque dimanche de l'hiver, devant un public de 1,000 à 1,200 personnes. Les conférenciers étaient, non seulement des savants lyonnais, particulièrement des professeurs des Facultés, mais les hommes les plus éminents de Paris dans les Lettres et dans les Sciences, par exemple, MM. Jules Simon, Laboulaye, Janssen, Levasseur, Franck, Legouvé, Perdonnet, Gaston Boissier, etc. Ces conférences ont été reprises, sous le double patronage de la Société des Amis de l'Université lyonnaise et de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône.

Les bibliothèques comprennent une bibliothèque centrale, composée de 2,800 volumes et sept bibliothèques de quartiers, qui possèdent près de 3,000 volumes.

Les cours ont lieu tous les soirs et le dimanche matin, pendant le semestre d'hiver, d'octobre à avril. Un certain nombre d'entre eux sont prolongés pendant un trimestre d'été, sur la demande des élèves.

Les matières enseignées dans les cours sont les suivantes :

Écriture, sténographie, grammaire et composition française, littérature, histoire et géographie, calcul et mathématiques élémentaires, mathématiques spéciales, mathématiques appliquées, mécanique appliquée, géométrie avec applications professionnelles diverses, géométrie descriptive, coupe des pierres, physique générale et physique industrielle, électricité industrielle, chaudières et machines à vapeur, conduite des dynamos, chimie générale et chimie industrielle, photographie, sciences naturelles, comptabilité, droit commercial, langue anglaise, langue allemande, langue italienne, langue espagnole, perspective pratique, dessin d'ornement et dessin de figure, dessin linéaire, dessin pour les mécaniciens, dessin appliqué à la menuiserie, tracés au cordeau, modelage en bois, dessin appliqué à la serrurerie, ornement repoussé au marteau, dessin appliqué à la bijouterie, modelage en cire pour les bijoutiers, dessin appliqué à la carrosserie, dessin appliqué à la tapisserie, dessin pour les ferblantiers-zingueurs, modelage en terre, hygiène, entretien et contentieux du bâtiment, constructions civiles, théorie du tissage, tissage pratique, coupe pour les tailleurs, couture, coupe et confection pour les couturières, économie ménagère et préparation des aliments, économie sociale, solfège, hygiène, gymnastique.

Les cours, au nombre de 150, se font dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue, et dans les communes suburbaines, de manière à mettre, autant que possible, l'instruction à la portée de tous. La presque totalité de ces cours sont demandés par les élèves eux-mêmes.

Ces cours comprennent actuellement environ 6,000 élèves. Ils en ont compté jusqu'à 8,000, avant la vulgarisation de l'instruction primaire, alors que pour suppléer chez les adultes à l'insuffisance de cette instruction primaire, la Société ouvrait beaucoup de cours de grammaire et de calcul qui étaient suivis par un très grand nombre d'élèves. Aujourd'hui, la clientèle des cours primaires a considérablement diminué et ces cours eux-mêmes sont en nombre très restreint. Les cours actuels sont, en grande majorité, des cours supérieurs et des cours directement professionnels.

La Société est donc entrée plus complètement sur son véritable terrain, qui est celui de l'enseignement professionnel. Seulement, par « enseignement

professionnel » elle entend, non les travaux manuels, l'apprentissage plus ou moins complet d'une profession, mais, pour chaque profession, l'enseignement des connaissances théoriques nécessaires à l'exercice intelligent de cette profession. Quant à l'apprentissage lui-même, elle estime qu'il doit être fait à l'atelier et non dans les cours.

Les professeurs sont recrutés parmi les membres les plus distingués du corps enseignant à Lyon ou parmi les spécialistes les plus compétents dans leurs professions respectives. On leur laisse toute latitude pour la détermination du programme ou de la méthode d'enseignement, mais on n'hésite pas à les changer quand ils ne réussissent pas, ce qui est indiqué immédiatement par la diminution du nombre des élèves dans le courant de l'année scolaire.

Les cours ne sont pas purement gratuits, parce que la gratuité absolue est une cause d'insuccès pour les cours d'adultes. Tous les élèves, à l'exception de ceux qui en sont dispensés pour cause d'indigence, paient un droit d'inscription qui est généralement de trois francs pour tout le semestre. L'expérience a montré que cette cotisation est absolument nécessaire, dans l'intérêt même des élèves, pour les amener à suivre les cours avec assiduité, et pour sauvegarder leur dignité, en éloignant d'eux toute idée d'aumône.

Le bon fonctionnement des cours, tant au point de vue administratif qu'au point de vue disciplinaire, est assuré par des *Commissaires*. Ces commissaires sont des élèves désignés à l'élection par leurs camarades. Leurs fonctions sont multiples et extrêmement importantes.

Les commissaires de tous les cours se réunissent une fois par mois pour discuter, de concert avec l'Administration de la Société, tout ce qui intéresse les cours. Pour ces réunions, comme pour toutes les questions qui se rapportent à l'intérêt général des élèves, les commissaires ont un bureau élu par eux-mêmes dans leur sein.

Les commissaires ont droit de vote aux Assemblées générales de la Société, comme les Sociétaires.

L'institution des commissaires est un des rouages les plus utiles de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône et un de ceux qui ont le plus contribué à son développement et à sa prospérité. Cette institution rend d'immenses services dans les cours, parce qu'elle relève la dignité des élèves et les amène à s'intéresser énergiquement au bon fonctionnement de l'œuvre tout entière, en leur donnant une part dans son administration. Aucune mesure de

discipline n'est prise dans les cours en dehors de l'action des commissaires, et ils s'en acquittent avec une conscience qui n'est pas un des moindres éléments de succès des cours de la Société.

Les bulletins adressés à la fin de chaque mois par les commissaires au Secrétariat de la Société, et indiquant le nombre des élèves présents à chaque leçon du mois, renseignent constamment le Conseil d'administration sur l'état de tous les cours. Mais, en outre, ces cours sont inspectés régulièrement par les Administrateurs eux-mêmes. Ces derniers rendent compte, aux séances du Conseil, de l'enseignement des professeurs, du nombre des élèves présents, des modifications à introduire, etc. Grâce à ces inspections, et surtout à la façon dont les élèves s'intéressent à la bonne marche des cours, les résultats obtenus au point de vue de l'ordre, de la discipline, du bon esprit, du travail, de l'assiduité, sont extrêmement remarquables. Les élèves ont un très grand respect pour leurs professeurs; le silence le plus parfait règne dans des cours qui réunissent quelquefois plus de cent auditeurs; presque tous prennent des notes et font des devoirs chez eux.

Une preuve, entre beaucoup d'autres, du dévouement des élèves à la Société et de l'intérêt qu'ils prennent à l'œuvre d'instruction générale poursuivie par elle, se trouve dans le fait suivant :

Un certain nombre d'adultes des deux sexes, complètement illettrés, étaient dans l'impossibilité de suivre les cours même les plus élémentaires, parce qu'ils ne savaient ni lire, ni écrire. Les commissaires des cours, frappés de cette lacune, ont pris l'initiative de leçons qu'ils donnaient eux-mêmes le dimanche aux illettrés, gratuitement, et qui les mettaient à même de suivre ensuite les cours. Cette tâche ingrate et pénible a été poursuivie pendant plusieurs années par les commissaires avec beaucoup de persévérance et un réel succès.

A la fin de chaque année scolaire, une distribution de récompenses aux élèves les plus méritants de chaque cours est faite en séance solennelle, devant un public qui s'élève jusqu'à six ou sept mille personnes. Cette séance est toujours présidée par un personnage éminent dans les Lettres ou dans les Sciences.

Le point le plus remarquable des cours de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, celui où elle est incomparablement supérieure à toutes les institutions de même nature, c'est l'assiduité des élèves. 64 % du nombre

total des inscrits suivent encore les leçons dans le dernier mois de l'exercice scolaire.

Une mention spéciale *d'assiduité* est accordée à la fin de l'année à tout élève n'ayant manqué à aucune des leçons de son cours, *pour quelque motif que ce soit*, cas de force majeure ou autre. Il a été délivré en 1888-89, 1,073 mentions *d'assiduité* sur 5,429 élèves inscrits, soit près de 20 %. Si l'on considère les absences obligées par suite de maladies, de surcroît de travail, de déplacements, etc., on peut se rendre compte de ce que les élèves doivent dépenser de persévérance et d'énergie pour que, dans des cours qui comptent jusqu'à 75 leçons, le cinquième d'entre eux assistent, par tous les temps, à toutes les leçons, sans qu'il soit admis aucune excuse, quelque légitime qu'elle soit.

Les motifs de cette assiduité exceptionnelle sont les suivants :

Le recrutement soigné des professeurs ;

Le droit d'inscription, qui est sérieusement exigé, en dehors des cas d'impossibilité absolue ;

Les inspections fréquentes des Membres du Conseil d'administration ;

Le registre de présences sur lequel les élèves signent rigoureusement à chaque leçon ; l'institution des commissaires, les lettres envoyées par ceux-ci aux élèves qui s'absentent et les visites faites, au besoin, à leur domicile ;

Le compte qu'on tient de l'assiduité dans le classement de fin d'année ;

La mention d'assiduité, à laquelle les élèves attachent un très grand prix.

Le budget de la Société est de 92,000 francs environ. Ses ressources proviennent, pour une partie, de subventions diverses qu'elle reçoit de la Ville, du Département, de la Chambre de Commerce et de l'État, pour une deuxième partie, des cotisations de ses membres, dons et souscriptions diverses et enfin, pour le reste, des cotisations des élèves.

La Société d'Enseignement professionnel du Rhône, a été *reconnue comme établissement d'utilité publique* par décret du 29 novembre 1878. Elle est donc apte à recevoir les donations et libéralités testamentaires. Il lui en a déjà été fait une, en 1881.

Un des côtés les plus saillants du fonctionnement de cette Société, c'est l'intensité de l'action de l'initiative privée dans toutes les parties de son organisme, c'est l'harmonie cordiale qui existe entre tous ses membres, administrateurs, souscripteurs, professeurs, commissaires et élèves, l'excellent esprit de ces

derniers, leur bonne tenue dans les cours, leur attachement profond à l'institution.

Il en résulte naturellement que l'action morale de la Société sur les jeunes gens des deux sexes est peut-être encore supérieure à son action intellectuelle et professionnelle. La fréquentation des cours et des réunions de la Société contribue à leur éducation autant au moins qu'à leur instruction.

Les sociétaires se recrutent dans toutes les classes de la population lyonnaise, aussi bien les plus riches que les moins aisées. Les membres du Conseil d'administration appartiennent aux milieux sociaux et aux opinions politiques et religieuses les plus divers, et tout le monde s'entend sans peine sur ce terrain neutre de l'amélioration intellectuelle et morale des masses.

C'est en raison de leur affection réelle pour la Société et de leurs sentiments de cordiale camaraderie que les élèves ont fondé, en 1880, l'*Association des anciens Élèves*. Cette Association, divisée en groupes de quartiers ayant des bibliothèques et des salles de réunion, a une vie très animée. Elle possède une caisse de retraites pour tous ses membres, dotée déjà d'un capital important.

De nombreuses imitations de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône ont été faites en France et à l'étranger, particulièrement en Suisse, en Belgique et en Italie.

La Société a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1878. A l'Exposition de 1889, elle a obtenu un grand prix, son Président, M. Mangini, une médaille d'or et plusieurs de ses collaborateurs, diverses récompenses.

La Société d'Enseignement professionnel du Rhône a rendu depuis vingt-cinq ans et rend tous les jours d'immenses services au commerce et à l'industrie lyonnaise. Non seulement elle fait très grand honneur à la ville de Lyon, mais elle est une des institutions d'initiative privée les plus remarquables de notre pays.

Depuis de longues années elle est dirigée par M. T. Lang, qui est directeur aussi de l'École La Martinière et auquel ces deux institutions sont redevables pour bonne part de leur développement et de leurs succès croissants.





A. Strock Esq.

Fig. 1. - VUE GÉNÉRALE

É. Strog A. lumiere & ses fils



OBSERVATOIRE DE LYON



L'OBSERVATOIRE de Lyon, dont la création, décidée en 1878, a été confiée à M. Ch. André, est dû à la coopération financière de l'État, de la Ville et du département du Rhône. En tant qu'immeuble, il est la propriété de la ville de Lyon et il a été construit par son architecte, M. Hirsch.

Situé à dix kilomètres environ du centre de la ville, sur le territoire de la commune de Saint-Genis-Laval, au lieu dit *Beauregard*, cet établissement, établi sur un mamelon isolé, à la cote de 300 mètres, jouit d'une vue des plus étendues ; son horizon, entièrement libre, s'étend des Alpes aux plus hauts contreforts des montagnes du Lyonnais, en passant par le Pilat ou le massif du Mont d'Or.

Il se compose (*fig. 1*), d'un ensemble de pavillons ayant tous leur fonction distincte, et chaque instrument y a sa maison spéciale construite de façon à réaliser le mieux possible les conditions les plus favorables aux observations auxquelles il est destiné. Chacun de ces pavillons est d'ailleurs assez éloigné des autres, de façon que tous soient pour ainsi dire absolument indépendants.

Les travaux dont s'occupe l'Observatoire de Lyon, se rapportent à trois branches distinctes, quoiqu'ayant d'ailleurs entre elles d'étroites relations : Outre les travaux astronomiques proprement dits, on y étudie, en effet, le magnétisme terrestre et l'ensemble des phénomènes météorologiques qui

intéressent le climat de la région. Cette division même sera celle que nous adopterons dans cette courte notice.

1. ASTRONOMIE. — Les principaux instruments que possède l'Observatoire de Lyon sont des instruments *méridiens* et des instruments *équatoriaux*.

a) *Instruments méridiens*. — Outre un petit cercle méridien de Rigaud, dont la lunette a 60 centimètres de distance focale et qui sert surtout à l'instruction des étudiants de la Faculté des Sciences, on trouve à l'Observatoire un beau cercle méridien, dû à Eichens et qui fut le premier construit, en France, sur ce modèle (*fig. 2 et 3*).

Son objectif, de 16 centimètres d'ouverture libre, a 2 mètres 20 de distance focale et les deux cercles divisés symétriques qui servent à la détermination des déclinaisons ont 60 centimètres de diamètre; la graduation tracée sur argent donne directement le douzième de degré, soit les cinq minutes d'arc, et les lectures y sont faites au moyen de quatre microscopes micrométriques qui permettent d'obtenir le dixième de seconde d'arc.

Les tourillons de l'axe de rotation de l'instrument et l'appareil porte-microscopes sont portés par deux bâtis en fonte bien ajourés, identiques, dont la hauteur est telle que leurs bases dépassent de dix centimètres environ les points les plus bas des cercles divisés et qui reposent sur deux piliers en pierre encastrés eux-mêmes dans un puissant massif en maçonnerie qui forme la base même de l'instrument.

Celui-ci est d'ailleurs complété par un système de deux mires collimatrices opposées, un bain de mercure pour les observations par réflexion, un oculaire nadiral et un niveau à bulle d'air. Les cercles, le champ de la lunette, le niveau et le cadran horaire qui sert aux observations de passages, sont d'ailleurs éclairés à la lumière électrique afin de diminuer autant que possible les chances d'échauffement.

Cet instrument est abrité par une salle de 8 mètres de long sur 6 de large, dont le plancher est traversé par des rails en cuivre, indépendants de lui et servant au bain de mercure, et dont le toit est formé de deux parties mobiles sur des rails pouvant laisser entre elles un intervalle de 3 mètres de large destiné non seulement à découvrir le ciel pour permettre les observations, mais aussi à amener un rapide équilibre de température entre l'intérieur de la salle et l'extérieur.

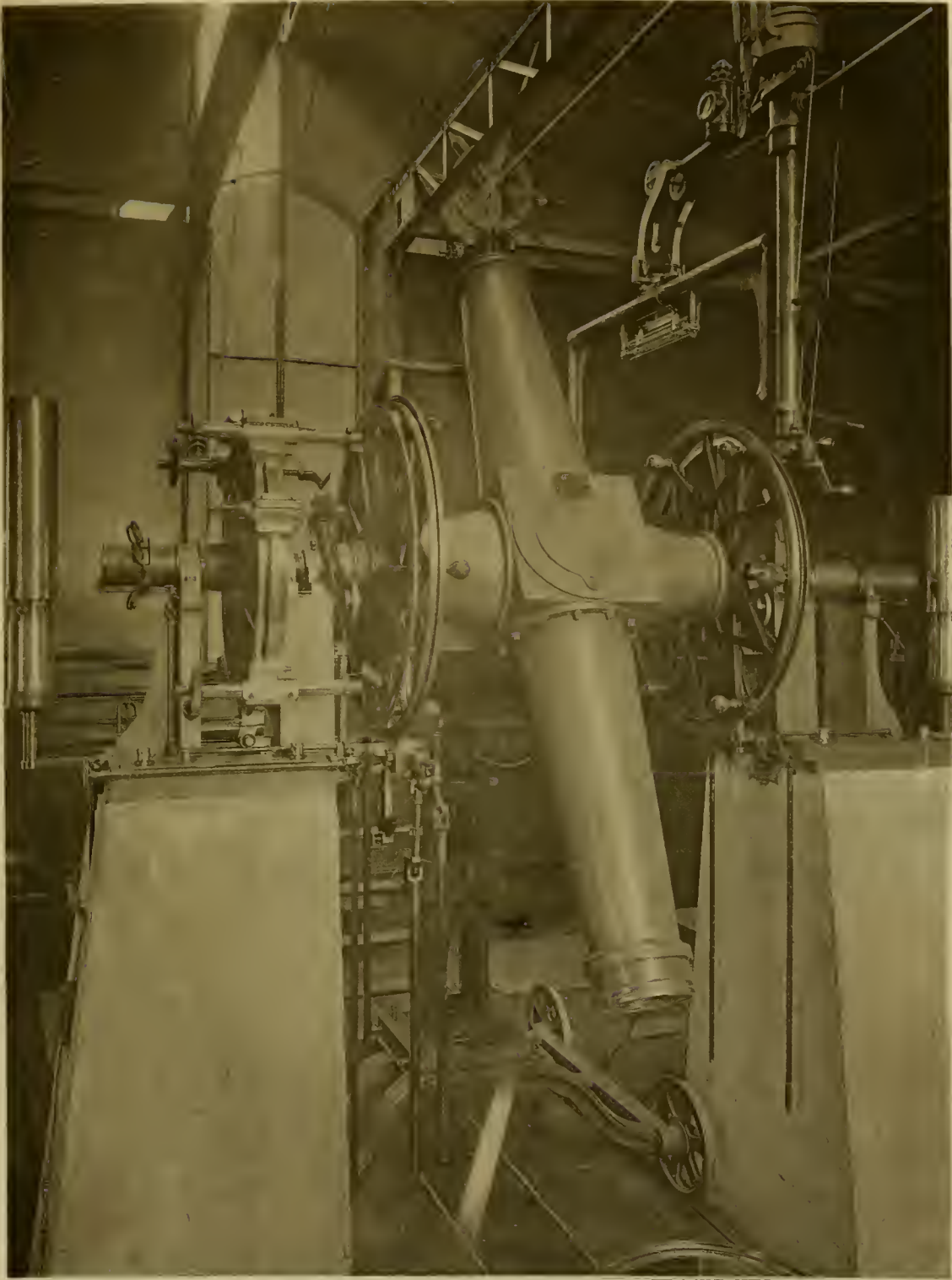


Fig. 2. — CERCLE MÉRIDIEN EICHENS

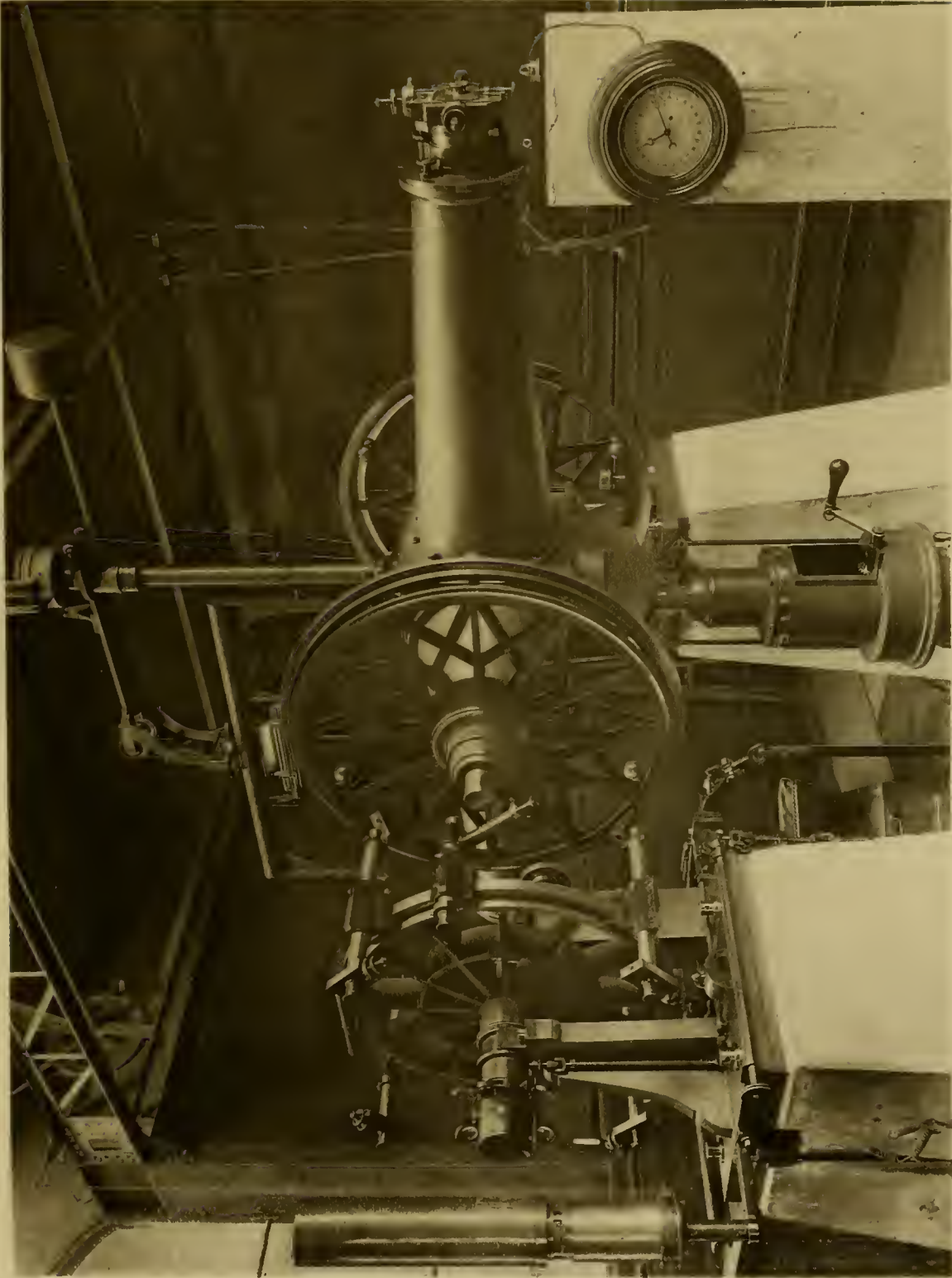


Fig. 3. — CERCLE MERIDIEN EICHENS

Pour utiliser les excellentes conditions dans lesquelles se trouve cet appareil, soit au point de vue de la stabilité, soit à cause de sa situation isolée, on le fait actuellement servir à la détermination des positions absolues d'un certain nombre d'étoiles dites *fondamentales* destinées à servir de points de repère pour l'ensemble des autres observations.

L'appareil qui sert à donner l'heure dans cette salle méridienne est un cadran électrique commandé par la pendule type de l'Observatoire. Il en est de même pour toutes les salles d'observation; dans chacune d'elles, est un cadran identique à celui que l'on voit à côté de l'instrument méridien et qui est commandé par la même pendule. De cette façon toutes les salles d'observation ont évidemment la même heure et cette unification de l'heure pour tout l'établissement est obtenue de la manière la plus simple. La pendule maîtresse est installée dans une salle spéciale où la température est sensiblement constante et où on a cherché à éliminer les plus importantes des causes qui pourraient en faire varier la marche.

b) Instruments équatoriaux. Le plus puissant des équatoriaux de l'Observatoire de Lyon est du système imaginé récemment par M. Lœwy et auquel il a donné le nom d'*Equatorial coudé* (fig. 4); le tube de cet instrument est, en effet, formé de deux parties d'égale longueur à angle droit l'une sur l'autre, dont l'une portant l'oculaire est dirigée suivant l'axe du monde et tourne sur elle-même tandis que l'autre, portant l'objectif est entraînée par le mouvement de rotation de la première, en sorte que son axe décrit un plan parallèle à l'équateur. A l'extrémité de cette seconde partie est un cube mobile autour de son axe, et dont une face latérale porte l'objectif, de façon que l'axe optique de celui-ci décrive ainsi un plan perpendiculaire à l'axe de cette seconde partie. Ce même cube renferme suivant sa section diagonale opposée à l'objectif un miroir plan qui renvoie suivant l'axe du tube porte-objectif les rayons réfractés par celui-ci.

Au point de rencontre des axes des deux portions du tube, ces rayons trouvent un second miroir plan horizontal qui leur donne à tous, comme direction définitive, celle de l'axe du monde et par suite les fait parvenir dans le champ de l'oculaire.

Au moyen de manettes aboutissant à portée de la main de l'observateur, celui-ci peut commander les mouvements de rotation du cube porte-objectif et du bras qu'il termine; leurs déplacements se lisent sur des cercles divisés qui forment pour ainsi dire la plate forme du coulant de l'oculaire.

Tout le système peut d'ailleurs être entraîné par un mouvement d'horlogerie, qui permet de rendre fixe dans le champ l'astre que l'on étudie.

Les dimensions de cet équatorial, dont la partie mécanique est due à M. P. Gautier et la partie optique à MM. Henry frères, sont les suivantes :

Ouverture libre de l'objectif.	0 ^m 35
Distance focale de l'objectif.	7,80
Diamètre du grand miroir	0,50
Diamètre du petit miroir.	0,35
Diamètre du cercle de déclinaison.	0,45
Diamètre du cercle d'ascension droite	0,50
Diamètre du cercle de position.	0,26

A cet instrument est joint un équatorial ordinaire, de dimensions environ moitié moindres (*fig. 5*) et qui a été construit par MM. Brunner Frères : son objectif a 15 centimètres d'ouverture libre et 2 mètres 30 de longueur focale; le cercle d'ascension droite a 40 centimètres de diamètre et celui de déclinaison 20 centimètres. Cet instrument est muni de deux micromètres, l'un à double vis micrométrique pour les mesures d'étoiles doubles, l'autre à une seule vis et à fils un peu plus gros pour les comètes. Un mouvement d'horlogerie permet d'ailleurs de lui faire suivre les astres dans leurs mouvements.

c) Astronomie expérimentale. L'Observatoire possède en outre une grande chambre noire de 130 mètres de long, destinée aux expériences d'astronomie expérimentale. Ces expériences ont pour but, soit l'étude optique des instruments d'observation, soit l'étude de certains phénomènes astronomiques, effectuée en vue d'obtenir les causes d'erreurs qui entachent leur observation et les moyens d'en réduire l'influence au minimum.

Comme accessoires de ce service figurent un moteur de 4 chevaux, un dynamo, un régulateur électrique, un grand miroir héliostat pour la lumière solaire et un laboratoire photographique.

II. MAGNÉTISME TERRESTRE. — Toutes les déterminations relatives au magnétisme terrestre se font dans un pavillon spécial composé d'un sous-sol et d'un rez-de-chaussée, séparés l'un de l'autre par une voûte en briques portant un plancher sur bitume. Le sous-sol, qui est d'ailleurs aéré par des prises d'air allant jusqu'au dessus du toit, dont tous les jours sont fermés par des verres anti-photogéniques et dont les parois sont silicatées au noir de fumée, se divise

en deux parties : l'une renferme les trois instruments du magnétographe enregistreur de M. Mascart; l'autre est un petit laboratoire destiné aux opérations photographiques que nécessite la première. Le rez-de-chaussée renferme sur des piliers en pierre portés par la voûte, les instruments de déterminations absolues; une mire analogue aux mires méridiennes, dont l'azimut a été déterminée une fois pour toutes, sert de repère pour la déclinaison.

Il est presque inutile de dire que pas un atome de fer n'est entré dans la construction de ce pavillon; il y est partout remplacé par du cuivre.

III. MÉTÉOROLOGIE. — Le service météorologique comprend deux sortes d'instruments : les instruments normaux et les appareils enregistreurs.

Les thermomètres normaux sont placés à 3 mètres du sol, sous un abri du genre Montsouris, établi au milieu d'une vaste pelouse; non loin de là est le néphoscope destiné à donner la direction et la vitesse du déplacement des nuages; le baromètre normal est placé avec les enregistreurs dans un pavillon spécial, qui est désigné sur le plan d'ensemble sous le nom de *pavillon météorologique*.

Ce pavillon se compose lui aussi d'un sous-sol et d'un rez-de-chaussée; mais il a en outre cela de particulier que la partie médiane de son toit forme une plateforme, à laquelle donne accès un escalier en fer, et qui porte les anémomètres et les girouettes, ainsi que l'entonnoir du pluviomètre enregistreur.

Le rez-de-chaussée comporte un cabinet de travail pour les observateurs, et une salle pour les instruments. Cette dernière renferme une série d'enregistreurs du système Rédier, comprenant baromètre, thermomètre, hygromètre à 6 cheveux, girouette flottante, anémomètre, pluviomètre (au dehors est un pluvioscope), un séismographe de M. Angot et le collecteur de l'enregistreur de l'électricité atmosphérique de M. Mascart.

On y trouve aussi l'appareil envoyeur du signal horaire quotidien pour le réglage du poste central horaire établi à Lyon et les appareils télégraphiques et téléphoniques qui mettent l'Observatoire en communication avec la ville.

Le sous-sol renferme une chambre noire pour l'enregistreur photographique d'électricité atmosphérique et un petit laboratoire correspondant, une salle pour les piles, et enfin une chambre spéciale qui contient les pendules, soit de temps sidéral, soit de temps moyen, les chronomètres et le chronographe qui sert aux comparaisons des premières. Un thermomètre enregistreur est en outre installé sous un abri spécial en dehors du pavillon au milieu d'une vaste pelouse.



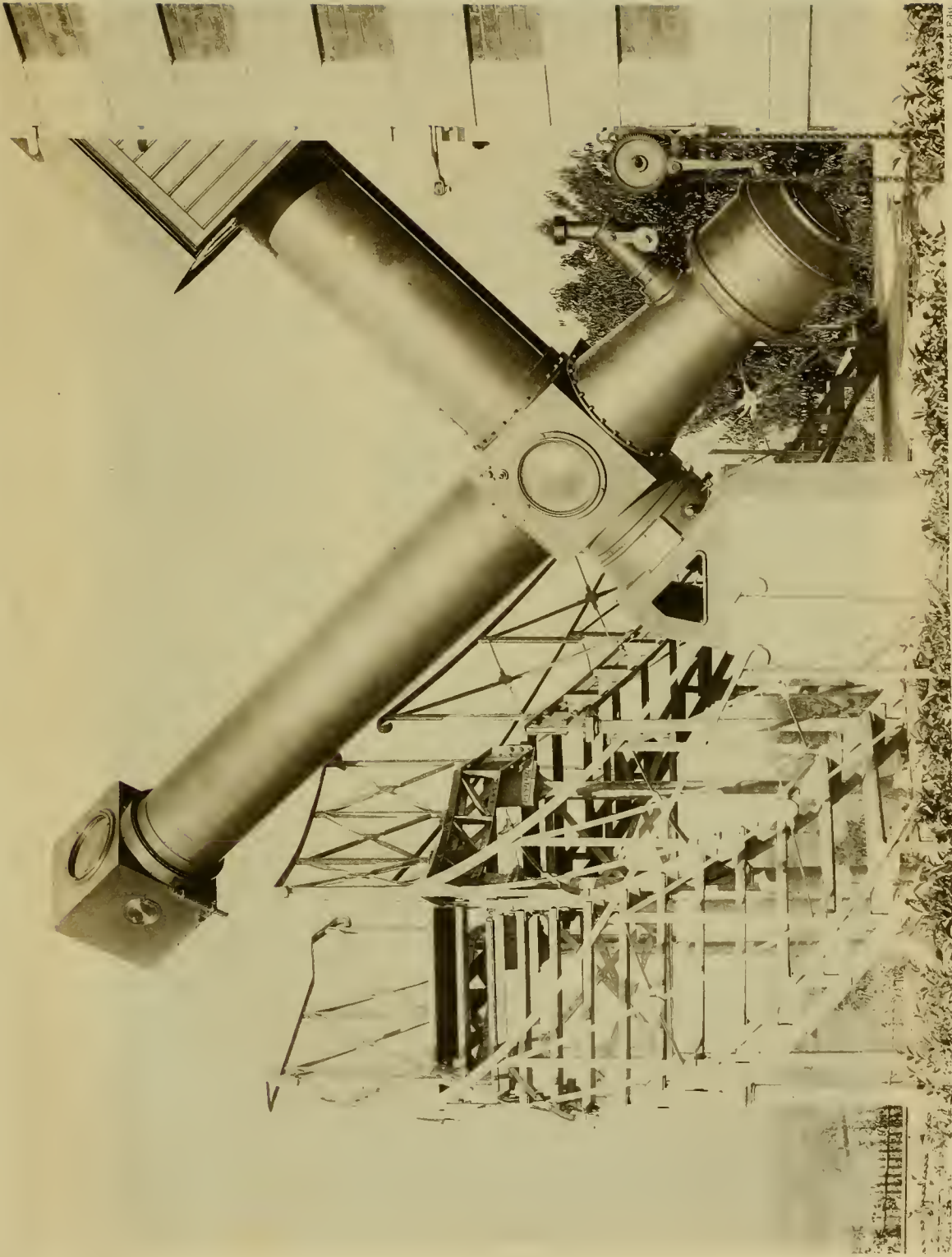


Fig. 4. — EQUATORIAL COUDE

A. Sterck Ed.

Photog. A. Lumiere & ses fils

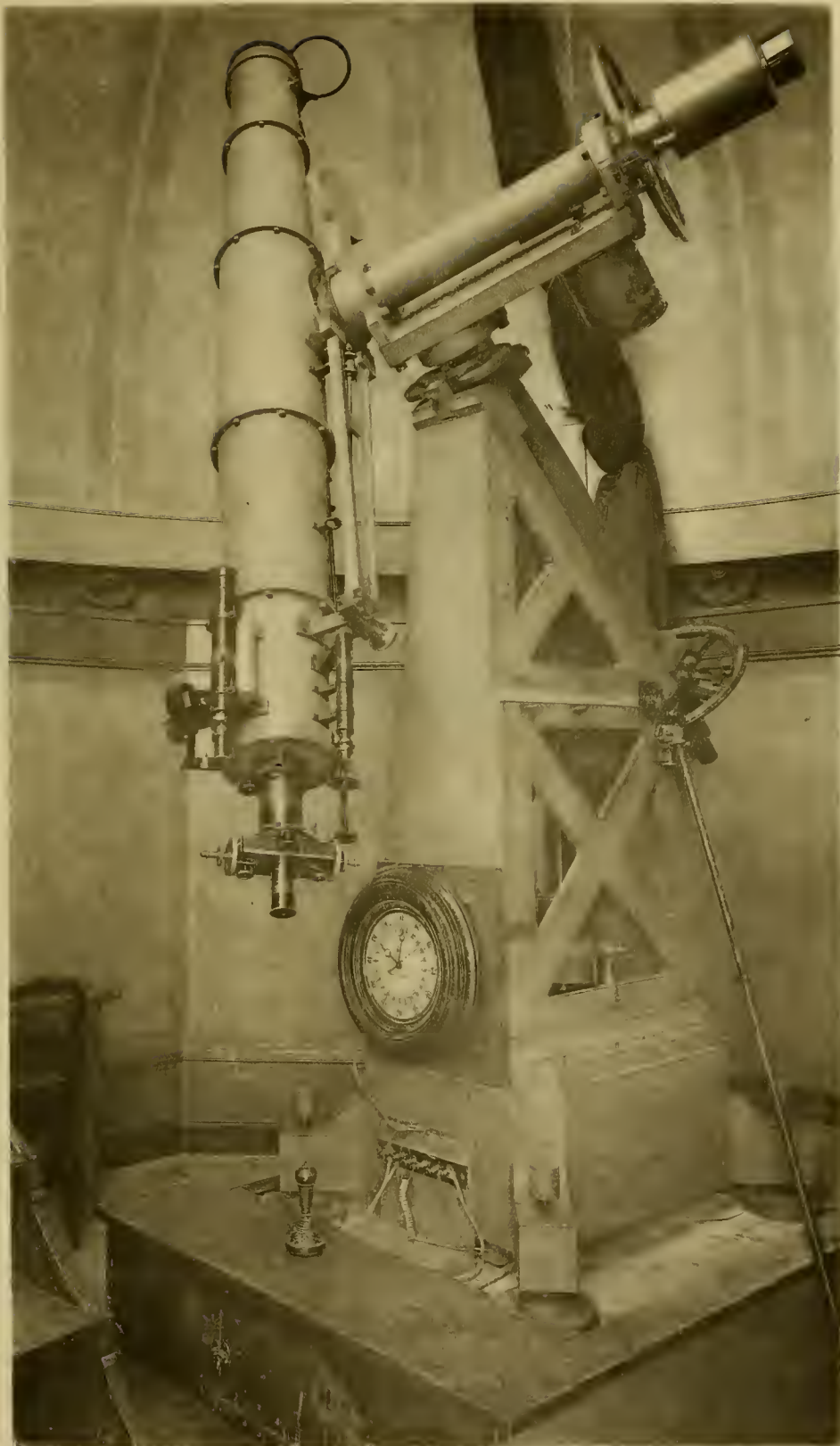
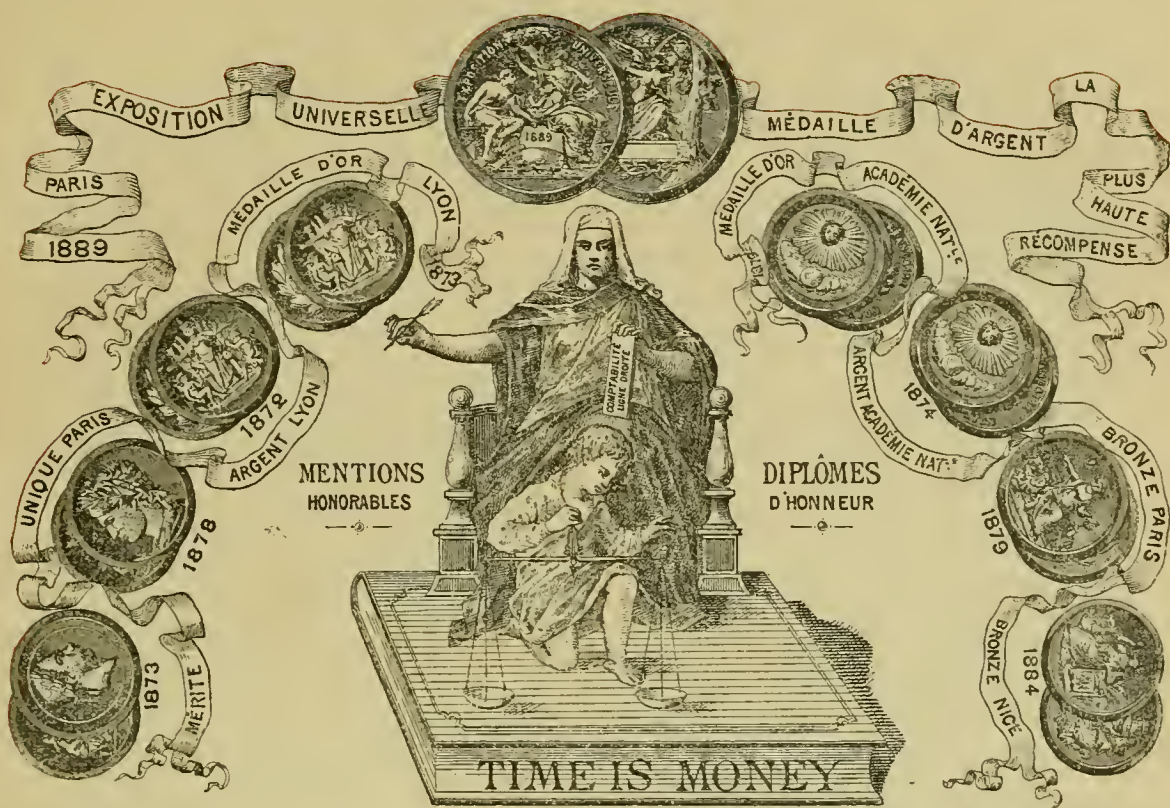


Fig 5. - EQUATORIAL BRUNNER.



COMPTABILITÉ LIGNE DROITE

Créée par L. CONVENTZ en 1868

La ligne droite diminue le travail dans des proportions considérables. Nous allons essayer d'en donner la preuve en prenant une seule opération que nous traduirons par l'ancienne méthode dite *Partie double*.

Comme on le verra en suivant cette démonstration, nous serons obligés d'employer vingt-huit lignes ou traits pour compléter cet article unique.

Supposons que M. ROLLIN, notre client, s'acquitte envers nous de notre facture de 485 francs et que le règlement soit composé comme suit :

1 ^o Un retour de marchandises.	12 fr.	
2 ^o Son billet à mon ordre, 15 juin.	300 »	
3 ^o Espèces reçues.	170	} 173 »
4 ^o Espèces timbres-poste.	3	
Somme égale.	485 »	

Pour passer cette opération en partie double nous écrivons au

BROUILLARD	
Reçu de Rollin pour solde.	485 fr.
Retour de marchandises.	12 fr.
Son billet à mon ordre 15 juin.	300 fr.
Espèces reçues.	170 fr. } 173 fr.
Espèces timbres-poste	3 fr. }
Soit	485 fr.
L'enregistrement se fera au Livre des	
<i>Traites et remises.</i>	300 fr.
Deux articles figureront à l'entrée de	
<i>Caisse</i> , soit.	170+3
Mais nous serons obligés de faire une	
sortie de	
CAISSE	
Pour les timbres portés à tort à l'entrée,	
soit.	3 fr.
L'article sera ensuite journalisé comme suit :	
JOURNAL	
1 ^{er} Mai	
Divers à Rollin.	485 fr.
MARCHANDISES GÉNÉRALES	
Celles retournées.	12 fr.

TRAITES ET REMISES	
Billet à mon ordre, 15 juin.	300 fr.
CAISSE	
Espèces reçues.	170 fr.
Timbres-poste.	3 fr.
1 ^{er} Mai	
PROFITS ET PERTES	
A CAISSE	
Contrepasse des timbres-poste.	3 fr.
GRAND-LIVRE	
1 ^o Porter à l'avoir de Rollin par divers.	485 fr.
2 ^o Au débit de marchandises	
retournées.	12 fr.
3 ^o Au débit de traites et re-	
misses à Rollin.	300 fr.
4 ^o Au débit de caisse à divers.	173 fr.
5 ^o Au débit de profits et pertes	
à timbres.	3 fr.
	488 fr. }
6 ^o Porter au Crédit de Caisse	485 fr.
par timbres.	3 fr. }

NOTA. — Le Livre des Balances étant imprimé, nous plaçons les chiffres en place et nous additionnons.

BALANCE				
DES ARTICLES CI-CONTRE				
par la ligne droite.				
Comptes particuliers.	1.214	40	485	»
March ^{es} retournées.	12	»	»	»
— générales	32	»	2.756	»
Traites et remis ^{es}	300	»	300	»
Caisse.	3.095	60	1.842	50
Pertes et Profits.	953	50	24	»
Valeurs diverses.	1.000	»	1.200	»
Balance				
du 1 ^{er} au 4 mai.	6.607	50	6.607	50

COMPARAISON DES MÉTHODES

LA LIGNE DROITE	ANCIENNE MÉTHODE
8 Articles	Une seule Opération
plus la Balance	sans Balance
Au journal. 15 lignes	Au Brouillard 5 lignes
— — 2 traits.	Aux liv. T et R 1 ligne.
Au G ^d Livre 3 rept ^s .	Au liv. Caisse 3 lignes
Balance. 8 lignes	Au journal. 11 lignes
	— — 2 traits.
	Au G ^d Livre. 6 rept ^s .
TOTAL. 28 lignes	TOTAL. 28 lignes

On objectera à M. CONVENTZ qu'il a pris pour point de comparaison l'ancienne Partie Double et que, si elle est encore en vigueur chez beaucoup de négociants, bon nombre de comptables l'ont abandonnée pour donner la préférence à la méthode nommée :

Centralisation ou partie mixte

Nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que ce système abrège d'au moins 12 % sur la Méthode pratiquée par nos pères et nous dirons qu'en employant la partie mixte, nous procédons d'une façon différente à l'exception du Brouillard qui reste le même que celui de la partie double. Tous les autres registres sont des Journaux, savoir :

1° Journal des achats; 2° Journal des ventes; 3° Journal de caisse (entrées); 4° Journal de caisse (sorties); 5° Journal de traites et remises (entrées); 6° Journal des traites et remises (sorties); Journal d'annotations sur lequel on porte tous les articles qu'on ne peut enregistrer sur les Journaux indiqués ci-dessus.

Par exemple, les virements de compte, les articles *Pertes et profits*, les redressements d'écritures, etc...

8° Il y a bien encore un autre registre appelé, on ne sait pourquoi,

Journal centralisateur

qu'il faudrait désigner selon nous, l'*Hebdomadaire*, s'il reçoit les écritures une fois par semaine; la *Décade* si le bon vouloir du comptable n'arrête ses écritures que par dizaine; ou encore le *Mensuel* dans le cas où les arrêtés seraient faits par mois.

Mais quelles que soient les dates choisies pour passer les écritures sur ce registre, la combinaison signalée n'a pas d'autre but que de diminuer les reports des Comptes généraux au Grand-Livre autant de fois qu'ils figurent sur les différents Journaux.

Or, pour laisser au système *Centralisateur* toute l'économie qu'il comporte, M. CONVENTZ ne pouvait lui comparer *La Ligne droite* qu'en faisant figurer sur ce Tableau les opérations d'un mois. La place qui lui est réservée ne pouvait comporter un travail de cette nature.

Mais nous, ses anciens Élèves, rompus à toutes les Méthodes de Comptabilité, nous pouvons affirmer que le système *Centralisateur* se contrôle difficilement, qu'il nécessite une attention extrême et que fatalement des erreurs ou des omissions se

produisent dans les groupements mensuels des *Comptes généraux* dont les recherches sont laborieuses et les pointages fatigants.

Dans ces conditions, il est difficile à un Chef de Maison de mener à bien son inventaire à temps utile. Combien de fois n'est-il pas obligé d'en ajourner la clôture malgré son légitime désir de connaître le résultat de ses affaires et aussi pour obéir aux prescriptions de la Loi.

La principale cause de cet empêchement n'est cependant pas d'évaluer le stock en marchandises. Ce travail, d'ailleurs inévitable, peut, le plus souvent, s'effectuer assez promptement; mais ce sont les comptes à solder par eux-mêmes, les inutiles balances d'entrée et de sortie; les recherches d'aiguilles semées dans un tas de foin qui sont de longues et minutieuses opérations rendues presque impossibles à certain moment où le travail nouveau prime l'ancien.

Enfin n'arrive-t-il pas à un négociant peu versé dans les rouages des anciennes méthodes de ne pouvoir se rendre compte par lui-même de l'enregistrement de ses propres écritures et qu'il est obligé, pour arrêter un compte ou pour régler un litige, d'attendre l'interprétation de son comptable.

On se figure facilement l'embarras d'une telle situation.

Est-il facile de substituer la *Ligne droite* au système précédemment suivi?

Oui, car deux renseignements seulement sont nécessaires pour en faire l'application :

1° Savoir ce qui reste en caisse;

2° Avoir en mains, pour les enregistrer à nouveau, les effets en portefeuille.

Il est en outre inutile d'attendre l'inventaire pour opérer la transformation; le travail courant nous crée assez de loisirs chaque journée pour mettre à jour l'ancienne comptabilité dont les chiffres débiteurs, créditeurs, marchandises et valeurs actives et passives viendront se souder en une seule ligne sur les Comptes généraux de la comptabilité réservée, et pendant ce laps de temps nos opérations courantes seront contrôlées et balancées chaque jour ou à des périodes quelconques.

Du reste l'application de la *Ligne droite* ne demande ni une longue étude, ni un grand effort de conception; quelques jours de pratique suffiront pour faire d'une personne, douée de moyens ordinaires, un bon teneur de livres, parce qu'il sera aidé dans son travail par des collaborateurs aussi intelligents que muets; nous voulons parler des titres imprimés en tête de tous les registres.

Une question a été posée en notre présence à M. Conventz. La voici :

« Pourquoi avons-nous en France abondance de teneurs de livres et disette de comptables ? »

« Cela tient, a-t-il répondu, à la multiplicité des études réglementaires qui ne permettent guère aux chefs d'institution d'organiser un cours complet de comptabilité; cela tient encore à ce que les méthodes anciennes, toutes défectueuses qu'elle sont au point de vue de la clarté, jouissent encore d'une vogue telle, que ni l'aridité de l'étude, ni les nombreuses déceptions rencontrées dans la pratique n'ont pu vaincre. Mais aujourd'hui, une simplification dans la science des chiffres s'impose d'elle-même. Elle devrait être connue de tous, parce que l'axe des transactions a varié sensiblement. car, à l'heure présente, il faudrait presque doubler sa clientèle pour maintenir son chiffre d'affaires; elle s'impose, attendu que les frais généraux ont pris, d'année en année, des proportions alarmantes, qu'il est donc indispensable d'en connaître le total exact mais encore de les fractionner par chapitres, afin d'entrayer immédiatement certaines dépenses dont l'exagération semblerait manifeste.

« La science des chiffres s'impose de plus en plus parce que sous prétexte qu'on ne se destine pas au commerce, qu'on désire au contraire embrasser une profession libérale, on a tort d'affirmer que la comptabilité est inutile. Tandis que tous : Rentiers, propriétaires, médecins, notaires, agriculteurs, etc., ont besoin de tenir leurs comptes en règle. C'est pourquoi l'exclusion de cette science dans les Écoles supérieures n'aura plus de raison d'être quand son étude sera rendue facile; quand l'exécution pratique n'exigera plus de connaissances spéciales.

« Que faudrait-il pour obtenir ce résultat ?

« Peu de chose, savoir :

« La réunion d'un Congrès muet où chaque participant recevrait des mains du bureau une série unique d'opérations multiples que chacun pourrait interpréter à sa guise en commençant et finissant par un inventaire.

« Ce serait là un moyen infaillible de faire surgir des systèmes simplifiés, dont l'application en matière pédagogique et industrielle rendrait d'utiles services; alors seulement on pourrait juger en connaissance de cause quelle serait la Méthode qui donnerait le plus de sécurité, de renseignements, de clarté et d'économie.

« Quelques innovateurs, voire même quelques plagiaires de ma Méthode applaudiraient comme moi à cette mesure équitable, mais elle serait peut-être repoussée par les amateurs des formules ronflantes, par les derniers partisans de la routine, par ceux enfin qui dans un précédent Congrès émettaient cet avis bizarre : qu'aucune modification à la comptabilité ne serait admise si son auteur s'écartait quelque peu des *Errements de l'ancienne partie double*.

« Et cependant, quand un édifice menace ruine, un architecte serait mal inspiré en ordonnant pour le consolider, un simple badigeonnage.

« Faut-il conclure de ce qui précède que les vieilles Méthodes sont basées sur de faux principes ?

« Evidemment non.

« En théorie, leurs principes sont parfaits. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est l'absence de contrôle, c'est d'écrire et de parler un langage ignoré des 29/30^{mes} de la population, c'est enfin de perdre un temps précieux pour arriver le plus souvent à des lacunes irréparables. »

Signé par un groupe de 75 comptables.





Storck Edit

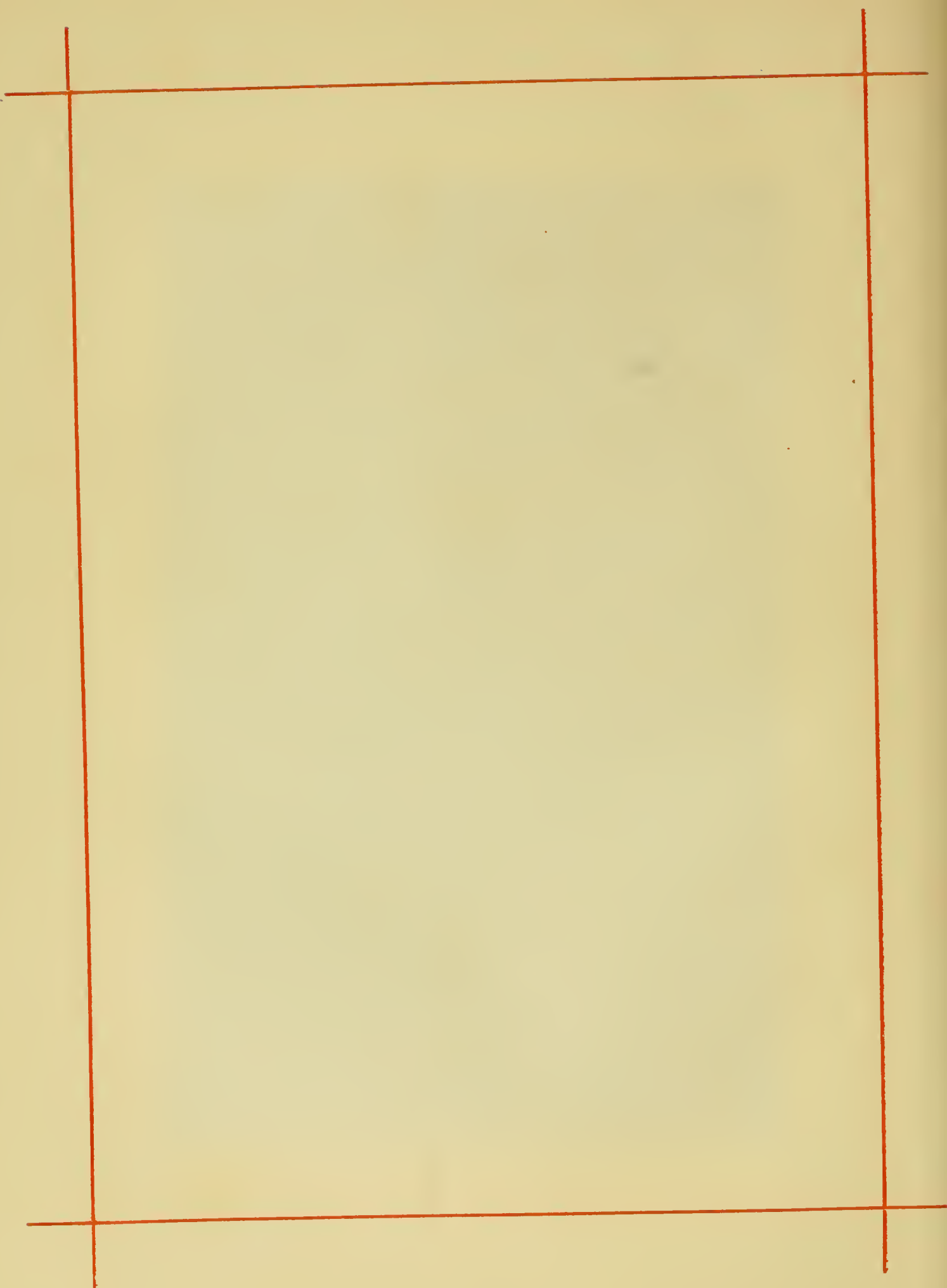
LYON

RELIURE DE L MAGNIN

Garde

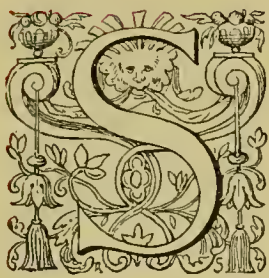
CLASSES 9 à 16

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE, PAPETERIE.
RELIURE, MATÉRIEL DES ARTS,
DE LA PEINTURE ET DU DESSIN.
APPLICATION USUELLE DES ARTS. PHOTOGRAPHIE.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
MÉDECINE ET CHIRURGIE. INSTRUMENTS
DE PRÉCISION.
CARTES ET APPAREILS DE GÉOGRAPHIE
COSMOGRAPHIE. TOPOGRAPHIE.





M. LUCIEN MAGNIN



ix relieurs d'art seulement ont figuré aux vitrines qui étaient réservées à cette exposition spéciale dans le Palais des Arts Libéraux. Parmi eux, en troisième ligne, un bibliophile distingué, un iconophile éminent, un amateur délicat, Octave Uzanne, place M. Lucien Magnin, de Lyon, qui depuis 1878 s'occupe de reliure artistique et a créé un genre mosaïque déjà admiré à l'Exposition des Arts décoratifs en 1884.

Encore faut-il remarquer que, s'il lui donne la troisième place, pour l'ensemble de son exposition, en tenant compte, dit-il, d'un manque de fermeté dans le poussé de ses dorures, de quelques fautes dans l'exécution et plus encore peut-être, quoiqu'il ne le dise pas, de ce qu'il est lyonnais et non parisien, il lui reconnaît la première place par l'originalité et la hardiesse de ses compositions décoratives et par le curieux procédé de ses mosaïques ombrées et dégradées au pinceau, par des moyens de coloration d'une solidité à défier le temps et le soleil. M. Octave Uzanne, dont la parole fait autorité en ces matières, reconnaît éminemment suggestive l'exposition de notre compatriote. Il se plaît à louer ses reliures exécutées sur le *Mireille* de Mistral, édition Hachette, avec les figures mosaïquées de *Miréio* et de *Vincèn* sur les plats, ainsi que la coloration polychrome du cadre, absolument nouvelle, dit-il. Ce véritable chef-d'œuvre n'était point seul à attirer l'attention dans la vitrine de M. Magnin. Il faut encore citer sa doublure maroquinée et multicolore de *Paul et Virginie*, éblouissante comme un vitrail moderne, et surtout les deux reliures extraordinaires qui

enveloppent la *Française du siècle*, et son *Son Altesse la femme*, d'une exécution ornementale très riche, très brillante, très artistique.

L'art de vêtir les livres à la moderne a fait peu de progrès à notre époque ; jusqu'à maintenant on a vécu sur le passé, par de larges emprunts au style des temps anciens, quelquefois repris isolément, quelquefois fusionnés. La formule de l'art nouveau n'est pas encore nettement dégagée ; les artistes la cherchent dans des voies encore inconnues. C'est le point que, parmi ces rares novateurs, un des plus remarquables soit précisément un Lyonnais, qui a d'autant plus de mérite à attirer l'attention qu'il a à triompher de l'indifférence de ses compatriotes et des préjugés des Parisiens. Il faut considérer aussi que son art est particulièrement ingrat dès qu'il cherche à s'élever au-dessus du niveau de l'industrie courante pour donner à nos pensées actuelles une enveloppe dorée qui en révèle en quelque sorte, par son aspect extérieur, l'expression intime et le sens caché.

Il convient donc de louer tout particulièrement M. Magnin de permettre par ses efforts à sa ville natale de revendiquer une place honorable dans cette si rare et si artistique industrie et de contribuer pour sa part, pour la mise en forme du livre, le choix des maroquins, la combinaison des plats, la richesse parachevée des doublures, la qualité merveilleuse des dorures et la sertissure des mosaïques, à la création d'un genre indiscutablement nouveau et d'un style d'allure toute moderne.

H. M.





MM. A. LUMIÈRE et ses Fils



UX portes même de Lyon, dans ce riant quartier de Monplaisir appelé à devenir, à une époque peut-être rapprochée, un des plus vivants et un des plus industriels arrondissements de la grande cité, est établie l'usine de MM. Antoine Lumière et ses fils pour la fabrication des *plaques sèches pour la photographie.*

On sait, ou du moins les photographes de profession savent, que cette industrie, avant qu'elle fût implantée à Lyon par les courageux novateurs qui nous en ont définitivement dotés, appartenait exclusivement à l'étranger, et semblait être pour lui une sorte de privilège interdit aux Français. La Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, étaient les sources débordant sur notre pays. MM. Lumière, s'ils n'ont pas tari ces sources leur ont, du moins, barré le passage, et ont aidé ainsi à augmenter notre richesse nationale. En effet, aujourd'hui ces pays même viennent s'alimenter à l'usine de Monplaisir.

Il serait curieux et intéressant de suivre ici MM. Lumière, pas à pas, dans leurs recherches patientes, dans leurs efforts, dans leurs incessantes expériences. Que de travaux! Que d'études! Que d'essais! Aussi, quelle énergie ne se décourageant jamais! Il fallait créer de toutes pièces un outillage considérable; découvrir des procédés dont le résultat devait être, non pas la simple mise en œuvre d'une chose connue, mais son perfectionnement poussé aux dernières limites. Comme tout est utile aux hommes de science aussi bien qu'aux hommes de bonne volonté, une expérience à côté avait souvent pour résultat de leur faire rencontrer, dans ce vaste champ de la science qui est bien leur domaine, une découverte nouvelle et qui trouverait son application à son heure.

..

L'usine de MM. A. Lumière et ses fils a été fondée en 1882, et de suite elle est entrée en fonctionnement. La production des plaques sèches, d'abord restreinte, s'est accrue d'une manière régulière et incessante. Elle a pris un tel développement qu'elle exigeait, à la fin de l'année 1889, le concours de plus de cent ouvriers et ouvrières. La moyenne de la fabrication journalière était à ce moment de 1,500 douzaines de plaques 13×18 ou leur équivalent en plaques d'autres grandeurs.

On se fera facilement une idée du développement de cette industrie en considérant que, dans le courant de l'année 1889, la transformation des matières premières a porté à l'usine Lumière sur les chiffres suivants : 1,700 kilos d'azotate d'argent ont été convertis en bromure d'argent émulsionné dont le couchage sur verre a nécessité une surface d'environ 102,200 mètres carrés représentés par 90 wagons de 50 caisses de verres à vitres. En 1890, ces chiffres sont presque doublés.

..

Nous allons maintenant essayer de donner une idée de la vaste organisation industrielle qui nous occupe en l'abordant par les détails :

A leur arrivée à l'usine, les feuilles de verre sont débitées en bandes d'une largeur commune à plusieurs dimensions de plaques, 15, 27 et 30 centimètres, etc., la bande conservant la longueur entière de la feuille dans laquelle elle est coupée. Ces bandes sont alors nettoyées mécaniquement au moyen de machines qui ont été étudiées et construites à l'usine même.

L'extension de l'émulsion s'effectue à l'aide d'un appareil spécial établi de manière à déverser le liquide sur les verres avec une pression et une température constantes. Ces verres sont placés bout à bout sur des courroies sans fin animées d'un mouvement de translation uniforme et passant sur une table parfaitement horizontale dont la longueur atteint 20 mètres. Lorsque les bandes arrivent à l'extrémité de la table, la couche émulsionnée qui les recouvre s'est prise en gelée. On les dispose alors dans des séchoirs appropriés.

La dessiccation de la couche, qui exige environ dix heures, est obtenue par le passage d'un courant d'air filtré dont la température et le degré hygrométrique

sont maintenus constants, quel que soit l'état atmosphérique extérieur. Cette condition, d'une importance capitale pour une fabrication régulière, est réalisée par l'emploi de machines réfrigérantes, de réchauffeurs et de régulateurs de température conçus et exécutés pour le but même qu'ils doivent remplir.

Après le séchage on procède à un essai scrupuleux d'échantillons prélevés en différents points des séchoirs, et les plaques, soigneusement choisies, sont coupées transversalement, puis mises en boîtes. Ces dernières opérations, pour être menées rapidement et régulièrement, nécessitent un matériel spécialement construit à cet effet, et dont la description nous entraînerait trop loin.

Les salles de préparation, laboratoires et coupages, sont éclairés par la lumière artificielle dont la constance permet seule d'éliminer toute une classe d'insuccès. A la lumière rouge, primitivement adoptée, on a dû substituer la lumière verte, par suite d'accidents ophtalmiques survenus chez les employés astreints à séjourner de longues heures dans les laboratoires.

L'éclairage est obtenu par l'interposition d'écrans jaunes et verts superposés, choisis au spectroscope. La combinaison adoptée ne laisse passer que des radiations dont les longueurs d'ondes sont comprises entre 490 et 560 millièmes de millimètre. On voit donc qu'elle donne toute garantie, à la condition expresse de n'employer que la lumière artificielle telle que le gaz, la bougie, ou la lumière électrique par incandescence. Ce sont d'ailleurs les sources d'éclairage adoptées par MM. Lumière.

La force motrice est fournie par trois machines à vapeur d'une puissance totale de 80 chevaux, qui, indépendamment des divers organes spéciaux à la fabrication des plaques, actionnent une dynamo (100 volts, 100 ampères) d'Edison, servant à l'éclairage; une dynamo de Gramme (2 volts, 800 ampères) appliquée à la production de planches en photogravure; des ventilateurs; diverses machines-outils pour le travail des métaux et des bois, la fabrication des caisses d'emballage, etc., etc

*
* *

L'usine Lumière occupe une superficie de 6,000 mètres carrés.

Elle comporte, comme on l'a vu, tous les ateliers nécessaires à la fabrication des plaques. A côté de ceux-ci il en est d'autres répondant aux besoins d'une constante amélioration du matériel, à d'incessantes transformations en vue

d'une production, on ne peut dire plus parfaite, mais plus rapide et plus abondante. Elle a ses forges, ses ateliers de menuiserie, de serrurerie, de mécanique, ses laboratoires d'analyse, de transformation de résidus, etc.

Elle occupe ainsi les ouvriers de nombreuses corporations.

Elle est sortie créée de toutes pièces des mains de ses chefs; eux-mêmes ont fait son merveilleux ordonnancement. Tout a été construit sur leurs plans et sous leur direction : ateliers, machines de toute nature, appareils d'aération, d'éclairage électrique, de force motrice, etc.

Il faut signaler encore un atelier pour la fabrication des *plaques souples*; un autre pour la fabrication du papier sensibilisé.

Mais à côté de ces ateliers-modèles, répondant aux besoins d'une si importante industrie, sont des laboratoires spéciaux où la plupart des découvertes scientifiques se rattachant à la photochimie sont mises à profit par MM. Lumière, où de nouvelles découvertes, en germe depuis longtemps dans leur esprit, ont leur point de départ. Nous soulèverons ici un coin du voile en signalant leurs études micrographiques qui ont attiré l'attention du monde médical lyonnais.

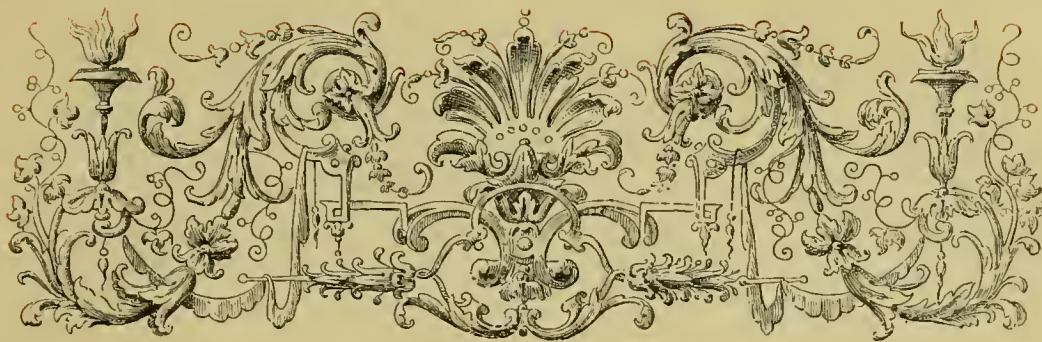
..

Pour revenir à l'objet principal de cette rapide étude et pour conclure, affirmons que l'entreprise de MM. Lumière, la fabrication des *plaques sèches*, intéresse Lyon à tous les points de vue; affirmons aussi que leur mérite est au moins égal à celui des hommes qui, avec l'industrie de la soie, ont fait de notre petite patrie, la riche cité industrielle que l'on sait. Une industrie nouvelle, outre qu'elle aide à la vie d'un certain nombre de citoyens, a ses effets qui se répercutent sur la masse, dans le sens le plus favorable. Elle est un bienfait pour le pays comme pour la cité où elle s'implante et se développe. La preuve en est faite.

L'usine de MM. Lumière aura un jour :

Ses milliers de bras et ses milliers de cœurs.

De ses ateliers il sort chaque jour des œuvres d'art. On en peut juger par les planches que renferme cet ouvrage. Les plaques pour la photographie qu'elle produit ont obtenu dans toutes les Expositions les plus hautes récompenses; elles vont aujourd'hui dans le monde entier, dans les plus lointains pays, porter le nom de ses fondateurs et aussi un des rayons de notre génie national.



LUTHERIE ARTISTIQUE

Paul Blanchard, luthier

Fournisseur du Conservatoire National de Musique de Lyon



BLANCHARD, natif de Mirecourt, la cité Lorraine d'où sont sortis tous nos illustres luthiers français, les Lupot, Vuillaume, Gand, Silvestre, etc., a fait son apprentissage dans sa ville natale (maison A. Darte, beau-fils et successeur de N. Vuillaume) ; il vint ensuite travailler pendant sept années dans la maison Silvestre, à Lyon, où il acquit la connaissance des anciens instruments, et s'établit en 1876 dans cette ville. Depuis cette époque M. Blanchard s'est livré avec succès à la réparation des anciens instruments et à la facture des instruments neufs en s'inspirant des traditions des anciens luthiers italiens et français.

Voici l'appréciation autorisée de M. A. Vidal (1). « Belle lutherie, facture soignée, patrons élégants, filets d'une grande pureté, vernis rouge-brun à l'huile bien réussi. Aucune imitation de vieux ». Son atelier est devenu le

(1) *La lutherie et les luthiers* (page 207) Antoine Vidal (Quantin, éditeur).

rendez-vous de tous les dilettantes lyonnais, parmi lesquels il compte de nombreux amis; artistes et amateurs s'y rencontrent, dissertant sur l'art musical. M. Blanchard a exposé à Paris un double quatuor d'instruments à archet, comprenant : quatre violons, deux altos, deux violoncelles d'une excellente sonorité ; les artistes Lyonnais ont tellement apprécié la valeur de ces instruments, qu'ils en ont fait l'acquisition avant même leur expédition à Paris. On retrouve effectivement dans leur facture toutes les qualités dont parle M. Vidal et que le Jury de la classe XIII a confirmées en décernant la médaille d'argent à cet habile luthier.

C'est un succès dont il doit être fier; car, c'est la première fois qu'il expose.

M. E.





M. ELOPHE POIRSON



LOPHE POIRSON, lauréat d'une médaille de bronze, se qualifie modestement de Luthier amateur. Il occupe, en effet, dans l'administration des télégraphes une importante situation. Cela n'empêche pas cet exposant d'avoir fait passer sous les yeux du jury des instruments aussi remarquables par la beauté de la forme que par les exceptionnelles qualités du son. M. Poirson qui a commencé seul et qu'au début les luthiers de profession ne daignaient même pas discuter, est en passe, selon le mot de Marsick, de devenir le premier luthier de notre époque. C'est un chercheur, un obscur et un savant. Il a longuement étudié les formes et les procédés des grands maîtres, non pour les imiter servilement, mais pour chercher à surprendre le secret de leur fabrication. Ses progrès dans l'art de la lutherie sont d'ailleurs étonnants. Il produit maintenant et à coup sûr des instruments de plus en plus parfaits. Certains d'entre eux sont déjà connus et réputés dans le monde des artistes. On sait que Marsick, qui n'a pas craint de confier à Elophe Poirson son Stradivarius pour le lui faire réparer de fond en comble, joue d'habitude sur des violons du jeune et éminent luthier lyonnais. Au

surplus, la médaille que des maîtres luthiers peu favorablement disposés vis-à-vis d'un « amateur » qui n'a pris ses grades ni à Mirecourt, ni dans un atelier, ont cependant été forcés de décerner à M. Poirson, démontre bien significativement quelle supériorité artistique et matérielle ils ont reconnue dans l'œuvre si étonnamment personnelle de ce télégraphiste faisant des chefs d'œuvre de lutherie à ses moments perdus.





Maison MERKLIN & C^{ie}



ÉPUTATION artistique justement acquise et brillamment consacrée par de nombreuses distinctions et récompenses décernées à M. J. Merklin ou aux établissements qu'il a dirigés ; maison depuis longtemps classée parmi les premières dans la facture des orgues par les travaux considérables qu'elle a exécutés.

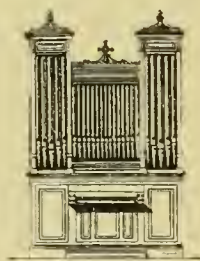
On connaît à Lyon les orgues électriques du Temple des Brotteaux, de Saint-Nizier et de Saint-Bonaventure, à Paris celui de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et les orgues de chœur de Notre-Dame et de Sainte-Clotilde ; c'est un instrument du même système qui était exposé dans la galerie Desaix. Divisé en deux parties, distantes de 20 mètres chacune des claviers disposés au milieu de la salle, il donnait l'idée juste des ressources innombrables et des facilités d'installation, qu'on peut obtenir avec cette ingénieuse application.

En accordant à MM. Merklin et C^{ie} *la seule médaille d'or* donnée aux grandes orgues le Jury a reconnu le service inappréciable qu'ils ont rendu à l'Art national en appliquant aux grandes orgues les procédés électro-pneumatiques.

Malgré le beau résultat obtenu par cette application la Maison Merklin n'a pas abandonné la construction des instruments à mécanisme ordinaire, employé par eux avec tant de succès dans les orgues de Saint-Eustache de

Paris, Saint-Nicolas de Fribourg, à l'église Nationale de Saint-Louis-des-Français à Rome, et pour les cathédrales de Lyon, Rouen, Clermont, Montpellier, Moulins, etc., etc.

En 1847 et 1855 des récompenses de 1^{re} classe avaient été déjà accordées à la Maison Merklin, en 1867 et 1878 elle obtint deux médailles d'or (1). M. J. Merklin fondateur de la maison fut fait chevalier des ordres de Léopold en 1855, et d'Isabelle la Catholique en 1857; Chevalier de la Légion d'honneur en 1867, il fut nommé commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand en 1881.



(1) En 1886, à l'Exposition des Arts et Sciences industriels à Paris, elle reçut un diplôme d'honneur, et la même année l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Ville de Lyon lui décerna une médaille d'or (Prix Lebrun).



M. CL. MARTIN

DANS la Classe 14, réservée à la médecine et à la chirurgie, l'exposition la plus remarquable était incontestablement celle de M. Cl. Martin, médecin-dentiste de notre ville. Le jury l'a d'ailleurs reconnu en lui décernant, à l'unanimité, un grand prix, qui le met au premier rang, en avant même de ses confrères de Paris, dont les plus qualifiés n'ont obtenu qu'une médaille d'or.

M. Martin avait exposé dans de larges vitrines, non seulement les nombreux perfectionnements qu'il a apportés à l'art dentaire, mais encore des exemples de ses tentatives heureuses sur les restaurations de la face prouvant qu'à côté des connaissances strictement professionnelles, il a poursuivi avec persévérance, talent et succès, des opérations qui sont du domaine de l'art chirurgical le plus délicat.

Grâce à son intervention, de nombreux malades qui avaient perdu, à la suite de lésions diverses, une lèvre, le nez, l'œil, ou même une partie plus considérable de la face, ont recouvré un visage à peu près régulier et normal. Ces restaurations ne présentent pas seulement un intérêt au point de vue de l'esthétique, elles rétablissent le plus souvent le fonctionnement naturel des organes, et toujours font disparaître la répulsion insurmontable qu'inspirent les malheureux affligés de ces déformations.

La perfection obtenue par les procédés de restauration de M. Martin sont tels, qu'un jour, M. le professeur Verneuil, les citant au cours d'une leçon sur la rhinoplastie, continua dans ces termes : « Une preuve du talent avec lequel sont faits ces appareils, c'est que personne d'entre vous, Messieurs, ne s'est douté jusqu'à présent que, dans la salle, se trouve un auditeur porteur d'un de ces nez artificiels ». Et chacun de regarder le nez de son voisin. On ne reconnut le mutilé que parce que son visage se mit à rougir, tandis que son nez le trahissait en restant d'une pâleur désespérante (*Progrès médical*).

Nous ne pouvons donner une idée plus précise de l'ensemble de ces travaux qu'en reproduisant l'appréciation de l'éminent chirurgien dont Lyon s'honore, M. Ollier, qui a écrit la préface du dernier ouvrage de M. Martin.

« Depuis 50 ans, l'art de réparer les défauts des arcades dentaires, de la voûte palatine et du voile du palais, a fait d'intéressants progrès, et, dans tous les pays, des dentistes habiles ont souvent découragé les chirurgiens qui essayaient de lutter avec eux par la reconstitution autoplastique des organes absents ou mal formés. L'ablation et les résections des maxillaires ont aussi donné lieu à l'invention de nombreux appareils prothétiques qui témoignent de l'ingéniosité et de l'habileté de leurs auteurs, en rendant les plus utiles services au point de vue orthopédique et fonctionnel.

« Mais, jusqu'ici, lorsqu'il s'agissait de réparer les difformités de la face qui succédaient à l'ablation totale ou à la résection des maxillaires, on attendait la guérison de la plaie opératoire. On ne remplaçait que secondairement l'os enlevé, en luttant contre les rétractions cicatricielles déjà formées. On ne pouvait adapter alors une pièce d'égale dimension, car la loge primitive s'était graduellement réduite par le rapprochement concentrique des bords et des faces de la plaie profonde. On n'arrivait par cela même que tardivement, lentement et avec beaucoup de peine à la correction de la difformité. Souvent même, on était obligé de se contenter d'une correction approximative.

« C'est pour n'avoir pas à faire ces corrections secondaires, qui avec le temps deviennent de plus en plus difficiles, que M. Martin a eu l'idée de la *prothèse immédiate*, c'est-à-dire du remplacement immédiat de l'os enlevé par une pièce prothétique de même forme, qu'il fixe solidement sur les restes de l'os et qui reconstitue d'emblée la forme de la région.

.....

« On n'a qu'à parcourir le livre de M. Martin (1) et l'on verra, par les nombreuses photographies qui y sont reproduites, la perfection de forme qu'on obtient par cette nouvelle méthode de prothèse.

« Le même principe a été appliqué à la rhinoplastie. Construire, bâtir un nez avec la peau et les parties molles, sur un support en platine fixé d'une manière invariable dans les os voisins, telle est l'idée de la méthode de rhinoplastie que M. Martin a appliquée pour la première fois sur un malade de Létievant en 1877 (*voir les dessins en tête de cette notice*) et dont M. Poncet a communiqué un bel exemple au Congrès de Nancy en 1886. C'est une heureuse combinaison de l'autoplastie avec la prothèse.

« Tous les chirurgiens ont eu l'idée de soutenir pendant un temps plus ou moins long le nez après la rhinoplastie. Dans les opérations que j'ai faites en grand nombre, autrefois, j'employais les soutiens les plus variés, mais personne, que je sache, n'avait eu l'idée d'implanter dans le pourtour osseux des fosses nasales des charpentes métalliques qui devaient y rester indéfiniment et servir de soutien au nez dont on ne pouvait refaire le squelette.

« Il vaut mieux, sans doute, un support osseux pris sur le sujet lui-même quand on peut l'obtenir par la combinaison de l'ostéoplastie périostique et de l'ostéoplastie directe. Mais comme il est souvent impossible de trouver autour du nez les éléments de cette charpente, la rhinoplastie sur *support métallique permanent* constitue un véritable progrès.

« Ce n'est pas seulement sur la rhinoplastie proprement dite que s'est exercé l'esprit inventif de M. Martin, les diverses difformités du nez ou de la

(1) *De la prothèse immédiate appliquée à la résection des maxillaires. — Rhinoplastie sur appareil prothétique permanent. — Restauration de la face, lèvres, nez, langue, voûte et voile du palais*, par Cl. Martin, médecin-dentiste de l'Ecole du Service de Santé militaire, officier d'Académie, lauréat de l'Académie et de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société nationale de Médecine de Lyon (médaille d'or) G. Masson, éditeur. Storck, imprimeur.

cloison et des autres organes de la face lui ont fourni l'occasion d'imaginer des appareils ingénieux.....

« Presque toutes les observations consignées dans le livre de M. Martin ont été prises dans les services des hôpitaux de Lyon et les sujets en ont été présentés aux Sociétés de Médecine ou des Sciences médicales. Depuis, les résultats en ont toujours été contrôlés le plus loin possible de l'opération ce qui donne une valeur démonstrative qu'il est inutile de faire ressortir.

« Témoin depuis quinze ans des efforts incessants de M. Martin pour perfectionner la prothèse de la face, je me fais un plaisir de présenter au public le livre qu'il publie aujourd'hui. Je le recommande d'autant plus que sa lecture laissera, j'en suis persuadé, l'impression d'un esprit droit, consciencieux, véridique, animé du zèle le plus ardent pour les progrès de son art. Plein de dévouement pour les opérés de mes hôpitaux, auxquels il a toujours prodigué son temps et ses peines, M. Martin s'est attiré la haute estime de tous les chefs de service, qui ont trouvé en lui un collaborateur aussi habile que désintéressé. »

Lyon, juin 1889.

OLLIER



Après la présentation qu'on vient de lire, il ne nous reste qu'à donner les preuves matérielles des résultats qu'à obtenus M. Martin et nulle explication ne saurait valoir à cet égard la reproduction des photographies de quelques-unes des restaurations tentées et réalisées avec un plein succès.

Jeanne P..., dix-neuf ans, couturière, entre salle Saint-Paul le 2 mars 1878. Tumeur d'abord limitée au maxillaire supérieur, qui a gagné l'inférieur. Le 23 mars, M. Létievant opère la résection d'une partie du maxillaire inférieur; le 25 celle d'une partie du supérieur. Deux mois après, défor-

mation notable de la face, due à la rétraction cicatricielle. Le menton est en retrait. La seule dent qui reste ulcère le palais. La cavité buccale est fortement rétrécie. Ce retrécissement est d'abord combattu. Il y faut trois mois d'efforts. La malade retourne chez elle. En 1886, l'usure des appareils, la rétraction des tissus, un affaissement de la mâchoire inférieure lui a donné la physionomie du premier des dessins ci-dessus. — M. Martin construit et pose un appareil spécial pour corriger ces défauts. La seconde photographie montre le résultat obtenu.



M^{lle} P..., adressée à M. Martin par le professeur Terrillon de la Faculté de Médecine de Paris.

Cette malade eut le nez complètement détruit par un lupus, qui avait étendu ses ravages également sur les lèvres supérieure et inférieure. Son orifice buccal était béant et entouré sur une grande étendue de tissu cicatriciel. Il ne montrait que quelques dents restant de la mâchoire inférieure.

La reproduction photographique donnera une idée de la physionomie de cette malade.

Pour remédier à ces difformités, on a tout d'abord remplacé les dents



absentes par deux pièces, l'une supérieure, l'autre inférieure, réunies entre elles par des ressorts.

A la partie médiane de ces pièces, on a ménagé une ouverture dans laquelle vient se fixer, par le mécanisme des fermoirs de bracelets, pour l'inférieur, une pièce représentant seulement la lèvre, et pour le supérieur un appareil plus volumineux comprenant lèvres et nez artificiels.

L'appareil prothétique qui représente la lèvre inférieure a vingt-quatre millimètres de hauteur sur soixante-neuf de longueur; quant au supérieur il présente soixante-dix millimètres de hauteur, sur soixante-quatorze de largeur.

Les deux pièces réunies pèsent à peine onze grammes; elles sont construites en caoutchouc durci, à l'exception des bords qui sont en caoutchouc mou pour obtenir une adaptation plus parfaite.

Cette application de caoutchouc mou sur les parties latérales a une certaine importance au point de vue fonctionnel, car lorsque les pièces rigides ont une si grande étendue, et que les parties molles sous-jacentes sont sujettes à quelques mouvements, il arrive parfois que l'appareil laisse un vide entre la peau et lui; l'appareil que nous venons de décrire remplissait avantageusement le but proposé; l'esthétique ne laisse plus rien à désirer. La mastication se faisait aussi normalement qu'elle peut-être exécutée avec un dentier ordinaire; enfin la prononciation était assez bonne.





MM. TRENTA frères



INGÉNIEUX et infatigables ouvriers, MM. Trenta frères, dont l'un vient d'être enlevé par une rapide maladie, se sont fait une place unique dans notre centre scientifique et industriel pour la construction des appareils de précision, dont le monopole appartenait jusque-là exclusivement à Paris.

Ils ont exposé divers outils de leur invention en particulier un contrôleur de rondes que les veilleurs seront les derniers à recommander, car grâce à lui, leurs fraudes prévues ne pourront plus se donner libre cours. Les patrons en revanche seront assurés d'une régularité parfaite dans le service et d'une garantie mécanique indiscutable de la conscience des employés chargés de parcourir les usines la nuit à des heures déterminées.

Le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* donne ces indications préalables à la description complète de ce contrôleur de rondes dans laquelle nous ne saurions entrer ici.

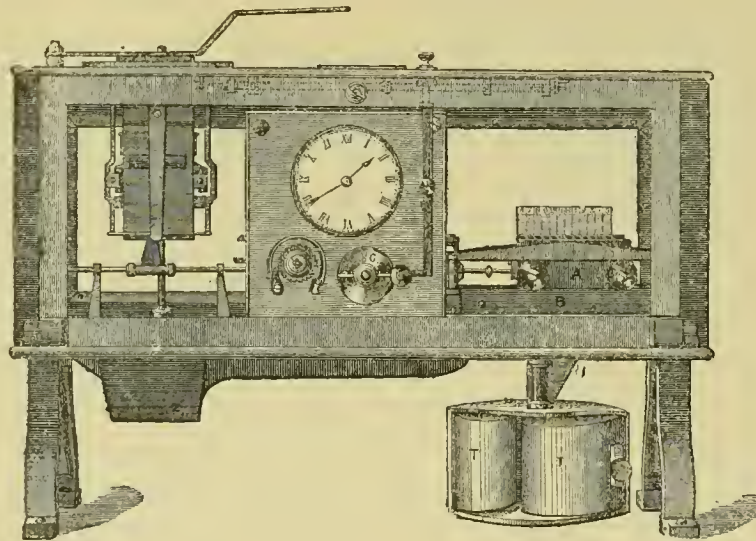
RAPPORT fait par M. REDIER, au nom du Comité des arts mécaniques sur le
CONTROLEUR DE RONDRES, présenté par MM. TRENTA FRÈRES, mécaniciens
à Lyon, quai Claude-Bernard, 6.

Les contrôleurs de rondes ne datent que du premier Empire ; les plus anciens connus se voient encore en parfait état dans les galeries du Louvre ; ils sont de l'invention des Lepaute.

Schwilgué, le restaurateur de la célèbre horloge de Strasbourg, imagina, il y a quarante ans, de faire imprimer un mot par la succession des pointages que faisait le surveillant sur sa route. Cette idée a été exploitée de différentes manières et avec beaucoup de succès.

MM. Trenta ont voulu faire mieux et leur invention offre toutes les garanties désirables.

L'ensemble se compose d'un appareil central important, muni d'une horloge marchant huit jours et chargée de la distribution des cartes de contrôle qui seront poinçonnées par le surveillant suivant une marche indiquée.



Avant la nuit, un appareil porte-cartes reçoit un nombre de celles-ci égal au nombre de rondes à faire. Puis l'appareil est fermé. Le surveillant doit attendre que sa carte tombe dans un récipient pour l'y saisir. S'il est en retard, une piqûre indique à quelle heure il est venu. Muni de cette carte, il passe devant chacun des postes et frappe sur ce carton un signe gravé en relief.

Ce relief, fixé au poste à surveiller, est différent à chacun d'eux, de façon qu'on puisse s'assurer si le parcours a été complètement suivi, et dans quel ordre il a été suivi.

La ronde terminée, la carte est remise dans un autre compartiment de l'appareil central et une piqure faite par l'horloge indique l'heure à laquelle la ronde a été achevée.

Un second surveillant, ou le même, suivant les circonstances, prend une seconde carte et les choses continuent ainsi pour tous les tickets ou cartes déposés dans le compartiment.

Enfin l'horloge a pour mission de fermer automatiquement la cage qui contient le tout, en sorte qu'on ne peut toucher aux fonctions qu'à certaines heures voulues.

Toutes ces fonctions assez compliquées ont été édifiées d'une façon simple et solide et quelques détails en sont entièrement neufs et très ingénieux.

Nous ajouterons qu'au point de vue de l'exécution, le travail est très remarquable. Les meilleurs ateliers de Paris ne font pas mieux et il est heureux de voir ces bonnes traditions se répandre loin de la capitale.

Votre Comité vous propose de remercier les auteurs de leur communication et de publier dans le *Bulletin* de la Société le présent rapport accompagné des dessins et légendes propres à en faire connaître les détails de construction.

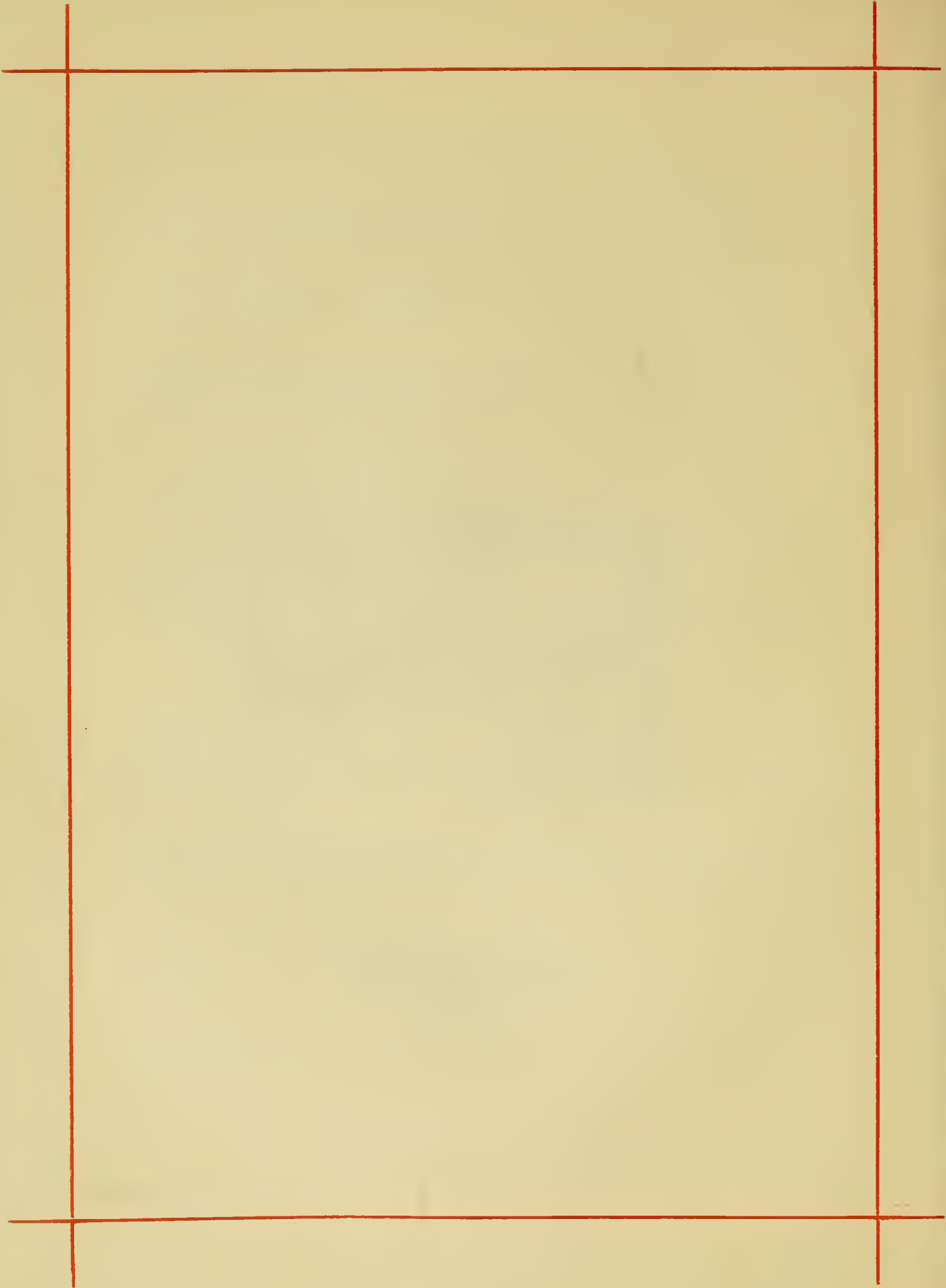
Signé : REDIER, rapporteur.

Approuvé en séance le 12 juillet 1889.

MM. Trenta frères, avaient encore exposé, un dynamomètre-sérimètre pour mesurer la ténacité et l'élasticité de la soie ; un appareil compteur d'apprêt pour tors et filage de la soie, et préparé un dynamomètre pour essai des étoffes de soie qui ne put être achevé en temps utile.

Ces instruments se distinguent par une manipulation commode, une exécution supérieure qui en font de véritables outils de précision donnant des indications toujours exactes.





EXPOSANTS LYONNAIS

DU GROUPE II

Classe 6

Éducation de l'enfant. Enseignement primaire Enseignement des adultes

École des sourds et muets, à Villeurbanne, près Lyon. Directeur, **M. Hugentobler**. — Plan général, travaux du directeur et des élèves, documents divers.

École municipale de tissage, place Belfort, 2. — Travaux exécutés par les élèves. Tableaux tissés en soie.

Inspection de l'enseignement primaire. — *Inspecteurs d'Académie et Inspecteurs primaires*.

MM. Gaudier, *Inspecteur d'Académie à Lyon*. Rapports.

Courcière, *Inspecteur d'Académie à Lyon*. Rapports.

Ragot, *Inspecteur à Lyon*. Mémoire sur l'inspection.

École normale. Lyon. — Travaux manuels.

Écoles primaires supérieures. — Lyon : *rue d'Auvergne*. Couture, dessin, cahiers ; — *rue Mazenod*. Couture, compositions, dessins d'ornement, histoire, littérature ; — *rue Sainte-Catherine*. Couture.

Écoles primaires élémentaires. — *Lyon*. Travaux. — *Oullins*. Carte en relief du canton de Saint-Genis-Laval.

Écoles maternelles. — *Lyon* : *rue Montgolfier* ; — *École de la Mouche*. Travaux d'aiguille ; — *Avenue des Ponts*. Petits travaux et albums.

Destips : *Instituteur public*, *rue Jacquard*. — Relief géologique du Rhône. Place en relief de Lyon.

Maurin (M^{me}) *Institutrice publique*, *rue de l'Ordre*. — Monographie scolaire.

Classe 7

Organisation et matériel de l'enseignement secondaire

Luquin (M^{lle}), *rue de la République*, 17. — Le commerce, enseignement synthétique en seize tableaux.

Nolot (A. J.), *rue Cavenne*, 21. — Plan de son institution, éclairage électrique, chauffage à vapeur, bains, buanderie, service des eaux.

Classe 8

Organisation, méthodes et matériel de l'enseignement supérieur

Grandclément (D^r J. E.), *place Bellecour*, 7. Tableau représentant l'œil et ses diverses conformations avec texte explicatif.

Loret. *Mattre de conférences à la Faculté*. — Mission archéologique française du Caire.

Société d'anthropologie. Publications.

Société de géographie. Publications.

Société littéraire, historique et archéologique. Publications.

Société de topographie historique. Publications.

Musée Guimet. MM. GUIMET et DE MILLOUÉ. — Catalogue du Musée (Lyon).
Guide au Musée. — Annales du Musée Guimet. — Revue de l'histoire
des religions. — Bibliothèque de vulgarisation. — Documents pour le
catalogue illustré du Musée. — Albums de vues photographiques. —
Compte-rendu du troisième Congrès des Orientalistes, Lyon, 1878.

Archives départementales. — *Rhône*. GAUTHIER.

Archives communales. — GUIGUE, ROLLE et VAESSEN : Lyon, 3 vol.
Villefranche, 1 vol.

Archives hospitalières. *Rhône*. STEYERT ; ROLLE et DE SOULTRAIT,
Lyon, 4 vol. Villefranche, 1 vol.

Facultés et établissements publics d'enseignement supérieur. —
Ab. HIRSCH, *architecte en chef de la Ville*. Plans et photographies des
Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres.

PUBLICATIONS COLLECTIVES. — **Université Lyonnaise.**

Programme des cours des Facultés ;

Guide de l'étudiant à Lyon ;

Bulletin des travaux de l'Université ; Travaux de l'année 1888, 1 vol. de 550 p.

Faculté de Droit. *Annales de droit commercial français, étranger et
international*, sous la direction de M. le professeur Thaller, 2 vol. in-8°
1886-1887-1888. Rousseau, éditeur.

Faculté de Médecine. *Archives de l'Anthropologie criminelle*, sous la
direction de M. le professeur Lacassagne. 3 vol. in-8° 1886-1887-1888.
Storck, éditeur.

Faculté des Lettres. *Annuaire de la Faculté des Lettres* de Lyon fondé en 1888. Composé chaque année de trois fascicules, (histoire, philologie et littérature, philosophie).

1^{re} Année. (Fasc. I) Berlioux : *Les Atlantes* ; Bayet : *La Révolte des Romains en 799* ; L. Clédat : *La Chronique de Salimbene*. — (Fasc. II) : Paul Regnaud : *Stances sanskrites inédites* ; E. Belot : *Pasitèle et Colotés* ; Ph. Soupé : *Corneille Agrippa* ; L. Clédat : *Études de philologie française* ; G. Heinrich : *Herder orateur*. — (Fasc. III) : Ferraz : *Étude sur la philosophie de la littérature* ; Regnaud : *Remarques sur l'étymologie et le sens primitif du mot Θεός*.

2^e Année. (Fasc. I) : E. Lefébure : *Sur l'ancienneté du cheval en Égypte* ; Ch. Bayet : *La fausse donation de Constantin* ; L. Clédat : *Lyon au commencement du XV^e siècle* ; E. Belot : *Nantucket* ; A. Breyton : *La bataille de Cannes* ; L. Fontaine : *Note sur un opuscule soi-disant inédit de J.-J. Rousseau*. — (Fasc. II) : P. Regnaud : *Stances sanskrites inédites* ; — *Études phonétiques et morphologiques* ; L. Clédat : *La flexion dans la traduction française des sermons de saint Bernard* ; F. Brunot : *Le valet de deux maîtres* ; L. Fontaine : *J.-J. Rousseau, ses idées sur l'éducation avant l'Émile*. — (Fasc. III) : M. Ferraz : *Étude sur la philosophie de la littérature (suite)* ; A. Bertrand : *La psychologie extérieure* ; P. Regnaud : *Mélanges*.

3^e Année (Fasc. I) : G. Bloch : *Remarques à propos de la carrière d'Afranius Burrhus* ; E. Belot : *De la révolution économique et monétaire* ; L. Clédat : *La Chronique de Saliubene (parties inédites)*. — (Fasc. II) : P. Regnaud : *Stances sanskrites inédites* ; G. Lafaye : *Discours d'ouverture* ; G. Bizos : *Essais sur l'apparition du mélodrame en France* ; P. Regnaud : *Mélanges philologiques* ; Grandjean : *Tableaux comparatifs des principales modifications phonétiques que présentent les infinitifs des verbes faibles dans les dialectes germaniques*. — (Fasc. III) : L. Arloing : *Dissociation et association nouvelle des mouvements instinctifs sous l'influence de la volonté* ; A. Bertrand : *Un discours inédit de André-Marie Ampère* ; A. Bertrand : *La psychophysiologie au XVII^e siècle* ; R. Thamin : *Le livre de M. Bain sur l'éducation* ; A. Hannequin : *Leçon d'ouverture d'un cours sur la philosophie des sciences* ; P. Regnaud : *Sur l'origine de quelques mots sanskrits qui désignent l'homme et l'humanité* ; P. Regnaud : *Nouvelles remarques sur l'évolution des îdes* ; J. Minard : *Contributions à la théorie des hallucinations*.

Bibliothèque de la Faculté (a remplacé l'*Annuaire* en 1886). E. Leroux, éditeur.
14 volumes parus.

TOME I. — *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté (1702-1713)*, d'après les documents inédits des archives de Paris. Berlin et Neuchâtel, par Emile Bourgeois, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Lyon (1887). In-8 avec carte.

TOME II. — *Science et psychologie, nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran*, publiées avec une introduction par Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon (1887). In-8 avec fac-simile.

TOME III. — *La Chanson de Roland*, traduction archaïque et rythmée par Léon Clédat, professeur de langue et de littérature française du moyen-âge à la Faculté des Lettres de Lyon (1887). In-8.

TOME IV. — *Le Nouveau Testament*, traduit au XIII^e s., en langue provençale, suivi du rituel cathare, reproduction photolithographique du *Manuscrit de Lyon*, publiée avec une nouvelle édition du rituel par L. Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon (1888) photolithographie de Lumière, Imprimé par Storck. In-8°.

TOME V. — *Mélanges grecs*, par Ch. Cucuel et F. Allègre, maîtres de Conférences à la Faculté des Lettres de Lyon : *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon* (traduction). — *Une scène des Grenouilles d'Aristophane* (1888). In-8.

TOME VI. — *Mélanges de philologie Indo-Européenne*, par Paul Regnaud, professeur de sanskrit et de grammaire comparée, Grosset et Grandjean étudiants à la Faculté des Lettres de Lyon (1888). In-8.

TOME VII. — *Mélanges carolingiens*, par Ch. Bayet, doyen de la Faculté des Lettres, Breyton, Bardot et Pouzet, anciens élèves de la Faculté des Lettres. In-8.

TOME VIII. — *Zaïre* tragédie de *Voltaire*, édition critique préparée, sous la direction de M. Léon Fontaine, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres, par MM. Léger, Fréjafon, Couyba, étudiants de la Faculté. In-8°.

TOME IX. — *L'acquisition de la couronne royale de Prusse par les Hohenzollern*, par Albert Waddington, maître de conférences d'histoire à la Faculté des Lettres (1888). In-8.

TOMES X-XI-XII. — *Histoire de la littérature allemande*, par Heinrich, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, professeur de littérature étrangère (2^e édition). Chaque volume.

TOME XIII. — Thèse de M. Gallois, chargé de cours de géographie à la Faculté des Lettres.

TOME XIV. — *Étude sur la déesse grecque Tyché* par F. Allègre, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon.

A partir de 1890 cette publication, continuée, est comprise dans les *Annales de l'Université de Lyon* qui contiendront des travaux de littérature, de sciences, de médecine et de droit.

Revue des Patois, sous la direction de M. L. Clédat. Fondée en 1887, in-8.
Bouillon, éditeur; Storck, imprimeur.

Établissements scientifiques. Observatoire. — M. ANDRE, directeur de l'*Observatoire de Lyon*. Photographies, plans, publications et pendule.

École nationale vétérinaire. — Plans, programmes, appareils et travaux.

Classes 6-7-8

Conventz, rue Puits-Gaillet 13. — Spécimens de comptabilité industrielle, commerciale, agricole.

École Centrale Lyonnaise (directeur G. FORTIER), quai de la Guillotière, 20.
— Plans et programmes de l'École. Travaux exécutés par les élèves (dessins, épures, machines).

École de chimie industrielle (directeur J. RAULIN; sous-directeur, LÉO Vignon), quai Claude-Bernard, Palais des Facultés. — Photographies des laboratoires, modèles des cahiers de notes, produits fabriqués par les élèves.

École La Martinière (directeur T. LANG), rue des Augustins. 5. — Plans, programmes, travaux des maîtres et des élèves.

École supérieure de Commerce de jeunes filles de Lyon (directrice fondatrice : M^{lle} LUQUIN), 17, rue de la République. — Travaux pédagogiques, ouvrages sur l'enseignement commercial; travaux d'élèves; tableaux synoptiques.

École supérieure de Commerce et de Tissage de Lyon (directeur : SAINT-CYR-PENOT), rue de la Charité, 34. — Ouvrages publiés par les professeurs. Travaux d'élèves.

Société d'enseignement professionnel du Rhône (directeur T. LANG), rue des Marronniers. 7. — Documents administratifs et statistiques de la Société. Travaux d'élèves.

Classe 9

Imprimerie et librairie

Arnaud, place Saint-Nizier, 3. — Épreuves d'imprimés commerciaux.

Classe 10

Papeterie, reliure et matériel des arts de la peinture et du dessin

Magnin (Lucien), 18, quai de Retz. — Volumes reliés en maroquin, mosaïque de maroquin, exécution avec filets droits et courbés, fers gravés et courbes pointillées.

Classe 12

Épreuves et appareils de photographie

- Bellingard** (Pierre-J.), place Saint-Pierre, 3. — Épreuves, portraits photographiques au charbon.
- Coudan** (Noël), rue Centrale, 56. — Photographies au charbon pour double transfert.
- Lumière** (Antoine) et ses fils, à Monplaisir-Lyon, rue Saint-Victor, 21. — Plaques sèches au gélatino-bromure d'argent, et impressions diverses.
- Victoire** (Joseph), rue Saint-Pierre, 22. — Photographie au charbon inaltérable.

Classe 13

Instruments de musique

- Aurand-Wirth**, rue de la République, 48. — Piano droit de style à cordes croisées et cadre en fer. Grand piano; cordes obliques, transpositeur.
- Baruth** (François-Claude), place de la Bourse, 3. — Piano droit et piano à queue.
- Blanchard** (Paul F.), rue Ferrandière, 45. — Double quatuor d'instruments à archet, comprenant, quatre violons, deux altos, deux violoncelles.
- Merklin et C^{ie}**. — Orgues à transmission électro-pneumatique. Instruments fonctionnant par des claviers placés sur une console unique.
- Muller** (ancienne maison), **Cousin** (Léon), successeur, place des Célestins, 9. — Instruments à vent, en bois et en cuivre.
- Poirson** (Elophé). — Violoncelles, altos, violons, archets, serre-joints pour réparations.

Classe 14

Médecine et chirurgie. — Médecine vétérinaire et comparée

Bousenot (Camille), Pharmacien. Fournisseur des Hôpitaux, (ancienne pharmacie Simon, fondée en 1807), place Le Viste, 4, rue de la République, 89, angle de Bellecour.

MÉDAILLE D'ARGENT BARCELONE..... 1888
MÉDAILLE DE BRONZE PARIS..... 1889

Éponges comprimées et Laminaria digitata stérilisés pour dilatations chirurgicales et obstétricales

Martin (Claude), médecin-dentiste, rue de la République, 30. Exposition universelle Paris 1878, médaille d'argent ; Exposition universelle d'Anvers, 1885, diplôme d'honneur.

Prothèse immédiate, appliquée aux restaurations des maxillaires.

Appareils prothétiques destinés aux restaurations chirurgicales de la face. — Nez artificiels, imitation parfaite de la peau, se fixant sans le secours de lunettes. — Restauration de la voûte et du voile du palais, pour fissures congénitales ou acquises. — Obturateurs spéciaux.

Classe 15

Instruments de précision

Trenta (frères), quai Claude-Bernard, 6. — Appareils pour contrôler les ronds.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Classe 6

EDUCATION DE L'ENFANT. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. —
ENSEIGNEMENT DES ADULTES

MÉDAILLES D'OR

Ecole normale primaire d'instituteurs à Lyon.

Ecole de la place Morel.

Ecole primaire supérieure de Sainte-Catherine, de jeunes filles, dirigée par
M^{me} Vacheron.

Ecole primaire élémentaire de filles, rue Mazenod, dirigée par M^{me} Hanon et
les écoles maternelles de la rue Lafayette, de la Mouche, de la rue
Montgolfier, de l'avenue des Ponts et de la Porte de Lyon.

MÉDAILLES D'ARGENT

Ecoles de Porto-Novo et d'Agone (Afrique), dirigées par les R. P. des
Missions africaines, de Lyon.

Ecole normale d'institutrices de Lyon.

Ecole primaire supérieure de jeunes filles de la rue Mazenod, dirigée par
M^{me} Hanon.

Ecole primaire de filles du 2^{me} arrondissement.

Ecole primaire de garçons, à Oullins.

Ecole des Sourds-Muets, à Villeurbanne.

Groupe scolaire de l'Ecole Saint-Georges. (Plan).

MÉDAILLES DE BRONZE

Baton, instituteur à Neuville-sur-Saône.
Destips, instituteur à Lyon, (2 médailles).
Ecole du cours Charlemagne. (Plan).
Ecole primaire supérieure de filles de M^{me} Guillermin, 2^{me} arrondissement.
M. Pagot, inspecteur primaire à Lyon.
Ecole normale d'instituteurs de Lyon.
Ecole normale d'institutrices de Lyon.

Classe 8

ORGANISATION ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MÉDAILLES D'OR

Archives communales, départementales et hospitalières.
Observatoire de Lyon.

MÉDAILLE D'ARGENT

Guimet et de Milloué.
Société de géographie de Lyon.

MENTION HONORABLE

Société d'Anthropologie de Lyon.

Classes 6-7-8

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

GRANDS PRIX

Ecole La Martinière.
Société d'Enseignement professionnel du Rhône.

MÉDAILLES D'OR

Ecole Centrale lyonnaise.

Ecole supérieure de Commerce pour les jeunes filles, à Lyon.

Ecole supérieure de Commerce et de Tissage de Lyon.

MÉDAILLES D'ARGENT

Ecole de chimie industrielle de Lyon.

Conventz.

Classe 10

PAPETERIE, RELIURE, MATÉRIEL DES ARTS DU DESSIN ET DE LA PEINTURE

MÉDAILLE D'ARGENT

Lucien Magnin.

Classe 11

APPLICATION USUELLE DES ARTS DU DESSIN

MÉDAILLE D'OR

M^{me} Leroudier (1).

MÉDAILLE D'ARGENT

B. Arnaud.

Classe 12

EPREUVES ET APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

GRAND PRIX

Antoine Lumière et ses fils.

(1) Nous avons, dans nos notices, classé M^{me} Leroudier, l'éminente brodeuse, à la suite de l'*Ameublement*, auquel ses travaux la rattachent d'ailleurs.

MÉDAILLE D'OR

Bellingard.

MÉDAILLE DE BRONZE

Noël Coudan.

Classe 13

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MÉDAILLES D'OR

Merklin et C^{ie}.

Baruth.

Blanchard frères.

Cousin.

MÉDAILLES DE BRONZE

Aurand-Wirth.

Elophe Poirson.

Classe 14

MÉDECINE ET CHIRURGIE. — MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET COMPARÉE

GRAND PRIX

Claude Martin.

MÉDAILLES DE BRONZE

Achard-Milhet.

Camille Boussenot.

Classe 15

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

MÉDAILLE D'ARGENT

Trenta frères.

GROUPE III

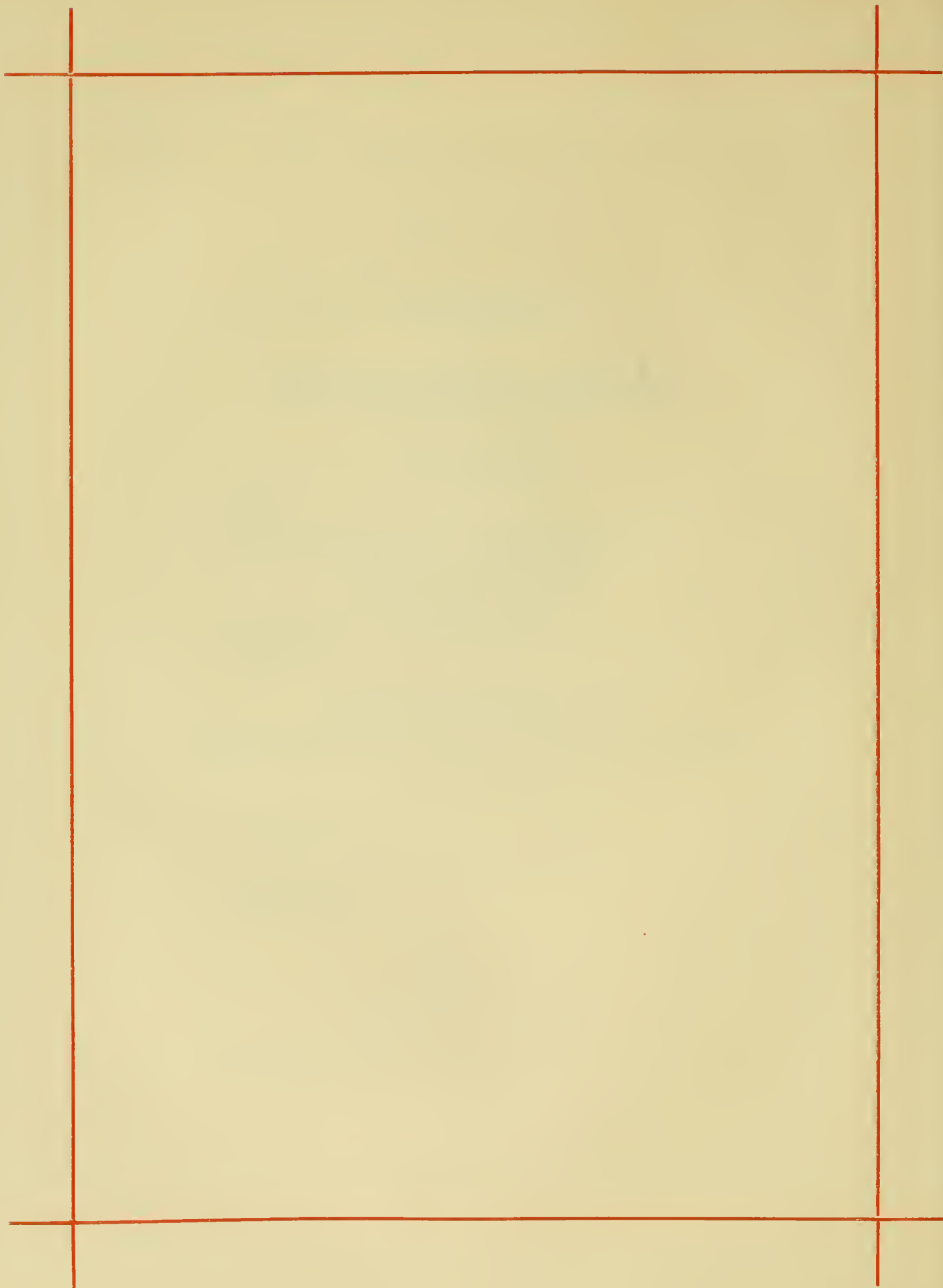
MOBILIER ET ACCESSOIRES

LE MEUBLE
par J. G. M. C.

LA BRODERIE ARTISTIQUE
par JOANNÈS MOLLASSON

LES VITRAUX
par GASPARD ANDRÉ

UN ORFÈVRE LYONNAIS
par EDOUARD AYNARD





LE MEUBLE

ET LA MAISON FLACHAT & COCHET



EN 1882, à la suite de l'Exposition organisée au Palais de l'Industrie par l'Union Centrale des Arts Décoratifs, le rapporteur du Jury des récompenses s'exprimait ainsi :
« Si nous avons dû, à cause de ses récompenses antérieures, placer M. Fourdinois en tête de l'industrie parisienne (pour le meuble) la province peut réclamer le même honneur pour MM. Flachat et Cochet, également hors concours. »

MM. Flachat et Cochet ont obtenu à l'Exposition universelle de 1889 une médaille d'or. Leurs amis s'attendaient à mieux.

A quoi attribuer cette déconvenue ? A la composition du Jury. On n'y voyait figurer ni connaisseurs désintéressés, ni architectes ou artistes compétents ; mais en revanche nombre de fabricants, de concurrents, experts, sans doute, dans la technique de leur art, mais engagés eux-mêmes dans des voies spéciales et plus soucieux des exigences de la mode et des goûts temporaires que des considérations de l'art seul.

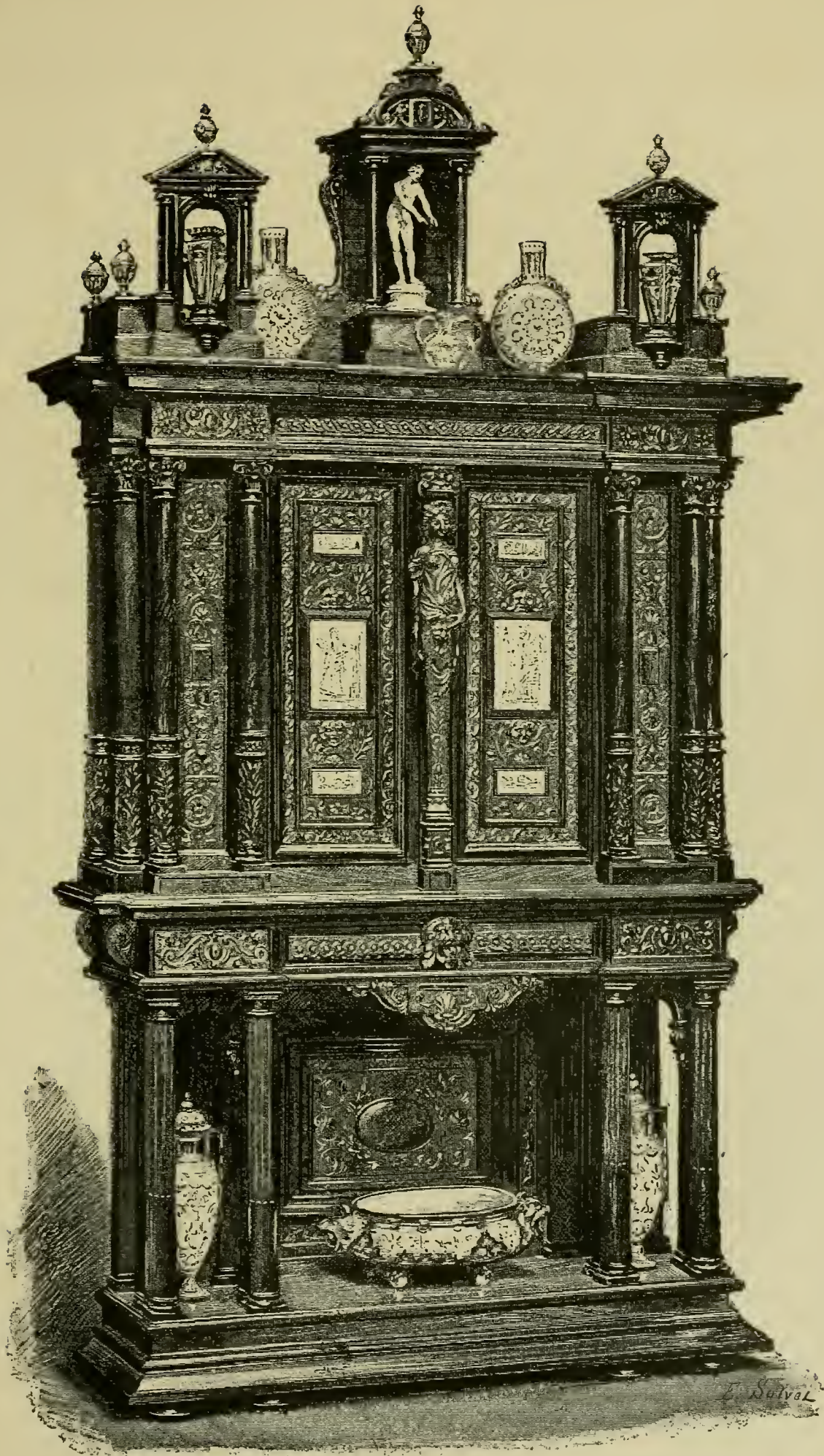
Peut-être faut-il voir dans la composition du Jury l'explication du petit nombre de hautes récompenses attribuées à cette classe de l'art décoratif relativement à d'autres moins importantes et beaucoup mieux partagées.

La maison Flachat et Cochet était la seule maison lyonnaise représentant l'industrie du meuble à l'Exposition universelle ; ces notes en ont pris une couleur un peu personnelle, peut-être ; mais nous sommes loin de le regretter, en raison non seulement de la valeur des produits exposés par cette maison mais surtout de la place qu'elle occupe en province et des services qu'elle y rend.

Le meuble est fait pour entrer dans un certain ensemble de choses d'art, et doit être apprécié par des juges au courant du mouvement artistique, et en vue de son appropriation avec le milieu auquel il est destiné.

L'exposition du meuble causait quelque déception à cet égard. Sans s'arrêter aux formes bizarres, prétentieuses, aux couleurs hurlantes exposées par de grands magasins doublés d'entreprises industrielles trop exigeantes, on rencontrait de fort belles choses, copiées avec un soin remarquable sur des modèles anciens, puis des spécimens d'inspiration archaïque, sauf leurs allures trop tapageuses, et dont l'utilité, l'usage, ne s'indiquait pas nettement sous l'avalanche ornementale. Mais on s'étonnait de n'y presque pas trouver ce qui eût dû surtout y être, LE MEUBLE, le meuble fait pour l'usage de la classe moyenne, pour les gens d'un goût sûr, que leur fortune permet de satisfaire. Ce meuble, répondant à nos besoins actuels, d'une exécution irréprochable, ornementé avec discrétion, même dans les spécimens les plus riches, la maison Flachat et Cochet le présentait à peu près seule, et non comme type d'exposition, mais comme spécimen de sa fabrication courante. Elle y avait joint en outre les tentures, la dorure, la miroiterie, la sculpture, les moulages, c'est-à-dire tout un ensemble de choses destinées à se rencontrer, à vivre ensemble, et qu'il est avantageux pour l'harmonie du tout de ne pas traiter séparément.

Cette exposition prouvait la continuité de l'effort, récompensé en 1878 par une médaille d'or ; le but, choisi depuis longtemps, poursuivi avec constance et sans dévier un instant ; la note caractéristique du goût de la maison obstinément maintenu entre les grossières décorations du meuble *vieux chêne* et les splendeurs, d'ailleurs disparues, des Fourdinois, entre la reproduction servile des anciens et les fantaisies inconsidérées des trop modernes. C'était la réalisation d'un programme qui eût en tout point satisfait les Lyonnais d'antan, comme il en charme quelques-uns de nos jours, programme d'artistes et de gens de bon sens. Il n'était point, paraît-il, pour plaire également partout.



Car l'école lyonnaise du meuble fut célèbre. Des chefs-d'œuvre sortirent des mains d'artistes ignorés, et on se rappelle la masse de richesses incomparables et insoupçonnées que fit mettre en lumière notre Exposition Rétrospective. Nulle part, l'art du bois ne fut représenté de façon aussi triomphale. Nous avons encore sous les yeux ces meubles, blonds, fauves ou sombres, aux patines variées et chatoyantes, parcourant toute la gamme des bruns, aux lignes ingénieusement agencées, aux modelés fins, souples et hardis.

C'est à cette école que puisèrent MM. Flachat et Cochet, avec une moindre richesse, une égale franchise, en s'inspirant de nos besoins actuels. Avec une moindre richesse, c'était une difficulté du programme. Faire de beaux meubles en ne lâchant pas la bride à l'ornementation, c'est faire de bonne prose sans adjectifs ni adverbes. Il faut payer comptant et ne livrer que des idées franchement écloses.

Et quand c'est l'art industriel qu'on prend corps à corps, la tâche est plus ardue encore. Il faut un homme ayant conscience de cette tâche, composant et dessinant, préparant le travail, sachant recruter le personnel, le débarrasser des mauvaises habitudes contractées, lui inspirer de l'intérêt pour le résultat à atteindre, et faisant converger au même but les efforts de tout ses collaborateurs.

Mais si, avec du talent, avec de l'énergie et de la patience, on peut arriver au résultat atteint, former un personnel, produire, on n'arrive point aussi aisément à constituer l'élément aussi indispensable — le public, la clientèle.

Faites-nous du nouveau, dit ce public, — qui n'achète que de l'ancien. Du nouveau? — Qui se met à sa table, dit un de nos amis, avec le projet de faire ce qui n'a jamais été fait, est sûr d'accoucher d'une bêtise. Le nouveau ne se cherche pas, il se rencontre. L'art n'est ni dans l'excessif ni dans l'excentrique, témoins ces sièges à cornes, ces tentures à hallebardes qui affligent parfois nos regards.

On ne songe pas assez, en cherchant du neuf à tout prix, par quelles insensibles successions de légères modifications, les formes usuelles ont varié. Il faut analyser ces formes; s'abstraire de tous les détails d'ornements qui amusent l'œil, et isoler mentalement le squelette dont les lignes essentielles s'infléchissent un peu plus, ou se raidissent davantage, ou se redressent petit à petit. C'est ainsi qu'on voit se dérouler paisiblement la marche des styles, sans que, sauf de rares exceptions sous l'influence d'artistes de génie comme Boule, la modification soit plus heurtée ou moins rationnelle que celle des formes dans la nature.

Cette recherche du nouveau quand même est la plaie de notre époque. Aucune autre ne l'a connue, et c'est la pierre d'achoppement de tout progrès. Au lieu d'évolutions naturelles et progressives, on procède par bonds et l'on se casse le cou.

C'est en suivant cette mode que la masse des pseudo-amateurs se jette sur la reproduction incessante et grossière de tous les styles successivement remis en honneur. Nous ne parlons pas, bien entendu, des amateurs véritables qui ont formé des collections et fait l'éducation de l'œil moderne, mais de ceux que contente le vieux remis à neuf, le marcottage de panneaux extraits ici et replacés dans des châssis empruntés par là.

Ces meubles conçus en vue de leur destination, point turbulents d'allures, sont des ouvrages soignés, solidement assemblés, ne semant pas leurs moulures décollées, ne perdant pas leurs plaquages effeuillés à toutes les intempéries. Ils sont pris surtout dans ce beau noyer, sans égal parmi les plus rares essences, dont la sculpture en plein bois est parée d'un réseau de veines, courant à la surface des reliefs, suivant le caprice du ciseau, les rattachant aux fonds et enrichissant la forme sans en faire perdre le sens.

Ce sont bons et honnêtes meubles, propres à rester dans les familles et à faire honneur aux petits-fils comme aux aïeux.

Faits pour leur destination, ce n'est pas dire que tables et buffets répondent à ce qu'on attend d'une table ou d'un buffet, mais, dans une large acception, qu'ils auront, avec cet air de famille qui réunit les objets sortis de la main d'un artiste, la physionomie qu'il faut pour s'harmoniser à la demeure à laquelle ils sont destinés, les proportions pour bien s'encadrer dans l'espace qui les reçoit, et quelque chose du caractère de ceux qui auront à s'en servir.

Tout est là. Respecter la matière qu'on emploie, s'attacher à bien rendre le programme donné ; plier les formes à ses exigences, orner sobrement, suivre les traditions sans s'y asservir ; prendre le nouveau quand on le rencontre, sans courir après de peur de l'excentrique, c'est là faire de l'art.

Ces enragés de vieilleries n'en réclament pas moins du nouveau. Ce sont les plus désolés de l'indigence des temps, en même temps que les plus hostiles à toute tentative personnelle. Plus l'artiste a mis de lui-même dans son œuvre, moins ils la prisent, déroutés qu'ils sont dans leurs mesquins aperçus, dans

leurs étroites et incomplètes connaissances. Ils critiquent avec assurance et découvrent-ils un détail qu'ils ignorent, le signalent avec mépris, disant : ce n'est pas de style. Aussi leur érudition relative fait-elle souvent fausse route ; tel cet amateur qui demandait avec gravité : « Oh ! pourquoi avez-vous doré ce meuble Renaissance. A la Renaissance, on ne dorait pas. » — Et le meuble n'était pas Renaissance, et à la Renaissance on dorait.

Or comme l'art, et surtout l'art qui attend acheteur, demande pour se développer un milieu favorable, on peut juger par là du concours que le public apporte à l'éclosion de cet art neuf qu'il réclame et auquel il tourne le dos. Hier il lui fallait du Louis XVI, du Louis XVI pur (on sait que là où il n'y a pas un flambeau, une guirlande ou une colombe, le Louis XVI n'est pas pur) et les lèvres des dames se tendaient merveilleusement pour prononcer ce mot *pur*. Aujourd'hui il ne faut que du vrai empire. Demain, sans doute, du Louis-Philippe de la bonne époque.

Aussi nos artistes qui, comme MM. Flachat et Cochet, persévèrent dans leurs efforts et travaillent à assurer leur individualité, ont-ils bon courage et vrai mérite. Disons bien vite qu'ils sont quelquefois récompensés par les encouragements des gens de goût, qui, s'adressant à eux, sont sûrs d'être satisfaits.

Leur préoccupation de composer, pour une destination déterminée, un meuble qui cadre bien avec son milieu, y prenne de la valeur et lui en ajoute, les guide dans la véritable voie de la tradition, qui amène parfois à faire légitimement du nouveau et qui est autrement méritoire que la production exceptionnelle d'une pièce sur laquelle se sont concentrés tous les efforts.

Nous pouvons citer un exemple bien caractéristique. C'est le programme d'un meuble que nous avons vu exécuter dans les ateliers Flachat et Cochet. Dans une grande pièce de la physionomie de laquelle il fallait tenir compte, il s'agissait de disposer contre une paroi, un bahut peu saillant, haut sur pattes à cause d'une bouche de chaleur. Ce bahut devait contenir rangées debout, et permettant une facile recherche, un grand nombre de gravures. Le devant devait s'ouvrir, sans que son développement gênât, le couvercle soulevé servait de support aux gravures à bonne hauteur et en bonne pente. Enfin, ce meuble d'un programme assez neuf devait être décoré dans le goût de la Renaissance, restant toutefois modestement à sa place et n'attirant pas l'œil.

Voilà l'un de ces programmes particuliers comme il s'en rencontre à chaque instant et dont il se faut tirer avec honneur.

C'est en se mettant bravement en face des exigences modernes, expressions de besoins réels et non des fantaisies injustifiées; c'est en se pliant docilement aux circonstances, qu'on peut se trouver sur le chemin de ce nouveau tant réclamé.

Ce qui sera fait dans cet ordre aura son caractère original et pourra durer. Le neuf factice et sans racines sera éphémère et bientôt rejeté.

Chercher à bien faire et non poursuivre coûte que coûte ce qui n'a pas encore été fait, s'inspirer des œuvres anciennes par leur connaissance parfaite, sans perdre de vue le programme tracé et le but à atteindre, c'est toute la formule de l'art et du style qui constitue peu à peu une époque. Les anciens n'ont pas fait autrement.

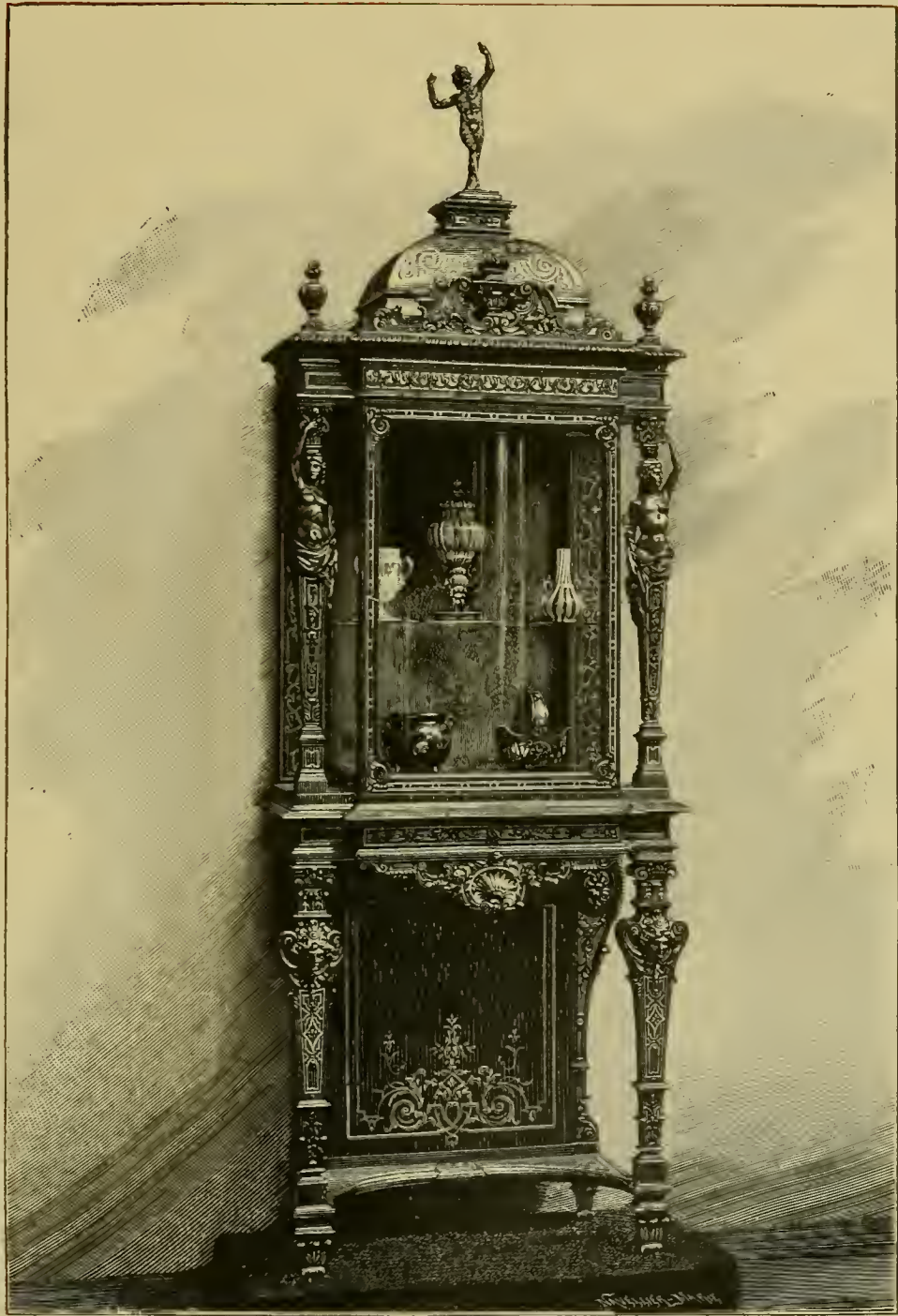
J. G. M. C.

*
* *

La maison Flachat et Cochet est des plus anciennes, et peut servir d'exemple caractéristique des échelons successifs que peut gravir une industrie, modeste à son origine, grâce à l'intelligence et la persévérance de ses chefs, par la suite des idées, la tendance continue à l'amélioration des produits, la recherche des débouchés, l'extension des diverses branches de l'industrie qu'elle exploite.

Son histoire est celle d'une bonne partie des arts décoratifs à Lyon; et aujourd'hui encore, après avoir successivement excellé dans l'encadrement, la miroiterie, la décoration intérieure des maisons particulières et des édifices publics les plus étudiés à ce point de vue, l'ébénisterie de luxe dont nos planches donnent quatre magnifiques spécimens, elle aborde avec le succès qui a toujours répondu à ses efforts, les tentures et l'art du tapissier, pour, dans un ensemble donné, ne rien laisser, qui ne sorte de ses ateliers, traité avec le soin le plus scrupuleux et le sens artistique le plus élevé.

En 1785, existait rue Mercière un miroitier, Benoît Guillon; son fils Antoine vint s'établir plus tard place Confort, puis quai de l'Archevêché où il eut pour successeur Charles Guillon, son fils.



VITRINE LOUIS XIV en bois de noyer sculpté rehaussé d'or
(Appartenant au Musée d'art et d'industrie de Lyon)



En 1855, M. Jean Flach, élève de M. Dupasquier, éminent architecte lyonnais, et qui avait eu pour condisciple dans ce cabinet plusieurs de nos architectes contemporains, abandonnait l'architecture pour entrer comme dessinateur chez Charles Guillon. Celui-ci fut enlevé par une courte maladie cette même année. M. Cochet figurait aussi déjà depuis quelques semaines dans le petit personnel de la maison.

L'un comme l'autre étaient familiarisés avec ses travaux; car soit par la situation d'ancien collaborateur qu'y occupait le père de M. Flach, soit par suite d'une étroite amitié entre les familles, ils avaient grandi dans les ateliers de Charles Guillon, où en se jouant ils participèrent quelquefois aux travaux les plus faciles, comme l'estampage des bandes de perles et de rubans dans les moules en soufre.

Les ateliers d'ornements et de moulage, ainsi que la menuiserie étaient alors montée Saint-Barthélemy, 19, où ils sont restés jusqu'au mois d'avril 1870.

Ch. Guillon était un chercheur, homme d'initiative et goût. Ses successeurs se sont efforcés de s'inspirer de son esprit de progrès, et de suivre ses traditions. Sous la direction de l'architecte Exbrayat entr'autres il avait participé aux rares travaux décoratifs qui se traitaient à Lyon dans la période comprise depuis 1845 jusqu'à sa mort.

Il avait remplacé par le carton-pierre les ornements qui venaient d'abord de Strasbourg sur des modèles du style empire le plus pur et qui étaient reproduits en une pâte très lourde et très dure portant le nom de son lieu d'origine.

Nous pouvons citer parmi les travaux de cette époque qui subsistent encore l'ancien cercle musical du quai Saint-Antoine, qui a été depuis théâtre du Gymnase et théâtre Guignol, et le café Grand place des Terreaux.

La mort prématurée de Ch. Guillon, au moment où le percement de la rue Impériale était le point de départ des grands travaux qui allaient régénérer le vieux Lyon, laissait Flach et Cochet très inexpérimentés; de plus les ornementistes de valeur étaient à cette époque fort rares à Lyon.

Ils acceptèrent néanmoins la charge et associèrent leur bonne volonté au courage et au grand sens des affaires de la veuve de M. Guillon.

En 1859, M. J. Flachat devenait le gendre et l'associé de M^{me} Ch. Guillon. En 1861, J. Cochet entrait également dans la famille et c'est ainsi que la maison peut faire remonter sa fondation à plus d'un siècle.

A cet historique de la direction, ajoutons quelques détails sur les premiers essais et sur les transformations successives qu'ont subies les spécialités de la maison.

Miroiterie. — Encadrement. — De 1840 à 1845, le doreur et le miroitier n'avaient pas à se soucier de varier et d'améliorer beaucoup l'ornementation de leurs ouvrages, la mouluration en faveur était le cadre à doucine ou à talon orné de coins ou angles composés d'un cuir à coquille avec un œuf bruni et des rinceaux très plats et dorés en mat comme le corps principal de la moulure.

De 1845 à 1850, ce fut la bordure à *roses* qui devint en faveur. Le profil changea; une perle brunie à l'intérieur, un damasquiné ou gravé or bruni sur fond mat, et sur les angles du cadre une grosse rose en relief dorée brunie accompagnée de jetées de fleurs et feuillages très plats, enfin une torsade brunie entourait le tout, tel était le programme inévitable.

Peu ou pas de couronnements.

Ce n'est que vers 1854-1855, peu avant la première Exposition universelle de Paris que l'on apporta plus de recherche dans l'ornementation du cadre.

Jusque-là on s'était peu préoccupé de faire du style; on ne se préoccupait même pas suffisamment de s'inspirer des bons modèles des xvii^e et xviii^e siècles ni de leur conservation.

C'est alors que vivait dans nos murs un estimable commerçant, devenu gros industriel, qui achetait cadres, meubles, consoles des meilleures époques, pillait les églises d'Auvergne et brûlait tout ce qui portait trace de dorure pour en retirer le métal précieux. Plus tard, devenu millionnaire, il eut des remords, reconnaissons-le, et regretta ses premiers errements. C'est que, depuis, le vieux meuble avait pris plus de valeur que l'or qui le couvrait.

C'est donc depuis 1860 plus particulièrement que l'art de l'encadrement s'est transformé et que toutes les époques et tous les styles ont été mis à contribution avec un certain succès.

MM. Flachat et Cochet revendiquent l'honneur d'avoir tracé la voie ici par les innombrables compositions de M. J. Flachat dans cette spécialité et



d'avoir contribué à introduire l'emploi du bois et de matières qui ont détrôné la lourde bordure dorée.

Décoration et ornements en pâte carton-pierre et staaf. — Vers 1840 et plus tard encore, croyons-nous, on employait pour l'ornementation des boiseries et des plafonds des motifs en pâte dite de Strasbourg.

Les ornements les plus demandés se réduisaient à quelques types de rosaces à feuilles d'eau ou d'acanthé allongées, entourées par une couronne de lauriers très plats, de quelques chapiteaux, pilastres, beaucoup de modillons pour larmiers de corniches. Le tout du plus pur style empire.

De 1845 à 1850, le carton-pierre se substituait à la pâte de Strasbourg.

Le style empire fut remplacé par une sorte de Renaissance Louis-Philippe d'une allure étrange composée de cartouches en cuirs très tourmentés de bracelets et de bandeaux à cannelures dont l'ornementation du théâtre du Gymnase peut donner une idée.

Ce fut l'époque Louis XV, croyons-nous, qui fut reprise la première et l'on traita dans ce genre quelques travaux, assez réussis pour l'époque, comme les Salons de l'ancien Cercle du Commerce, rue Puits-Gaillot, et le café Grand place des Terreaux.

L'ouverture de la rue Impériale, vers 1855, attira à Lyon une légion de sculpteurs et modeleurs sûrs de trouver de l'occupation dans tous les grands travaux qui se succédèrent, tels que la construction du Palais de la Bourse qui fut confiée en entier à MM. Flachat et Cochet en association avec le sculpteur parisien Clauses qui était venu s'établir à Lyon depuis peu.

On ne connaissait alors ni les ressources du moulage à la gélatine, qui permet des refouillements inconnus jusque là, ni celles de la reproduction des épreuves en staaf qui peuvent être faites sur des dimensions presque colossales.

Les premières applications de staaf en grands morceaux faites par MM. Flachat et Cochet ont eu lieu vers 1877, pour la décoration de la salle du théâtre des Célestins sous la direction de M. Gaspard André, architecte (1).

(1) Les modelages ont été exécutés par l'infortuné Louis Regard ancien élève de la maison. Regard avait acquis le talent le plus complet. Il était occupé aux études de la maquette de la fontaine de la place des Jacobins pour M. André, lorsqu'une catastrophe mit fin prématurément à la carrière de ce précieux collaborateur.

Depuis lors, son emploi, qui procure de notables économies et permet d'abrèger considérablement les délais d'exécution, n'a pas été circonscrit à la reproduction de l'ornement, mais il a été étendu à l'établissement de tous les corps d'architecture qui, se trouvant élevés au-dessus des hauteurs d'appui, n'ont pas besoin d'offrir la résistance de la menuiserie.

En 1886, le foyer du Grand-Théâtre a pu en cinq mois être ainsi complètement transformé. Sauf les portes et les soubassements, tous les reliefs qui couvrent les murs et le plafond sont rapportés en staaf. Parmi les travaux de ce genre les plus complets, dûs à MM. Flachat et Cochet, nous avons à citer le Cercle de la Villa des Fleurs et le Casino à Aix-les-Bains.

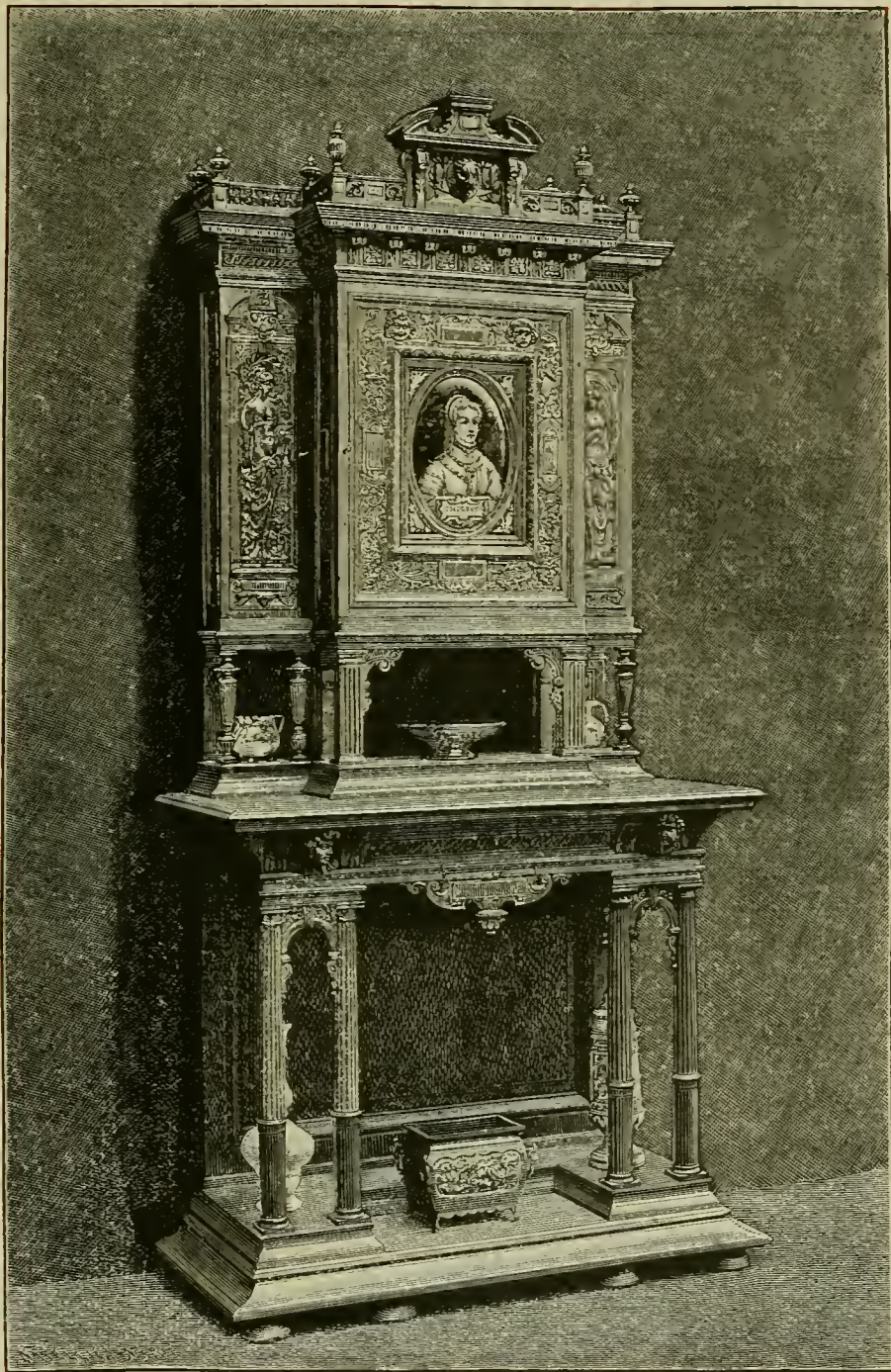
Sous l'influence d'un mouvement général vers les choses artistiques les familles lyonnaises apportèrent plus de recherche dans l'aménagement et dans l'ameublement de leurs demeures.

C'est alors que, frappés de l'importance des ameublements, que nos concitoyens commandaient forcément à Paris par suite de l'impossibilité absolue de les trouver ici en harmonie avec la richesse introduite dans les agencements des appartements, MM. Flachat et Cochet pensèrent qu'ils possédaient quelques-uns des plus précieux éléments pour s'essayer avec quelque succès dans l'industrie du meuble d'art, dans la composition duquel ils voulaient faire entrer cette allure et la note architecturale qui lui manquaient d'ordinaire.

Les Sicard, les Daubet et Dumarest, les Grange étaient certes d'habiles ébénistes, les meubles en plaqué verni qui sortaient de leurs ateliers étaient d'honnête et bonne construction, mais il ne fallait leur demander aucune trace de style.

Le succès que MM. Flachat et Cochet recueillaient à l'Exposition de 1878 récompensait leurs efforts et ils persévérèrent dans cette nouvelle branche en créant, en produisant une somme de travail considérable, dont malheureusement le Jury de 1889, n'a tenu aucun compte.

Une ferme et digne protestation de MM. Flachat et Cochet fut appuyée non seulement par la Chambre de Commerce, mais par nos architectes les plus qualifiés : MM. Journoud, Echernier, Hirsch, André, Pascalon, Coquet dont le concours, constatons-le aussi, avait eu son influence artistique sur la maison, ainsi que par M. Terme, directeur du Musée d'Art et d'Industrie.



CRÉDENCE RENAISSANCE en bois de noyer sculpté.

La faveur du public devait sans doute donner une large compensation à ce déni de justice, mais il n'en restait pas moins, contrairement à l'attente de tous les connaisseurs et gens de métier, qu'à cette grande manifestation de 1889, la maison Flachat et Cochet n'avait pas été classée à la place qu'elle occupait en réalité par la valeur de ses produits.

TRAVAUX EXÉCUTÉS
PAR LA MAISON FLACHAT & COCHET

Théâtre de Genève.	<i>Genève.</i>	MM. Goss,	<i>architecte</i>
Hôtel particulier de Mme C***.	<i>Santiago (Chili).</i>	Coquet,	—
Modèles de la fontaine, place des Jacobins.	<i>Lyon.</i>	G. André,	—
Cercle international.	<i>Vichy.</i>	H. Despierre,	—
Grand hôtel Sarciron.	<i>Mont-Dore.</i>	J. Riondet,	—
Grand hôtel des Thermes.	<i>Vichy.</i>	Revoil,	—
Cercle de la Villa-des-Fleurs.	<i>Aix-les-Bains.</i>	P. Perrin,	—
Café Maderui.	<i>Lyon.</i>	Échernier,	—
Foyer du Grand-Théâtre.	<i>Lyon.</i>	A. Hirsch,	—
Salle du Conseil municipal.	<i>Clermont-Ferrand.</i>	Teillard,	—
Cercle (grande salle des jeux).	<i>Aix-les-Bains.</i>	Pélaz,	—
Nouvelle préfecture.	<i>Bourg.</i>	Ferret,	—
Nouvelle préfecture.	<i>Lyon.</i>	Louvier	—





Bandeau brodé

M^{me} LEROUDIER
ET LA BRODERIE ARTISTIQUE



TOUTE menue, figure expressive éclairée par des yeux vifs qui pétillent lorsqu'on parle avec elle de son art, sourcils noirs et cheveux légers que semble recouvrir la poudre du XVIII^e siècle, voilà notre brodeuse au physique. Une femme vaillante, la voilà au moral.

Que de persévérance il lui fallut pour restaurer parmi nous cet art charmant de la broderie. Il était tombé si bas lorsqu'elle a commencé !

Lyon, qui possédait des brodeurs merveilleux au commencement de notre ère ; Lyon, à qui Paris demandait des cartons pour les incomparables broderies de toile et de velours, d'argent et d'or du XVI^e siècle — le grand siècle de la broderie ; — Lyon qui, sous l'influence de Philippe de la Salle et de ses émules, mariait plus tard les chefs-d'œuvre de l'aiguille à ceux de la navette, et sous Louis XV, Louis XVI et Napoléon enrichissait les costumes de cour de mille broderies pailletées ; Lyon ne brodait plus que quelques fleurettes sur les derniers gilets de soie, quelques semis ingrats sur les robes de mousseline plissée et couvrait de fleurs criardes et de lamés sans goût les gazes que lui demandait cet Orient, si longtemps notre maître, mais qui déjà ne savait plus produire.

Tout cela régulier, froid et plat. La main devait s'effacer et lutter de régularité insipide avec la machine, toute fantaisie était bannie et pour aplatir toute saillie on *cy-lindrait!*

∴

En sortant de l'école des dames Saint-Charles, aux Brotteaux, où elle aidait dans leurs travaux d'aiguille toutes ses petites amies et remportait tous les prix de couture, M^{me} Leroudier, dont la vocation était dès lors décidée, eut grand peine à se plier à ces fâcheuses exigences. Sa nature primesautière et artiste se révoltait, sa bonne volonté était mise en défaut et, souvent tancée par sa maîtresse d'apprentissage, elle eut la mortification de se voir refuser le premier travail qu'on devait lui payer.

Mais aussi quelle envie de réagir lorsqu'elle se « mit à son compte », quel plaisir de pouvoir satisfaire sa curiosité bridée jusque-là, quel bonheur d'apprendre lorsque, mariée à l'un de nos meilleurs dessinateurs de fabrique, elle put, dirigée par lui, fouiller dans le passé et commencer la belle collection qu'elle a réunie. Dessinant déjà quelque peu, elle ne craignait pas alors d'aller s'asseoir dans les cours de M^{lle} Aillaud, auprès de toute jeunes filles, sentant bien que tout progrès en dessin était un grand progrès dans son art.

Dès lors, de plus en plus convaincue ; se dégageant de plus en plus de méthodes surannées ; ressaisissant les vieilles traditions oubliées ; aidée, soutenue par les chefs intelligents des maisons qui relevaient, elles aussi, les traditions des vieux arts lyonnais (les Tassinari, les Châtel, les Henry...), M^{me} Leroudier entra dans la voie des progrès continus...

*
**

Que d'efforts et de constance!... Les anciennes ouvrières regimbaient, les plus habiles étaient les plus rebelles.

Il fallait former tout un personnel nouveau, être sans cesse en éveil et lutter avec la clientèle jusqu'à refuser des commandes. Mais ces efforts n'étaient pas inutiles ; le succès arrivait peu à peu, sa réputation s'établissait ; on racontait au

loin qu'à Lyon se brodaient de nouveau des choses merveilleuses, et aujourd'hui Vienne et Paris quêtent dans l'atelier de M^{me} Leroudier ses magnifiques ouvrages.

Nous ne pouvons citer tous les grands travaux qui ont valu à M^{me} Leroudier les plus hautes récompenses à Lyon, à Paris, à Anvers et à Rome ; mais on connaît les lambrequins du foyer de l'Opéra, la chappe faite pour Pie IX, la chasuble offerte à Léon XIII, et les travaux qui ont figuré à l'Exposition, dans les galeries des Arts libéraux : à côté d'un Christ brodé avec le talent le plus rare, cette merveilleuse suite des « *Mois* » qui est une des plus belles œuvres de la broderie de toutes les époques ; cette « *Tricoteuse* » où, dans un accès de virtuosité, M^{me} Leroudier a dépassé quelque peu les bornes de son art, et ces bandes ornées pour lesquelles, avec de moindres ressources, elle arrive aux plus charmants effets.

∴

Ces « *Mois* » sont effrayants.

Il a fallu douze années pour mener à bien, d'après les gravures d'Audran, les douze panneaux de trois mètres soixante dont se compose cette œuvre énorme. Mais n'admirez pas seulement la patience de leur unique ouvrière, approchez-vous, et devant ces arabesques sans fin où, sans maquette coloriée, M^{me} Leroudier a marié au jour le jour les teintes les plus variées et les plus délicates avec les tons les plus vifs, sans rompre la douce harmonie qu'elle avait rêvée, vous oublierez bientôt le temps passé par l'artiste pour ne plus songer qu'au talent mis en œuvre. Vous vous intéresserez alors aux procédés ingénieux, infiniment variés, avec lesquels son aiguille a rendu différemment tour à tour les eaux, les oiseaux, les personnages, les draperies, les ornements, les feuillages et les fleurs ; vous admirerez la variété des combinaisons de points retrouvés ou inventés en face de chaque difficulté nouvelle pour raconter diversement tous les objets représentés. Mais, encore faut-il voir ces panneaux sous leur vrai jour, pour juger ainsi de leur vraie richesse, les reflets miroitants de leur fond soyeux qui, tour à tour d'aurore, d'or ou d'argent laiteux, suivant les ondulations de l'étoffe, crispée par la broderie, donne à tout l'ensemble la chaleur et la vie en faisant ressortir tantôt en clair, tantôt en vigueur, les milliers de nuances qui la

recouvrent. Tous les effets piquants et inattendus qui font la gloire de l'étoffe brodée et la mettent bien au-dessus des plus riches tissus disparaissent en partie lorsque la lumière n'accroche pas ses paillettes lumineuses sur les saillies du travail et ne les souligne pas de ses ombres.

*
**

On peut dire qu'à présent M^{me} Leroudier possède tous les secrets de son art. Elle restaure, elle imite, elle interprète, elle crée. Et lorsque, entre deux essais nouveaux, elle pastiche les arts anciens, c'est avec une perfection telle que les plus fins connaisseurs s'y laissent prendre et que, placé en face d'un travail entièrement de la main de notre brodeuse, un homme comme M. Sauvageot déclare, après bien des hésitations, que le morceau du dossier est du xv^e siècle, mais que la partie du siège, bien qu'admirablement imitée est moderne.

Ce qu'elle sait, ce qu'elle a courageusement appris, elle l'enseigne avec bonheur. Elle a formé des élèves déjà nombreuses, et parmi celles-ci des artistes de mérite. M^{lle} Bardey, un maître aussi dans l'art de broder, a suivi ses leçons alors que son frère, M. Bardey, l'habile décorateur que l'on connaît, traçait pour M^{me} Leroudier les cartons d'un grand travail.

Mais les brodeuses habiles manquent, la demande surpasse l'offre, et les ouvrières font défaut. Aussi, en même temps que la Martinière, sur l'instigation de M. Henry, croyons-nous, ouvrait, sous l'intelligente direction de M^{lle} Van-Doren, un cours de broderie et y joignait l'enseignement simultané du dessin, la Ville, intéressée à cet essai par son adjoint, le regretté M. Dubois, établissait, avec les conseils de sa commission des beaux-arts, un autre cours de broderie et le plaçait entre les mains de M^{me} Guillermet, la fille aînée de M^{me} Leroudier, stipulant que, pour rendre l'enseignement efficace, un petit nombre d'élèves seulement seraient admises à ce cours et que ces élèves devraient préalablement faire la preuve de leurs connaissances en dessin.

Cela, c'est intelligemment agir, c'est aider à la renaissance d'une industrie lyonnaise des plus intéressantes, c'est, enfin, ouvrir à nos jeunes filles l'accès d'une des professions féminines les mieux rétribuées.

*
* *

Mais ce n'est point assez de ces deux cours auxquels il faut conserver leur caractère pratique utilitaire.

Nous voudrions à côté d'eux des cours libres pour recevoir les jeunes filles qui, pour leur bonheur propre et la joie de leur futur intérieur, s'exerceraient dans l'un des plus charmants arts d'agrément qui soient et dans le plus féminin de tous.

Broder n'est point déchoir. Sans invoquer Pallas, sans remonter à Arachné et à Philomèle, on peut citer les robes que brodaient et s'offraient les princesses du sang, et rappeler qu'assises à leur métier les dames de la cour ne se levaient pas lorsque entraît la reine.

Certes, nous comprenons que nos femmes aient depuis longtemps rejeté l'agaçant tricotage, œuvre mécanique qui occupait les doigts de leurs grands mères sans fixer un instant leur esprit; nous ne voulons pas enchaîner nos filles à ces interminables ouvrages au petit point où triomphent encore quelques capitaines en retraite, heureux de reprendre dans leur oisiveté les traditions de leur patron Hercule. Non! nous nous souvenons trop douloureusement du temps où d'aimables jeunes filles après avoir brodé des ronds de serviettes à carreaux, des jarretières à losanges, des bretelles à devises, des bonnets grecs à festons, des pantoufles à emblèmes, soupiraient doucement après l'usage trop lente de ces œuvres de choix, auxquelles leur imagination, bridée par l'usage, ne savait trouver de variante. Nous ne demandons pas non plus le retour à des temps trop lointains, et ne conseillons pas ces interminables bandes où, dans un dessin primitif, l'époux célébrait les faits et gestes de son seigneur.

Non! Il suffit d'interroger les trois derniers siècles, les exemples y abondent. Que de choses on brodait alors, que de choses on peut broder encore! Lambrequins, dessus de cheminée, rideaux, tapis de table, paravents, garnitures de lits, dessus de coffres, écrans, sièges, éventails, reliures, etc. Quel ouvrage de tapissier pourrait prévaloir sur ces charmants travaux, pleins d'imprévu et d'originalité, de personnalité intelligente?

Les modèles ne manquent pas. Nos Musées ouvrent leurs trésors. Allez-y, non pour copier des motifs qu'il est inutile de répéter sans cesse, mais pour

faire votre profit des procédés inventés par les siècles et que vous emploierez à votre fantaisie, sans vous préoccuper de leur chronologie. Dussent en bondir tous les archéologues de vos entours, laissez-les gémir et ne vous inquiétez que de tirer le meilleur parti de vos richesses. Proportionnez l'effort au but. Réservez les extrêmes finesses pour le travail placé sous l'œil; mettez en œuvre, suivant le cas, godrons, cordons, perles, soie, fils d'or, chenille, paillettes, jais; et aussi les matières les plus simples, et allez bravement de la broderie ronde bosse dont l'Espagne est si fière aux applications de drap rapidement soulignées par la machine à coudre.

Et ce faisant, n'imitiez pas, interprétez.

Sans doute, pour copier une fleur telle que les yeux la voient, avec les ombres vraies, ses détails délicats, son coloris exact, il faut recourir au pinceau, et sur le terrain de l'imitation exacte, la broderie ne saurait lutter avec la peinture.

Qu'importe? On peint des robes, on en tisse, on en brode. Quelles sont les plus charmantes? Placé sur son terrain, l'aiguille bat le pinceau. Et à le constater, à en rechercher la cause, on voit vite en quoi cette broderie diffère des productions de tout autre art; par quelles particularités telle fleur interprétée s'écarte du modèle choisi dans la nature; ces différences sont la caractéristique même de l'art.

Le tissu est condamné à répéter ses motifs, la broderie en change vingt fois dans un même dessin; le fabricant ne peut prévoir l'usage de son étoffe; il la livre et l'on coupe, ici une robe, là un siège, là une tenture, sauf à voir quelque jour les rôles être changés. La brodeuse travaille expressément pour une destination. L'étoffe est correctement, froidement façonnée, la broderie fourmille d'irrégularités, mais ces irrégularités sont plaisantes à l'œil: cette succession variée de mats et de lisses, les bordés en saillie, les cernés, les parties gonflées de l'étoffe, les points tantôt gros, tantôt fins, lâches ou serrés, que ne peut fournir le tissu, accrochent l'œil, l'arrêtent pour son plaisir, le fixent. Chaque détail dénote une intention, rappelle une fantaisie, parle de l'ouvrier, marque une main agissante sous une pensée en éveil et humanise l'œuvre. C'est tout cela qui, rendant vivante la matière inerte, fait le triomphe de la broderie.

Le mosaïste marque ses joints, le peintre verrier multiplie ses plombs, le fresquiste accuse ses cernures: brodeuses, laissez voir vos fils, ne dissimulez pas vos points, ne cachez pas votre travail. Que votre touche soit libre, variée,

imprévue. Ayez la fierté de votre art, montrez votre aiguille, affirmez vos procédés.

Inspirez-vous du pinceau, mais ne cherchez pas à l'imiter. Apprenez l'art difficile des repos et des sacrifices; intéressez-vous au dessin des fonds considérés en eux-mêmes, comme s'ils formaient une décoration tout aussi bien que les rinceaux qui s'y jouent; plaisez-vous aux fuites et aux méandres qui encadrent, aux arabesques où l'œil se retrouve et se perd, aux fouillis qui l'embarrassent un instant, aux pointillés qui font vibrer les surfaces; apprenez à harmoniser vos tons; sachez être coloristes avec un petit nombre de couleurs dominantes; faites connaissance avec l'inépuisable arsenal des petits détails des ornements primitifs qui s'enchevêtrent et se débrouillent tour à tour dans les chefs-d'œuvre de l'Orient. Ne faites pas fi de ce répertoire qui semble si usé : cartouches armoriés, devises, emblèmes, bêtes fantastiques, flores inconcevables, qui ont fait le bonheur du passé et que vous pouvez rajeunir.

Tout cela constitue le meilleur de l'ornementation. Cet art faiblit alors que l'ornement proprement dit s'efface, que le motif intéressant devient trop dominant et que la figure veut régner.

Soyez, les artistes de tous les temps, de tous les âges vous le disent, soyez radicalement conventionnelles; si la coloration de votre broderie l'exige, faites des cheveux bleus et des arbres rouges. La convention est votre force, votre liberté aussi, car l'artiste est maître de la convention qu'il choisit et libre de l'adapter comme bon lui semble à son œuvre.

Ne sortez pas des limites de votre art. Pour y être maître, il faut s'en faire l'esclave. Ceux-là seuls qui débutent et ignorent les ressources disponibles trouvent les limites étroites et veulent s'échapper, alors que les raffinés s'y enferment avec délices, se sachant d'autant plus forts qu'ils sont plus astreints.

Que l'art pur se perde dans les nuages, l'art décoratif tient à la terre. Rien ne vaut que ce qui est conforme aux lois immuables dictées par la matière et ses exigences. Rien de plus vide que les compositions faites en vue d'un art par des dessinateurs qui en ignorent la technique.

Toutefois, si vous êtes embarrassées pour poser votre dessin, si vous avez la franchise de reconnaître que c'est au-dessus de vos forces, adressez-vous à ces modestes dessinateurs que nos fabricants emploient en ménageant leur modestie. Leur mérite est grand. C'est chez eux que notre École lyonnaise de broderies pourra trouver des ressources qu'on chercherait vainement ailleurs.

Ils sont rompus aux difficultés et ont pour l'art du brodeur l'estime qu'il mérite. Ils arrêteront votre dessin ; priez-les de vous laisser quelque latitude pour le coloris. Il faut pour intéresser l'ouvrier, donner carrière à sa fantaisie. L'improvisation a ses heureuses trouvailles.

Et s'il ne vous est pas donné de broder d'inspiration, sans maquette coloriée, comme le fait M^{me} Leroudier, vous aurez du moins la joie, accomplissant votre travail matériel, d'y mettre du vôtre et de goûter le sentiment intime délicieux d'avoir créé œuvre personnelle.

J. M.



Écran brodé

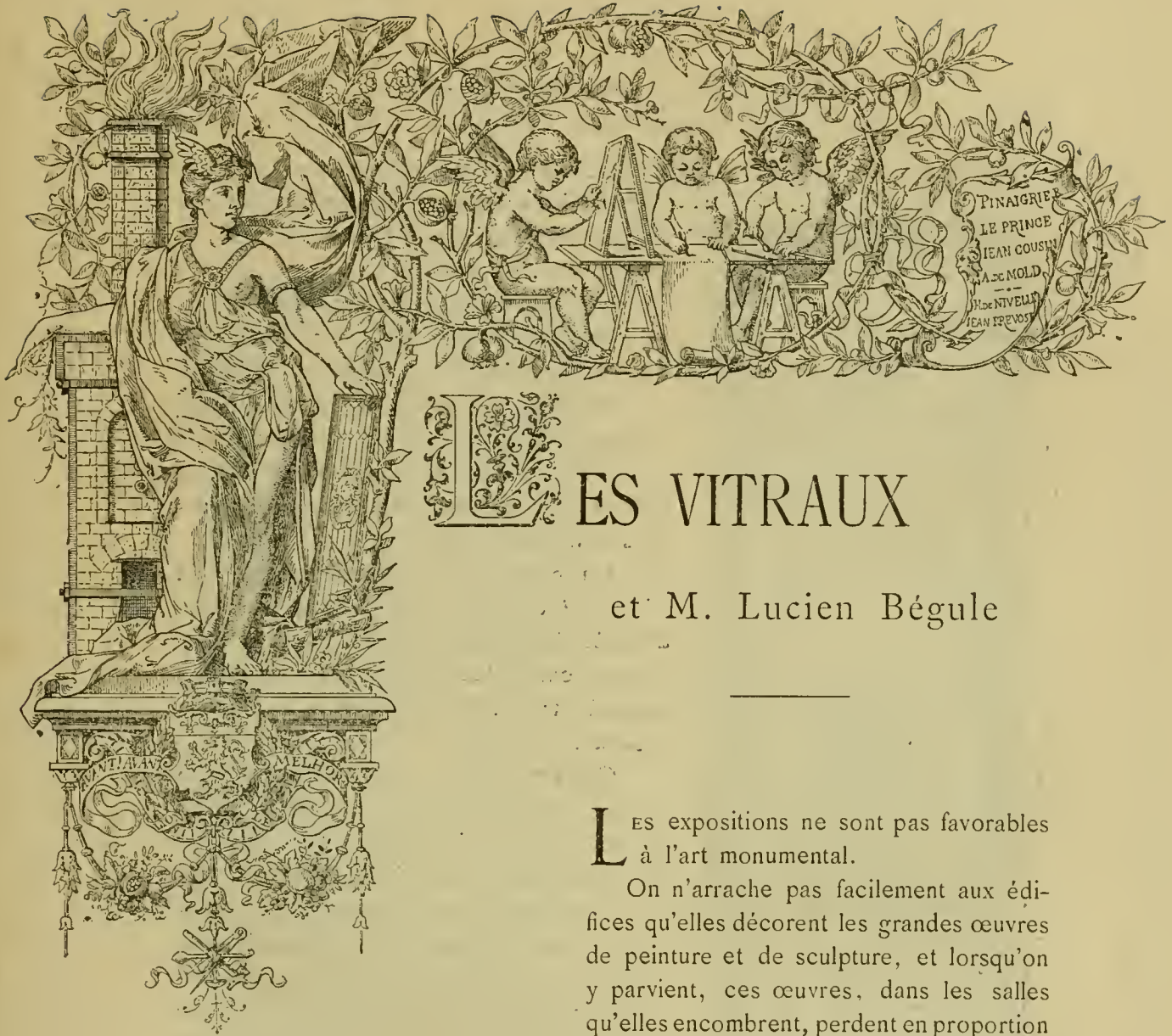


REGULE peintre verrier

150

EGLISE DE NOTRE DAME
(SAINT-ETIENNE, Loire)

Henry Lamerc Freres



LES VITRAUX

et M. Lucien Bégule

Les expositions ne sont pas favorables à l'art monumental.

On n'arrache pas facilement aux édifices qu'elles décorent les grandes œuvres de peinture et de sculpture, et lorsqu'on y parvient, ces œuvres, dans les salles qu'elles encombrent, perdent en proportion des sacrifices intelligents faits par l'artiste en vue du milieu absent pour lequel il les avait conçues.

Sculpteurs et peintres n'exposent guère que des œuvres isolées, étudiées pour elles-mêmes et le public finit par croire que le tableau, cette manifestation quelque peu décadente d'un grand art, en est l'expression la plus haute.

Les peintres verriers, auxquels les galeries « de l'art » sont d'ailleurs encore fermées, éprouvent aussi quelques difficultés à faire figurer leurs travaux dans les autres galeries de nos expositions (on comprend l'étonnement d'un conseil de fabrique auquel on demande de dévitrer provisoirement son église);

ils exposent néanmoins; mais, par une fâcheuse fortune, la grande majorité des autres artistes n'apprécie pas beaucoup mieux ces œuvres spéciales que le public, qui, en général, n'y comprend rien.

Un seul atelier lyonnais représentait l'art du vitrail au Champ de Mars et le représentait dignement.

M. Lucien Bégule, sollicité par ses collègues de Paris et la direction de la classe XIX, s'y était présenté avec trois œuvres d'art de bien modestes dimensions mais d'un réel mérite.

Un panneau décoratif représentant la *Marguerite* de Goethe, une des seize verrières destinées à l'église de la Louvesc et un *Saint-Georges* combattant le dragon, composition exécutée très librement et sans destination spéciale.

Cette exposition restreinte, pour laquelle l'artiste s'était contenté de prendre parmi les pièces qui meublaient alors son atelier, fut récompensée par une médaille d'argent. Elle était faite pour retenir longtemps un connaisseur par la diversité et la franchise des « parti-pris » différents adoptés pour bien exprimer chacun des sujets, et par l'heureuse application des procédés employés pour arriver à l'effet entrevu par l'artiste.

Dans le *Saint-Georges* surtout, M. Bégule s'était mis à son aise et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de copier ici les lignes que M. E. Didron consacrait à ce vitrail dans son rapport sur les vitraux modernes à l'Exposition de 1889 :

« Cet ouvrage, dit-il, présente un intérêt sérieux par son style et le mode



« d'exécution adopté. M. Bégule est un chercheur qui a la volonté de sortir des
« sentiers battus. Il est parvenu, chose rare, à faire une œuvre personnelle,
« très décorative, très nouvelle, archaïque de procédé, bien que fort agréable



« aux yeux. Véritable mosaïque de verre
« à la coloration vibrante, le vitrail de
« l'artiste lyonnais est d'un dessin cor-
« rect exprimé par un trait noir d'une
« grande franchise que vient soutenir
« un modelé rudimentaire fort léger.
« Le verre américain aux reflets de
« nacre apporte utilement sur plusieurs
« points sa note un peu mystérieuse
« dans cette œuvre attrayante. La
« tendance de l'auteur est excellente et
« il peut en découler des conséquences
« remarquables. Si M. Bégule suit la
« voie qu'il s'est tracée avec la fermeté
« nécessaire, il pourrait ainsi se consti-
« tuer un style propre basé sur les
« vérités décoratives qu'ont démontrées
« les artistes du Japon et ceux du moyen-
« âge français. »

Ceci est fort bien dit et nous y applaudirons avec les quelques lyonnais qui se sont intéressés aux travaux disséminés, mais importants, remarquables et nombreux de M. Bégule, et savent quels louables et vaillants efforts il a prodigués pour relever dans notre région l'art du vitrail tombé dès les premiers jours de

sa renaissance dans la routine et l'exploitation purement commerciale.

*
**

Tout au haut de la montée de Choulans, près de la place de Trion, se trouve l'atelier de notre peintre. Situé à merveille pour échapper à nos

brouillards, il est bien orienté et s'ouvre sur une belle vue du Rhône et des plaines dauphinoises.

L'architecte Monvenoux l'a bâti sur le programme de son ami Bégule et cet atelier est un vrai modèle de simple, large, artistique et intelligente installation.

Le visiteur est introduit directement dans la pièce centrale encombrée de livres et de recueils, d'estampes où l'artiste compose près de ses enfants et de ses ouvriers.

Les ateliers sont situés à droite et à gauche de cette pièce centrale où tout le travail se prépare : d'un côté la mise en plomb, de l'autre côté la peinture sur verre ; au sous-sol les dépôts, les fours et la photographie, qui sert aux agrandissements des dessins par projections oxydriques, mais à laquelle l'auteur de la monographie de Saint-Jean sacrifie quelquefois en amateur.

L'atelier de peinture forme comme un vaste balcon sur une haute pièce dont toute une paroi est vitrée. C'est la salle d'exposition des vitraux et c'est sur cette paroi, que le soleil transperce au matin et abandonne le soir, que toutes les verrières sont successivement fixées pour juger de leur effet aux diverses heures du jour.

C'est là que l'artiste revoit et retouche son œuvre jusqu'à ce qu'il en soit satisfait, c'est là qu'avant sa mise en place le public peut la voir et la juger.

Une visite à cet atelier est chose charmante. Rien de plus curieux que de suivre dans ce milieu tranquille les opérations si simples et si ingénieuses des peintres verriers.

Nous voudrions, au risque de troubler chef et collaborateurs dans leurs paisibles travaux, pouvoir y amener quelques lecteurs afin de les intéresser à ce vieil art français si captivant, si peu connu et moins compris encore.

Ce qui frappe d'abord, c'est la simplicité de l'outillage. Tout de suite on se rappelle qu'on est en face d'un art ancien. Des plaques de verre, des lamelles de plomb, un four grand comme une chiffonnière, un laminoir gros comme les deux poings et avec cela quelques menus outils bien primitifs qui tiendraient dans une petite boîte à dessin et qui n'ont pas changé depuis qu'au XII^e siècle le bon moine Théophile écrivait sur son art.

Lorsque la composition est terminée et qu'une maquette colorée en a fixé les intentions, le peintre verrier dessine son « carton », grand dessin dans

lequel quelques légers frottis de fusain figurent un modèle sommaire et où des lignes parallèles représentent la largeur des plombs qui doivent exprimer les contours du sujet.

Ceci fait, le carton est porté à l'atelier de mise en plomb. Là on calque rigoureusement la forme de chacun des espaces compris entre les lignes des plombs, puis on coupe au diamant des verres colorés sur les contours de ces calques, enfin on réunit ces verres en rabattant sur eux de chaque côté des lamelles de plomb qui leur servent de joint et les maintiennent à l'aide de soudures.



Le vitrail peut alors se dresser. Tel quel, il fait déjà figure si la composition en est bonne.

L'atelier de peinture le reçoit, et le premier soin est d'accompagner la bande de plomb d'un cerné additionnel fait au pinceau afin d'arracher à ce plomb laminé sa régularité mécanique, et, de produit industriel, l'élever au rôle d'élément d'art. Le pinceau, avec des intensités de noir variées, élargit alors diversement le contour dessiné par le plomb, il en assouplit les raideurs en accentuant plus ou moins le dessin et lui communique le sentiment et la vie.

Quelques hachures, se hasardant peu jusqu'au milieu des grandes masses transparentes, pourront accompagner ce cerné et avec quelques demi-teintes grisâtres ou brunes, donner à l'ensemble un modelé dont le moyen-âge s'est contenté dans ses merveilleux ouvrages.

Tant que les demi-teintes sont avarement ménagées, tant que des hachures vivement enlevées viennent les couper brusquement et découvrir le verre à l'état de parfaite transparence, cela va bien. Mais le modelé est tentant, l'artiste est habile, le diable bien malin, et, peu à peu, voilà le noir qui s'étend, s'épaissit, couvre tout.

Plus de transparences, plus d'éclat, mais trop souvent des tons faux et louches, car, pour accompagner la note brillante du verre coloré et s'harmoniser

avec elle, il faudrait, en fonçant le ton, pouvoir le modifier autrement que par du noir.

Un joaillier consentirait-il à ternir ses pierreries? Pourquoi le peintre verrier barbouille-t-il si facilement ces verres où la lumière doit se jouer et de l'éclat desquels il devrait être jaloux? Un vitrail n'est-il pas avant tout un poème de couleur et de lumière?

Rien de plus intéressant pourtant que la prestesse avec laquelle, sous des coups d'outils, donnés comme un chat de sa patte, on voit apparaître une figure modelée au sein de la tache brune pâteuse qui couvrait une plaque de verre quelques minutes auparavant, et que crible maintenant un travail moucheté qui en sauve un peu la transparence. En le voyant opérer, on comprend alors l'entraînement que subit l'artiste et auquel il cède malgré lui.

Le verrier n'assombrit pas seulement ses verres, il en modifie aussi la coloration : avec l'acide il ronge ici ou là le ton en lui laissant sa fraîcheur, le chlorure d'argent lui permet d'ajouter des jaunes, et les émaux translucides renforcent les couleurs des verres et les brodent de tons variés.

Ce sont de précieuses ressources, mais elles ont surtout leur emploi dans les coquetteries du joli vitrail placé près de l'œil. Elles aussi induisent l'artiste en tentation et le détourneraient volontiers des saines et rudes sévérités du grand art.

∴

Puisqu'il faut respecter si fort ce verre, le peu recolorer et le très peu noircir, son choix prend une énorme importance?

Hélas, oui! et les vrais peintres verriers de notre siècle ont souvent gémi sur les difficultés de ce choix.

Les vitraux anciens doivent une grande partie de leur beauté, non seulement au travail très modéré et espacé qui les recouvre, mais aussi à l'inégalité, aux écarts, aux imprévus de la fabrication naïve des verres d'alors.

Variant à chaque instant de coloration, inégalement teintés, irrégulièrement épais, pleins de soufflures, ces verres, que nos fabricants modernes auraient honteusement rebutés, servaient merveilleusement l'artiste, qui trouvait dans

leurs chatolements imprévus tout ce qu'il pouvait désirer et obtenait des effets que le verre sagement uniforme de nos usines ne peut plus reproduire.

La lumière se jouait avec plaisir au travers.

Un ton fouetté a un éclat que ne peut avoir une teinte plate. L'étoffe pliée en pièce n'a pas les tons que lui prêteront les plis de la robe habilement chiffonnée.

Lorsque le redoutable Ferrus, ce couvreur auquel le Chapitre et les curés de Lyon donnèrent au commencement du siècle mission de remplacer les vitraux branlants de nos églises, lorsque Ferrus, dressant ses échafaudages put, en élargissant son mandat, contenter largement son goût personnel et son sentiment commercial, l'industrie d'alors fournit tout de suite et sans se faire prier tout ce dont il avait besoin, et rouges, jaunes, bleus, verts et violets éclatants furent prodigués à cet intrépide coloriste qui, par la juxtaposition sans intermédiaires de tons crus, employés tous en égale intensité et en surfaces égales, retrouvait si sûrement pour les violer les trois plus importantes des lois de la couleur formulées par de méprisables barbares.

Mais des artistes plus délicats ne furent pas si facilement écoutés.

Cherchez à expliquer aux ingénieurs de Montchanin que le rouge immortellement agaçant de leurs tuiles gâte nos paysages!

Cherchez à faire comprendre à nos fabricants de verre que leurs produits ne sont pas parfaits en raison même de leur perfection!!

Pendant longtemps la France fut, pour les verres dits « antiques », ainsi que pour les cabochons et les cives, tributaire de l'étranger et ce n'est que depuis peu que deux ou trois fabricants français se sont laissé convertir.

Dans ces nouveaux verres l'artiste peut choisir.

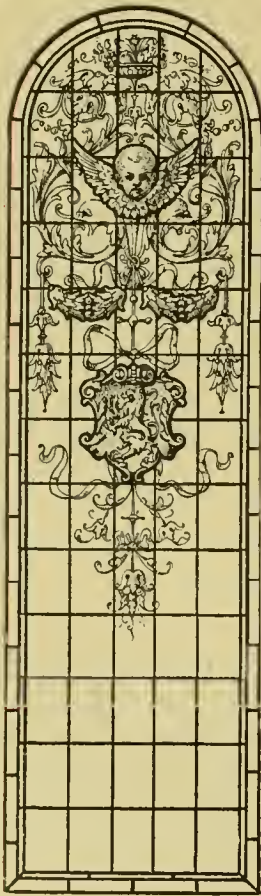
Non seulement la gamme des couleurs s'y est complétée et l'on y trouve d'autres tons que ceux que la jeunesse prise dans les images d'Epinal, mais, pour un même ton, une plaque n'est plus impitoyablement de la nuance exacte de sa compagne, et d'un bout à l'autre d'une même plaque le ton va aussi changeant. L'artiste taille alors, tourne et emploie son morceau suivant ses besoins. Il peut ainsi varier heureusement les grandes teintes de son vitrail sans en attaquer la transparence.

M. Bégule s'est largement servi de ces facilités et c'est plaisir que d'admirer les variétés nacrées de ses blancs et l'emploi heureux des verres bosselés, jaspés, crispés, où la couleur semble refluer en un coin pour y prendre tout son éclat et s'atténue doucement dans un autre.

•
••

Si l'exécution du vitrail paraît facile, la composition, par contre, présente les plus grandes difficultés.

On peut tout mettre dans un vitrail. L'art peut y régner depuis l'épais claustra enchassant des vitres enfumées, depuis la plus simple mise en plomb encadrant des combinaisons géométriques rudimentaires, jusque dans les compositions les plus touffues, empruntant à la nature et à l'imagination les éléments les plus divers. Oui, l'art peut se manifester dans tout cela, mais à condition que chacune de ces choses soit à sa place et que ces éléments aient été compris et transformés en vue de l'art si spécial du verrier.



Rien ne doit moins ressembler à un tableau qu'un vitrail. Composition, dessin, coloration, procédé et effets, tout doit tendre à creuser toujours plus profonde la séparation entre ces deux manifestations de l'art.

C'est, du reste, une loi commune à tous les arts décoratifs. C'est à cette seule condition qu'ils peuvent garder leurs qualités propres et leur raison d'être et présenter les précieuses variétés de leurs caractères différents, au lieu de s'absorber piteusement dans une sottise, monotone et mauvaise imitation d'un genre unique ou une médiocre, plate et inutile copie de la nature.

Que de difficultés se trouvent réunies dans ces compositions!

L'artiste ne choisit ni le sujet, ni la place, ni l'entourage, ni la grandeur, ni la forme souvent bizarrement découpée des panneaux. Il doit tout accepter et tout semble souvent avoir été combiné pour lui apporter de la gêne.

Voici, par exemple, autour d'un chœur, presque réunies, et toutes à la fois aperçues par l'œil, sept fenêtres égales et le programme demande ici trois

personnages, ici dix, veut là des robes noires d'un couvent de moines, plus loin les claires draperies d'un chœur de jeunes filles..., une scène aérienne, joignant un intérieur sombre, etc., etc.....



Bien heureux lorsque le peintre n'a pas, comme à Saint-Denis, à représenter, avec toute la vérité historique, la visite de Napoléon 1^{er} aux caveaux de l'église. Type admirable, ce vitrail! Tout y est noir, tout! Le grand cordon de la Légion d'honneur éclaire seul la scène. Rien ne vaut cela pour illuminer une église!

C'est alors que le verrier fait appel aux ressources particulières de son art, et c'est merveille de voir là, comme dans les autres arts décoratifs, l'obstacle devenir un tremplin. Forcé de s'ingénier pour former un tout harmonique avec ces éléments contraires, il rencontre mille choses curieuses qu'il n'eût pas trouvées sans les difficultés du programme et qui, illogiques au premier chef, prises en elles-mêmes ou sur un terrain plus libre deviennent la logique même dans ces cas particuliers.

De là ces perspectives qui se développent en hauteur, ces architectures factices qui encadrent et imposent leur discipline à la scène peinte, ces fonds de draperie brodés, ces arbustes singuliers, ces armoiries suspendues, ces ciels peuplés de personnages à banderolles..., toutes choses qui, dans le vitrail, accentuent et spécialisent sa physiologie d'autant plus qu'on les voit peu ailleurs.

Aussi, ne croyez pas que le peintre verrier s'absorbe mollement dans son sujet et attende l'inspiration bénevole.

Il doit, par moment, s'abstraire presque complètement de ce sujet pour ne plus voir que les taches de couleur qui frapperont d'abord dans son vitrail, ces taches alors deviennent tout pour lui et il remue, sans se lasser, toute sa composition pour y

satisfaire; il invente tel geste, dispose tel accessoire, modifie tel groupe pour amener ici telle tache secondaire nécessaire à son équilibre coloré et placer, en bon lieu, telle surface d'un ton qui y manque.

Il doit songer à la solidité aussi en composant et, pour cette solidité, en même temps que pour obtenir les meilleurs effets, distribuer ce plomb qui pourtourne tous les contours, ce plomb qu'il ménage en un point, qu'il prodigue en un autre, auquel il ne cesse de penser en composant, et qui, s'il chagrine l'œil des profanes, est considéré par lui comme un fidèle ami et un puissant secours.

Et, quand l'artiste a bien peiné, que toutes difficultés sont vaincues et qu'il est enfin content de l'œuvre, voilà le philistin qui arrive.

Tout cet art le déroute et le choque et, avec le sens parfait du civilisé, il met le doigt pour louer sur tout ce qui est mal, pour blâmer sur tout ce qui est bien. Ces nécessités, il ne les sent pas; ces conventions, il ne les comprend pas, et pour lui plaire, il faudrait délivrer le vitrail de tous ces plombs qui font son éclat, comme dans les cloisonnés le brillant filet de métal fait l'éclat des émaux qu'il enserme. Au lieu de ces couleurs franches, de ce modelé brusque, prévu pour résister à la lumière qui dévore et à la distance qui efface, au lieu de ces scènes résumées, de ces têtes énergiques, de ce dessin ressenti et fier, il demande des teintes douces, des contours nuageux, des images fondues, des figures sucrées et « pas toutes ces machines à côté qui ne signifient rien ».

..

Vous exagérez, me dira-t-on! N'oubliez pas que le peintre verrier a le bonheur d'avoir affaire à une clientèle très lettrée!

C'est bien là le hic! En France, (je ne sais ce qu'ils sont ailleurs) les lettrés, sauf de très aimables exceptions, ont de singulières idées sur l'art. Dès le collège on les en a dégoûtés et depuis, avec une ignorance parfaite de ce qu'il est en réalité et de la diversité de ses manifestations, ils roulent complaisamment en leurs têtes quelques phrases vagues qui sont pour eux des articles de foi. L'art leur est entré par l'oreille, non par l'œil, et les excellentes gens croient à tout ce qu'en disent les livres, bien qu'ils en écrivent eux-mêmes.

Certes, nos verriers rencontrent de temps en temps un curé qui s'intéresse à leur art et le comprend, mais lorsqu'ils ne tombent pas sur ceux trop redoutables que l'archéologie possède, ils n'ont que trop souvent à discuter avec

tel bon prêtre qui peut être un savant et un saint, mais qui, pour l'art, emprunte l'œil de ses dévotes, achète sans sourciller aux environs de Saint-Jean les plus cruelles horreurs en écoutant le marchand pour fournitures d'église, mais devient méfiant lorsqu'il se trouve devant un artiste véritable, et se raidit instinctivement devant un beau travail.

Aussi, quels programmes imposent-ils souvent aux artistes du vitrail !

Autrefois, les verriers, j'imagine, choisissaient leurs sujets eux-mêmes ou, par un accord naturel venant de la compréhension des choses de l'art chez celui qui commandait, les sujets se prêtaient au vitrail.

Ce temps est passé et trop souvent le pauvre verrier doit mettre « la gazette de Hollande en musique ».

Pour l'achever voici le « mètre carré ».

Sur les arts décoratifs, les préjugés sont si vivaces et si forts que, lorsqu'il s'agit d'une œuvre de ce genre, c'est encore la somme de travail matériel que l'on entend surtout payer et que, pour le plus grand nombre, la dose d'art concentrée dans cet objet ne compte pas.

Or, considérez que le vitrail de grand art sera toujours celui qui emploie les moyens les plus sobres et les plus naïfs, triomphe surtout par la force de la composition et tire de ces moyens sommaires un maximum d'effet. Demandez-vous alors quel rôle l'artiste verrier consciencieux, qui, payé au mètre carré, épargne la main-d'œuvre banale et voyante, s'efforce d'atteindre l'idéal et prodigue sa peine, peut bien jouer vis à vis du concurrent peu scrupuleux qui barbouille hardiment son verre, donne au client ravi de la sauce saumâtre et du noir pour son argent, dit amen à tous les désirs de celui qui le paye, et copie sans vergogne les figures sur des images de piété de fabrique allemande, ou remanie sans cesse ses vieux cartons pour les ajuster à la diable à de nouveaux emplacements et de nouveaux sujets !

..

M. Bégule aime passionnément son art, vénère sa clientèle et ne médite que peu du mètre carré.

Ce ne sont donc pas ses gémissements dont nous répétons l'écho. Par contre nous reproduisons ici son vœu le plus cher :

Il voudrait faire plus souvent du vitrail civil, mais non seulement du petit vitrail appliqué à nos petites fenêtres d'appartements.

De fait, les programmes de nos édifices publics devraient réserver une part au peintre verrier.

Quel beau champ libre pour de vaillants efforts, que ces grandes surfaces et quel magnifique ouvrage on pourrait créer en racontant sur les longues verrières d'un monument lyonnais les gloires de la cité, ou la brillante histoire de la soie !

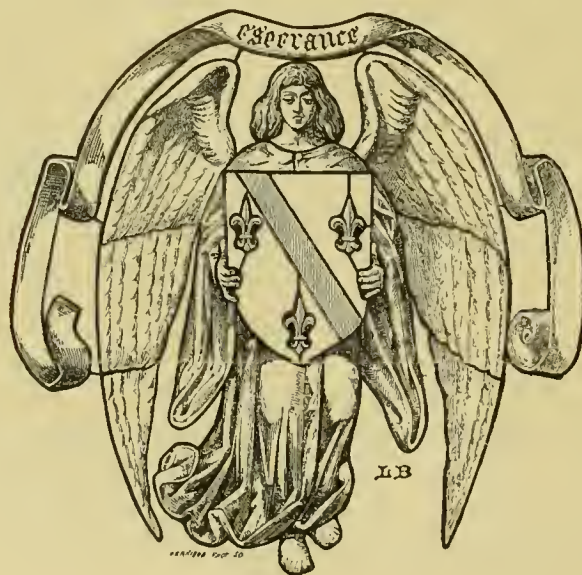
Voilà le cas d'être franchement moderne sans répudier pour cela les procédés anciens.

Ce rêve sera-t-il exaucé un jour, et notre ami Bégule ne risquerait-il pas ce jour-là d'avoir à peindre le vote du budget autour d'un tapis vert ou la réception à la gare d'autorités en habit noir ?

Nous ne savons.

Toujours est-il, qu'à l'entendre, le vitrail laïque devrait être obligatoire.

G. ANDRÉ.





Storch E&F

LYON

Reliquaire de St LOUIS DE BARTHAGE
Composition et execution de M. ARMAND-CALLIAT



UN ORFÈVRE LYONNAIS

M. ARMAND-CALLIAT



UNE des tâches les plus utiles que puisse se donner un observateur de l'Exposition universelle est, sans aucun doute, celle qui consiste à rechercher et à reconnaître ce qui subsiste ou bien ce qui s'est créé d'original dans le domaine de l'industrie, que la science étend toujours, mais où l'art personnel n'agrandit point sa place. Admirer une merveille industrielle de ces temps, c'est le plus souvent admirer l'application de la découverte d'un savant; admirer une œuvre de l'industrie ancienne, c'est surtout admirer celui qui l'a faite. Les choses nous apparaissent ainsi, principalement dans ce qu'on est convenu de spécialiser sous le nom d'arts industriels, quoique l'art se mêle plus ou moins à toutes les opérations du travail. La division infinie de ce travail, la production en masses énormes, les exigences de la concurrence ont enlevé à la grande majorité des objets fabriqués ce caractère individuel qui est le vrai secret du charme des œuvres d'autrefois. Il faut cependant, pour établir leur supériorité, que les industries qui se rapprochent le plus de l'art aient, à leur tête au moins, quelques talents originaux, quelques créateurs qui relèvent et excitent le goût par de nouvelles manifestations. Nous croyons que l'étude approfondie de l'Exposition réserve des surprises heureuses à ceux qui n'ont pas désespéré du rajeunis-

sement des sentiments dans les arts industriels français, et qu'on pourra y reconnaître d'abord une sûreté beaucoup plus grande dans le goût général, et même voir poindre une petite lueur de renaissance.

Ce n'est point qu'il reste beaucoup à découvrir en province; si l'on en croit le poète, plusieurs héros ignorés dorment dans les cimetières de village; mais, pour ce qui est des vivants, Paris les a tous pris. Jamais le drainage des forces intellectuelles du pays n'a été aussi complet, et il ne faut plus supposer que la province recèle ces merveilleuses réserves d'hommes qui ont formé le Tiers-État de 1789. S'il ne lui restait point le travail et ces vertus obscures qui sont comme le ciment caché de l'édifice toujours ébranlé et toujours consolidé de la patrie, on pourrait constater que Paris accapare toutes les grandes forces françaises. Dans les lettres, les sciences et les arts, c'est trop évident. Dans l'industrie, cette concentration est impossible; mais là encore notre capitale attire trop de mains ingénieuses et délicates. Il y a cependant quelques exceptions. A Lyon, notamment, où un certain esprit d'indépendance se maintient, il existe un groupe remarquable d'artistes industriels qui s'obstinent à penser et à produire par eux-mêmes et chez eux. La grande fabrique de soieries y possède une puissance de renouvellement et d'imagination qui mérite une étude à part; la sculpture décorative, la broderie, la serrurerie et la menuiserie d'art surtout y sont représentées par des hommes de talent qui ne redoutent aucune rivalité. A côté d'elles se place une autre industrie lyonnaise qui est vraiment hors pair : l'atelier d'orfèvrerie religieuse d'Armand-Calliat.

L'histoire de cet atelier est curieuse. M. Calliat était un orfèvre de Lyon produisant, entre 1820 et 1850, ces œuvres sans nom dans le langage du goût, qui étaient celles de son temps. Il mourut, laissant ses affaires en condition difficile. M. Armand, son gendre, qui suivait une carrière judiciaire, l'abandonna par simple générosité, et, pour sauver l'honneur d'un nom respecté, il résolut de se faire orfèvre, mais non point tout comme un autre. Dès l'abord, son goût inné lui montra la route à suivre. Il entrevit qu'une révolution artistique était à opérer dans l'orfèvrerie religieuse; qu'il était temps de voiler toutes les horreurs brillantes que le goût jésuite plaçait sur les autels; qu'entre la ronde-bosse énorme et baveuse des calices et des ostensoirs dérivés du style abaissé des dix-septième et dix-huitième siècles, et les reproductions serviles de l'art gothique dont le sens paraît à jamais fermé, il y avait place pour un art traditionnel, mais rajeuni, expressif, personnel, substituant, aux objets d'un éclat

grossier mis sous les yeux des fidèles, des œuvres parlant un plus haut langage au sentiment religieux.

Les beaux travaux archéologiques de M. Didron ont formé les premiers éléments de l'éducation artistique de M. Armand-Calliat, mais ses efforts de rénovateur eussent été vains s'ils ne s'étaient produits dans un milieu propice. Lyon était vraiment le seul terrain préparé à la fondation d'une industrie d'art religieux. Dans ce centre du vieux mysticisme indépendant et pratique, les nobles tentatives du catholicisme libéral devaient trouver de nombreux soutiens. Laprade et Frédéric Ozanam y représentaient Montalembert et Lacordaire; les artistes se formaient en confrérie, où l'on jurait de ressusciter l'art chrétien. Hippolyte Flandrin est, devant le siècle, le témoin le plus connu de ces dispositions d'âme; il est resté célèbre parce qu'il a su s'échapper à temps du grand couvent lyonnais. D'autres, aussi bien, peut-être mieux doués que lui, sont restés inconnus pour la plupart. Que vous disent les noms de Janmot, Frénet, Gaspard Poncet, J. Pagnon, Paul Borel et Richard, peintres (1); de Dufraine, sculpteur; de Bossan et de Clair Tisseur, architectes? Plus tard, cependant, quand la critique, en quête de résurrections, voudra étudier certaines peintures de Janmot, de Frenet ou de Gaspard Poncet dans les églises où elles sont enfouies, et qu'on inventera le sculpteur Dufraine, qui procède de Michel Colombe, on verra qu'entre 1830 et 1850 on a été sur le point de voir s'épanouir à Lyon une grande école d'art chrétien. Pour cela il n'a peut-être manqué que quelque lumière jetée à temps sur ces noms, quelque encouragement donné à des imaginations que l'indifférence a glacées.

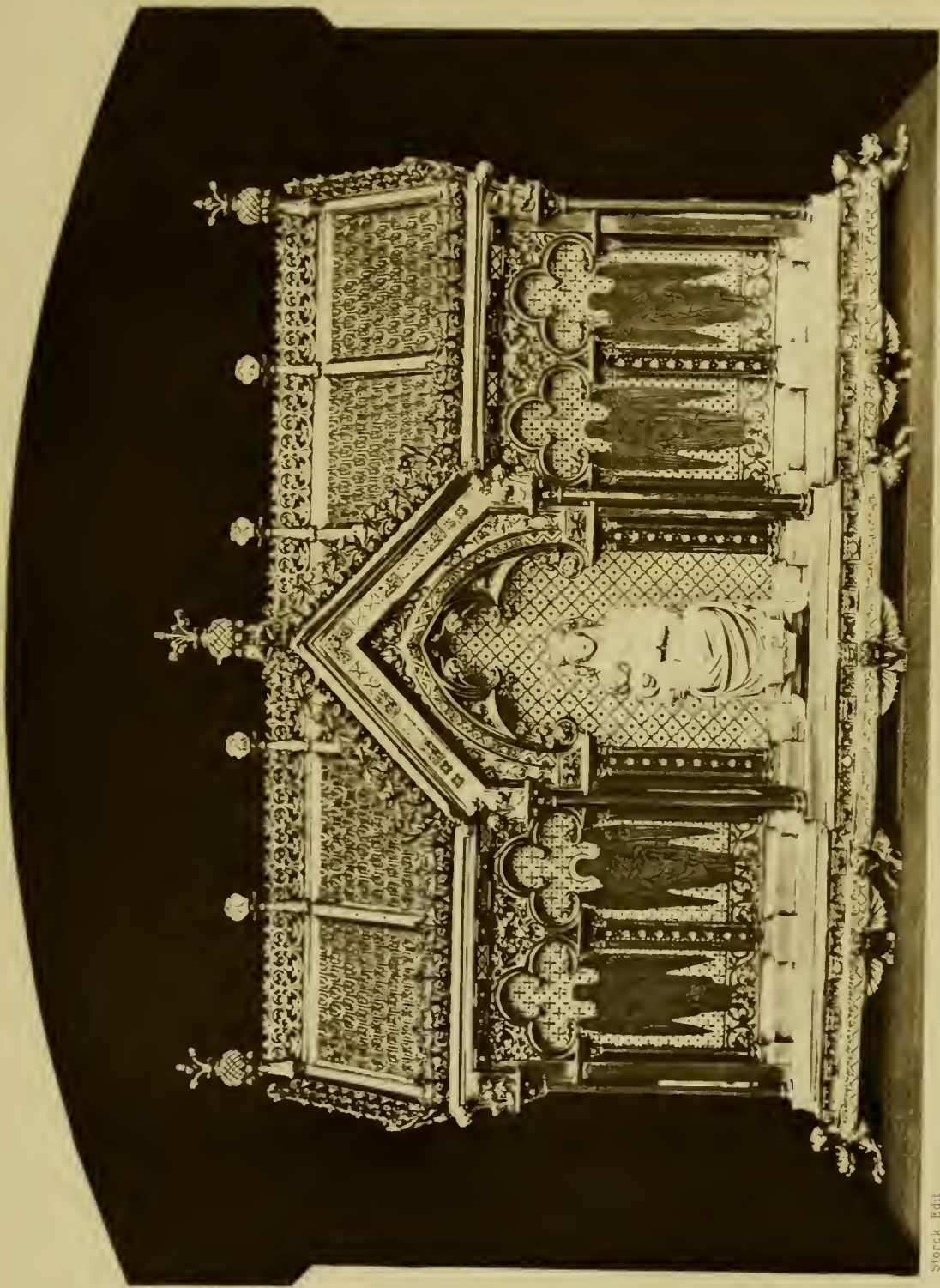
M. Armand-Calliat a trouvé dans cette famille d'artistes, pénétrés d'un grave sentiment chrétien, des collaborateurs naturels qui ont décidé de son succès. L'architecte Bossan avait la foi absolue des vieux âges. Son art l'exprimait. Ses églises de Couzon, d'Ars, de la Louvesc sont d'un artiste puissant; sa dernière œuvre, œuvre énorme, la grande basilique de Fourvières, n'est pas la meilleure; sa belle imagination s'y est parfois égarée dans un symbolisme inextricable. Bossan avait été séduit par les édifices élevés en Sicile par les Normands, au douzième siècle, sous l'influence byzantine; son art découle de cette source première, et M. Armand-Calliat, qui se fait grand honneur en

(1) Il ne faut pas confondre ce Richard (Irénée) avec Richard (Fleury), le peintre de genre de l'ancienne école lyonnaise.

sachant appeler Bossan son maître, a suivi les traditions de la même école. Mais, tout en renouant la chaîne des temps avec Montréal et Palerme, l'atelier lyonnais a su préserver son originalité. C'est par un jugement sagace qu'il s'est rattaché, à peu près uniquement, à ce style roman qui sait retourner en Orient et en rapporter ce sentiment de l'éclat et du mystère qui frappe plus que tout autre dans la parure des temples. De plus, ce style restera toujours compris, il est celui des Latins; le gothique est un miracle du cœur chrétien qui ne peut pas se reproduire.

L'atelier d'Armand-Calliat repose sur trois forces : l'unité de sentiment, l'unité de style, l'unité de travail. Ces trois unités se trouvent encore plus rarement réunies dans la production des ateliers d'art que les fameuses unités classiques. L'unité de sentiment dans les œuvres de cet atelier provient d'une même croyance. L'unité de style est un acte de choix, puis de volonté. L'esprit critique, l'amas des connaissances, l'asservissement à la clientèle détruisent la personnalité dans notre architecture et dans nos industries d'art. Qu'attendre d'un architecte infortuné, d'un décorateur ou d'un artiste industriel quelconque, auxquels la fantaisie du client demande de se plier à tous les styles, de produire tour à tour de l'antique, du moyen-âge ou du rococo ? C'est ainsi qu'on aboutit à un art qui possède une grande intelligence de tout et le vrai sentiment de rien. L'orfèvre lyonnais s'est mis à une seule école dont il s'est bien pénétré, et il s'y est tenu; il a singulièrement limité sa clientèle en lui imposant ses goûts et en ne subissant pas les siens. Les intérêts peuvent en souffrir, mais c'est à ce prix que l'on conserve sa valeur.

Outre l'unité de sentiment et de style, l'atelier formé et dirigé par M. Armand-Calliat donne l'exemple d'un travail discipliné et quasi familial. Le spectacle en est pittoresque; un romantique, s'il en existe encore, serait heureux de le contempler. Après avoir gravi l'une des plus rudes voies de la montagne de Fourvières, au point de partage de la cité romaine et de la ville du moyen-âge, à l'ombre des couvents sans nombre, on découvre avec peine, masquée qu'elle est par une haute muraille et un jardinet de végétation très libre, une pauvre maison, sorte de vaste échoppe à deux étages, qui paraît suspendue aux flancs du coteau. C'est notre atelier. La lumière, le pénétrant sur une seule face, détache vivement sur le fond des pièces obscures, encombrées de modèles noircis et de débris de métaux, des ouvriers graves, silencieux, rappelant les bonnes figures sincères et fines qu'on voit dans les tableaux des primitifs; dans



Storck Edit

Chasse de M ARMAND - GAILLIAT
d'après les dessins de M CLAIR TISSEUR Architecte

1708

leurs mains s'anime et brille l'argent des croix, des calices et des monstrances ; un grand séraphin de bronze, qui attend sa dernière parure d'or et d'émail, élève ses bras au milieu d'un groupe d'hommes et semble les bénir. Il n'y a là qu'une quarantaine d'ouvriers artistes ; la plupart sont dans ce vieux cadre depuis l'origine de l'atelier. L'un d'eux, Meunier, a quarante ans de services ; son fils est assis à côté de lui ; comme pour son père, son rêve de la vie sera suffisamment satisfait en dégageant du métal quelques frissonnements et quelques douces images.

Le maître lui-même a sa maison jointe à l'atelier ; il est toujours au milieu de ses collaborateurs, on pourrait dire de ses amis. Les procédés de travail sont rudimentaires ; pas une machine-outil ; seul, un vieux tour représente la mécanique de la plus pauvre manière. Le fin marteau du repousseur, les quelques instruments délicats du ciseleur aident seuls l'action directe de la main. La fonte ne s'emploie que pour les pièces d'une grandeur exceptionnelle, pas d'estampage, de surmoulage, de sujets rapportés, le travail est « pris dans l'œuvre » ; le procédé du « repoussé » est particulièrement employé, comme se prêtant mieux à l'application des émaux qui décorent presque toutes les pièces.

L'émaillerie elle-même est tout à fait remarquable ; on peut dire que l'atelier d'Armand-Calliat est coloriste ; c'est là que se révèle plus complètement l'action du chef. Si le mérite de l'esprit dirigeant peut être partagé avec l'architecte Bossan, qui a fourni tant de beaux dessins, ou avec un sculpteur tel que Dufraine, dont la statuaire donne tant d'accent aux compositions, l'émaillerie lui appartient tout entière quant aux emplois si nouveaux de la couleur. M. Armand-Calliat n'use pas de l'émail peint qui flotte au-dessus des surfaces ; il préfère à bon droit le vieux procédé du « champ levé », aux tons plus profonds et plus vibrants, qui s'incorpore à l'objet et qui l'épouse. On ne saurait trop recommander aux adeptes de l'art séduisant de l'émail l'étude des pièces exposées par M. Armand-Calliat, et, si l'on veut classer leur mérite, on pourra ensuite aller voir les émaux de Barbedienne ou ceux des orfèvres de Moscou, qui font quelque bruit dans le monde. Il y a dans l'art de l'émailleur lyonnais toute une mine d'effets nouveaux, quelques-uns obtenus par la dégradation de même ton ; on observe aussi combien l'équilibre difficile entre les émaux et les gemmes est bien observé. M. Armand-Calliat obtient également des effets tout à fait particuliers par l'emploi des émaux de niellure d'un beau noir profond, servant de fond à des réserves d'argent. On remarquera dans les objets qui composent la « chapelle » de Mgr l'archevêque

d'Aix, comment l'émail noir, ainsi traité, forme un parti décoratif d'une richesse originale et sévère.

Ces réflexions permettront peut-être de reconnaître quelques-unes des causes de la supériorité de cette industrie, qui se rattache au passé dans la mesure où il le faut, lui empruntant encore plus ses méthodes de travail individuel que ses modèles. Encore une fois, la part faite à l'archéologie y est modeste. Si l'on constate quelques ressouvenirs dans la construction de ces petits monuments de matières précieuses, il n'y en a point dans ce qui leur donne l'expression et l'aspect, c'est-à-dire dans les figures et dans la couleur; les figures ont de la modernité, de la vie de notre temps; les colorations sont des inventions. En outre, cet art, étant symbolique et sentimental, échappe à la banalité. Chaque pièce raconte son histoire; c'est pourquoi les modèles composés pour l'une ne servent pas pour l'autre. Ce n'est point chez M. Armand-Calliat qu'on retrouve sans cesse répétés ces emblèmes de vente courante et de commerce; ces vertus théologiques ou cardinales, ces sacrés-cœurs, ces « gloires » et ces anges qui doivent s'adapter à tous les objets du culte. L'histoire des saints s'écrit sur l'or et sur l'argent dans l'atelier d'Armand-Calliat, et « le jardin délaissé des antiques légendes » refléurit dans ses émaux.

On peut signaler comme les types représentatifs de la fabrication : les pièces malheureusement isolées du grand ensemble décoratif de l'église de Berchem-lez-Anvers, le reliquaire de Saint-Louis de Carthage, ceux de Sainte-Roseline et de Saint-Bernard-de-Menthon, l'ostensoir de Saint-François-de-Sales, la chapelle de l'évêque de Monaco, les coffrets de l'Alliance catholique. Le reliquaire de saint-Louis de Carthage a été commandé par le cardinal Lavignerie; il est destiné au lieu où Saint-Louis mourut. C'est un monument d'orfèvrerie de sept pieds de hauteur. L'idée symbolique est tout de suite saisie; comme dans toutes les grandes choses d'art, l'œuvre claire est embrassée d'un seul coup d'œil. Sur un socle aux puissants rinceaux fleuris, porté à ses angles par des dragons ailés, deux grands anges, vêtus de la longue et souple cote de mailles des chevaliers du XIII^e siècle, soutiennent d'un geste superbe une réduction de la Sainte-Chapelle qui doit servir de châsse aux reliques de saint Louis. L'effet de ces anges militaires, élevant dans l'espace le charmant édicule, est vraiment saisissant; une délicatesse inouïe s'ajoute sans dommage à l'ampleur dans l'exécution. L'ostensoir de Saint-François-de-Sales se distingue par sa belle composition, ses délicieuses figurines et la richesse des matières

employées ; les émaux luttent avec les rubis et les diamants sans détourner l'attention que la sculpture réclame. Les coffrets de l'Alliance catholique sont particulièrement étudiés au point de vue des colorations. La chapelle de l'évêque de Monaco, composée de seize pièces, montre que l'art de M. Armand-Calliat peut s'assouplir à toutes les élégances. On n'a pu cependant pousser trop loin le symbolisme pour ce diocèse trop fortuné ; l'artiste s'en est tiré fort convenablement en mêlant, sur la panse d'une aiguière et sur son bassin, l'histoire de sainte Dévote, patronne de Monaco, l'azur et les dauphins de la Méditerranée, à quelques hauts faits des anciens Grimaldis.

En résumé, l'étude des œuvres de M. Armand-Calliat laisse de lui l'impression d'un artiste industriel d'une valeur exceptionnelle, qui doit son succès à la foi dans son œuvre bien conçue, à une persévérance soutenue par l'enthousiasme. On ne pourrait lui reprocher que le manque de simplicité dans certaines de ses œuvres où s'étale un peu trop de cette science touffue et compliquée qui encombre la cervelle de nos contemporains. On devrait faire des expositions où il serait permis de comparer les anciens et les modernes. Si l'on transportait au Trocadéro, parmi les trésors des églises qui y sont exposés, quelques-unes des œuvres de l'orfèvre de Lyon, il y tiendrait vaillamment sa place sans aucun doute, mais il en reviendrait peut-être avec des idées plus sommaires. En art, on n'a pas grand besoin de comprendre ; il suffit d'être charmé, et le public cultivé le sera par M. Armand-Calliat. Il appartient à ce public d'élite de le classer parmi ceux qui font le plus d'honneur aux arts industriels français. Qu'on ne se borne point à admirer les délicatesses de cette orfèvrerie parisienne qui garde le dépôt des grâces légères de Louis XV et de Louis XVI ; qu'on s'arrête longuement devant l'exposition de l'orfèvre lyonnais. Son art éblouit aussi, mais il a quelque chose de plus que les autres : il reflète un homme et un sentiment, il a de l'âme.

ÉDOUARD AYNARD



LANTERNE A GAZ MONUMENTALE

De la MAISON BARDOT.





MAISON PIERRE BARDOT



LE nom de cette maison est lié à celui du gaz. Son fondateur, oncle de l'Industriel actuel, posa, à Paris, la première lanterne à gaz pour le compte de la Compagnie Anglaise qui édifiait, dans cette ville, la première usine à gaz.

Appelé à Lyon, il construisit une petite usine expérimentale qui éclaira le passage de l'Argue. La Compagnie du gaz de Lyon étant organisée, il fut chargé de l'établissement de toutes les canalisations et, comme à cette époque, les praticiens étaient rares, il eut le privilège exclusif de la pose des conduites. Ce privilège subsista jusqu'en 1857.

Il ne suffisait pas de placer des tuyaux, il fallait aussi des appareils pour brûler le gaz. L'organisation d'ateliers de fabrication s'imposait et, depuis 1834, la maison Bardot fabriqua la presque totalité des appareils, employés soit à Lyon, soit dans la région lyonnaise et même à l'étranger.

De plus, Pierre Bardot, fondateur de la Maison, construisit un certain nombre d'usines à gaz pour l'éclairage des villes de Mâcon, Châlon, Grenoble, Tarare, Béziers, Gray; transforma en usine à gaz à la houille, l'usine de Strasbourg, établie primitivement pour produire le gaz hydrogène d'éclairage (vulgairement le gaz à l'eau).

Il se retira des affaires en 1848, après avoir associé ses frères à sa fortune et mourut en 1866, en laissant le souvenir d'un homme de bien.

L'un de ses frères conserva la maison de Lyon où entra, en 1857, le titulaire actuel.

Élève de notre lycée, bachelier ès sciences, ayant suivi pendant un an et demi les cours de mathématiques spéciales, Pierre Bardot débuta dans la maison de son père à l'époque où expirait le privilège pour la pose des conduites à gaz.

Il fallut chercher des travaux, des fournitures. Pendant plus de dix années, la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée lui confia, à l'amiable, les travaux d'installation du gaz dans ses gares (plus de quarante).

En 1867, la manufacture d'armes de Saint-Etienne eut son installation, plus de 3,000 becs, faite par la maison Bardot. Nous ne parlerons pas des nombreuses fabriques de soieries dont elle exécuta les travaux.

A cette époque, continuant les traditions de son fondateur, elle construisit plusieurs usines à gaz pour l'éclairage des villes, eut l'entreprise de l'éclairage de la ville du Creusot. Signalons en passant que, depuis 1869, dans cette ville, les particuliers paient le gaz 25 centimes le mètre cube.

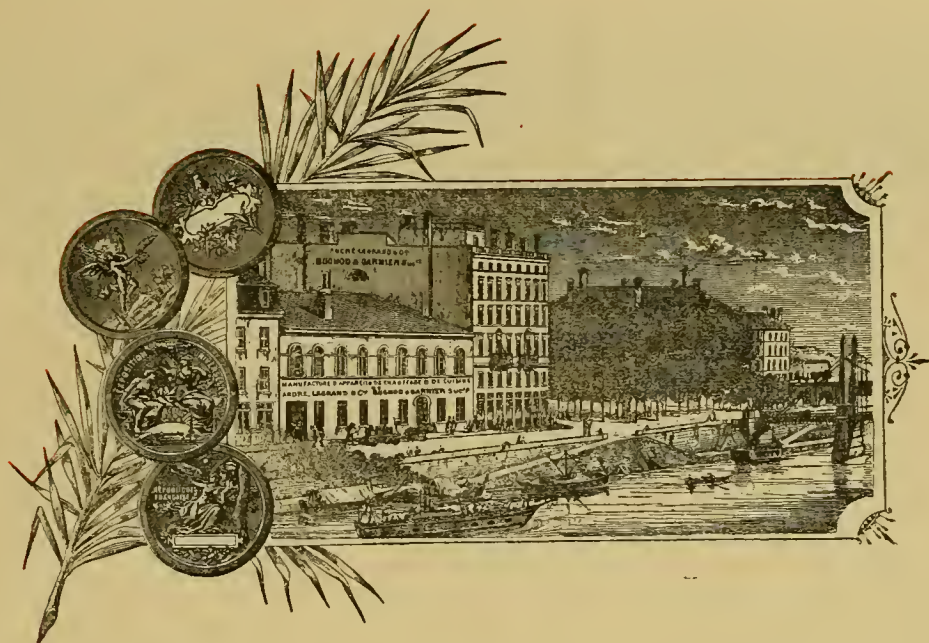
En 1873, Pierre Bardot, d'abord employé, puis intéressé, puis associé, resta chef de la maison par suite du décès de son père.

Il eut à cœur de conserver l'existence de la maison mère et donna à la fabrication des appareils un essor nouveau. Rue Duhamel, 8, depuis la fonderie jusqu'au bronzage, au vernissage, les appareils sont fabriqués de toutes pièces et livrés à ceux qui savent apprécier une exécution irréprochable. Un grand nombre d'usines à gaz en France et à l'étranger, des Compagnies de chemins de fer, les Hospices civils et la Ville de Lyon sont des clients de la Maison Bardot.

Enfin, comme couronnement de l'édifice et comme complément de la réputation si méritée de cette maison, ajoutons que, depuis trois ans, elle fabrique les becs intensifs, système Schülke. 240 de ces appareils sont placés sur la voie publique à Lyon. La Tour Eiffel est éclairée en ce moment par 56 lanternes munies de ces becs.

Ci-contre le dessin d'une lanterne monumentale de 1 mètre 45 de hauteur, munie d'un bec intensif de 1,000 litres, donnant une lumière égalant celle de 25 lampes Carcel. Quatre de ces lanternes ont été exécutées pour la Compagnie du Gaz de Bordeaux qui les a placées sur quatre candélabres devant le Grand-Théâtre de cette ville.

Cette lanterne figurait à l'Exposition, classe 27, n° 3.



Maison BUGNOD & GARNIER

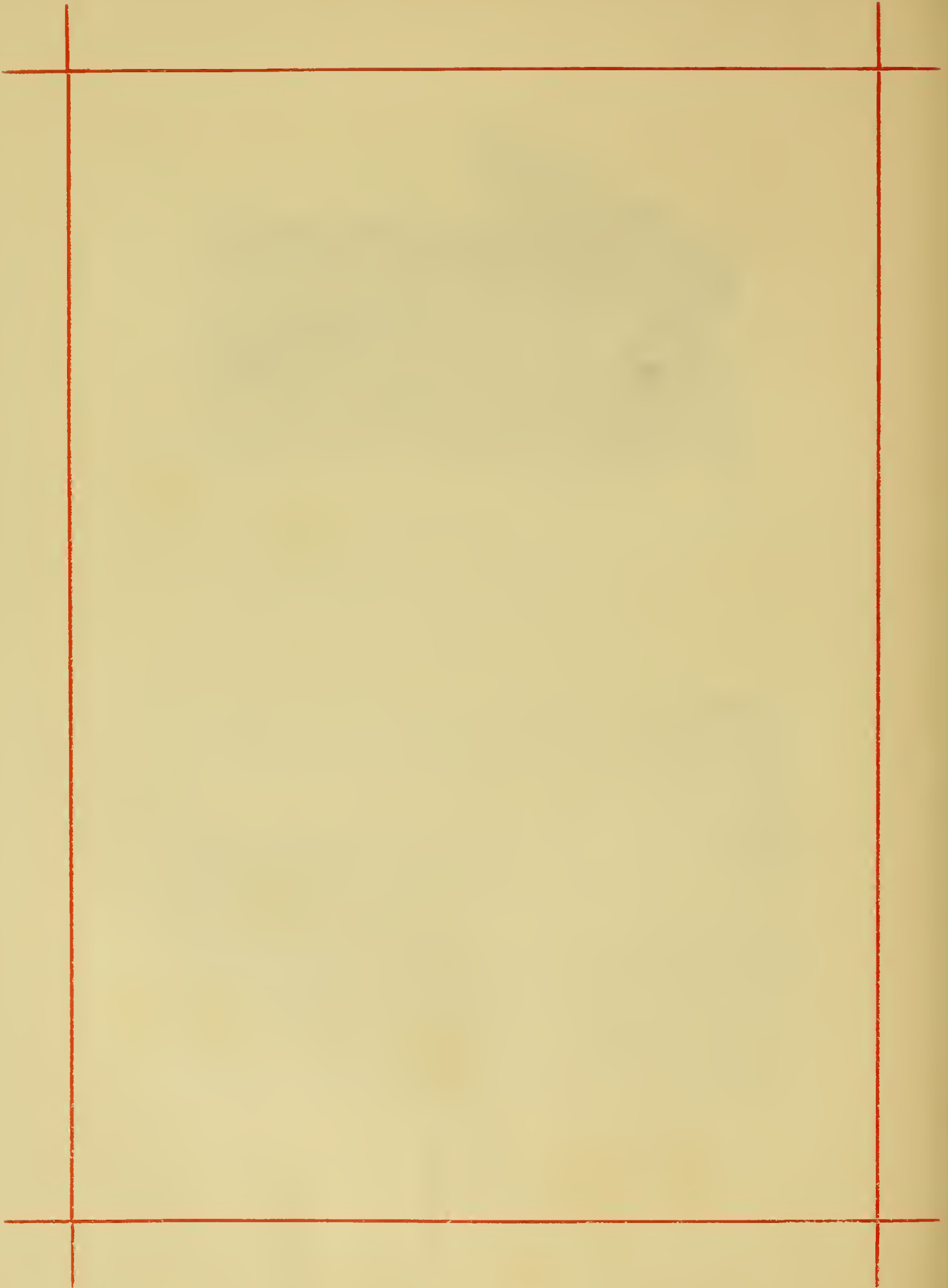


MAISON fondée en 1879. Malgré la date récente de son établissement, elle a pris un essor considérable, et le personnel qui se composait au début de sept à huit ouvriers, en comporte actuellement soixante à quatre-vingts.

La fabrication fut bornée tout d'abord à la construction de quelques appareils sommaires pour le chauffage et la cuisine. Puis les applications industrielles du gaz se multipliant, chaque jour vit naître de nouveaux modèles spéciaux pour l'industrie locale et étrangère, pour les besoins domestiques, pour les services des hôpitaux, depuis le simple bec papillon, jusqu'au fourneau à gaz le plus complet, depuis le réchaud pour fer à repasser jusqu'au chauffe-bain muni de tous ses accessoires.

La perfection des produits de cette maison a été remarquée et récompensée à l'Exposition Universelle.

Leur notoriété dans tous les pays d'Europe les désignait tout naturellement à cette distinction.





NOEL FRÈRES



UNE industrie spéciale est celle de la fabrication des pipes. La Maison Noël frères, de Lyon, a eu, dans cette branche du travail, une exposition tout particulièrement brillante. Elle a été fondée en 1808 ; les oncles du propriétaire actuel, M. François-Auguste Noël, avaient importé cette industrie des Ardennes, d'où ils étaient venus avec un certain nombre de familles ouvrières. C'est en effet la caractéristique de cette fabrication que l'hérédité y est presque nécessaire. Pour faire de bons ouvriers, il faut tout jeune avoir été élevé dans les ateliers, où, en se jouant, on apprend l'art de façonner habilement l'argile. Ainsi la fabrique de pipes de M. Noël, située à Lyon-Vaise, 10, rue de la Pyramide, est-elle une sorte de phalanstère où l'esprit de la plus généreuse solidarité anime les patrons et les ouvriers, et facilite tous les rapports. Les ouvriers sont là de père en fils ; les générations se succèdent dans les ateliers, sous l'œil des anciens occupés à de mêmes travaux. On cite en particulier trois d'entre eux, auxquels leurs longs services ont valu une médaille d'honneur et qui sont dans la maison Noël depuis sa création.

Pour donner une idée de l'importance de cette maison et de la réputation de ses produits, il suffit d'indiquer que le chiffre moyen des affaires de 1830 à 1848, a été de 60 à 100,000 francs et que dans les cinq années qui ont précédé l'Exposition, grâce à l'habile direction du chef actuel, le chiffre moyen des

affaires s'est élevé à 452,000 francs. Détail à noter, l'exportation entre dans ce chiffre pour 250,000 francs. Elle se fait principalement en Angleterre et Belgique, en Algérie, Suisse, Italie, Turquie, Egypte, Amérique du Sud, etc.

Il est intéressant de connaître, d'une façon générale, des procédés de fabrication des pipes, les diverses opérations auxquelles il faut soumettre une poignée d'argile pour en faire une pipe de terre, aussi bien la plus modeste, dont le prix marchand n'excédera pas quelques centimes, que ces élégantes et majestueuses pipes plus longue qu'un chibouk.

La terre de pipe étant une argile plastique, la fabrication des objets qu'on façonne avec cette matière suppose deux opérations essentielles : le façonnage et la cuisson. La préparation de la pâte précède nécessairement ces deux opérations.

Nous passerons les diverses manipulations que doit subir l'argile pour être réduite en pâte possédant une pureté et une homogénéité parfaite pour dire quelques mots de l'opération difficile du façonnage.

L'ouvrier prend une poignée d'argile, la roule entre ses deux mains pour en faire une fine baguette représentant provisoirement le tuyau de la pipe, et en façonne grossièrement le fourneau qu'il adapte à ce tuyau.

Les rôles (c'est le nom donné à ces pipes rudimentaires) sont déposés en paquets sur des planches et séchés à feu doux pendant cinq à six jours, après quoi on les humecte de nouveau pour permettre à l'ouvrier de forer le tuyau avant de les mettre en moule. C'est alors que le fourneau resté plein jusqu'ici est évidé au moyen d'une broche en fer appelée stop et maintenu dans une presse en fonte. Les moules pèsent, suivant leur forme et leur longueur, de 3 à 10 kilos ; ils sont en bronze ou en fer.

Après être retirée du moule, la pipe est raclée pour en enlever les bavures, séchée pendant un jour, reprise par la trameuse qui achève de l'ébarber, la polit, l'arrondit, la lisse, la marque au chiffre du fabricant et, enfin, introduit une tige d'acier dans le tuyau pour l'empêcher de se contourner en séchant.

Ces diverses opérations terminées, la pipe est mise pour 12 à 24 heures dans un séchoir-étuve, où elle sèche, blanchit et acquiert une certaine consistance.

Elle est prise alors par des ouvrières glaçueuses qui, au moyen de pierres d'agate ou de silex, lui donnent un poli, un brunissage qu'elle conserve après la cuisson.

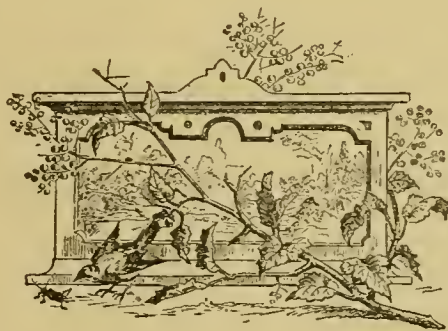
Pour cuire la pipe, on la place dans des gazettes et des pots en terre réfractaire et on la met au four où elle reste généralement 24 heures. Les fours sont chauffés à la houille pendant la première partie de l'opération et au bois pendant la seconde.

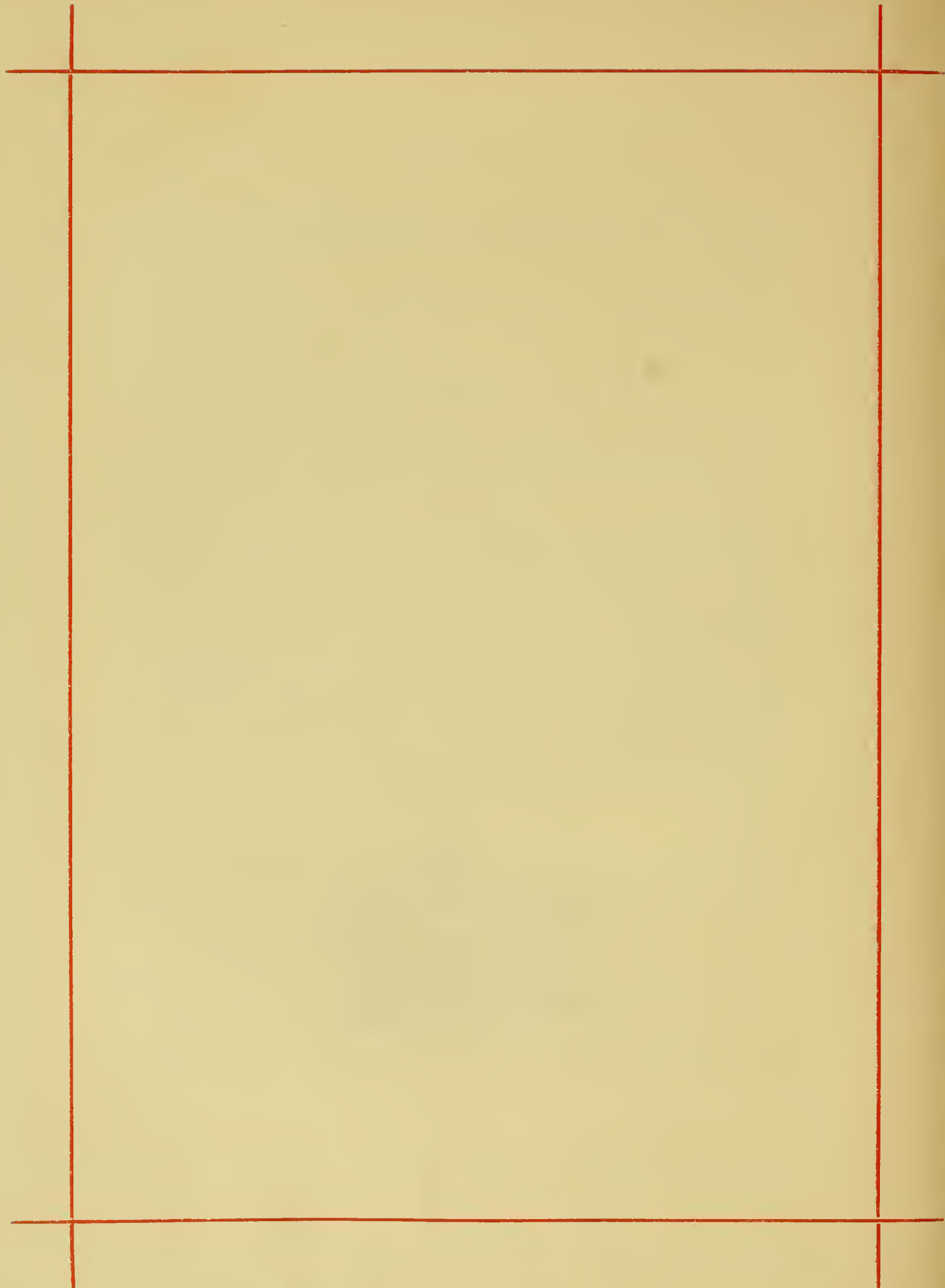
A sa sortie du four, la pipe est plongée dans un bain spécial et frottée ensuite avec de la flanelle.

Les pipes de choix sont alors enveloppées dans du papier avant d'être emballées; d'autres sont garnies de fil à l'extrémité du tuyau; d'autres enfin sont émaillées de couleurs diverses. Cet émail, qui se compose de couleurs métalliques, est appliqué au moyen de pointes ou de cornets.

Nous n'avons pu énumérer tous les détails de cette fabrication, mais nous ajouterons que la pipe de terre du plus bas prix passe dans quinze mains différentes. Tout ce travail assez long se fait en entier dans la maison Noël frères : manipulation, façonnage, cuisson, etc. La maison fabrique elle-même ses moules, gazettes, pots et emballages, ce qui lui permet d'apporter une notable économie dans ses frais généraux et de rendre plus sûr le transport de ses délicats et fragiles produits.

Le souci constant apporté au développement de sa maison, l'esprit de progrès et l'intelligence dont il a fait la preuve constante dans la direction de ses affaires, a fait justement accorder à M. Noël, une médaille de bronze, bien justifiée par l'attention dont avait été l'objet, de la part de tous les visiteurs, sa très brillante exposition.





EXPOSANTS LYONNAIS

GROUPE III

MOBILIER ET ACCESSOIRES

Classe 17

Meubles à bon marché et meubles de luxe

Flachat (J.-B.), Cochet (J.-M.) et C^{ie}, quai de la Guillotière, 10. —
Meubles simples et riches, sièges et tentures, sculpture, décoration,
miroiterie, vitrines.

M^{me} Leroudier. — Broderies.

Classe 18

Ouvrages du tapissier et du décorateur

Conchou (Claude), à Fontaine-Saint-Martin (Rhône). — Sculpture, enca-
drements.

Schwarz (Emile), quai Claude-Bernard, 1. — Glace avec lettres et armoiries
en or brillant et mat, exécutées à l'envers.

Classe 19

Cristaux, verrerie et vitraux

Bégule (Lucien), montée de Choulans, 86. — Vitraux peints.

Classe 23

Coutellerie

Renaud (Adrien-P.-S.), rue de Constantine, 14. — Machine à greffer. — Greffoirs, sécateurs, sondes à fromages, sondes à grains.

Classe 24

Orfèvrerie

Armand-Calliat (Th.-Joseph), montée du Gourguillon, 18. — Ostensoirs, calices, ciboires, burettes, encensoirs, reliquaires, châsses, crosses, aiguières, croix, chandeliers, fragments d'autels, etc.

Classe 27

Appareils et procédés de chauffage

Appareils et procédés d'éclairage non électrique

Bardot (Pierre), rue Duhamel, 8. — Lustres, suspensions, girandoles, lanternes, suspensions (Schülke, dit bec parisien).

Bugnod & Garnier, rue Vaubecour, 40. — Appareils perfectionnés pour le chauffage et la cuisine au gaz.

Compagnie de l'Horme, rue Victor-Hugo, 8. — Appareils de chauffage, chantiers de la Buire, — l'Horme, — le Pouzin, — Veyras.

Classe 28
Parfumerie

Berthuin (Veuve), rue Boissac, 7. — Parfumerie.

Bonnaric (Eugène), rue de la République, 7. — Eau, pâte et poudre dentifrices.

Millet (Antoine) et **C^{ie}**, rue de Vendôme, 97. — Eau de Cologne, eau de fleurs d'oranger, alcool de menthe Mitcham.

Maison fondée en 1833

Distillateurs à Grasse (Alpes-Maritimes).

DÉPOT GÉNÉRAL ET COMPTOIR : LYON, 97, RUE DE VENDÔME

ALCOOL DE MENTHE MITCHAM

Eau de fleurs d'oranger et toutes eaux distillées, parfumées.

Essences et extraits aux fleurs. — Parfums pour liqueurs. — Huiles d'olive, etc.

Deux médailles de bronze. — Une médaille d'or. — Diplôme d'honneur

LYON, HANOÏ-TONKIN, PARIS, 1889

Ricqlès (E. de) et **C^{ie}**, cours d'Herbouville, 9. — Alcool de Menthe

L'alcool de menthe de Ricqlès est universellement connu. La maison de Ricqlès, fondée à Lyon en 1838, n'a pas tardé à prendre une considérable extension. Elle a une succursale à Paris, 41, rue Richer, et ne débite pas moins chaque année, de 800,000 flacons de sa liqueur justement estimée, surtout dans les pays chauds où elle constitue une boisson souvent précieuse.

Si la consécration du succès par le public ne lui a pas manqué, elle a tenu à la justifier par les récompenses les plus flatteuses obtenues aux expositions. Depuis 1872, elle a pris part à quarante-cinq expositions; elle a figuré à Lyon, à Vienne, à Marseille, à Paris (1875-78-79), à Bruxelles, à Clermont, à Melbourne, à Epinal, à Tours, à Alger, à Niort, Chaumont, Nice, Londres, Amsterdam, Anvers, Hanoï, Nevers, le Havre, Toulouse, Autun, Barcelone. Dans chacune de ces expositions, elle a été primée un nombre incalculable de fois et ne compte plus ses diplômes d'honneur, ses médailles d'or et d'argent, auxquelles l'Exposition de 1889 est venu ajouter deux médailles d'argent.

Cette maison, on le voit, occupe dans l'industrie lyonnaise une place très curieuse et très considérable.

Vachon Bavoux et C^{ie}, place de la Charité, 3. — Savons et vinaigres lactescents.

Classe 29

Maroquinerie, tableterie, vannerie et broserie

Noël frères, rue de la Pyramide, 10. — Pipes en terre, de bruyère à systèmes.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Classe 17

MEUBLES A BON MARCHÉ ET MEUBLES DE LUXE

MÉDAILLES D'OR

Flachat et Cochet.

M^{me} Leroudier.

Classe 19

CRISTAUX, VERRERIE & VITRAUX

MÉDAILLE D'ARGENT

Bégule (Lucien).

Classe 23

COUTELLERIE

MÉDAILLE DE BRONZE

Renaud (Ad.-P.-S.).

Classe 24

ORFÈVREURIE

GRAND PRIX

Armand-Calliat (Th.-J.)

Classe 27

APPAREILS ET PROCÉDÉS DE CHAUFFAGE ET D'ÉCLAIRAGE

MÉDAILLES D'ARGENT

Bardot (Pierre).

Legrand et C^{ie}. — Bugnod et Garnier (Succ.).**Classe 28**

PARFUMERIE

MÉDAILLES D'ARGENT

Ricqlès et C^{ie}.Vachon, Bavoux et C^{ie}.Millet et C^{ie}.

MENTION HONORABLE

Veuve Berthuin.

Classe 29

MAROQUINERIE, TABLETTERIE, VANNERIE ET BROSSERIE

MÉDAILLE DE BRONZE

Noël frères.



TABLE DES MATIÈRES

Préface.	I
LYON EN 1889, par Edouard Aynard.	1

GROUPE I

Œuvres d'Art

LES BEAUX-ARTS A LYON, par J. Coste-Labaume.	49
<i>Exposants lyonnais.</i>	61
<i>Liste des récompenses</i>	67
L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LYON, par A. Bleton.	69
<i>Liste des récompenses</i>	89
ENVOIS DES MUSÉES DE LYON A L'EXPOSITION CENTENALE, par A. Bleton.	91

GROUPE II

Education et Enseignement. — Arts libéraux

L'ENSEIGNEMENT A LYON EN 1889, par Emile Bourgeois.	101
Ecole des Sourds et Muets de Villeurbanne. — M. Hugentobler.	115
Ecole Municipale de Tissage.	119
Enseignement primaire, par Henri Martin.	123
Plan en relief de Lyon par M. et M ^{me} Destips.	133
Ecole de Commerce pour jeunes filles dirigée par M ^{lle} Luquin.	135
Institution Nolot.	141

Exposition rétrospective du travail et des Sciences Anthropologiques, M. Ernest Chantre.	144
Le musée Guimet, par Henri Martin	155
Palais des Facultés, faculté de Médecine et faculté des Sciences	163
École nationale Vétérinaire	167
École Centrale Lyonnaise	173
École de Chimie industrielle	179
École La Martinière	181
École supérieure de Commerce et de Tissage	187
Société d'Enseignement professionnel du Rhône	193
Observatoire de Lyon	199
Comptabilité ligne droite, par M. Conventz	205
Lucien Magnin	211
A. Lumière et ses fils	213
Lutherie artistique. P. Blanchard	217
Elophe Poirson	219
Merklin et C ^{ie}	221
Cl. Martin	223
Trenta frères	229
<i>Exposants Lyonnais</i>	233
<i>Liste des récompenses</i>	241

GROUPE III

Mobilier et accessoires

LE MEUBLE ET LA MAISON FLACHAT ET COCHET, par J.G.M.C.	247
M ^{me} LEROUQUIER ET LA BRODERIE ARTISTIQUE, par J.M.	261
LES VITRAUX ET M. LUCIEN BÉGULE, par G. André	269
UN ORFÈVRE LYONNAIS : M. ARMAND-CALLIAT, par Ed. Aynard	281
Maison Pierre Bardot	289
Maison Bugnod et Garnier	291
Noel frères	293
<i>Exposants Lyonnais</i>	297
<i>Liste des récompenses</i>	301



TABLE ALPHABÉTIQUE

<i>Académie de Lyon.</i>	70	<i>Archives de l'anthropologie crimi-</i>		Barriot.	57
<i>Académie des Sciences, Arts et</i>		<i>nelle.</i>	235	Baruth.	239-244
<i>Belles-Lettres.</i>	110	<i>Archives communales.</i>	235-242	<i>Bataillons scolaires.</i>	130
Achard-Milhet.	244	<i>Archives départementales.</i>	235	Baton.	127-242
Aillaud (Mlle).	262	<i>Archives hospitalières.</i>	235	Baudin.	57
Allègre (F.).	237	Arlès-Dufour.	181-193	Baudry.	123
Allemand (Hector).	56-57	Arlin.	56	Bayet.	85-236-237
Allmer.	110	Arloing.	106-110-170-172-236	Bayle.	56
Alwys.	158	Armbruster.	56	Beauverie.	53-56-61-66-67
<i>Amateurs des arts.</i>	73-74	Armand-Calliat. Préf.-28-298-301		Bégule.	28-269-298-301
Aniel.	5	Arnaud.	238-243	Bélaïr (de).	57
<i>Amis de l'Université (v. Sociétés).</i>		<i>Assistance mutuelle lyonnaise</i>	19	Bellet-Dupoizat.	56
<i>Amis des Arts (voir Sociétés)</i>		<i>Association des Anciens Elèves de</i>		Bellingard.	239-244
Ampère.	9-52-58-109-110	<i>l'Enseignement professionnel.</i>	198	Belot.	236
Ancel.	175	Aubert.	58	Bérard.	121
Anaré (Ch.).	199-237	Audran.	57	Berjon.	Préf.-52-56-121
André (Gaspard).	Préf.-58-257	<i>Aumône générale.</i>	74	Berlioux.	134-236
	258-260-280	Aurand-Wirth.	239-244	Beroud.	61
Angot.	203	Aynard (Ed.). Préf.-3-76-121-187		Berthuin (V ^{ve})	299-302
<i>Annales de droit commercial.</i>	235		287	Bertin.	73
<i>Annales du Musée Guimet.</i>	160-235	Baïl.	56-61-67	Bertrand (James).	56
<i>Annales de l'Université de Lyon.</i>	237	Ballanche.	9-52	Bertrand (Al.).	236
<i>Annuaire de la Faculté des</i>		Balouzet.	56	Besson.	57
<i>Lettres.</i>	236	Barbier (L.).	176	Beyle.	61-66
<i>Antiquaille.</i>	14	Bardey.	57-264	Bianchi.	168
Antonini (Mlle).	128	Bardot.	237-289-298-301	<i>Bibliothèque de la Faculté des</i>	
Appian (Ad.).	49-56-61-67			<i>Lettres.</i>	230
Archinard.	176			<i>Bibliothèques scolaires.</i>	130

Bidault.	56	Carrey.	56	Coste (H.).	176
Bigandet.	158	Carrier.	58	Coste (Mlle).	139-140
Bizos.	236	Castex-Degrange.	56-82-85-90	Coste-Labaume.	Préf.-49-60
Blanc.	28-168-172	<i>Cercle commercial.</i>	112	Cottet (Et.).	187
Blanc (Louis).	5	Chabal-Dussurgey.	52	Coudan (N.).	239 244
Blanchard (P.).	217-239-244	Chabas.	159	Courbet.	168
Bleton.	Préf.-69 99	Chabrières.	193	Courcière.	123-233
Bloch.	236	<i>Chambre de Commerce.</i>	Préf.-19-25-28-37-38-108-137-138-173-174-180-187-188-197	<i>Cours municipaux.</i>	25
Boissier (G.).	193	<i>Chambre syndicale des fabricants</i>	28	<i>Cours d'adultes.</i>	131
Boissieu (de).	57	Chantre.	111-145	Cousin.	239-244
Bonassieu.	58	<i>Charité (voir Hospices).</i>		Cooustou.	52-58
Bonnaric	181-299	<i>Charité maternelle.</i>	12	Couyba.	237
Bonnefond.	56	Charles.	105	Coysevox.	52-58
Bonnes (Mlle).	168	Charlet.	93-94-97	Cucuel (Ch.).	237
Bonnet (Guil.).	58	Chatel.	262	Cuvier.	106
Boret (Paul).	283	Chatigny.	56	Cuzieu (Mmes de).	108-181-185
Bossan.	283-281	Chatron (Jules).	157	<i>Dames du Calvaire.</i>	13
Boucher.	168	Chauveau.	106-170-172	Danguin.	57-58-65-86
Bouillier.	56	Chavent.	187	Dardel.	58
Bouillon.	237	Chenavard (Archiit.).	58	Darte.	217
Boule.	249	Chenavard (Paul).	9-52-56-57-93-94-98-99	Daubet.	258
Bourgelat.	106-167-170	Chenard.	58	Daudet (Alph.).	5
Bourgeois (Emile).	Préf.-101-236	Chenu.	57	Degeorges.	58
Boussenot (C.).	240-241	Chevalier (Michel).	5	Delons (Mlle).	127
Bouvard.	Préf.	Chipiez.	57-65-67	Denat.	28
Bredin.	170	<i>Cité de l'enfant Jésus.</i>	14-15	Denis (F.).	121
Brély (de la).	57	Clatel.	121	Descours (A.).	187
Bresson.	Préf.	Clédat.	168-236-237	Desgranges (Dr.).	193
Breyton.	236-237	Cocquerel.	56	Despierre.	260
Broca.	111	<i>Collège (Grand).</i>	75	Destips (M. et Mme)	126-133-234-242
Brosset.	193	Colombe (Michel).	283	Detanger.	57
Brunner.	202	Commissaire.	121	Didelot.	176
Bruyas.	90	Comte.	56	Didron.	270-283
Bugnod et Garnier.	291-298-301	<i>Concert (bâtiment du).</i>	75	Diederichs.	175
Burel.	122	Conchou.	297	Dissard.	110
		<i>Condition des soies.</i>	33	<i>Dombes et Sud-Est (Cie).</i>	21
Cadéac.	168	<i>Conférences pédagogiques.</i>	130	Domer.	57
Cagliostro.	7	<i>Conseil général.</i>	116-118-173	Doublier.	121
Calusac.	90	<i>Conseil municipal.</i>	Préf.-116-165-173	Douët.	93
Caillemet.	180	<i>Consulat.</i>	73-105-106	Drevet.	57-121
Caisse d'épargne.	17-130-138	Conventz.	205-237-243	Dubouchet (Henri).	66
<i>Caisse de prêts aux chefs d'ateliers.</i>	19	Coquet.	58-258-260	Dubouchet.	57-58-67
<i>Caisse des écoles.</i>	130	Cornelius.	9	Dubuisson.	56
Cambon (Jules).	72	Cornevin.	110-168-172	Duclaux.	56
Camp (Maxime du).	13	Cornillac.	57	Dufour.	122
Canal.	168			Dufraine.	78-90-283-285
Carrand.	56				

Dumarest.	258	<i>du service de santé militaire.</i>	24-	Gallois.	237
Dumas (Al. fils).	4		144-166	Galtier.	168-172
Dupasquier.	182-255	<i>des Sourds-Muets de Villembanne.</i>		Gand.	217
Dupont (Pierre).	9-10-52		115-233-241	Ganeval.	191-192
Duruy.	137	Emery.	Préf.	Garnier-Chabot (M ^{me}).	13
		<i>Enseignement professionnel du</i>		Gaudemaris (de).	57
		<i>Rhône.</i>	25-108-193	Gaudes.	64-67
Echernier.	58-258-260	Essertail (Mlle).	139	Gaudier.	233
		Eynard (D ^r).	181	Gaudin.	123
				Gauthier.	235
				Gay.	122
				Gençd.	Préf.-56
				Gerando.	9-10
				Géravelle.	122
				Germain (H.).	193
				Gerson (chancelier).	7
				Gilbert (D ^r).	181
				Gillet (Joseph).	Préf.-75-187
				Girardon (Ant.).	86-176
				Girardon (D.).	193
				Girier.	56
				Girod.	121
				Gobin.	176
				Gonnard.	176
				Goss.	260
				Gourd (A.).	Préf.-187
				Grandclément (D ^r).	234
				Granet.	93-98
				Grandjean.	236-237
				Grange.	258
				Gravillon (Arthur de).	58-65-67
				Grimonet.	28
				Grivet (Mlle).	139
				Grobon.	56
				Grosset.	237
				Guérin.	187
				Guerre.	28
				Guichard.	56-116
				Guicherd.	122
				<i>Guide de l'étudiant.</i>	235
				Guigardet.	121
				Guigue.	235
				Guillermet (M ^e).	264
				Guillermis (M ^e).	242
				Guillon.	252-256
				Guimet.	156-235-242
				Guinard.	168-172
				Guindrand.	56-57
				Guy (Louis).	56

ÉCOLES

<i>Nationale des Beaux-Arts.</i>	25-
	37-59-71
<i>des Beaux-Arts de Paris.</i>	78
<i>Centrale lyonnaise.</i>	25-108-
	173-237-243
<i>de Chimie industrielle.</i>	25-179-
	238-243
<i>supérieure de Commerce et tissage.</i>	
	25-108-187-238 243
<i>de Commerce (pour jeunes filles).</i>	
	135-238-243
<i>de Comptabilité.</i>	25
<i>La Martinière.</i>	25-107-181
	238-242
<i>Maternelle.</i>	234
<i>municipale des Brotteaux.</i>	90
<i>municipale de la Croix-Rousse.</i>	89
<i>municipales de dessin.</i>	25-37-86
<i>municipale de la Guillotière.</i>	90
<i>municipale des jeunes filles.</i>	89
<i>municipale du Petit-Collège.</i>	89
<i>municipale des jeunes filles, rue</i>	
<i>Tête-d'or.</i>	90
<i>municipale de Tissage.</i>	25-108-
	119-233
<i>normale d'institutrices.</i>	129-
	241-242
<i>normale d'Instituteurs.</i>	129-
	233-242
<i>nationale et spéciale de dessin.</i>	76
<i>nationale vétérinaire.</i>	106-167-237
<i>primaires élém.</i>	234 241
<i>primaire de filles.</i>	241
<i>prim. supér. de jeunes filles.</i>	241-242
<i>primaires supérieures.</i>	233
<i>de Porto novo et d'Agoue.</i>	241
<i>royale gratuite de dessin et géo-</i>	
<i>métrie.</i>	75

<i>Faculté de droit.</i>	23-24-109-166-
	180
<i>Faculté des lettres.</i>	23-112-166-236
<i>Faculté de Médecine.</i>	23-24-109
	112-235
<i>Faculté des sciences.</i>	23-107-109-
	112-180
<i>Fabricants de soieries (union chré-</i>	
<i>tienne des).</i>	38
Faivre-Duffer.	56
Fargère.	122
Faroux.	168
Faure.	168
Feer (Léon).	158
Ferrat.	236
Ferret.	260
Ferrus.	275
Feuillet.	121
Flachat.	28
Flachat et Cochet.	247-297-301
Flandrin (Hip.).	9-52-56-57-77-
	93-94-97-99-170-283
Flandrin (Paul).	62-64
Fontaine.	236-237
Fonville (Nic.).	56
Fornier.	57
Fortier (G.).	176-237
Foucaux.	158
Fourdinois.	247-248
<i>Fourgons-poste et messageries.</i>	22
<i>Fourmi (Soc. de la).</i>	18
<i>Fourneaux de la Presse.</i>	16
Franck.	193
Frappa.	56
Fréjafon.	237
Frenet.	283
Frères (Pens. des).	25
<i>Funiculaires (ch. de f.).</i>	20

Hamy.	156	Lagrange.	65	Mangini (F.).	193-198
Hannequin.	236	Lamartine.	5	Mariette.	159
Hanon (M ^{me}).	127-241	Lamy.	187	<i>Œuvre de la Carmite</i> (œuvre de la).	12
Hédin.	Préf.-85-90	Lang (T.).	184-198-238	Marsick.	219
Heinrich.	236-237	Laprade (de).	9-52-283	Martin (Cl.).	222-240-244
Henry (J.-A.).	Préf.-262-264	Lasalle.	74	Martin (Chris.).	181
Hirsch (Ab.).	Préf.-58-165-166-235-258-260	<i>La Salle</i> (école de).	25	Martin (Henri).	131
Hirsch (Al.-Aug.).	56-62-67	Lavisse.	24	Martin (major).	108-181
<i>L'Horme</i> (Cie de).	298	Lays.	52	Martin (peintre).	57
<i>Hospice de la Charité</i> .	12-14	Lecoq.	170	<i>Œuvre de la Cartinière</i> . (Voir écoles).	
<i>Hôpital de la Croix-Rousse</i>	14	Lefébure.	159-236	Mascart.	203
<i>Hôp. de Gien</i> .	14	Léger.	237	Maspero.	159
<i>Hosp. du Perron</i> .	14	Legouvé.	193	Masson (G.).	225
<i>Hospice Sainte-Eugénie</i> .	14	Légrand.	168	Mathé.	121
<i>Hosp. des Vieillards de la Guillo- tière</i> .	14	Lemot.	58	Mathey.	176
<i>Hôtel-Dieu</i> .	12-13-113	Lépagnez.	57	Mathis.	168-172
<i>Hôtel-de-Ville</i> .	75	Leroudier (M ^{me}).	243-261-297	Maurin (M ^{me}).	234
Hugentobler.	115-233		301	May (M ^{lle})	127
Hurbin-Lefèvre.	191-192	Leroux.	160-236	Mazeran.	57
		Lesbre.	168-172	Médard.	57
		Létiévant (Dr).	215	<i>Œuvre de la Collège des Cédécins</i> (collège des).	73
		Levasseur.	193	Meissonier.	9-10-56-64-67
Idoux.	126	Lévigne.	57	Merklin.	221-239-244
<i>Inspecteurs de l'enseignement du dessin</i> .	89	Lévy.	168	Merritt.	192
<i>Inspection de l'enseignement pri- maire</i> .	235	Lévy (Michel).	168	<i>Œuvre de la Cessieurs</i> (œuvres des).	12
Isaac (Louis).	175-187	Lieblein.	159	Meunier.	285
		Locard.	110	Michelet.	5-6
		Lockroy.	138	Miciol.	57
		Loëwy.	201	Millet et Cie.	299-302
		<i>Logements économiques</i> (Soc.)	18	Milloué (de).	158-235-242
Jacquand (peintre).	56	Lombard-Gerin.	23	Minard.	236
Jacquand (Ant.).	175	Loret.	234	<i>Œuvre de la Ministère des Beaux-Arts</i> .	94
Jacquard.	9-10-30	Lortet.	56	<i>Œuvre de la Ministère du commerce</i> .	139-180-182-188
Jacquier.	187	Loubet.	57-86	<i>Œuvre de la Ministère de la guerre</i> .	99
Janmot.	283	Louvier.	78-260	<i>Œuvre de la Ministère de l'instruction publique</i> .	139-165-180.
Janssen.	193	Lumière (A. et fils).	213-236-239-243	Missions africaines	241
<i>Jésuites</i> .	105-106	Lupot.	217	Monet.	193
Jordan (Camille).	9-10	Luquin (M ^{lle}).	135-234-238	Monnier.	175
<i>Journal de médecine vétérinaire</i> .	172	<i>Lycée de jeunes filles</i> .	105	Montégut (Emile).	5-7
Journoud.	258	<i>Lycée de Lyon</i> .	89	Montalembert.	283
Jussieu.	58	<i>Lycée de Saint-Rambert</i> .	104	Monvenoux.	272
		<i>Lyon-médical</i> .	111	Marius Morand.	Préf.-27-28
Kaulbach.	9			Mugnier (M ^{lle}).	127
				Muller.	239
Labbé (Louise).	5	Maffre de Verds.	170	<i>Œuvre de la Musée archéologique</i> .	93
Laboulaye.	193	Magnin (L.).	211-238-243	<i>Œuvre de la Musée d'art et d'industrie</i> .	37
Lacassagne.	Préf.-235	Maillet.	126	<i>Œuvre de la Musées de Lyon</i> .	91
Lacordaire.	283	Maisiat.	52-56-62		
Lafaye.	159-236				

<i>Musée de peinture.</i>	93	Poirier.	123	Roybet.	56
<i>Musée Guimet.</i>	155-235	Poirson (E.).	219-239-244	Rozier (abbé).	170
<i>Muséum.</i>	109	Poncet.	57-77-283	<i>Ruche</i> (ta).	18
Nachon.	168	Ponthus-Cinier.	56	Sainte-Beuve.	5
<i>Navigation</i> (C ^{ie} gén.).	23	Pouzet.	237	Saint-Jean.	52-56
Naville.	159	Précy.	8	Saint-Lager.	110
Noel frères.	293-300-302	Puvis de Chavannes.	9-52-56-57-63-67-93-98-99	Salesse.	28
Nolot.	141-234	Quinet (Edgar).	5	Sallé.	57
Nonotte.	73-74	Ragot	123-128-233	Saussaye (de la).	193
<i>Observatoire de Lyon.</i>	199-237-242	Rainard.	170	Say (J.-B.).	9-10
Ollier.	221	Rambaud (Abbé).	15	Schulz (Em.).	187
Ollivier.	57	Range.	122	Schwartz.	297
<i>Oratorium.</i>	106	Raulin.	25-238	Schoy.	57
Orsel.	56	Récamier.	5	Seguin (Marc).	8
Oudry.	37	<i>Recette générale.</i>	138	Seignemartin.	56
Ozanam	283	Redier.	203-229	Seignol.	172
Pagnon.	187-192-283	Regard (Louis).	257	Sévène.	187
Pagot.	242	Regnaud.	158-236-237	Sicard.	55-56-63-258
<i>Palais des Facultés</i>	163	Reignier.	52	Silvestre.	217
Paluid (Mlle).	128	Renau.	5	Simon (Jules).	193
Pascalon.	58-258	Renaud.	298-301	Simon Maupin.	52-58
Pasteur.	106	Revoil.	260		
Pauliac.	168	<i>Revue de l'hist. des religions.</i>	160-235	SOCIÉTÉS	
Péan.	170	<i>Revue des Patois.</i>	237	<i>des Amis des Arts.</i>	76
Péguon.	74	Reybaud (Louis).	5-18-35-42	<i>des Amis des Sciences naturelles.</i>	111
Peiaz.	260	Reynaud.	57	<i>des Amis de l'Université.</i>	24-112-193
Penot (Dr).	188	Riboud.	193	<i>d'Anthropologie.</i>	111-235-242
Penot (St-Cyr).	187-192-238	Richard (F.).	283	<i>botanique.</i>	110
Perdonnet.	163	Richard (J.).	283	<i>d'Economie politique.</i>	111
Pereyron.	86	Ricqlès et Cie.	299-302	<i>d'Enseignement professionnel.</i>	112-131-238-242
Permezel.	122-175	Riel.	122	<i>de Géographie.</i>	111-235-242
Perrache.	74	Rigollot.	159-176	<i>des grands artisans.</i>	73
Perrachon.	52-56	Riondet.	260	<i>d'histoire naturelle et d'agriculture.</i>	110
Perret (Aimé).	56-62-67	Rivoire.	52-54-56-64-67	<i>Liméenne.</i>	110
Perrin (Jacques).	65	Robatel.	175	<i>Littéraire.</i>	110-235
P. Perrin.	260	Robin.	57	<i>Lyonnaise.</i>	138
Péteaux.	168	Rodet.	170	<i>de Médecine.</i>	110
<i>Petites Sœurs des pauvres.</i>	14	Rolle.	235	<i>de Topographie historique.</i>	235
Pézieux.	65	Romain.	Préf.-122	<i>d'Assistance et Patronage des sourds-muets.</i>	116
Philibert Delorme.	52-58	Roman.	56	<i>des sciences médicales.</i>	111
Philippe de la Salle.	30	Rougier.	57	Soulary.	9-10-52
Philipsen.	56	Rousseau.	235	Soultraît (de).	235
Piaton.	193	Roussel.	168	Soupé.	236
Piotet.	122-187	Roy (Marius).	57-63-67		
<i>P.-L.-M. (Cie).</i>	20				

Stella.	56	<i>Tisseurs</i> (Corp. des).	38	Vautier (Th.).	175
Stengelin.	56	<i>Tisseurs</i> (union des).	38	Verdreau.	127
Steyert.	235	Tollet.	57	Vernay.	56
Storck.	225-235-236-237-311	Trenta.	229-240-244	Verneuil.	224
Suchet.	9	Tresca.	Préf.	Verninac (préfet),	13
Tabareau.	107-108-182	Trimolet.	56	Vibert.	57
Tassinari.	262	Tripier (Léon).	86	Vicq d'Azir.	106
Teillard.	260	<i>Université catholique.</i>	23	Victoire (F.).	239
Terme.	258	<i>Université lyonnaise.</i>	24-45-105-112-180-235	Vidal (A.).	217
Terrier (Charles).	157	Uzanne (O.).	211	Vignon (Léo).	Préf.-238
Testenoire (E.).	187	Vacheron.	241	Villard.	57
Testenoire (J.).	122	Vachon-Bavoux.	300-302	Villebesseyx (M ^{me} J. de).	56-63-67
Textor.	98	Vaesen.	235	Villonne.	74
Thaller.	245	Valdo.	7	Vincent de Paul.	7
Thamin.	236	Valentin (préfet).	8	Violet.	168-172-176
Théophile.	272	Vanderpol.	176	Vollon.	56-63-67
Tisseur (Jean).	9			Vuillaume.	217
Tisseur (Clair).	52-58-283			Waddington (A.).	237
<i>Tisseurs</i> (ch. synd. des).	38				

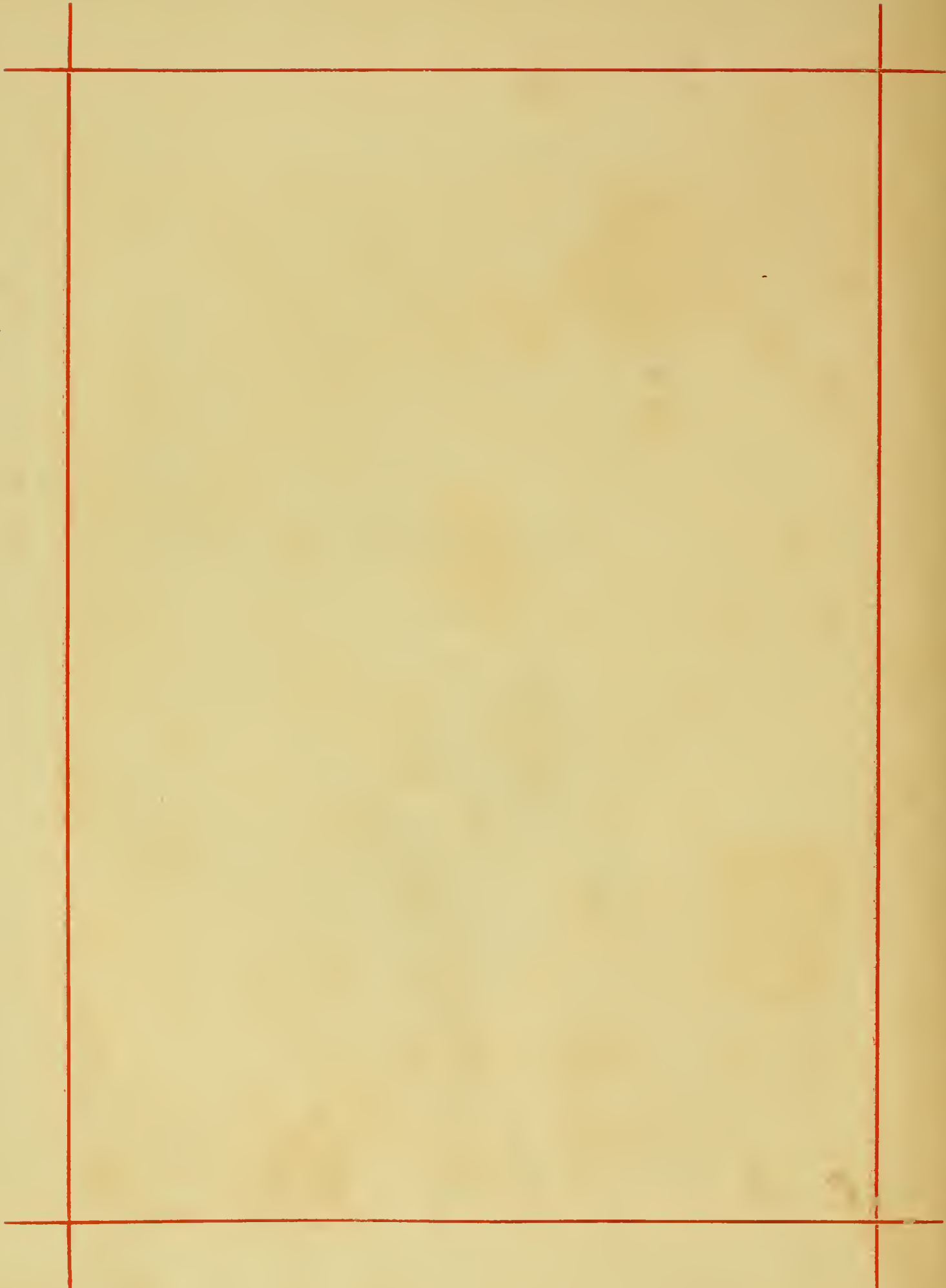


ACHEVÉ D'IMPRIMER

PAR

A. STORCK

Le 30 Août 1890



Special
folio 92-B
12327
v.1

